TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 916 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 4 MARS 1980

L'Algérie doublerait le prix du gaz vendu à la France

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'évolution de Paris et de Washington à l'égard des Palestiniens

UN DOUBLE DÉSAVEU

Le gouvernement israélien s'est vu infliger, le dimanche 2 mars, un double désaveu, par la France et par les Etats-Unis, qui ne manquera pas d'être péniblement ressenti par la plus grande partie de l'opinion de l'Etat hébreu.

Les Israéliens se considèrent sans doute comme « lâchés » par les Etats-Unis, qui ont voté au Conseil de sécurité une résolution condamnant les implantations juives en Cisjordanie et à Gaza. Washington n'a, certes, jamais caché sa désapprobation d'une « colonisation » qui « constitue un obstacle (...) à l'établissement d'une paix globale » au Proche-Orient. Mais c'est la première fois que le délégué américain mêle sa voix à celles des adversaires les plus résolus du gouvernement de Jérusalem, notamment les pays communistes, pour dénoncer dans des termes aussi durs la politique suivie par M. Menahem Begin.

La concomitance de cette condamnation avec la nouvelle position adoptée par Paris à l'égard de l'avenir palestinien a été aussitôt relevée à Jérusalem, non sans amertume et inquiétude. La France, depuis la présidence du général de Gaulle, n'a certes jamais été considérée par beaucoup d'Israéliens comme un pays « ami ». Mais si elle s'était maintes fois prononcée en faveur de la restitution aux Arabes des territoires conquis en juin 1967, elle avait adopté des termes délibérément vagues pour se référer aux « droits légitimes » des Palestiniens, en particulier celui de « disposer d'une patrie ».

La « petite phrase » qui figure dans le communiqué franco-koweïtien reconnaissant aux Palestiniens le « droit à l'autodétermination » constitue une évolution notable dans la position française. Elle pourrait être lourde de conséquences. Paris paraît ainsi écarter une « simple participation » des Palestiniens au « processus » de négociations engagé à Camp David entre Israël, l'Egypte et les Etats-Unis, qui se sont érigés, dans la pratique, comme les tuteurs des populations de Cisjordanie et de Gaza. Le communiqué franco-koweïtien remet encore en cause la résolution 242 du Conseil de sécurité, base de tout règlement, en affirmant que le problème n'est pas celui des « réfugiés » — terme qu'utilise la résolution 242, — mais bien d'un « peuple qui doit disposer (...) de son droit à l'autodétermination ».

M. Yasser Arafat n'aurait pas formulé autrement un principe qu'il n'a cessé de défendre depuis des années. L'O.L.P., suivie de la quasi-totalité des Palestiniens, ne revendique rien d'autre pour obtenir la reconnaissance du droit des Palestiniens d'ériger leur propre Etat indépendant « sur toute partie libérée de la Palestine », notamment en Cisjordanie et à Gaza.

M. Giscard d'Estaing a bien choisi l'endroit et le moment pour annoncer le spectaculaire infléchissement qu'il donne à la politique française, tout en rappelant, en dehors du communiqué, d'autres principes, dont celui de la reconnaissance de tous les Etats de la région. Les négociations égypto-israélo-américaines piétinent, et personne ne croit vraiment qu'un accord sur l'autonomie des territoires occupés interviendra, comme prévu, pour le 26 mai. D'autre part, le propos du président de la République française est conçu pour susciter de larges et favorables échos dans une région peuplée de Palestiniens placés à des postes-clés dans l'administration et l'économie, qui s'inquiète aussi de l'« aveuglement » américain. Après la révolution iranienne et l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, les dirigeants des Etats du golfe Persique estiment que la protection de leur région passe davantage par une solution du problème palestinien que par le renforcement du dispositif militaire américain dans cette partie du monde.

• Le communiqué signé au Koweït par M. Giscard d'Estaing fait état du « droit à l'autodétermination »
• Les États-Unis votent pour la première fois à l'ONU une résolution condamnant les implantations israéliennes

M. Giscard d'Estaing est arrivé ce lundi 3 mars à Manama, capitale de l'île-Etat de Bahrein. Le chef de l'Etat a été accueilli à l'aéroport par l'émir de Bahrein, cheikh Issa Ben Salmane Al Khalifa ainsi que par le premier ministre et le prince héritier de Bahrein.

M. Giscard d'Estaing venait de Koweït où un communiqué commun franco-koweïtien a été publié. A propos du conflit israélo-arabe, ce texte déclare notamment, après avoir rappelé les bases de la position française : « Le président de la République française et l'émir du Koweït ont exprimé leur conviction que le problème palestinien n'est pas un problème de réfugiés, mais celui d'un peuple qui doit disposer, sur ces bases et dans le cadre d'une paix juste et durable, de son droit à l'autodétermination. » Cette expression est utilisée pour la première fois dans un texte diplomatique signé par la France. Aucune réaction officielle n'était encore connue à Jérusalem, ce lundi en fin de matinée.

D'autre part, à New-York, les Etats-Unis ont voté, samedi, la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies condamnant les implantations israéliennes dans les territoires occupés, y compris la partie orientale de Jérusalem. Il s'agit d'une condamnation particulièrement sévère de cette politique d'implantations et c'est la première fois que les Etats-Unis lui apportent leur soutien (voir page 4 l'article de notre correspondant).

De notre envoyé spécial

Koweït. — La visite de M. Giscard d'Estaing à Koweït s'est soldée par la signature d'accords de coopération pétrolier et industriel et par une prise de position de la France en faveur de l'autodétermination des Palestiniens. C'est un mot nouveau dans le vocabulaire diplomatique français. Jusqu'à présent la France se prononçait pour l'octroi d'une « patrie » aux Palestiniens sans avoir précisé, même en termes généraux dans un texte officiel, la procédure qui lui paraissait souhaitable.

Le représentant à Koweït de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Khaled El-Hassan, a déclaré qu'il s'agissait « *d'un pas en avant* », ajoutant qu'il espérait qu'une « *position comparable et plus claire sera adoptée par la Communauté européenne tout entière* ».

Lundi soir, M. Giraud, ministre de l'industrie, a signé, avec son homologue koweïtien, deux accords qui, a dit le porte-parole du président de la République, M. Blot, « *constituent des exemples de nouvelles formes de coopération entre un pays industrialisé tributaire de sources énergétiques extérieures et un pays producteur et exportateur d'hydrocarbures* ».

Le premier texte, sous forme d'un échange de lettres, est un accord-cadre de coopération en deux volets. D'une part, alors que la France n'avait pas jusqu'à présent de relations directes avec les Koweïtiens, la Compagnie française des pétroles et la société Elf-Aquitaine seront acheteurs directs au Koweït. D'autre part, la France et le Koweït s'associeront pour la réalisation conjointe de projets industriels en France, au Koweït et dans le reste du monde, par exemple dans l'exploration pétrolière, la pétrochimie et le raffinage.

D'autre part, les deux gouvernements se sont mis d'accord pour que la Société chimique du Koweït et les Charbonnages de France-Chimie (deux sociétés nationales) coopèrent à la construction d'une importante usine d'urée (dérivé du pétrole servant à la production d'engrais) et développent leur coopération dans le domaine des résines. Dans l'usine d'urée, la part française sera de 51 % et la part koweïtienne de 49 %.

M. Blot a souligné que ces accords de coopération industrielle avaient été souhaités par les Koweïtiens et que le président de la République les jugeait « *exemplaires* ». Il a rappelé que l'approvisionnement de la France en pétrole koweïtien était jusqu'à présent soumis à de fortes fluctuations. On sait, en outre, que le Koweït doit, à partir du 1er avril, réduire substantiellement sa production. Or les compagnies ont toujours tendance à défavoriser plutôt les clients qui n'appartiennent pas aux pays dont elles relèvent.

L'introduction de compagnies françaises au Koweït devrait donc, à terme, avoir pour effet d'amortir les retombées en France de la décision koweïtienne. D'autre part, et surtout, les accords de coopération, en liant les intérêts industriels des deux pays, devraient inciter les Koweïtiens à régulariser l'approvisionnement français. « *Leur objet* — a dit à cet égard M. Blot — *est de rechercher non par des garanties juridiques, mais par une coopération industrielle, plus de continuité et de régularité dans notre approvisionnement.* »

Dans le domaine économique encore, il a été décidé que la commission mixte de coopération qui existe déjà, mais se réunissait irrégulièrement au niveau des fonctionnaires, se réunira désormais tous les ans au niveau ministériel. La prochaine session aura lieu à Paris dans deux mois.

MAURICE DELARUE.

(*Lire la suite page 3.*)

La contestation antinucléaire

La tension reste vive à Plogoff après les incidents de ces derniers jours

Après les violents incidents qui se sont produits à la fin de la semaine dernière à Plogoff (Finistère), où l'E.D.F. projette de construire une centrale nucléaire, la tension reste vive. De nouvelles barricades ont été dressées par des « antinucléaires » pendant la nuit du dimanche 2 au lundi 3 mars, sur les routes d'accès à la commune. Elles ont été démantelées par les forces de l'ordre comme celles qui avaient été établies samedi matin 1er mars, après que Mme Amélie Kerloc'h, adjoint au maire de Plogoff, ait demandé aux habitants de « faire de la commune une île inaccessible aux policiers ».

Une charge d'explosif placée sous le pont du Loc'h a causé de légers dégâts. Onze personnes ont été interpellées vendredi et trois samedi après les incidents qui avaient opposé les manifestants aux forces de l'ordre (« le Monde » daté 2-3 mars). Cinq personnes ont été relâchées. Les neuf autres ont comparu samedi après-midi 1er mars devant le tribunal des flagrants délits de Quimper. Le procès a été renvoyé au jeudi 6 mars à la demande des avocats. Seul l'un des interpellés, qui sont tous poursuivis en vertu de la loi « anticasseurs », a été laissé en liberté.

Une délégation de maires et d'élus du cap Sizun a été reçue samedi après-midi à la préfecture de Quimper afin d'étudier une solution pour détendre l'atmosphère. Elle a demandé le retrait des forces de l'ordre. Le préfet, M. Pierre Jourdan a répondu que l'enquête d'utilité publique se poursuivrait et que la loi serait respectée.

Les rebelles du cap Sizun

De notre envoyé spécial

Plogoff. — La messe a lieu tous les soirs à 17 heures à Plogoff (Finistère). Pas celle qu'on célèbre dans les églises, mais une cérémonie païenne dédiée aux « séminaristes », c'est-à-dire aux forces de l'ordre (six cents hommes) ainsi appelés parce qu'une partie d'entre elles ont installé leurs quartiers dans le séminaire de Pont-Croix.

Personne ne sait pourquoi on a baptisé « messe » cette habitude qui consiste, chaque soir, à se rendre près du calvaire de Trogor, à la sortie du village, pour saluer, si l'on peut dire, le départ des camionnettes servant de bureaux annexes à la mairie, et des gendarmes mobiles qui les protègent de la fureur antinucléaire. Tout simplement, peut-être, en raison du caractère répétitif de ce rendez-vous ou parce que les camionnettes étaient à l'origine installées près de la chapelle Saint-Yves.

Le rite est immuable, sauf le dimanche, bien sûr, et le samedi où « *le culte* » contestataire est rendu à midi. Il en sera ainsi jusqu'au 14 mars, jusqu'à la fin de l'enquête d'utilité publique.

Drôle de messe tout de même que cette liturgie à laquelle, suivant les jours, deux cents à quatre cents personnes se rendent comme attirées par ces policiers qui, au fur et à mesure que la foule s'épaissit, renforcent les troupes.

Les différentes étapes de la contestation antinucléaire, qui a débuté le 31 janvier, sont bien rodées. Cela commence par des quolibets, puis viennent les insultes, les provocations. « *Vous êtes pires que les Allemands, C.R.S.-S.S.* » ! « *Viens ici, si t'es un homme.* » C'est à qui trouvera la formule choc ou la meilleure plaisanterie. Les femmes sont au premier rang, le plus souvent majoritaires, les maris étant pour la plupart en mer.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(*Lire la suite page 41.*)

LE SYNDICALISME EN CRISE ?

Traversé de courants contraires, le syndicalisme français tente de s'adapter aux multiples mutations qui, à la faveur de la crise économique, affectent l'appareil industriel.

L'enquête dont nous commençons aujourd'hui la publication vise à décrire cette adaptation délicate. Elle a été menée « sur le terrain » et non — principalement du moins — dans les antichambres parisiennes des diverses confédérations.

De Longwy à l'étang de Berre, de Toulouse à Fougères, en passant par Lyon, Caen, Besançon... cette enquête reflète « sur le vif » des situations qui concernent essentiellement le salariat ouvrier des grands centres industriels. Cette délimitation volontaire de l'angle de vue et l'approche de la réalité qui a été adoptée font que nous ne prétendons pas, ici, dresser un tableau exhaustif du syndicalisme français, mais présenter seulement certaines de ses difficultés et contradictions majeures.

I. — « La faute à la gauche... »

par DOMINIQUE POUCHIN

Au diable les Cassandres !

Les voilà bien timides, d'un coup, ces doctes experts qui, hier encore, dissertaient à foison sur les mille et un maux d'un syndicalisme « en crise ».

Triste litanie : des dirigeants moroses, disait-on, ruminant leurs espérances mortes sur les ruines d'une gauche défaite et déchirée ; des troupes qui s'étiolent et des fidèles qui doutent ; quelques efforts, c'est vrai, pour parler un langage un peu neuf, mais rien qui couvre enfin les refrains éculés d'avant-hier. Bref ! L'avenir était sombre, semé de cruelles déconvenues...

Soudain, le couac ! Inattendu, importun : des urnes presque pleines aux élections prud'homales, 63,3 % de participation : la C.G.T. résiste malgré une certaine érosion, la C.F.D.T. confirme, F.O. bouscule les pronostics, les « indépendants » ne ramassent plus que des miettes... Un franc succès en pleine déprime, ça dérange l'entendement. Nos experts, pris à contre-pied, en restent cois.

« *Il ne faut pas se précipiter*, prévient pourtant M. Jacques Delors (1), *le type de liens que le salariat français entretient avec ses syndicats est tel qu'il désarçonne souvent les meilleurs observateurs des relations sociales. Les salariés manifestent leur attachement en certaines grandes occasions : les prud'homales sont du nombre. Mais cela ne change rien aux difficultés présentes de l'action syndicale. Attachement n'est pas engagement...* »

(*Lire la suite page 44.*)

(1) Ancien conseiller « social » de M. Jacques Chaban-Delmas, lorsque ce dernier était premier ministre. Aujourd'hui député (P.S.) à l'Assemblée européenne.

AU JOUR LE JOUR

TRAVAIL POUR CHOMEURS

Répondant à des perturbateurs, M. Barre, en clôturant la Semaine de travail manuel, s'est écrié avec irritation : « Eh bien ! les chômeurs, ils devraient chercher à créer une entreprise plutôt que de se borner à toucher des indemnité de chômage ! »

Mépris, méconnaissance et inconscience se le disputent dans cette réflexion, qui rappelle tout à fait Marie-Antoinette disant du peuple : « S'ils n'ont pas de pain, qu'on leur donne de la brioche. »

Seulement, si l'on sait comment, pour Marie-Antoinette, s'est terminée l'histoire, on ignore encore ce qui risque, après pareille bévue, d'advenir d'un premier ministre qui a déjà, c'est visible, perdu la tête.

MICHEL CASTE.

DE GAULLE ET POMPIDOU

Une guerre de succession

Près de dix ans après la mort du général de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises, le 9 novembre 1970, et six ans après celle de Georges Pompidou, survenue le 2 avril 1974 à Paris, l'histoire de la Ve République connaît un regain d'intérêt. Les témoignages d'acteurs, de collaborateurs des dirigeants du pays et les analyses des observateurs se multiplient. Les documents commencent à être produits.

L'ouvrage de deux journalistes, Anne et Pierre Rouanet, « les Trois Derniers Chagrins du général de Gaulle », relance la polémique sur les raisons et les origines du départ du général de Gaulle après l'échec du référendum du 27 avril 1969. Quelque peu manichéen, ce livre attribue à Georges Pompidou un rôle déterminant dans le départ du général. Les proches de l'ancien député du Cantal ripostent en niant l'existence de divergences entre lui et le fondateur de la Ve République.

C'est très précisément le lundi 27 mai 1968 que serait né le « pompidolisme » et qu'il serait devenu inconciliable avec le gaullisme. Ce jour-là, des députés U.D.R. comme MM. Jean Taittinger et Albin Chalandon viennent en effet demander au premier ministre de « *mettre le vieux au placard* », et ils ne se font pas rabrouer.

La crise de mai bat son plein. La négociation de Grenelle avec les syndicats vient de butter sur le refus opposé par les ouvriers de Billancourt aux accords cautionnés par M. G. Séguy. Le chef du gouvernement envisage en secret l'usage des armes contre les communistes et la C.G.T., et il fait rapprocher de la capitale quelques escadrons de chars.

Le même jour, M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la Fédération des républicains indépendants, fait porter à de Gaulle une lettre secrète par laquelle il se propose, en substance, pour remplacer Pompidou à l'Hôtel Matignon.

ANDRÉ PASSERON.

(*Lire la suite page 11.*)

Le Monde

idées

POUVOIR

Revenir à Montesquieu

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

« *C'EST une expérience éternelle*, écrit Montesquieu, *que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser : il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites... Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir* » (1).

L'énoncé, moderne, de cette nécessité de fonctionnement des Etats constitutionnels et des démocraties mène l'auteur de *l'Esprit des lois* à radicaliser sa position et à poser comme un principe canonique essentiel ce qui peut apparaître comme le point culminant de la nécessaire multiplication de l'autorité : la séparation des pouvoirs. « *Il y a dans l'Etat trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens et la puissance exécutrice de celles qui défendent son droit civil.* » Traditionnelle distinction, énoncée par Montesquieu dans son analyse de « *la Constitution de l'Angleterre* », mais qui s'affirme moins comme un *principe* initial qu'à la manière d'une hypothèse destinée à consolider une position déjà prise. « *Ce n'est pas la distinction réelle des fonctions*, écrit Georges Burdeau en un subtil commentaire (2), *qui conduit à aménager leur exercice de manière à assurer la sûreté des citoyens ; c'est la volonté de garantir cette sécurité par un équilibre des puissances qui aboutit à imaginer une hypothétique distinction des fonctions.* »

« *Cette hypothèse*, ajoute Burdeau, *ne correspond pas aux exigences de la réalité.* » On ne s'étonnera donc pas de trouver sous la plume de Michel Debré les arguments suivants, qui forment comme l'antidote rousseauiste aux tentations « montesquieuiennes » de la démocratie libérale d'aujourd'hui : « *Il n'existe pas de séparation des pouvoirs car la responsabilité de la vie sociale est indivisible. Les constitutions qui divisent l'autorité en tranches conduisent les sociétés à l'anarchie.* »

Pourtant, au stade présent du devenir de la société française et de la société *européenne*, en cette sorte de veille *toujours* recommencée du contrat social européen, notre pari consistera à affirmer que la dynamique du libéralisme en son rapport aux institutions et à la Constitution doit consister *en* la réaffirmation *positive* du principe de la séparation des pouvoirs : il *semble*, en effet, possible d'échapper à l'alternative mortelle *entre* l'amalgame, rêverie des jacobins, pour qui toute diversité signifie danger, et la scission, source de conflits insolubles. En d'autres termes, le *temps* du « tout ou rien » s'achève, et nous entrons dans l'ère d'un relativisme harmonique où le droit constitutionnel s'enrichit des acquis de la multipolarité leibnizienne.

C'est, en effet, en termes de *fonctionnement relatifs* qu'il faut désormais entendre, cas par cas, la relation *séparée* du législatif et de l'exécutif, de l'exécutif et du judiciaire. Mais *cette* redistribution fonctionnelle permanente a évidemment des corollaires importants en terme d'anatomie des institutions : ainsi l'indépendance de la magistrature vis-à-vis de l'exécutif ne signifiera pas une sorte de cooptation des juges par leurs propres corps constitués en une atmosphère de fronde parlementaire permanente, où présidents à mortiers et juges de cassation feraient assaut de rébellion stérile vis-à-vis du gouvernement. Cette indépendance peut ne pas enfreindre l'usage selon lequel l'exécutif, par le biais du ministère de la justice, comme en France, nomme les magistrats qui reçoivent le statut de fonctionnaires.

Mais l'application *féconde* de la fonction de séparation des pouvoirs suppose l'éducation des magistrats et de l'exécutif, parallèlement, à un autre tour d'esprit, celui qui consiste pour les juges, même nommés par le gouvernement, à se conduire avec la même indépendance d'esprit que s'ils émanaient d'une autre source de l'autorité. Cela suppose la pleine connaissance de la fonction transcendantale de leur personnalité, perçue par eux-mêmes aussi bien que par l'exécutif comme excédant leur dimension empirique, laquelle, pourtant dit le droit de manière irréfutable, et assure cette indispensable circulation, la subsomption, entre la particularité du cas et l'universalité de la règle.

Mais, au-delà de ce doublet empirico-transcendantal que constitue la personnalité du juge, la prise de conscience sociale et institutionnelle de l'indépendance de la magistrature doit se trouver marquée par un certain nombre de liturgies et de rites où s'expriment les égards que lui doivent ses concitoyens ; ce que la Grande-Bretagne a su symboliser de manière fort sage et antique par l'usage de la perruque et l'appellation de Lord Chief Justice. Et à son tour, lorsque la Chambre des Lords, lieu du législatif, se convertit en Haute Cour de magistrats pour juger l'un des pairs inculpés, le passage se fait par une conversion spatiale et vestimentaire, ce qui illustre la possibilité fonctionnelle de la séparation des pouvoirs.

« Poldériser » la puissance publique

Devons-nous alors nous résigner à reconnaître en ce principe une *sorte* de fantôme, ou en tout cas d'hypothèse sans substance, qui n'aurait d'efficace que par ses conséquences négatives, et à *condition*, tel un catalyseur, de n'intervenir que « par la bande », sous la forme indirecte d'un paradigme perdu ?

Et ce qui importerait dès lors, ce serait l'exercice momentané de son fonctionnement ; c'est en effet ce qui importe, moins l'anatomie et la physiologie d'un pouvoir « actif » que l'exercice corrosif d'une action négative, d'une « négaction » chargée d'empêcher l'action du pouvoir et sa pente à l'empiétement sur la vie privée des citoyens.

Les constituants de Philadelphie, les *founding fathers*, n'avaient rien autre en *tête* lorsqu'ils imaginèrent ce système qui consiste en la mécanique des *checks and banlances*. Nous avons certes vu récemment cette mécanique parvenir à la culmination de son principe dans *l'impeachment* du regretté Richard Nixon. Mais pour apocalyptique que fût cette cérémonie de mise à mort de l'exécutif, qui, au reste, n'était pas sans rappeler le meurtre rituel des rois de Lacédémone, elle n'en traduisait pas moins l'esprit négatif, c'est-à-dire *negactif* de la séparation des pouvoirs dans la démocratie libérale.

Checks and balances, impeachment, contrepouvoirs, multiplication de l'autorité : toutes ces manifestations reviennent à illustrer sur le plan « local » une intuition globale négative, un souci de « poldériser » la puissance publique par l'élévation des digues de la liberté individuelle dont ces multipolarités des centres de décisions ne sont en somme que l'inscription métaphorique.

(*) Maître-assistant au Collège de France.

Le droit de remontrance

La pierre de touche de la démocratie libérale se trouverait donc sise en cet usage « fonctionnel » plus que canonique de la séparation des pouvoirs, usage qui se doit, pour être efficace, d'être symbolisé par des rituels et une sociologie de l'imaginaire. Mᵉ Jean-Marc Varaut, dans une communication récente, rappelait qu'au XVIIIᵉ siècle le chancelier était le seul dignitaire du royaume qui ne se mît point en deuil à la mort du roi, ce pour marquer l'hétérogénéité des formes de pouvoir. De même, jamais dans sa vie le chancelier d'Aguesseau ne vit le roi Louis, car tout contact eût signifié contamination. Tout de même que dans les analyses données par Roger Caillois dans *Instincts et société* à propos du bourreau, ou dans l'anthropologie de la souillure proposée par Mary Douglas (*Purity and danger*), il convient que le roi, chef de l'exécutif, et le plus haut représentant du pouvoir judiciaire, se marque une distance, ou même davantage : un interdit.

Le droit de remontrance, par lequel la justice royale parvenait à contrôler et à limiter l'exercice de la puissance exécutive, avait beau provenir de la *même source* de l'Etat, le roi, dont dépendaient les parlementaires, l'on peut néanmoins percevoir comment son usage par le Parlement illustrait la fonction de séparation des pouvoirs : il y avait ce quelque chose de source royale qui bornait l'exercice du pouvoir du souverain, et rappelait surtout que le roi, parce que de droit divin, admettait, outre la loi divine, une limite humaine à son pouvoir.

C'est cette fonction de contrôle que *nous* retrouvons dans le rôle que le Conseil constitutionnel pourrait jouer vis-à-vis de l'exécutif et du législatif, lorsqu'il connaît de la constitutionnalité des lois, rôle étendu par rapport à sa compétence actuelle. Afin d'accentuer sa dimension de Cour suprême et de l'éduquer à l'esprit de l'indépendance et de séparation des pouvoirs, il conviendrait donc d'accroître sa saisine, de permettre aux *simples* citoyens de requérir devant lui et d'élargir sa compétence. C'est ce que souhaite le même juriste, J.-M. Varaut, confiant dans les virtualités montesquieuiennes de la Vᵉ République. Plus le pouvoir présidentiel, dans cette monarchie élective qui est nôtre, *tend* à se consacrer, plus il importe que des magistrats indépendants l'aident à connaître son contrôle et « la limite de son erre ». Et c'est au même moment que la Cour suprême européenne pourrait voir le jour, afin de compléter l'exercice du contrôle que l'on doit déjà à l'Assemblée européenne vis-à-vis de certaines activités de la commission. S'il est un lieu où doit s'illustrer la séparation des pouvoirs, c'est bien dans les institutions de l'Europe : contrôle de l'exécutif par le législatif *et* recours *a posteriori* grâce à un tribunal suprême fait de juges indépendants. *Habeas corpus*, droits de l'homme, contrôle d'ententes illicites, excès de la mise en fiches informatiques, etc. Partout où les valeurs libérales sont menacées, y compris par les Etats eux-mêmes, c'est à une Cour suprême européenne de rappeler ces principes et de sommer solennellement les gouvernements de les mettre en vigueur. Non dotée de moyens de coercition, c'est par le biais de l'efficace, du spectaculaire et du symbolique que ce tribunal européen parviendrait à persuader les gouvernements de tirer les leçons pratiques de ses « remontrances », en faisant appel à l'opinion.

Des micro-communautés

Que l'on n'aille pas sonner le tocsin en dénonçant le « gouvernement des juges » à l'échelle européenne. Ce serait, du reste, à des Cours suprêmes nationales de constituer des correspondants pour la Cour suprême européenne : relayer, et au besoin contester, en tout cas se prononcer sur les décisions du tribunal suprême européen.

L'intervention de ce troisième pouvoir, même divisé en ces articulations agencées entre elles, permettrait que la tentation de la puissance publique à retrouver son vieux jacobisme étouffant soit contrecarrée. Il est urgent de revenir à Montesquieu et à Burke aujourd'hui, à leur paysage peuplé de différences et de relais. C'est dans les libertés que se vit l'exigence de la liberté. C'est dans des micro-communautés à la fois inégalitaires et démocratiques que se vit l'exigence du contrat social qui reste le socle de la démocratie libérale.

(1) *L'Esprit des lois*, liv. XI, chapitre 4.

(2) Georges Burdeau, Le libéralisme, collection « Points », Ed. du Seuil, 1979.

[Texte extrait d'un recueil sur les intellectuels et la démocratie à paraître prochainement aux Presses universitaires de France.]

Décadence de l'État ou État de la décadence ?

par MICHEL CHARZAT (*)

COMBIEN frivole pourrait apparaître, vu de Sirius, le propos de l'actuelle monarchie publicitaire qui cherche à abaisser l'Etat qu'elle dirige dans l'espoir de plaire au corps social. L'écho que rencontre cette parade idéologique chez nombre de professionnels de l'anti-étatisme doit cependant nous inciter à prendre au sérieux la diversion élyséenne.

Pour certains clercs — héroïquement dressés contre tout Etat, et de préférence contre celui de gauche qui n'existe pas encore — le pouvoir, comme le Dieu de Pascal, se définit simultanément par son centre et son absence de centre. En bons lecteurs de Hobbes et de Tocqueville, ils voient le Léviathan s'abattre sur l'humanité depuis l'aube des temps. En bons lecteurs de Proudhon et de Stirner, ils suspectent la prolifération multiforme et insidieuse du Moloch moderne.

Ainsi s'entrecroisent le discours libéral et le discours libertaire pour qui, tout pouvoir étant mauvais, celui que nous subissons semble encore un moindre mal. Le moment du compromis historique libéral-libertaire qui réserve aux uns les grands espaces des multinationales et aux autres des espaces de « souveraineté individuelle » au sein de la société civile a sonné. Plus d'Etat, plus de nation, donc plus besoin de parti pour conquérir cette coquille vide : le pouvoir d'Etat.

Comprendre la société où nous vivons, ses contradictions et ses tendances, constitue le préalable nécessaire à tout effort conséquent de transformation. L'analyse des mutations — politiques, économiques, idéologiques — qui modifient — sous nos yeux — la nature et le rôle de l'Etat est au cœur de cette exigence de lucidité.

Le parti socialiste vient de procéder, au terme d'une large consultation, à la radiographie de l'Etat giscardien. Allons à l'essentiel : la spécificité du giscardisme ressortit moins à l'économique qu'au politique. Toute l'évolution de la Vᵉ République révèle en effet l'essor progressif de la multinationalisation du capital.

Le début des années soixante-dix a marqué un tournant important. A l'utopie du « vieil Etat » au service de la nation, à l'ancien Etat colbertien et protecteur succède une nouvelle et énigmatique superstructure étatique. Depuis 1974, les grandes orientations de la politique tracées dès 1959 dans le rapport Rueff-Armand, les objectifs de rentabilisation des entreprises publiques affirmés, dès 1967, dans le rapport Nora, sont franchement mis en œuvre.

Désormais, pour le pouvoir, l'idée même d'un service public égalitaire et pluraliste, d'intérêts collectifs, de fonctions sociales distinctes des fonctions marchandes doit être dépréciée. Les principes de l'Etat républicain contrarient de surcroît le raidissement social et la refonte autoritaire des institutions publiques.

Avec Giscard d'Estaing, on a en quelque sorte troqué la république des hauts fonctionnaires contre la république des affaires. La démission de l'Etat devant les arbitrages des grands intérêts, les pressions des multinationales coïncide avec cette exacerbation de l'individualisme qui précède toujours les grandes déroutes.

Le retour du pouvoir notabiliaire

La décadence du « vieil Etat » prépare l'émergence de l'Etat de la décadence. Néo-bourgeois, dur aux faibles, arrogant dans ses tâches sophistiquées de régulation économique et idéologique, cet Etat favorise le retour du pouvoir notabiliaire et l'élimination de ceux qui ont conclu le « Yalta administratif » de la libération.

Sur les décombres de la conception républicaine de l'Etat se répand un inquiétant vide idéologique. Que reste-t-il en effet de la légitimité d'un Etat fondée traditionnellement sur le service de la communauté nationale et la satisfaction des besoins sociaux dès lors que l'Etat-nation et le service public sont jetés au vide-ordures de la modernité et du mondialisme ? Les dirigeants du secteur public, les fonctionnaires d'autorité encore habités par l'esprit des « lois du service » font déjà figure de touchants vestiges du passé. Le défaut d'alternance depuis deux décennies, le *spoil system* giscardien, aggravent le dépérissement de l'esprit public. Le secteur nationalisé, en l'absence d'un « devoir d'Etat », est conduit à calquer son fonctionnement sur l' « ardent impératif » du marché.

La dégradation des relations entre les citoyens et leur administration est également préoccupante. Développement de la politisation fonctionnelle, montée en puissance du clientélisme, renforcement des filières parallèles, du secret : tout concourt à aggraver les inégalités sociales. L'élargissement ou le recul des services rendus par la collectivité accroît la vulnérabilité et la solitude des individus face aux agressions des forces dominantes, accélère la désertification des zones rurales et la déshumanisation des grandes concentrations urbaines.

Un bain républicain

Enfin, le déclin du droit, de l'autorité publique, se traduit inévitablement par le recours à des formes régressives de solidarité et de résolution des conflits (milices privées, compromis clandestins...).

Autre symptôme de la maladie giscardienne de l'Etat : le fossé psychologique s'approfondit entre la caste au pouvoir et les agents du secteur public. Inconcevable légèreté que celle d'un pouvoir qui dénigre ses propres serviteurs, et qui perçoit l'existence du secteur nationalisé comme une *gêne* ! Comment faire oublier que les fonctionnaires ne peuvent que mettre en œuvre les directives du gouvernement ; que les entreprises nationales, malgré le carcan du libéralo-dirigisme et « l'écrémage » de certaines de leurs activités, ont joué un rôle d'entraînement économique et social déterminant.

Le parti socialiste ne communie pas — est-il besoin de le préciser — dans la célébration du « vieil Etat » qui meurt. Sa défense du secteur public, expression des conquêtes du Front populaire et de la Résistance, ne saurait être ni frileuse ni nostalgique. Les socialistes veulent relever l'Etat, pour pouvoir assurer sa transformation dans la perspective de leur projet de société.

Le moment est venu de ressourcer nos institutions dans un bain républicain : restauration du contrôle parlementaire ; limitation du pouvoir réglementaire, aujourd'hui proliférant ; décentralisation audacieuse ; suppression des tutelles ; fin du secret. Cet Etat légitime respectera enfin les règles d'or de l'égalité du citoyen devant une administration contrôlée, de la simplicité de la procédure administrative et de la neutralité du service public.

Pour les socialistes, il ne s'agit pas seulement de rendre à l'action publique sa dignité perdue. D'où leur volonté, réaffirmée, d'emprunter la voie de l'autogestion, c'est-à-dire de l'Etat social, qui permettra à des hommes et à des femmes responsables, toute forme de gigantisme et de centralisme cassée, de décider : la nécessaire extension du secteur spécialisé se fera ainsi au profit de citoyens, et non pas de l'appareil administratif.

Rénover le contenu de la notion de service public comme l'expression de la volonté de servir autrui, affirmer le rôle nouveau de l'Etat dans l'optique d'une croissance forte et différente, enfin préciser les critères de bon fonctionnement d'un secteur public, instrument privilégié du pouvoir de contrôle et de décision des citoyens, telles sont l'ambition et la responsabilité du parti socialiste.

(*) Secrétaire national au secteur public du parti socialiste, conseiller de Paris.

Le Monde

étranger

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING DANS LE GOLFE ET LE PROBLÈME DU PROCHE-ORIENT

L'évolution de Paris à l'égard des Palestiniens

(Suite de la première page.)

Les discussions sur la situation internationale ont porté essentiellement sur l'Afghanistan et le Proche-Orient. Les deux délégations — a déclaré le porte-parole français — ont constaté qu'elles avaient « *une appréciation extrêmement voisine sur la situation internationale* », elles se sont prononcées « *contre toute intervention et ingérence extérieures, qui risquent de porter atteinte à la paix et à la sécurité* ».

A propos de l'Afghanistan, le communiqué déclare que l'émir du Koweït et le président de la République « *ont estimé* » que l'intervention soviétique « *était inacceptable au regard du droit international et que les troupes soviétiques doivent se retirer de façon à permettre au peuple d'Afghanistan de décider de son propre destin* ».

Les deux chefs d'Etat rappellent aussi la nécessité de garder la région du Golfe en dehors des conflits et que « *la sécurité et la stabilité* » de cette région ne relèvent que des Etats qui s'y trouvent, en excluant toute intervention étrangère.

Le communiqué rappelle les différents « *dialogues* » internationaux déjà amorcés : le dialogue euro-arabe, qui doit être « *activement poursuivi* », le dialogue entre les pays du Golfe et la Communauté européenne que les deux chefs d'Etat jugent « important », enfin ils ont évoqué le « *trilogue* » suggéré par M. Giscard d'Estaing entre l'Europe, le monde arabe et l'Afrique, qui se trouve ainsi mentionné pour la première fois dans un communiqué commun.

En fait, le dialogue entre la Communauté et les pays du Golfe et le « *trilogue* » sont à peine ébauchés. Cependant, on peut considérer, comme l'a souligné M. Giscard d'Estaing, que les accords de coopération franco-koweïtiens et les projets d'entreprises conjointes dans le monde, qui associeront des capitaux arabes et la technologie française pour contribuer au développement de pays africains, sont des exemples de ce qu'il faudrait faire à une plus grande échelle.

A propos du Proche-Orient, le communiqué indique d'abord que chacun a rappelé ses positions. Ce rappel est jugé important du côté français, sans quoi la formulation pourrait prêter à malentendu. Le porte-parole français a tenu à ce sujet à répéter les grands principes de la position française : primo, la reconnaissance de l'existence de tous les Etats du Proche-Orient dans des frontières stables, reconnues et garanties ; secundo, l'évacuation des territoires occupés par Israë. en 1967 : tertio, la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à disposer d'une patrie.



(Dessin de PLANTU.)

C'est en ayant ces principes à l'esprit qu'il faut lire le passage du communiqué franco-koweïtien portant que les deux chefs d'Etat « *ont exprimé leur conviction que le problème palestinien n'est pas un problème de réfugiés mais celui d'un peuple qui doit disposer sur ces bases et dans le cadre d'une paix juste et durable de son droit à l'autodétermination* ». Autrement dit, la reconnaissance par la France du droit des Palestiniens à l'autodétermination ne peut pas porter atteinte aux frontières d'Israël de 1967. Cependant, le communiqué franco-koweïtien va au-delà des prises de position françaises antérieures, d'une part, en raison de la reconnaissance du droit explicite des Palestiniens à l'autodétermination ; d'autre part, parce qu'il est expressément indiqué que, pour la France, le problème palestinien n'est plus un problème de réfugiés. Rappelons que la fameuse résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui a servi jusqu'à présent de base aux tractations sur le Proche-Orient, ne mentionne les Palestiniens que comme des réfugiés.

A ce propos, en dépit des spéculations qui ont entouré et qui continueront à entourer le voyage de M. Giscard d'Estaing, il est exclu, selon les meilleures sources françaises, que le président de la République rencontre à ses différentes étapes M. Yasser Arafat. Celui-ci pourrait, certes, être invité à venir à Paris, et c'est ce qu'il souhaite, mais uniquement si cette visite pouvait être l'occasion d'un progrès substantiel sinon dans un règlement israélo-arabe, du moins dans une certaine détente au Liban — que rien n'annonce pour le moment. Il n'est peut-être pas exclu, en revanche, que des membres de la délégation française, autres que M. Giscard d'Estaing, soient, notamment en Jordanie, en contact avec des personnalités de l'O.L.P.

Né du boom pétrolier, l'Etat du Koweït, le plus riche du monde par habitant, dont plus de la moitié de la population active est étrangère, concentre toute sa population sur une immense ville-chantier, aux portes du désert, avec des avenues gigantesques grouillantes de voitures américaines et japonaises et des bâtiments neufs de style cosmopolite rutilant la nuit de milliers d'ampoules électriques multicolores. C'est un Etat sans passé mais non sans avenir, où la France fait l'objet d'une sympathie qui, pour n'être pas tout à fait spontanée — tout ici est une création récente et volontaire, — n'en est pas moins réelle. Ainsi, alors que l'anglais est non seulement la première langue étrangère mais la langue de travail qui s'impose à tous, le gouvernement koweïtien a indiqué son intention de développer l'enseignement du français.

Le président de la République terminera son voyage, comme il a été annoncé vendredi, par une visite éclair lundi 10 mars en Arabie Saoudite, puissance arabe prépondérante dans la région. D'après les indications recueillies dans l'entourage présidentiel, il semble que ce soit M. Giscard d'Estaing qui ait suggéré, comme une sorte de point final à son plus long voyage dans le monde arabe, ce bref détour. Il aurait été envisagé — laisse-t-on entendre — dès avant la maladie du roi Khaled qui provoqua l'ajournement du voyage de M. Barre à Ryad. Les deux visites — indique-t-on — ne sont pas de même nature. Le premier ministre devait faire une visite officielle, surtout consacrée aux relations franco-saoudiennes ; M. Giscard d'Estaing aura de brefs entretiens privés sur la situation internationale. Il rendra visite au roi si la santé de celui-ci le permet et sera ensuite reçu par le premier ministre pour un déjeuner de travail. Arrivé tard le dimanche soir à Ryad, il regagnera lundi après-midi Paris

MAURICE DELARUE.

● *M. Jean-Edern Hallier* nous a adressé la déclaration suivante : « *Première nouvelle qui soit répercutée internationalement hors de France depuis mon départ en Irlande, elle m'amène à sortir de mon silence. Que le nouveau peuple de l'exil, le peuple élu des apatrides, des humiliés, des offensés, soit depuis des années la Palestine, évidence pour tout homme ayant gardé un minimum d'honnêteté intellectuelle, il était impossible de le proclamer sans être dénoncé aussitôt par une conspiration vigilante des médias. Que M. Giscard d'Estaing ait le courage d'en prendre conscience et de l'affirmer publiquement est un pas considérable dans la défense des libertés. A cette occasion, je révise toutes mes prises de position antérieures envers le président de la République.* »

[M. Hallier, avant de « s'exiler » en Irlande, avait publié un violent pamphlet, « Lettre ouverte au colin froid » (« le Monde » du 13 novembre 1979), dans lequel il donnait au président de la République le surnom de Colin Ier ; au cours d'un entretien accordé à Alain Rollat (« le Monde » du 23 janvier). Il avait affirmé : « La colinisation est très avancée dans ce pays et, comme chacun sait, le poisson commence toujours à pourrir par la tête. »]

L'ÉLYSÉE JUGE « INSUFFISANTE » LA RÉSOLUTION 242

Manama *(A.F.P.)*. — La France considère que « *la résolution 242 du Conseil de sécurité est insuffisante en ce qui concerne le problème palestinien dont elle ne rend pas compte dans son ensemble* », a déclaré lundi 3 mars M. Blot, porte-parole de la délégation française.

M. Blot a précisé que cette résolution est insuffisante parce qu'elle ne parle du problème palestinien qu'en termes de « *réfugiés* » alors que ce problème a évolué et qu'il s'agit maintenant du droit du peuple palestinien à une patrie.

Interrogé sur le texte du communiqué franco-koweïtien, le porte-parole a ajouté que « *la France a pour la première fois reconnu dans un communiqué officiel que le problème palestinien n'est pas un problème de réfugiés* ». Comme on lui demandait si la France allait proposer à l'ONU une nouvelle résolution, il s'est borné à répondre que l'analyse faite par le gouvernement français « *ne signifie pas que la France fera quelque chose mais que cela ne l'exclut pas non plus* ».

DANS LA PRESSE PARISIENNE

La presse parisienne réserve ses manchettes ce lundi 3 mars, dans le communiqué franco-koweïtien, à la mention de « *l'autodétermination des Palestiniens* ». Pour *le Matin*, « *cette prise de position représente, de la part de la France, un pas sans précédent vers les thèses arabes* » car « *le principe d'autodétermination va plus loin que l'idée de patrie à laquelle se tenaient jusqu'à présent les pays ouest-européens, parce que qui dit autodétermination dit indépendance* ». *Le Figaro* en conclut, pour sa part, que « *la France a accepté de prendre une initiative qui fera avancer d'un cran le règlement du problème du Proche-Orient* » et qu'il s'agit là d' « *un changement qui fera date* ». Dans *l'Aurore*, Jacques Guillemé-Brulon s'inquiète d'une éventuelle rencontre entre le président français et M. Yasser Arafat, « *rumeur incroyable* » mais qui, si elle se confirmait, « *donnerait un tour carrément désastreux au circuit islamique* » de M. Giscard d'Estaing.

Libération s'interroge également à propos d'une telle rencontre et estime qu' « *une initiative arabo-européenne* » fait d'ores et déjà l'objet d'une « *course de vitesse* » entre Londres et Paris « *pour savoir qui de Margareth Thatcher ou de Giscard d'Estaing présentera, au nom des neuf pays de la C.E.E., cette démarche visant à enclencher un nouveau processus de paix* ». Pour *l'Humanité*, « *la démarche présidentielle* » n'a pour objet que de préparer « *des contrats pour le compte de quelques grands groupes français* ».

LE « DROIT A L'AUTODÉTERMINATION » dans le communiqué conjoint

Voici le passage du communiqué franco-koweïtien concernant le conflit israélo-arabe :

« *Le président de la République française et l'émir du Koweït, chacun de son côté, ont rappelé les points de vue et les positions bien connus de leur pays en ce qui concerne la question du Moyen-Orient. Ils sont convenus que l'établissement d'une paix juste et durable dans la région postule notamment le retrait d'Israël des territoires arabes occupés, en 1967, et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien. Ils ont exprimé leur conviction que le problème palestinien n'est pas un problème de réfugiés, mais celui d'un peuple qui doit disposer, sur ces bases et dans le cadre d'une paix juste et durable, de son droit à l'autodétermination.* »

Les Israéliens redoutent une offensive concertée de Paris et de Washington

De notre correspondant

Jérusalem. — Jérusalem n'avait pas encore commenté, lundi en fin de matinée, la dernière prise de position française sur la question palestinienne. La nouvelle était, en effet, parvenue trop tard en Israël et n'a été que brièvement annoncée à la radio dans les premiers bulletins d'informations de la matinée. Les Israéliens, de toute manière, restaient bien davantage préoccupés par le changement d'attitude des Etats-Unis, qui ont joint, samedi, leur voix à la résolution du Conseil de sécurité condamnant les implantations dans les territoires occupés.

Il est toutefois manifeste que la quasi-coïncidence de ces deux initiatives américaine et française, en moins de vingt-quatre heures, inquiète vivement certains milieux politiques de Jérusalem. La constatation de cette concordance ne fait qu'aggraver le choc ressenti après le vote aux Nations unies. Généralement considérée comme résolument hostile à Israël, la politique du gouvernement français ne retient pas généralement l'attention de Jérusalem, sinon pour l'influence qu'elle peut avoir sur la position des autres pays européens. Or, récemment, les Israéliens se sont montrés très inquiets de l'activité diplomatique déployée par le gouvernement de Londres pour tenter de modifier et compléter la résolution 242 du Conseil de sécurité dans un sens plus favorable à la cause palestinienne. On soupçonnait à Jérusalem que la France soutenait activement le point de vue du Foreign Office, mais on se plaisait à croire que Washington ne l'approuvait pas. Le vote américain aux Nations unies a remis brusquement en cause cette relative confiance des Israéliens envers leur principal allié, et certains dirigeants à Jérusalem se demandent aujourd'hui si Israël ne fait pas l'objet de la part de l'ensemble des pays occidentaux d'une vaste offensive concertée pour obtenir du gouvernement de M. Begin un notable assouplissement de sa position.

Cependant, le gouvernement de M. Begin n'a pas encore fait connaître de véritable réaction au vote américain. La très violente tempête de neige, qui a paralysé Jérusalem dimanche, est venue opportunément lui donner le temps de la réflexion, tout en détournant l'attention de l'opinion publique. Le cabinet n'a pu se réunir et le conseil des ministres hebdomadaire a dû être reporté au mardi 4 mars.

Ce délai paraît d'autant plus important que cette réunion était très attendue, car il était prévu que le gouvernement prendrait des mesures pratiques pour l'installation de colons israéliens dans le centre de la ville d'Hébron, en Cisjordanie. La « *décision de principe* » pour cette nouvelle étape dans la colonisation des territoires occupés a déjà été prise le 10 février, et c'est précisément ce qui avait déclenché le débat au Conseil de sécurité.

Plusieurs ministres ont laissé entendre qu'ils étaient partisans d'une réponse « ferme » à la résolution du Conseil de sécurité. Le ministre de l'éducation, M. Zevulun Hammer, l'un des plus ardents défenseurs des implantations, a dénoncé l' « incompréhension » dont « *font preuve, dans notre gouvernement, certains hommes à l'égard des besoins d'Israël en matière de sécurité et à propos des fondements du sionnisme* ». D'autres membres du gouvernement, plus modérés, mais actuellemnet minoritaires, ont fait savoir qu'Israël devrait tenir compte de l'avertissement donné par les Etats-Unis, faire preuve d'une plus grande prudence dans l'avenir, et peut-être même « réexaminer » certaines décisions.

Dans l'opposition les premières réactions soulignent que le vote des membres du Conseil de sécurité, et surtout celui du représentant des Etats-Unis, marque bien l'« *échec* » de la politique de M. Begin.

Une résolution « injustifiée »

Dans les territoires occupés la presse arabe et les principales personnalités politiques n'ont pas dissimulé leur satisfaction ; toutes expriment cependant des doutes à propos de l' « *efficacité* » du geste des Etats-Unis.

En Israël, le seul commentaire de caractère officiel a été fait par le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Il a déclaré qu'Israël « *déplorait* » une résolution qui paraissait toutefois « *injustifiée* ». Il a fait part de l'inquiétude du gouvernement en ajoutant que celui-ci se montrait « *déçu* » par l'attitude américaine. Toutefois, les dirigeants de Jérusalem ont manifestement évité de mettre trop en relief la signification du vote des Etats-Unis, bien que chacun s'accorde à en reconnaître la gravité.

La presse a souligné que, selon certains observateurs à New-York, les Américains ne s'étaient pas contentés d'approuver le texte de la résolution, mais avaient aussi joué un rôle très actif dans son élaboration. On a noté sur ce point avec amertume à Jérusalem que l'administration Carter n'avait jamais été aussi loin puisque pour la première fois le gouvernement de Washington réclame clairement le « *démantèlement* » des implantations existantes, « *y compris à Jérusalem* ».

Pour beaucoup d'Israéliens le vote des Etats-Unis n'est pas vraiment une surprise. Il s'agit bien de l'aboutissement d'un processus au cours duquel les rapports entre Washington et Jérusalem n'ont cessé de s'envenimer.

Mais sur le sujet précis des implantations, qui sont de plus en plus souvent dénoncées dans tous les milieux politiques des Etats-Unis tout comme au sein de l'influente communauté juive américaine, la Maison Blanche avait déjà pris ses distances à l'égard de M. Begin et montré son irritation.

Récemment, et à de nombreuses reprises, les Américains avaient critiqué l'état inquiétant de l'économie israélienne en incriminant le coût de l'occupation de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. En décembre, le président Carter avait lancé une première mise en garde à Israël en refusant d'augmenter l'aide régulière américaine. Israël avait eu à ce moment l'occasion de comprendre qu'il risquait de ne plus être pour toujours l'allié privilégié des Etats-Unis. Au cours des semaines passées, les dirigeants israéliens ont manifesté auprès de Washington leur inquiétude et leur irritation devant la multiplication des promesses d'assistance économique et militaire à l'Egypte et les nouveaux projets de ventes d'armes aux pays arabes.

La mise en garde américaine

Enfin, et c'est sans doute le plus important, depuis l'invasion soviétique en Afghanistan, les dirigeants américains n'ont pas manqué de faire savoir qu'ils voulaient profiter de l'occasion pour essayer de se rapprocher de la plupart des pays arabes effrayés par le danger communiste et que pour y parvenir, Israël devait faire preuve de « compréhension ». Les Israéliens ont saisi l'allusion : Washington leur demande de faire des concessions sur la question palestinienne ; ils ont vivement réagi en déclarant qu'ils ne voulaient pas faire les frais de l'opération et que les Etats-Unis faisaient fausse route.

Cette dernière et sévère mise en garde américaine sera-t-elle cette fois entendue à Jérusalem ? La réunion du gouvernement israélien mardi devrait permettre de le savoir. La tendance jusqu'à maintenant n'était pas à l'assouplissement. La semaine dernière, la présentation du budget pour l'exercice 1980 au Parlement faisait apparaître que le gouvernement prévoyait une dépense de près de 7,5 milliards de livres (environ 750 millions de francs) pour le développement des implantations, ce qui a provoqué de multiples remous, car d'importantes restrictions ont été apportées sur les autres postes budgétaires, à l'exception de la défense et du logement.

Dautre part, M. Begin examine actuellement la possibilité de modifier la législation en vigueur dans les territoires occupés afin d'éviter les recours engagés par les Palestiniens en Cisjordanie contre les réquisitions de leurs terres pour les nouvelles implantations. En toute hypothèse, Israël, remarquent plusieurs observateurs, ne peut se permettre de se brouiller gravement avec un allié dont il est de plus en plus dépendant.

FRANCIS CORNU.

PREMIÈRE LIAISON AÉRIENNE TEL-AVIV - LE CAIRE

Un Boeing-707 de la compagnie israélienne El Al décolle ce lundi 3 mars de Lod (Tel-Aviv) pour Le Caire, inaugurant ainsi la première ligne aérienne directe entre Israël et l'Egypte. L'appareil aura à son bord cent soixante-trois passagers, dont près de la moitié seront israéliens et les autres des étrangers.

De son côté, une compagnie égyptienne qualifiée au Caire de « privée » reliera Le Caire à Tel-Aviv deux fois par semaine (cf. le Monde *du 16 février).*

D'autre part, pour la première fois depuis l'occupation israélienne de la bande de Gaza en juin 1967, un journal a été autorisé à paraître, durant le week-end, dans ce territoire. Ce journal, Asharq Al-Awsat (le Moyen-Orient), *épouse les thèses de l'O.L.P., mais* « n'est pas ouvertement hostile à l'Egypte », *a indiqué l'agence de presse israélienne ITIM, laissant ainsi entendre que la censure israélienne pourrait admettre l'expression modérée de revendications palestiniennes, mais ne laisserait pas critiquer sévèrement la politique du Caire.*

Le directeur de la publication et rédacteur en chef, M. Djamali El Chawa, soixante ans, est le neveu du maire de Gaza, M. Rachad El Chawa. Le journal est un bi-hebdomadaire qui doit se transformer ultérieurement en quotidien. — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les États-Unis votent la résolution condamnant les implantations israéliennes en territoires occupés

New-York. — Le Conseil de sécurité des Nations unies a voté, samedi 1er mars à l'unanimité, une résolution présentée par le Maroc et la Jordanie condamnant Israël pour sa politique d'implantations de colonies de peuplement dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris la partie orientale de Jérusalem.

Pour la première fois, les Etats-Unis, qui s'étaient déjà associés à plusieurs condamnations de la politique israélienne, ont soutenu une résolution particulièrement dure du Conseil de sécurité. En juillet 1979, ils s'étaient abstenus sur un texte sensiblement plus modéré.

Le débat avait commencé le 22 février, à la suite de la décision du gouvernement israélien d'autoriser la création de colonies à Hébron. Les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, de Cuba, de l'Egypte, de l'Indonésie, du Liban, d'Israël, de la Jordanie, du Maroc, du Pakistan, de la Syrie, du Vietnam, de la Yougoslavie, ainsi que l'observateur de l'O.L.P., M. Terzi, y ont participé.

Prenant la parole à l'issue du vote, le représentant des Etats-Unis, M. Donald McHenry, a notamment déclaré : « *Nous considérons l'établissement de colonies de peuplement dans les territoires occupés comme illégal aux termes des lois internationales, et nous estimons qu'il constitue un obstacle à une issue favorable des négociations en cours qui visent à établir une paix globale, juste et durable, au Proche-Orient.* » M. McHenry a rappelé qu'« *un traité de paix a été signé et que de larges portions de territoires arabes occupés ont été évacuées par Israël* ». Les parties en cause ont pris des mesures concrètes en faveur de la paix, même sur les points qui touchent à leurs intérêts nationaux les plus vitaux et sur lesquels il existait des divergences profondes, mais, pour significatifs que soient ces résultats, il n'y aura — a-t-il dit — pas de paix globale au Proche-Orient tant que le problème palestinien ne sera pas résolu dans tous ses

De notre correspondante

aspects. Les négociations en cours sur la rive occidentale et Gaza sont difficiles, mais, même si elles aboutissent, elles ne constitueront qu'un premier pas. Cependant, des progrès ont été faits et, pour la première fois depuis trente ans, « *les problèmes essentiels sont étudiés sérieusement et avec détermination* ».

M. McHenry a ajouté qu'il ne serait pas réaliste de détruire les colonies israéliennes existantes, notamment parce que les maisons qui y ont été construites « *pourront toujours servir* ».

L'ambassadeur d'Israël, M. Yehuda Blum, a déclaré qu'une tentative délibérée pour « *fragmenter* » le litige arabo-israélien était en cours. La résolution du Conseil, a dit M. Blum, ignore délibérément le droit fondamental d'Israël à la survie et son souci légitime de sécurité. La résolution est le produit de divers intérêts partisans... Elle n'est pas équilibrée et « *sa formulation ne peut que servir les desseins des ennemis de la paix au Proche-Orient, dans le monde arabe et au-delà* ».

Le représentant de l'O.L.P. a assuré, à l'issue du scrutin, que ce vote renforçait la confiance de son organisation dans les Nations unies.

Le représentant de l'Union soviétique, M. Kharlamov, tout en se félicitant du vote du Conseil, a dit, faisant allusion à une récente déclaration du président Carter aux représentants d'une organisation de jeunesse juive, que les Etats-Unis n'avaient toujours pas l'intention de reconnaître l'existence d'un Etat palestinien.

La décision américaine de voter la résolution jordano-marocaine est intervenue, semble-t-il, après de longues tractations entre M. McHenry et la Maison Blanche. Le scrutin avait d'ailleurs été repoussé de vingt-quatre heures à la demande de la délégation américaine.

Aucune allusion directe n'a été faite à la crise iranienne, mais, dans l'une des interventions les plus dures, le représentant du Koweït, M. Bishara, accusant Israël de mener « *une politique de gangstérisme pour assurer sa sécurité aux dépens de celle des autres* », a déclaré : « *Ce qui nous inquiète dans la région, c'est moins le fracas des chars soviétiques que l'instabilité provoquée par la politique israélienne.* »

Depuis le début de la crise iranienne, les représentants des Etats arabes les plus activistes ont fait de fréquentes allusions, dans les couloirs de l'organisation internationale, aux tentatives faites, selon eux, par les Etats-Unis pour détourner sur l'affaire des otages les préoccupations arabes concernant la politique de Jérusalem.

NICOLE BERNHEIM.

LE ROI HUSSEIN EXCLUT TOUTE PARTICIPATION DE LA JORDANIE AUX NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES

Répondant, le lundi 25 février, aux questions d'un groupe de cinq journalistes français, dont l'envoyé spécial du *Monde*, le roi Hussein de Jordanie a exclu toute éventualité d'une participation de son pays aux négociations américano-égypto-israéliennes actuellement en cours. Les accords de Camp David, a souligné le souverain jordanien, sont inacceptables, car ils ne prévoient pas « *un règlement global fondé sur le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés ni la reconnaissance des droits des Palestiniens sur leur territoire* ».

« *Nous croyons fermement*, a-t-il ajouté, *que les Palestiniens devraient participer à tout processus conduisant à la solution du problème palestinien, et nous sommes persuadés que la majorité écrasante des Palestiniens, exerçant leur droit légitime à l'autodétermination dans des conditions de totale liberté, apporteront des réponses qui conviendront à tous.* »

Le roi Hussein a estimé que le « *retour à Genève* » ne s'imposait pas. « *Je pense néanmoins*, a-t-il dit, *que nous devrions retourner à nouveau aux Nations unies, probablement au Conseil de sécurité.* » Il a précisé toutefois que toutes les parties intéressées devraient, « *spécialement nos amis en Europe* », avoir leur mot à dire et non seulement les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Le souverain hachémite a enfin condamné l'idée d'une installation de bases militaires occidentales dans la région du Golfe, affirmant qu'une telle éventualité ouvrirait la voie à la création de bases militaires du camp opposé, « *créant ainsi une situation extrêmement dangereuse* ».

D'autre part, répondant aux questions des journalistes du Club de la presse d'Europe 1, dans une émission diffusée samedi 1er mars, le roi Hussein a affirmé que si le chah d'Iran avait demandé à vivre en Jordanie « *nous l'aurions accueilli* ». Il a fait l'éloge de la dynastie des Pahlavi qui, a-t-il dit, « *se sont vraiment dévoués à la tâche* ». « *Le chah a pensé*, a-t-il ajouté, *qu'il contribuerait ainsi à créer un pays plus fort sur le plan économique et sur le plan militaire. Beaucoup de choses ont été faites dans le domaine de l'éducation. Si erreur il y a eu, c'est peut-être de ne pas avoir suffisamment prêté attention aux besoins spirituels du pays.* » — J. G.

Iran

Le Conseil de la révolution autorise la commission internationale à rendre visite aux otages américains

Le Conseil de la révolution iranienne a décidé à l'unanimité, lundi 3 mars, que la commission internationale d'enquête verrait les otages détenus à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, annonce un communiqué publié par le porte-parole de la commission.

Le communiqué ajoute que « *des mesures ont été prises pour la mise à la disposition de la commission, avant mardi soir, de tous les documents que les autorités iraniennes ont l'intention de remettre* » à celle-ci.

Le ministre des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, avait indiqué dimanche soir que la commission avait encore du travail et devait notamment examiner les documents de la Banque centrale sur les malversations du chah.

L'Association des juristes iraniens avait publié, samedi, un communiqué dans lequel elle critiquait le travail de la commission d'enquête internationale et lui demandait fermement de condamner l'« *impérialisme américain* » et de créer ainsi une « *nouvelle loi internationale* ».

« *La dictature de Mohamed Reza Pahlevi (...) est le résultat de la domination politique, économique et culturelle des Etats-Unis imposée à ce pays (...). A notre avis, le devoir de cette commission est d'étudier en premier lieu le rôle du gouvernement américain dans la création d'un gouvernement fantoche en Iran dans le but de dominer l'Iran et la région et, en second lieu, d'examiner les résultats causés par l'imposition de ce gouvernement* », écrit l'association.

D'autre part, le procureur général des tribunaux révolutionnaires islamiques a exigé, dimanche, dans une lettre adressée au ministre iranien des affaires étrangères, que lui soit remis l'un des diplomates américains réfugiés depuis le 4 novembre dernier, dans les locaux du ministère.

M. Ali Ghodoussi précise dans sa lettre à M. Sadegh Ghotbzadeh que l'audition de M. Victor L. Tomseth est indispensable pour que soient examinés certains documents fournis par les « étudiants islamiques » qui occupent l'ambassade américaine. Ces documents dénoncent les rapports entre les Etats-Unis et le groupe terroriste Forghan (extrémistes musulmans), dont le procès est actuellement en cours.

Huit militants de ce groupe ont été exécutés, à Téhéran, dans la nuit de dimanche à lundi. Les suppliciés, dont plusieurs jeunes étudiants et lycéens, ont été reconnus coupables de multiples attentats et de la mort de plusieurs personnalités religieuses, dont les ayatollahs Mohamed Motahari, assassiné il y a un an à Téhéran, et Mohamed Mofateh, doyen de la faculté de la capitale, assassiné à la fin du mois de novembre dernier. Les huit jeunes militants du Forghan avaient, samedi, avoué publiquement leurs crimes au cours d'une longue émission télévisée.

Ces exécutions portent à 782, le nombre des personnes passées par les armes depuis la création des tribunaux islamiques, en février 1979. Les dernières exécutions de groupes avaient eu lieu au Kurdistan, en septembre dernier.

D'autre part, le Conseil de la révolution a approuvé samedi la loi de réforme agraire qui prévoit la distribution de terres appartenant à l'Etat et le fractionnement des grandes propriétés constituées sous l'ancien régime.

Les terres seront distribuées aux paysans sans terre, aux diplômés d'agronomie et à « *ceux qui s'intéressent à l'agriculture* », indique le texte.

Le plan de réforme divise les terres en trois catégories : les terres appartenant à l'Etat, les terres contrôlées par l'Etat depuis la révolution et les terres des grands propriétaires « féodaux ». Ces dernières sont elles-mêmes réparties en deux catégories : les terres en friche, qui seront distribuées, et les terres cultivées, dont le propriétaire ne pourra garder, selon la loi, que « *la surface moyenne d'une propriété normale de la région* », le reste étant réparti. Les terres distribuées ne pourront pas être vendues ou transférées.

En outre, des commissions locales de sept membres, comprenant notamment des représentants des ministères de l'agriculture, de l'intérieur et de la justice et deux représentants du conseil de village concerné, décideront de la répartition des terres, jugeront les litiges et s'occuperont de l'octroi de prêts.

● *L'imam Khomeiny* a quitté dimanche l'hôpital Mehdireza de Téhéran où il était entré le 23 janvier dernier à la suite d'un malaise cardiaque. Salué par les cris d'« *Allah Akhbar !* » (Dieu est le plus grand) du personnel de l'hôpital et de gardes révolutionnaires armés, c'est d'un pas ferme que le chef religieux, amaigri, a gagné la voiture qui l'attendait. Tout en qualifiant de « *surprenante* » l'amélioration de l'état de santé de leur patient, les médecins du service de cardiologie ont déclaré que l'imam, âgé de soixante-dix-neuf ans, ne pourrait pas suivre le même rythme d'activités que par le passé.

En outre, on indique, de source informée, que l'imam Khomeiny, qui habitait jusqu'à présent la ville sainte de Qom, résidera désormais à Téhéran, à proximité de l'hôpital.

Liban

QUATRE MORTS A SAÏDA, A LA SUITE D'UN AFFRONTEMENT ENTRE ARMÉE LIBANAISE ET FORCES PALESTINO-PROGRESSISTES.

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Le ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, se rend ce lundi 3 mars à Damas pour exposer aux dirigeants syriens les résultats des consultations sur l'entente nationale engagées à Beyrouth, sur leur insistante suggestion, par le président de la République. M. Boutros tentera de déterminer dans quelles conditions la Syrie accepterait que l'armée libanaise prenne la relève de ses troupes, si elle les retirait effectivement de la capitale.

Cette démarche intervient au lendemain d'un nouvel et grave incident survenu samedi 1er mars à Saïda (40 kilomètres au sud de Beyrouth). Un affrontement y a opposé l'armée libanaise retranchée dans sa caserne à l'armée de libération palestinienne (A.L.P.) soutenue par d'autres forces palestino-progressistes. La bataille, qui s'est étendue à d'autres locaux militaires libanais, a fait quatre morts et sept blessés. Chaque partie accuse l'autre d'avoir provoqué cet affrontement. Malgré de violentes attaques, l'armée libanaise s'est maintenue dans sa caserne.

L. G.

ASIE

LA CRISE AFGHANE

Moscou tente toujours d'opposer la modération française à la fermeté des États-Unis

Diverses consultations ont lieu à Washington après l'annonce d'une éventuelle rencontre américano-soviétique dans les prochaines semaines. Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, s'est entretenu vendredi avec les ambassadeurs des principaux pays occidentaux, qu'il a informés des discussions entamées avec Moscou. Le chancelier Schmidt était attendu mardi 4 mars à Washington, où il aura des entretiens avec MM. Vance et Brzezinski et le président Carter. Avant son départ, il a déclaré samedi devant une assemblée du parti social-démocrate, à Bochum, nous indique notre correspondant à Bonn, Jean Wetz, que son voyage devrait contribuer à définir le « concept à long terme » en vue de renforcer l'équilibre mondial, « pas seulement en Europe », et qu'il fallait permettre à l'U.R.S.S. de quitter l'Afghanistan en « préservant son prestige de grande puissance » et de rappeler ses troupes « sans perdre la face ».

D'autre part, dans une interview au « Matin », numéro du 3 mars, Mme Gandhi déplore l'impuissance du Mouvement des pays non alignés. « Les deux super-puissances cherchent à s'y tailler des positions, les deux blocs veulent y exercer leur influence en tirant chacun la couverture à soi, et l'on ne peut arriver à rien », déclare notamment le premier ministre indien. « Une conférence spéciale sur l'Afghanistan, a-t-elle ajouté, n'aurait de sens que si l'on pouvait en escompter un résultat. Sinon, ce ne sera qu'une perte de temps. » « Voilà pourquoi aujourd'hui les non-alignés ne préparent aucune proposition concrète », a encore dit Mme Gandhi, qui a indiqué que, lors de sa récente visite à New-Delhi, M. Gromyko ne lui avait pas donné l'impression d'« être heureux de l'intervention soviétique » en Afghanistan. « On dirait qu'ils ont été forcés d'intervenir », a-t-elle encore déclaré.

Moscou. — A la veille de l'arrivée à Moscou de MM. Bruno de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay, et Gabriel Robin, directeur des affaires politiques, la presse soviétique met en valeur la position « *à part* » de la France dans la crise internationale actuelle. Il y a bien longtemps que la politique française n'avait été l'objet d'autant d'exégèses et de commentaires qui ne sont pas seulement louangeurs mais parfois quelque peu sermonneurs. En soulignant dans l'attitude de Paris les aspects qui lui conviennent le mieux, l'U.R.S.S. montre ce qu'elle attend de la France et à quelles conditions elle est prête à poursuivre la coopération.

Sous le titre « *Mieux vaut commercer que guerroyer* », la *Pravda* du dimanche 2 mars cite la défense de la détente prononcée par M. Giscard d'Estaing dans sa récente intervention télévisée (*le Monde* du 28 février) et ajoute : « *Il est naturel que les Européens expérimentés redoublent d'efforts pour riposter aux forces qui, outre-Atlantique, voudraient transformer l'Europe occidentale en un pion dans leur jeu frénétique.* » Pour sa part, le journal *la Russie soviétique* se félicite que la « *diplomatie de la navette* » mise en scène dans les capitales occidentales n'ait qu'« *un défaut*

De notre correspondant

du point de vue de Washington : le refus de la France d'y participer ». Paris, ajoute le journal, ne veut pas « *suivre les instructions intempestives des Etats-Unis* » et jouer « *les portefaix de l'Amérique dans sa stratégie de l'anti-détente* ».

Après les félicitations, les mises en garde : « *Washington essaie d'opposer à ces tendances saines* », écrit la *Pravda*, « *ses appels à maintenir la solidarité atlantique. Mais ses appels incantatoires auront du mal à tromper ceux qui ont conservé une faculté objective et indépendante d'appréciation des événements. (...) On comprend de mieux en mieux que, sous la bannière de la solidarité atlantique, l'administration Carter entraîne ses partenaires de l'OTAN dans un piège très dangereux.* »

Ce lundi le journal du parti communiste soviétique revient à la charge sur un autre sujet : l'installation en Europe occidentale de nouveaux missiles américains à moyenne portée. Après avoir regretté une fois de plus que les dirigeants français adoptent sur cette question « *la position d'observateur impartial* » il affirme que « *des couches de plus en plus larges de l'opinion publique* (française) *comprennent le danger que représente pour la France le déploiement de nouveaux types d'armes d'extermination massive à sa porte* ». Autrement dit, sur cette question aussi, Paris est invité à se désolidariser des Etats-Unis.

Les commentateurs soviétiques, en revanche, passent totalement sous silence les déclarations du président de la République française sur l'Afghanistan. Ce n'est guère étonnant puisque *la Russie soviétique* vient d'apporter une brutale fin de non-recevoir à la proposition européenne d'un Afghanistan « *neutre* » : « *Les partenaires de l'Alliance atlantique font du bruit autour de la* « neutralisation » *de ce pays* », écrit-il. « *Derrière ce décor politique, on noue les fils du complot contre la paix, pour le retour à la guerre froide* ».

A propos de l'Afghanistan, Moscou n'attend qu'une chose des Occidentaux : qu'ils garantissent la non-ingérence dans les affaires intérieures du pays comme M. Brejnev le leur a demandé. « *Aucune diplomatie de la navette* », poursuit *la Russie soviétique* « *ne pourra éviter de répondre clairement à la revendication de l'époque : faire cesser toutes les formes d'ingérence extérieure dans les affaires intérieures du peuple afghan. Ceux qui, en Occident, ne veulent pas tirer les conclusions nécessaires de tout cela n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes* ».

En dénonçant la stratégie dangereuse des Etats-Unis, en manifestant leur volonté de poursuivre la politique de détente (du moins telle qu'ils la comprennent) les dirigeants soviétiques se déclarent prêts à négocier avec les « *Occidentaux de bonne volonté* » sur tous les sujets : détente militaire en Europe, développement des relations commerciales et même partage des responsabilités dans le Golfe persique (*le Monde* daté 2-3 mars) : mais ils ne paraissent guère disposés à parler de leur présence en Afghanistan, ni du retrait de leurs troupes, sauf à faire cautionner leur coup de force par les Occidentaux.

DANIEL VERNET.

Les résistants reconnaissent avoir subi un grave revers

Un peu plus de deux mois après leur entrée massive en Afghanistan, les troupes soviétiques paraissent s'employer à briser, le plus rapidement possible, la résistance musulmane. Depuis plusieurs jours, des opérations d'envergure sont engagées dans différentes régions et, en particulier, dans la province du Kunar, où les maquisards ont reconnu avoir subi d'importantes pertes. L'organisation Hezbi Islami a indiqué qu'un groupe de quatre-vingts combattants avait été encerclé près du village de Kot, non loin de la frontière pakistanaise, dans la nuit de vendredi à samedi, et soumis à un tir intensif de forces terriennes et aériennes gouvernementales et soviétiques. Il semble que les autorités afghanes et soviétiques aient décidé cette offensive de crainte d'être débordées à la suite des récentes émeutes de Kaboul.

Un porte-parole d'un autre mouvement de résistance a déclaré, samedi, que l'aviation avait mitraillé une foule d'environ deux mille personnes assistant à l'enterrement de guérilleros. Des résistants auraient, d'autre part, attaqué les gardes en faction auprès d'un important barrage, près de la route de Kaboul-Jalalabad conduisant au Pakistan, qui aurait été coupée au cours de l'opération.

Un avion à turbopropulseur soviétique a été intercepté, samedi, par l'aviation pakistanaise, qui l'a pris en chasse après qu'il eut franchi l'espace aérien pakistanais. Il a regagné l'Afghanistan après que les avions pakistanais lui eurent donné deux coups de semonce. L'ambassadeur du Pakistan à Moscou a protesté « *énergiquement* » auprès des autorités soviétiques à la suite de cet incident, le premier de ce type.

Sur le plan politique, les dirigeants afghans mettent actuellement au point une Constitution garantissant en théorie les droits individuels et un régime judiciaire fondé sur la loi islamique. Kaboul était calme samedi et dimanche. Des patrouilles circulaient dans les rues pour prévenir toute manifestation. Le gouvernement a mis en place une « *commission de la paix* », dirigée par le vice-premier ministre, Assadullah Sarwari, et destinée à des pourparlers avec certains dignitaires religieux et commerçants. La radio a, d'autre part, annoncé dimanche, la libération de cent douze personnes arrêtées au cours des récentes émeutes. Les autorités ont démenti, samedi, les rumeurs selon lesquelles des exécutions auraient eu lieu la semaine dernière (*le Monde* daté 2 et 3 mars).

A Peshawar, au Pakistan, les conversations entre groupes de résistants n'ont pu jusqu'à maintenant aboutir à l'unification des mouvements en lutte contre le régime de Kaboul et la présence soviétique. L'une des plus importantes organisations, le Hezbi Islami, a cessé, samedi, de participer aux conversations. Elle estime que les trois-quarts des combattants répondent à ses mots d'ordre et réclame, de ce fait, la première place au sein de l'alliance islamique devant regrouper les six mouvements de résistance. Deux d'entre eux, le Front national révolutionnaire, modéré et pro-occidental, et le Jamiat-Islami, le rassemblement islamique, ont dénoncé cette attitude et les prétentions du Hezbi Eslami, car il est très difficile d'apprécier l'importance effective de l'influence de chaque composante de la résistance « sur le terrain ».

Le Hezbi Islami a, d'autre part, rejeté à l'avance toute offre d'assistance de la part de Turcs, de Libanais et d'Européens qui, selon certaines rumeurs à Peshawar, se proposeraient de constituer une « brigade internationale » au service de la résistance.

Le nombre des réfugiés afghans enregistrés au Pakistan s'élevait, le 2 mars, à 513 000 personnes. Il était de 387 000 le 27 décembre. Un grand nombre d'habitants de la province du Paktia se trouvent parmi eux. Le gouvernement d'Islamabad a annoncé la création d'une organisation nationale pour faire face à cet afflux, l'aide internationale étant loin de suffire.

● *Un « appel »* destiné à fournir de toute urgence des tentes aux familles afghanes réfugiées au Pakistan a été lancé dans *le Monde* du 18 janvier au nom de l'A.I.C.F. (Action internationale contre la faim). A ceux qui ont répondu à cet appel, l'A.I.C.F. indique que, grâce à eux, douze mille personnes disposent déjà d'un abri.

★ A.I.C.F., 13, rue d'Uzès, Paris-2e.

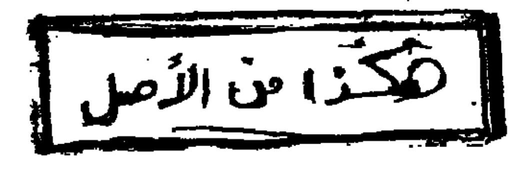
Chine

Selon un journal de Hongkong

L'ANCIEN PRÉSIDENT LIU SHAOQI SERAIT BIEN MORT EN 1969

Hongkong (*A.P.*). — L'ancien président Liu Shaoqi, rapportait dimanche 2 mars le journal communiste de Hongkong *Wen Weibao*, serait mort le 12 novembre 1969, un an après sa destitution. L'urne contenant ses cendres aurait été gardée en secret jusqu'à l'an dernier par un employé du crématorium, où le corps du rival de Mao avait été incinéré.

L'article précise que les cendres de l'ancien dirigeant, officiellement réhabilité vendredi, ont été restituées aux autorités à la suite d'une enquête gouvernementale. Vivement attaqué par les gardes rouges pendant la révolution culturelle, Liu Shaoqi aurait été arrêté en 1967. La date et les circonstances de sa mort n'ont jusqu'à présent jamais été rendues publiques officiellement.



ASIE

Cambodge

Tribune internationale

ENTRE DEUX MAUX...

par SIM VAR (*)

TEL semble être le sens qu'il faudrait prêter au propos tenu le 10 février à Bordeaux par le prince Sihanouk lorsqu'il déclarait (le Monde du 12 février 1980) : « Le danger khmer rouge est pire que le péril vietnamien. »

Le prince n'a certainement pas tort de penser ainsi, puisque le régime de Pol Pot, mondialement réputé pour ses atrocités, avait amené pratiquement le peuple khmer à l'état moribond. Mais nos avis divergent lorsqu'il soutient que le péril vietnamien est moins dangereux que celui des Khmers rouges, car nous pensons au contraire que l'occupation du Cambodge par les troupes d'Hanoï est le coup de grâce qui achève ce qui reste de son peuple.

En effet, n'en déplaise au docteur Follezou, qui prétend que ce dernier renaît maintenant à la vie, on ne peut s'expliquer pourquoi, malgré cette prétendue renaissance, on assiste à un mouvement continuel d'exode de gens qui se ruent chaque jour vers la Thaïlande comme vers la terre promise. Ni pourquoi les autorités de Phnom-Penh, aux ordres de Hanoï, refusent toujours aux Médecins sans frontières l'autorisation de pénétrer au Cambodge pour apporter des secours d'urgence aux villageois khmers qui souffrent gravement de malnutrition et de maladies de toutes sortes. Enfin pourquoi les thuriféraires seuls ont le droit d'y entrer. Le moins que l'on puisse en penser est que ces thuriféraires, en apportant des témoignages favorables à leurs maîtres d'Hanoï, servent sciemment les desseins de ces derniers pour faire du Cambodge leur colonie de peuplement en y appliquant leur politique de génocide qui, pour être subtile et planifiée, n'est pas moins dangereuse que celle des Khmers rouges. Ils comploteraient tous pour la fin du peuple cambodgien qu'on ne le dirait pas autrement, plaçant ainsi l'ONU devant le fait accompli en dépit de sa résolution du 14 novembre 1979 qui ordonne le retrait des forces vietnamiennes hors du Cambodge.

EN ce qui concerne le souhait princier de voir les dirigeants d'Hanoï retirer de plein gré leurs troupes de notre pays, il risquerait fort de rester à l'état de vœu pieux. Car on imagine mal comment, après avoir maintenu solidement leur emprise sur la proie khmère qu'ils convoitent depuis des siècles, ils accepteraient de bonne grâce de lâcher celle-ci sur une simple prière pour les beaux yeux de l'ancien chef d'Etat, quels que soient les services qu'il leur a rendus dans le passé.

Quant au remplacement éventuel des troupes vietnamiennes par les forces de l'ONU ou par celles des pays non alignés comme le désire le prince, c'est une autre paire de manches, car il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui tous les pays du monde ou presque font déjà partie de l'ONU, et que, parmi eux, ceux qui se réclament du non-alignement ne sont pas tous acquis au Cambodge : il y en a même qui lui sont franchement hostiles, tels par exemple ceux qui soutiennent le Nord-Vietnam impérialiste. S'il fallait recourir aux forces de ces derniers pour neutraliser les Khmers rouges, mieux vaudrait alors garder chez nous celles d'Hanoï !

Mais nous ne sommes pas sûrs que le prince soit de cet avis. Pourtant, le bulletin Séreika, qui passe pour être son organe, semble en admettre déjà l'idée. Si c'est le cas, ces « bons » pays non alignés, à commencer par le Nord-Vietnam et Cuba, ne se feraient pas prier deux fois pour envoyer leurs troupes au Cambodge selon le désir princier. Dans ces conditions, serions-nous plus avancés qu'avant ? Certainement pas.

Si après tout, le mal que les Nord-Vietnamiens et leurs alliés d'hier et d'aujourd'hui ont fait à notre pays et à son peuple le prince continue encore à garder ses illusions, toutes ses illusions, c'est son droit le plus absolu. Mais il n'a pas le droit d'en rajouter aux malheurs du peuple khmer, car celui-ci, qui n'a déjà que trop souffert des lubies de ses dirigeants successifs jusqu'à maintenant, ne saurait en supporter davantage sans risquer d'en mourir pour de bon.

POUR nous, dans l'éventualité où le Nord-Vietnam serait contraint de gré ou de force de retirer ses troupes du Cambodge, il serait alors bien indiqué de faire appel aux cinq grandes puissances membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU : Chine, U.R.S.S., Etats-Unis, France et Grande-Bretagne, leur demandant, pour un laps de temps à déterminer, d'envoyer chez nous des contingents armés pour garantir effectivement sur place non seulement le respect de notre indépendance, de notre neutralité et de l'intégrité de notre territoire, mais aussi celui des Droits fondamentaux de l'homme et du citoyen pour empêcher le retour de tout régime totalitaire de droite ou de gauche.

C'est alors, et alors seulement, que le peuple khmer exsangue pourrait renaître à la vie et survivre en toute sécurité à ses malheurs actuels, dus principalement à l'imprévoyance, à la cupidité et à l'imbécillité de ses dirigeants successifs, dont le seul souci a toujours été de se maintenir au pouvoir à n'importe quel prix, même à celui de la haute trahison en pactisant sans honte avec nos ennemis héréditaires. Il est donc grand temps que tous les Khmers dignes de ce nom, y compris ceux qui aspirent au leadership, prennent bien conscience du sort et de l'avenir de leur pays, et acceptent, en renonçant une fois pour toutes aux errements du passé, de servir sincèrement le peuple au lieu de s'en servir comme d'un jouet.

(*) Ancien conseiller de l'Union française, ancien premier ministre du prince Sihanouk, membre du « conseil des sages » du Front national de libération du peuple khmer.

BIBLIOGRAPHIE

« l'Enjeu thaïlandais »

de Sylvia et Jean Cattori

La Thaïlande malade de la crise indochinoise, prochaine victime des ambitions de Hanoï pour les uns, pion chinois ou américain pour les autres, assume depuis un an le redoutable privilège de la « une » de l'actualité. Les réfugiés et les organismes humanitaires y affluent. Il existe aussi une autre Thaïlande, celle qui attire des hordes de touristes en charters, celle des massages et de la sérénité, du clinquant et des plages de sable fin. Ce n'est pas de ces deux aspects connus que Sylvia et Jean Cattori ont choisi de parler dans *l'Enjeu thaïlandais*, mais plutôt d'un pays par trop ignoré, de ces gens qui travaillent derrière les façades éclairées au néon des grandes artères de Bangkok, ou qui triment dans les campagnes si vite traversées en voiture.

Un regard neuf

Livre précieux, qui sort des clichés cette Thaïlande où le bouddhisme respectueux de la vie humaine cache le taux de criminalité le plus élevé au monde, le meurtre politique quotidien, la répression, la drogue qui intoxique un habitant de Bangkok sur dix et qui est à l'origine de tant de fortunes. Seul pays à ne pas avoir été colonisé en Asie du Sud-Est, la Thaïlande est en crise, déchirée entre des structures quasi féodales héritées du passé et une économie capitaliste et libérale liée aux pays développés. Gouvernée presque sans interruption depuis un demi-siècle par les militaires, elle a cru, l'espace de trois ans — de 1973 à 1976, — à la démocratie, après les émeutes estudiantines qui renversèrent la dictature des maréchaux Thanom et Prapass. Le retour au pouvoir des militaires a conduit dans les bras du P.C. clandestin prochinois, qui lutte depuis des années dans la jungle, des milliers de personnes, des hommes politiques socialistes, des étudiants, mais aussi des paysans.

C'est sur ce problème, comme sur la situation économique et sociale, que *l'Enjeu thaïlandais* apporte un regard neuf. Rares sont, en effet, les ouvrages en français sur la Thaïlande. L'un des auteurs a passé quelques jours au contact de maquisards ; il nous en livre la pensée, mais évoque aussi les difficultés d'une lutte : les combattants n'en entrevoient pas la fin, dans un environnement international de moins en moins favorable. La Chine a réduit son aide, toute à son soutien au régime de Bangkok, rempart contre les ambitions vietnamiennes ; Hanoï a coupé aussi les vivres au P.C.T., l'a expulsé de ses bases au Laos et au Cambodge, propose aux militaires siamois de collaborer à l'élimination de ces « frères » ennemis, tout en préparant, discrètement, leur relève par des communistes plus compréhensifs. La Thaïlande est prisonnière d'un affrontement entre blocs : en dépit de sa neutralité proclamée, elle a choisi son camp et apporte son aide aux Khmers rouges. Après les « enjeux » cambodgien et afghan, la Thaïlande sera-t-elle le prochain « enjeu » de la rivalité entre Pékin, Moscou et Washington ? — P. de B.

★ Sylvia et Jean Cattori, *l'Enjeu thaïlandais*. L'Harmattan, 256 pages, environ 52 francs.

Libres opinions

LE JAUNE ET LE BLANC

par PIERRE VIDAL-NAQUET

DANS la matinée du 9 novembre 1979, la police vietnamienne a tiré sur un groupe de métis, qui tentaient de pénétrer dans le consulat général de France à Ho-Chi-Minh-Ville. Par chance, ce tir ne blessa grièvement qu'une femme, de trois balles d'AK-47. Si j'en crois mon informateur, lui-même Eurasien, dans lequel j'ai toute confiance et qui a toujours lutté pour la libération du Vietnam, ce n'était pas la première tentative des Eurasiens pour pénétrer dans le consulat de France. D'autres manifestations ont suivi depuis. Le problème reste cependant fort mal connu, et même à l'occasion de l'arrivée en France de quelques citoyens français d'origine vietnamienne, qui ont été accueillis par M. Jean François-Poncet, il n'a pas été abordé par les médias.

Après la tragédie des *boat people*, dont on sait aujourd'hui avec certitude, que la majorité a payé en or, et au *gouvernement* de la République socialiste du Vietnam, le droit de périr en mer ou de gagner une terre d'accueil, le drame des métis est une péripétie dans ce qu'on pourrait appeler la « normalisation » du Vietnam, ou encore, pour user du langage raffiné du Dr Nguyên Khac Viên, le parachèvement de son unité nationale. Le gouvernement vietnamien a fait savoir qu'il souhaitait le départ d'environ dix mille personnes identifiées comme métis. La plupart de ces personnes sont culturellement des Vietnamiens que l'autorité refuse en fait de considérer comme tels pour des raisons dont il faut bien dire qu'elles ont un aspect raciste.

Pour sa part, le gouvernement français n'accepte en principe d'accueillir que des individus nés entre 1945 et 1955 (1958, selon d'autres informations), donc « oubliés » par les membres du corps expéditionnaire ou autres représentants de la France. La procédure consiste alors à convoquer au consulat de France ces personnes et à constater *de visu* qu'elles possèdent les traits somatiques qui établissent une ascendance européenne.

A ce jour, quelques milliers de ces personnes ont été effectivement accueillies en France. Que deviendront les autres ? Demander à partir implique, dans les faits, la perte de la carte de travail et des rations alimentaires. Beaucoup d'Eurasiens sont, de ce fait, acculés à la délinquance, beaucoup d'autres sont marginalisés en fait, ce qui permet au gouvernement vietnamien de dire qu'il veut simplement assainir le corps social. Un pas de plus est franchi dans une politique qui a déjà vu la suppression de la zone autonome des minorités ethniques, l'élimination des Chinois et qui verra demain l'ensemble du Sud coulé dans le même moule uniforme et triste où ont été fondus les habitants du Nord.

Il ne s'agit pas ici d'alimenter quelque campagne antivietnamienne que ce soit. Qu'une longue présence étrangère provoque des drames de ce type est explicable, sinon justifiable. Il y eut en France, en 1944, des épisodes dont nous n'avons pas lieu d'être fiers. Des femmes en ont été victimes et, par contrecoup, des enfants. Mais le problème que je soulève à propos du Vietnam n'en a pas moins pris une dimension tragique.

AFRIQUE

LES ÉLECTIONS EN RHODÉSIE

M. Mugabe s'engage à respecter les résultats du scrutin

A la veille de la publication, attendue mardi 4 mars, des résultats du scrutin en Rhodésie, M. Mugabe s'est engagé à les respecter quels qu'ils soient. Le président de la ZANU-P.F. aurait profité d'une brève visite au Mozambique pour y rencontrer M. Both et le général Malan, respectivement ministre des affaires étrangères et commandant en chef des forces armées de la République Sud-Africaine. De leur côté, les observateurs du Commonwealth ont estimé que l'opération électorale s'était déroulée de façon « libre et honnête ». Enfin, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a félicité « le gouvernement britannique et les autres parties signataires de l'accord de Lancaster House pour avoir organisé avec succès » ces élections.

De notre envoyé spécial

Salisbury. — « *Je suis le principal dirigeant. Nous sommes le premier parti. Lord Soames devra d'abord faire appel à moi pour former le gouvernement. Même si je n'obtiens que trente-cinq sièges. C'est seulement si j'échoue qu'il pourra s'adresser à un autre dirigeant. Mais avant cela, il devra y avoir beaucoup de consultations.* » Complet bleu et lunettes cerclées d'or, M. Robert Mugabe n'a jamais paru aussi à l'aise et sûr de lui. Recevant les journalistes, dimanche 2 mars, dans le jardin de sa résidence à Salisbury, le président de la ZANU-P.F. ne doute pas que celle-ci remportera une « *victoire écrasante* » malgré l'intimidation dont ses partisans ont été, selon lui, les victimes.

« *Nos partisans*, poursuit-il, *ont souffert plus que les autres. Des candidats et des agents électoraux ont été arrêtés. En dépit de cela, les actes d'intimidation n'ont jamais vraiment modifié l'état d'esprit de nos électeurs. Ils demeurent de fermes partisans de notre parti. C'est cela qui compte. Selon moi, l'intimidation n'a eu aucun effet sur le résultat des élections.* » Ainsi, M. Mugabe s'engage-t-il, à la différence des autres dirigeants, à accepter le verdict des urnes.

M. Mugabe a confirmé avoir demandé au gouverneur britannique, lord Soames, de prolonger son séjour à Salisbury. « *Nous voulons qu'il reste de un à trois mois*, dit-il. *En partant juste après la formation du gouvernement, il laisserait une situation de danger potentiel, il doit s'assurer qu'il y aura la paix dans ce pays. Sa présence pourrait aider à créer une certaine confiance dans l'esprit des Blancs qui ont si peur de nous. Elle aura un effet dissuasif sur ceux qui veulent revenir à l'UDI* (déclaration unilatérale d'indépendance proclamée en 1965 par M. Ian Smith) *et accomplir un autre coup. Il aura à faire des choses très positives, il ne se contentera pas des expositions de fleurs ou des goûters d'enfants. Nous voulons qu'il nous aide à gouverner le pays pendant quelques mois. Il m'a répondu que c'était à lord Carrington de décider.* »

Mme Thatcher, premier ministre britannique, a, dans une récente déclaration, pratiquement exclu l'hypothèse d'une prolongation du mandat de lord Soames, laquelle, au demeurant, serait contraire aux accords de Lancaster House. Au sujet de l'attitude des Blancs, M. Mugabe poursuit : « *Le général Walls* (chef de l'armée rhodésienne) *m'a assuré, l'autre jour, qu'il n'était pas question d'action militaire contre nous ; il a formulé l'espoir que, de notre côté, nous n'envisagions aucune action contre eux.* »

M. Mugabe indique également que pendant son séjour en Tanzanie et au Mozambique, il avait abordé avec les présidents Nyerere et Machel la question de l'intégration des unités de guérilla au sein de l'armée rhodésienne : « *Notre parti a donné son accord au principe de l'intégration, mais les Britanniques ont commencé beaucoup trop tard. Il n'y aura aucune force intégrée avant la formation du gouvernement. Pour l'instant, nous nous contentons d'emmener des combattants vers les camps de transit.* »

Le président de la ZANU-P.F. rappelle enfin son attachement à l'alliance du Front patriotique avec M. Nkomo : « *Nyerere et Machel y sont très attachés aussi*, souligne-t-il. *J'ai posé la question au camarade Nkomo lors de notre dernière rencontre. Si nous obtenons une majorité — absolue ou simple, — nous espérons qu'il se joindra à nous pour former un gouvernement du Front patriotique. J'attends une réponse dans un jour ou deux.* »

D'autre part, le groupe des onze observateurs du Commonwealth a publié dimanche son rapport provisoire sur les conditions de déroulement du scrutin. Il estime à l'unanimité que « *les élections peuvent être considérées comme libres et équitables dans la mesure où elles ont fourni un moyen adéquat d'exprimer les désirs de la population d'une façon démocratique* ». Un rapport établi par vingt observateurs britanniques indépendants tire une conclusion analogue. Le dépouillement du scrutin devait se poursuivre toute la journée de lundi. Les résultats seront officiellement proclamés mardi 4 mars, à 9 heures.

J.-P. LANGELLIER.

Tunisie

EN RAISON DE LA MALADIE DE M. NOUIRA

Le président Bourguiba nomme M. Mzali « coordonnateur de l'action gouvernementale »

De notre correspondant

Tunis. — M. Mohamed Mzali, ministre de l'éducation nationale, a été chargé, le samedi 1er mars, de « *coordonner l'action gouvernementale auprès du président de la République et, à ce titre, de lui soumettre chaque semaine l'ordre du jour du conseil des ministres* ».

Depuis la maladie du premier ministre, M. Hedi Nouira, qui va demeurer pour un temps indéterminé éloigné des affaires, la désignation au moins d'un « coordonnateur » était devenue nécessaire, M. Bourguiba ne pouvant à lui seul diriger la politique générale du pays et suivre dans le détail les activités ministérielles. Pour le moment, M. Nouira conserve ses fonctions et reste ainsi le successeur institutionnel du chef de l'Etat, mais tant qu'il sera « empêché » c'est, selon la Constitution, le président de l'Assemblée nationale, le docteur Sadok Mokaddem, qui assumera ce rôle en cas de vacance de la magistrature suprême.

Pour des raisons humaines évidentes mais aussi politiques, M. Bourguiba ne pouvait nommer immédiatement un nouveau chef de gouvernement. Mais, par ailleurs, il peut aussi ne pas encore être définitivement fixé sur les choix à faire et les solutions à apporter si, comme on le craint généralement dans les milieux politiques, M. Nouira ne pouvait reprendre pleinement ses activités. En désignant seulement un « coordonnateur », il garde ainsi les coudées franches pour l'avenir et se ménage un temps de réflexion supplémentaire.

L'appel à M. Mzali — qui conserve ses fonctions de ministre de l'éducation nationale — paraît toutefois mûrement réfléchi. Non seulement celui-ci n'appartient à aucun clan mais en même temps qu'il a toujours entretenu des liens personnels avec le chef de l'Etat, il a su conserver des amitiés dans tous les cercles politiques, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition « *légaliste* ». Il jouit aussi de la considération des milieux intellectuels — il est président de l'Union des écrivains tunisiens — et d'une grande popularité dans les milieux de la jeunesse et des sports où son prestige s'est trouvé renforcé avec son élection à la vice-présidence du Comité international olympique. Ce serait cependant beaucoup s'avancer que de voir d'ores et déjà en lui, en cas de nécessité, le futur premier ministre, alors qu'il n'assume, en fait, qu'un intérim très partiel.

C'est aussi un homme qui lui est proche et est demeuré à l'écart des rivalités intestines que le président Bourguiba a désigné samedi comme ministre de l'intérieur en la personne de M. Driss Guiga. Il devait occuper ce poste depuis plusieurs mois déjà, mais, lors du dernier remaniement ministériel (*le Monde* du 9 novembre 1979), M. Nouira avait obtenu que le portefeuille soit confié à l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Othman Kechrid, qui va être « *appelé à d'autres fonctions* ».

Les lacunes que l'attaque contre Gafsa ont révélées dans le système de surveillance — une quinzaine de policiers seraient, croit-on savoir, en état d'arrestation — et l'atmosphère d'insécurité créée par la tension tuniso-libyenne ne sont sans doute pas étrangères à la nomination de M. Guiga. Ce dernier connaît déjà le département qu'il va diriger pour avoir été directeur de la sûreté nationale au lendemain de l'indépendance. Lors de son passage à la tête du ministère de l'éducation nationale, il avait su faire preuve de fermeté et même d'autoritarisme en créant le corps des « vigiles » universitaires.

Cette nomination ne suscitera certainement pas l'enthousiasme des étudiants alors que l'université devrait en principe retrouver son calme ce lundi. La troisième décision arrêtée samedi par le président Bourguiba concerne en effet la reprise normale des cours suspendus depuis le 23 février (*le Monde* du 26 février) à la faculté de droit et à l'Ecole nationale des ingénieurs de Tunis.

L'agitation qui régnait à l'université et plus particulièrement en ces deux établissements était due essentiellement à des groupes gauchistes aux effectifs limités mais très actifs. Reprenant le slogan libyen d'un « *soulèvement populaire à Gafsa* », ils avaient tenté, y compris par la violence, d'entraîner la masse estudiantine dans des manifestations d'opposition au régime. C'est l'intrusion des forces de police à l'université, alors que la situation semblait devoir se normaliser, qui avait provoqué une grève générale des cours, puis leur suspension par les autorités.

MICHEL DEURÉ.

M. MZALI : UN PARTISAN DE L'AUTHENTICITÉ ARABO-MUSULMANE

Originaire, comme MM. Bourguiba et Nouira, de Monastir, dans le Sahel, M. Mohamed Mzali est né le 23 décembre 1925. Licencié en philosophie, il a été professeur avant de devenir, à l'indépendance, en 1956, chef de cabinet du département de l'éducation nationale.

Directeur de la jeunesse et des sports en 1959, directeur général de la radiodiffusion-télévision tunisienne en 1964, secrétaire d'Etat à la défense nationale en 1968, ministre de la jeunesse et des sports en 1969, ministre de la santé publique en 1973, M. Mzali a occupé à trois reprises le poste de ministre de l'éducation nationale, en 1970, de la fin de 1971 à 1973, et depuis 1976. Il a commencé à militer au sein du parti destourien en 1947, et il siège au comité central et au bureau politique depuis 1964, et est député depuis 1959.

Les thèmes de l'authenticité arabo-musulmane de la Tunisie qu'il aime à développer dans ses discours, sans pour autant marquer d'hostilité à la culture occidentale, et son dynamisme le font apprécier dans les différentes couches de la population. A l'éducation nationale, il est le promoteur d'une politique d'arabisation des programmes d'enseignement, qui demeure cependant largement ouverte sur le monde extérieur et où le français conserve une place privilégiée.

M. Driss Guiga

M. Driss Guiga, qui est âgé de cinquante-cinq ans, est titulaire d'une licence en droit et d'une licence ès lettres classiques et d'histoire ancienne. Il fut le premier directeur de la sûreté nationale lors de l'indépendance, en 1956, et il abandonna ce poste après la découverte d'un complot militaire, en 1962, visant à assassiner le président Bourguiba. Puis il devint, en 1963, commissaire général au tourisme et au thermalisme. C'est sous son impulsion que le tourisme, devenu l'une des toutes premières ressources du pays, a pris son véritable essor.

En 1969, M. Guiga a été nommé ministre de la santé publique, puis, en 1973, ministre de l'éducation nationale. Depuis 1976 il était ambassadeur en Allemagne fédérale. M. Guiga milite depuis sa jeunesse dans les rangs du parti destourien, ce qui lui a valu huit mois de déportation dans le Sud, en 1952, pendant la lutte nationaliste. Membre du comité central depuis 1968, il a siégé au bureau politique de 1974 à 1979.

M. D.

Le quatrième anniversaire de la République arabe sahraouie démocratique

Les dirigeants sahraouis donnent la priorité à l'éducation et à la protection infantile dans les camps de réfugiés

Hassi Hafed-Boudjemaa. — Le Polisario a célébré les 27 et 28 février, « quelque part dans les territoires libérés », le quatrième anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.). Un important défilé militaire a constitué le clou des cérémonies auxquelles assistaient quelques centaines d'invités. La Mauritanie s'était fait officiellement représenter ainsi que le Niger, bien que l'un et l'autre pays n'ait pas reconnu la R.A.S.D. (1). L'Iran a choisi cette occasion pour annoncer l'établissement de relations diplomatiques avec la République sahraouie. C'est le trente-sixième pays qui accomplit cette démarche.

En Afrique même, il ne lui manque plus que cinq reconnaissances pour pouvoir faire partie de l'O.U.A. (1). Les Sahraouis espèrent bien atteindre cet objectif lors du prochain sommet de l'Organisation à Freetown.

De notre envoyé spécial

Les Marocains, comme les maquisards, écartant pour le moment toute solution de compromis, le conflit semble devoir durer. Les Sahraouis s'y sont préparés. Leur point faible, ils le savent, c'est leur nombre. Bien qu'ils tentent d'entretenir sur ce point la confusion en essayant d'accréditer des chiffres manifestement gonflés, le nombre des réfugiés ne dépasse certainement pas cent mille, dont une petite minorité vient de Mauritanie, voire du Niger ou du Mali. C'est peu face aux dix-neuf millions de Marocains. Aussi, le premier souci des responsables a-t-il été d'assurer la survie et même la croissance de la population, en protégeant au maximum les enfants.

Il serait vain d'espérer avoir sur ce point des renseignements chiffrés. Lorsque nous demandons à notre accompagnateur combien d'enfants sont nés dans les camps depuis l'exode, il répond « *suffisamment* », un mot bien commode et que nous entendrons souvent. Lorsque nous interrogeons le directeur de l'hôpital national sur les taux de natalité et de mortalité, il change habilement de sujet.

La sollicitude des autorités commence dès avant la naissance, comme l'explique le directeur de la maternité, long bâtiments en briquettes d'argile recouvert de tôle ondulée, qui peut accueillir une centaine de femmes. Les murs, blanchis à la chaux, sont immaculés ; les infirmières ont troqué la longue blouse sahraouie contre les blue-jeans et la classique blouse blanche. Le responsable des lieux, un jeune Sahraoui de vingt-quatre ans, qui a interrompu ses études en Espagne pour rejoindre le Front, nous dit : « *Dans chaque daïra* (arrondissement) *le comité de santé prend en charge les femmes enceintes dès le début de la grossesse. Elles doivent cesser toute activité entre le troisième et le quatrième mois, période particulièrement délicate. Puis à nouveau à partir du septième mois. Elles sont alors exemptées de toutes les tâches collectives. Elles sont examinées au troisième et au sixième mois, plus souvent si c'est nécessaire. Elles ont droit, sur le plan alimentaire, à des rations spéciales leur fournissant un apport complémentaire de protéines, de vitamines et de sels minéraux. Enfin, après l'accouchement, elles ont droit à quarante jours de repos.* »

Des médecins formés à La Havane

Le personnel de la maternité est entièrement sahraoui, comme d'ailleurs celui de l'hôpital national, tout proche, qui peut accueillir quatre cents malades. Il s'agit d'un établissement civil uniquement réservé à la population des camps. Les blessés de guerre sont soignés « ailleurs », les cas les plus graves étant dirigés sur les hôpitaux algériens. La formation se fait sur le tas — nous avons pu assister à un cours d'anatomie donné à des infirmiers — ou à l'étranger : des cadres médicaux suivent actuellement des études à La Havane et, nous déclare le directeur de l'hôpital, « *les premiers médecins sahraouis ne devraient plus tarder* ».

Si l'on en juge par le nombre élevé des femmes portant un enfant dans les bras, le système de protection maternelle et infantile est efficace. Les marmots se bousculant, cul nu dans le sable, à l'entrée des tentes alignées au cordeau l'attestent également. Les nourrissons sont systématiquement vaccinés. Si cela est nécessaire, ils sont conduits avec leur mère dans de petits centres de soins, où ils sont traités. Chaque camp possède le sien. Il s'agit, modestement, de quelques vastes tentes militaires plantées en un lieu retiré. La lourde toile kaki est doublée intérieurement de cotonnade fleurie et le sol jonché de nattes et de couvertures bariolées.

« *Nous soignons là surtout les dérèglements intestinaux, la malnutrition et les maladies bénignes* », nous dit le directeur du centre de soins de la willaya de Smara, un ancien commerçant dont la barbe pointue allonge encore le visage émacié. Il est assisté d'une jeune Sahraouie qui a passé deux ans dans une école d'infirmières à Alger.

La formation constitue le deuxième souci des dirigeants du Polisario. Trois écoles nationales construites « *en dur* » fonctionnent déjà. Celle du « *9 juin* » accueille en internat quelque deux mille garçons et filles de six à douze ans. Les élèves, cinquante par classe, souvent à trois par banc, apprennent à lire et à écrire en arabe, sur des manuels fournis par l'Algérie et la Libye. Tous les enseignements, et surtout ceux d'histoire et de géographie, mettent l'accent sur « *la juste lutte du peuple sahraoui* ».

L'endoctrinement est constant et il suffit que notre accompagnateur passant la tête par la porte d'une classe ou d'un dortoir lance les premières syllabes d'un slogan pour que plusieurs dizaines de voix le reprennent inlassablement.

Passé douze ans, l'enfant est soit intégré à « *l'école nationale du 12 octobre* » (journée de l'unité nationale), qui forme les cadres politiques et militaires, soit envoyé à l'étranger. Deux mille jeunes se trouveraient ainsi en Libye et quinze cents en Algérie. Enfin, une autre école, celle du « *27 février* » accueille également en internat des jeunes filles et des femmes mariées, dont les enfants sont pris en charge par la collectivité. Elles revêtent le treillis vert du combattant et assurent elles-mêmes la garde de leur camp. Elles se voient en général confier des responsabilités au sortir de leur stage.

Chacun des quatre camps principaux doit, de surcroît, être doté dans les mois à venir d'un « *palais des enfants* » qui accueillera à partir de trois ans les jeunes de tous âges non encore scolarisés pour diverses raisons. Un de ces établissements est déjà réalisé dans la willaya de Smara. Il accueille en externat huit cents enfants.

DANIEL JUNQUA.

(1) Vingt pays africains sur quarante-neuf ont déjà reconnu la R.A.S.D. Les observateurs à Alger estiment que le Niger, la Mauritanie, le Nigéria et le Mali pourraient en faire autant dans un avenir proche. S'il ne manquait qu'une seule reconnaissance à la R.A.S.D. pour faire partie de l'O.U.A., la Libye, qui s'est toujours abstenue de faire une telle démarche, ne pourrait sans doute pas maintenir plus longtemps cette position.

Algérie

A l'occasion de sa visite

M. DEFFERRE SIGNERAIT UNE CONVENTION D'AMITIÉ ENTRE ALGER ET MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Alger. — Répondant à une invitation du président de l'Assemblée populaire communale de la capitale, M. Gaston Defferre, député socialiste et maire de Marseille, est arrivé, samedi 1er mars, à Alger, pour une visite de quatre jours, à la tête d'une importante délégation comprenant des membres du conseil municipal, du conseil régional et des chefs d'entreprise.

Cette visite est l'aboutissement de contacts noués depuis plusieurs années et qui avaient pris un rythme nouveau lorsque le conseil de la région Provence-Côte d'Azur avait décidé, en 1975, de pratiquer une politique d'ouverture en direction du bassin méditerranéen. Marseille abrite quelque quatre-vingt mille immigrés algériens, tandis qu'un million d'autres transitent, bon an mal an par le port de Marseille et l'aéroport de Marignane, ce qui a d'importantes retombées économiques. A partir de 1978, des missions ont été échangées pour voir de quelle façon des entreprises de la région Provence-Côte d'Azur pourraient participer à la réalisation en Algérie de programmes de logements.

Jugées positives de part et d'autre, les discussions à ce sujet se sont poursuivies samedi et dimanche à Alger, en marge du séjour de M. Defferre. D'autres domaines de coopération sont envisagés, notamment en matière d'hydraulique, de constructions scolaires, de gestion municipale.

La visite du maire de Marseille pourrait aboutir à la signature, entre les deux villes, d'une convention d'amitié et de coopération qui serait assortie de deux protocoles, l'un à caractère économique et financier, l'autre culturel et social. La mise en œuvre d'une telle coopération, souligne M. Defferre, pourrait revêtir un caractère exemplaire pour l'ensemble des relations franco-algériennes. — D. J.

AMÉRIQUES

Colombie

L'occupation de l'ambassade dominicaine

LE PESSIMISME RÈGNE APRÈS LA PREMIÈRE NÉGOCIATION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES GUÉRILLEROS.

Bogota (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*) — Les négociations se sont engagées, le dimanche 2 mars, entre les représentants des vingt-quatre guérilleros du mouvement d'extrême gauche M.-19, qui détiennent quarante et une personnes, dont treize ambassadeurs, dans les locaux de la représentation diplomatique de la République Dominicaine à Bogota, et les autorités colombiennes.

A l'issue de discussions qui ont duré une heure et demie dans une camionnette stationnée devant l'ambassade occupée, cinq nouveaux otages ont été aussitôt libérés : parmi eux ne figure aucune personnalité. Malgré ce geste positif des guérilleros, un réel pessimisme régnait dans les milieux diplomatiques de Bogota sur une issue favorable de l'affaire. Le communiqué officiel, très vague, qui a été publié après la première rencontre indique simplement que les autorités ont pris connaissance des revendications des occupants de l'ambassade, que des solutions sont recherchées « *dans le cadre de la loi et de la Constitution* », et que le dialogue « *sera poursuivi à une date à convenir* ».

Le fait qu'aucune date n'ait pu, apparemment, être fixée pour la reprise des négociations, ainsi que la référence à la loi et à la Constitution (qui ne laissent pratiquement aucune marge de manœuvre au président de la République pour libérer les trois cent onze détenus politiques dont les guérilleros exigent l'élargissement) inclinent au pessimisme.

De nombreux observateurs estiment que le gouvernement colombien est sérieusement divisé sur cette affaire. Certains ministres du président Turbay Ayala et les membres du conseil national de sécurité, où les militaires sont influents, seraient partisans de la fermeté, et refuseraient d'accepter les exigences des terroristes. D'autres seraient prêts à rechercher à tout prix une solution pacifique à cette affaire.

Un « comité de liaison »

Les chefs de mission diplomatique encore en mesure d'exercer leurs activités à Bogota ont, en tout cas, constitué un « *comité de liaison* » qui a exprimé le désir de voir le gouvernement colombien faire « *tous efforts pacifiques* » pour obtenir la libération des otages. Le retard apporté à l'organisation de la première rencontre, dans la camionnette devant la délégation dominicaine, avait fait craindre que Bogota ne refuse purement et simplement la discussion. Les occupants ayant annoncé qu'ils étaient prêts à faire sauter le bâtiment, et l'ambassadeur du Costa-Rica, Mme Chassoul, libérée le 29 février, ayant révélé que les diplomates séquestrés étaient placés devant les portes et les fenêtres, de façon à être les premiers visés en cas d'assaut, le pire était dès lors à craindre.

Selon une source officielle colombienne qui a demandé à conserver l'anonymat, le gouvernement serait disposé à mettre un avion à la disposition des occupants afin qu'ils puissent quitter le pays en compagnie de leurs otages. Les guérilleros, pour leur part, assurent qu'il leur faut au minimum la libération des trois cent onze prisonniers politiques. L'impasse est donc réelle.

Des rumeurs ont circulé à propos d'une éventuelle médiation du pape. Elles avaient pris naissance après que le « commandant uno » (numéro un), leader du groupe des occupants (et qui pourrait être M. Jaime Batteman, chef du M.-19, lui-même), eut annoncé qu'il avait confiance en la personne de Jean-Paul II. Un porte-parole du Vatican a déclaré ne rien savoir à ce propos. Le pape, cependant, pourrait lancer un appel pour la libération des otages.

La présence, à *Bogota*, de M. Franck Perez, directeur adjoint du bureau anti-terroriste du département d'Etat américain, a donné lieu à des spéculations sur une éventuelle assistance technique des Etats-Unis aux forces de l'ordre colombiennes dans cette affaire. M. Perez a démenti ces affirmations.

Surinam

Les premières mesures du Conseil national militaire ont une coloration nationaliste

Paramaribo. — Le Conseil national militaire, instance dirigeante du Surinam depuis le coup d'État du 25 février, ne rendra que partiellement le pouvoir aux civils. La composition du prochain gouvernement ainsi que son plan de redressement économique seraient connus à la fin de cette semaine. Certains signes de durcissement sont perceptibles. Les fréquentes références à la Constitution, de la part de la junte militaire, ne font pas trop illusion ici. Toutefois, les officiers putschistes semblent vouloir prendre en compte les aspirations de toutes les communautés du pays (créole, indoustani, javanaise, et descendants d'anciens « nègres marrons ») (1), ce qui n'était pas exactement le cas sous M. Arron, l'ancien premier ministre.

De notre envoyé spécial

Le commissariat de police et les bâtiments avoisinants ne sont plus qu'un tas de ruines calcinées. Un soldat, fusil en main, traque les photographes. La vie a repris son cours normal, et une foule bariolée se bouscule, le jour, sur les trottoirs de la capitale. Mais, le soir, les rues se vident brusquement à 19 heures : le couvre-feu est toujours en vigueur. Les commerçants n'ont pas encore remplacé leurs vitrines brisées par les pillards au moment du putsch. Des militaires, isolés ou en petits groupes, parcourent la ville, en voiture ou à pied. Souvent très jeunes, et apparemment peu experts dans le maniement des armes, ils semblent néanmoins faire rapidement l'apprentissage de leur nouveau pouvoir. Les sous-officiers, peu nombreux au moment du coup d'État, recrutent rapidement, et sans excessif discernement, des civils : chômeurs le lundi, soldats le lendemain ! Dans ces conditions, on ne peut qu'admirer qu'il n'y ait pas eu de « bavures » trop sérieuses. On avance généralement le chiffre de sept ou huit morts.

Toujours est-il que la police n'a pas opposé grande résistance aux militaires. Ministres, officiers et chefs des forces de l'ordre pensaient davantage à leur sécurité qu'à reprendre la situation en main ! Les militaires ne prévoyaient peut-être pas d'aller si loin, et si vite...

C'est avec satisfaction que la population a assisté au renversement du gouvernement, en majorité créole, de M. Henck Arron. Premier ministre du Surinam depuis 1973 et qui mena son pays à l'indépendance deux ans plus tard, M. Arron était en nette perte de vitesse. Il n'était nullement assuré de gagner les élections générales anticipées du 27 mars prochain — aujourd'hui repoussées.

Les sous-officiers, regroupés, pour la plupart, dans le Syndicat des cadres de l'armée, avaient reçu l'appui d'une fraction importante de la population en janvier-février, lors de leur épreuve de force avec le gouvernement. Les syndicats et les partis politiques de l'opposition avaient également soutenu leur action — parfois par simple tactique.

M. Eddy Bruma, l'avocat des sous-officiers, a été le premier appelé pour constituer un « conseil national des citoyens » (gouvernement). Fondateur du P.N.R. (Parti national de la République), ancien ministre des affaires économiques de M. Arron, il s'était apparemment retiré de la vie politique depuis sa défaite aux élections de 1977. Qualifié de *« rouge »* par la droite, et souvent considéré comme un *« nationaliste bourgeois »* par l'extrême gauche, M. Bruma était loin, naguère, de faire l'unanimité dans le pays. Simple avocat des militaires, ou leur complice ? Une question que beaucoup ne manquaient pas de se poser après le putsch militaire...

Un émiettement politique

Le nom de M. Henck Herreberg, chef du parti socialiste surinamien, et ceux de plusieurs leaders syndicaux ont été, peu après le putsch, beaucoup prononcés. Certains observateurs n'excluaient pas, dès lors, l'hypothèse d'un coup d'État de gauche ou même communiste. Toutefois, cette impression s'est modifiée lorsque le Conseil national militaire s'est entretenu avec des personnalités modérées et a demandé aux membres de l'ancien gouvernement de collaborer avec lui. M. Henck Arron, qui s'est rendu le 29 février, a été laissé en liberté surveillée.

En fait, les sous-officiers semblent vouloir rallier à eux toutes les forces vives du pays. Selon toute vraisemblance, ils considèrent l'émiettement politique (le Surinam compte vingt-six partis formés, généralement, sur des bases ethniques ou religieuses) comme un frein à l'unité et à la création d'une véritable identité nationale. L'armée et le Conseil national militaire reflètent, eux, la composition ethnique du pays.

On note chez les putschistes un réel désir de ne pas ternir leur image de marque et de présenter le coup d'État comme une simple passation de pouvoir. Toutefois, les sous-officiers n'ont pas caché leur volonté de remettre de l'ordre et de la discipline dans le pays dans une perspective nationaliste : contrôle sévère de l'aide financière néerlandaise, horaires très stricts imposés dans les administrations, hymne national et lever du drapeau dans les écoles... Si chacun a été appelé à reconstruire le pays, le Conseil national militaire a déjà mis en garde ceux qui s'opposeraient à ses directives. Dans quelle mesure respecteront-ils la Constitution qu'ils ont violée le 25 février ?

Quelle marge de manœuvre sera laissée aux civils ? Comment se dérouleront les prochaines élections ? Parlera-t-on d'une nationalisation de la bauxite, principale richesse du Surinam, aux mains des compagnies néerlandaises et américaines ? Autant de questions encore en suspens.

JEAN OCTOBRE.

(1) Les « marrons » étaient des esclaves qui s'étaient enfuis des plantations et s'étaient organisés en communauté à l'intérieur du pays.

Haïti

- DIX-SEPT PRISONNIERS POLITIQUES, dont M. Sylvio Claude, président du parti démocrate-chrétien haïtien, ont entamé, le 28 février, une grève de la faim, a annoncé le même jour Radio-Haïti-Inter, un des organes de la presse indépendante citant un communiqué de presse du bureau politique du parti démocrate chrétien. M. Sylvio Claude, qui s'était présenté aux élections contre un contrôleur général de la police, avait été arrêté à la suite d'un meeting organisé le 28 août à Port-au-Prince, à la suite duquel la police secrète avait mis à sac le bureau de son parti et procédé à plus de deux cents arrestations. — *(Corresp.)*

Brésil

Le Parlement tente de recouvrer son autonomie à la faveur de l'ouverture politique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — « *Le gouvernement sera d'autant plus fort que le Parlement aura du prestige. D'où la nécessité de repenser des attributions que des préjugés d'occasion ont rognées, à une époque où l'on a cru, selon une vision erronée du phénomène politique, à la décadence des Parlements, censés céder le pas à des gouvernements forts. C'était l'époque des dictatures. Le temps, et les souffrances, a mis à nu le mensonge des apôtres de cet ordre nouveau.* »

Cette déclaration n'émane pas, comme on pourrait le croire, d'un dirigeant de l'opposition. Elle a été formulée à Brasilia par le président du Congrès, membre du parti gouvernemental, le sénateur Luis Vianna, dans un discours prononcé lors de la réouverture des deux chambres, le 1er mars. M. Vianna mettait ainsi l'accent sur ce qui sera le problème du Congrès brésilien, alors que commence une année parlementaire capitale : le pouvoir législatif sera-t-il à même, profitant de l'ouverture politique en cours, d'affirmer vis-à-vis de l'exécutif une autonomie qu'il a pratiquement perdue depuis le coup d'État militaire de 1964 ?

Pour la première fois depuis quinze ans, le Congrès se réunit libéré de la « camisole de force » du bipartisme, imposée en 1965 par l'acte institutionnel n° 2 et à laquelle la loi de réforme des partis a mis fin en novembre dernier. Cinq blocs parlementaires ont, depuis, vu le jour. Ils devraient se transformer en partis officiels enregistrés. Le principal sera, à nouveau, le parti du gouvernement, qui a pris le nom de P.S.D. (parti démocratique et social), et qui s'est construit sur les bases de l'ancienne ARENA. Dans l'enthousiasme des débuts, il s'est permis le luxe de présenter un programme qui apparaît, à certains égards, comme plus radical que ceux de l'opposition, incluant notamment la cogestion et l'« *hypothèque sociale* » sur la propriété privée.

L'opposition s'est, de son côté, divisée en quatre courants. Le principal, le P.M.D.B. (Parti de la mobilisation démocratique brésilienne) entend apparaître comme parti d'opposition M.D.B. et tente, le successeur naturel de l'ancien comme lui, de réaliser une alliance entre la gauche et le centre libéral ; il a maintenu à sa présidence le député Ulysses Guimares. Les milieux modérés de l'opposition et certains secteurs dissidents de l'ancienne ARENA gouvernementale ont fondé, autour du sénateur Trancredo Neves et du député Magalhaes Pinto, un parti du centre qui a pris le nom de parti populaire (P.P.). L'ancien gouverneur, M. Leonel Brizzola, a, de son côté, reconstitué, avec une base parlementaire assez limitée, son P.T.B. (parti travailliste brésilien) sur une ligne de centre gauche. Enfin, quelques congressistes ont adhéré au projet de plusieurs dirigeants syndicaux de lancer un Parti des travailleurs (P.T.).

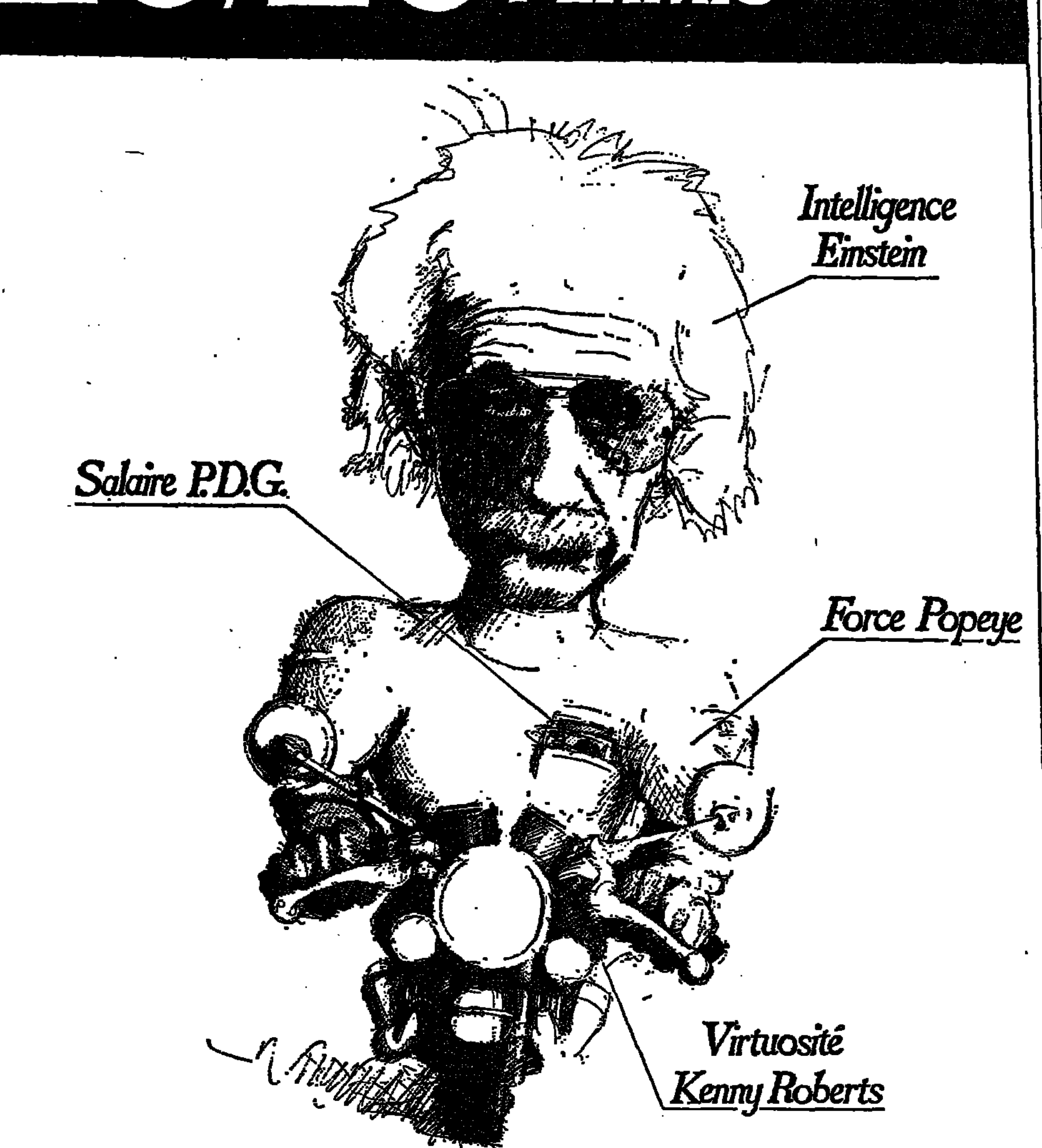
Majorité précaire

Grâce à une forte offensive et, assure l'opposition, à une *« distribution systématique de faveurs »*, le gouvernement a finalement maintenu sa majorité absolue dans les deux chambres. Elle sera cependant plus précaire que par le passé, et l'exécutif sera à la merci, à chaque scrutin, de l'éventuelle défection de quelques députés.

La stratégie du régime a changé. Jusqu'à son décès, en janvier dernier, l'ancien ministre de la justice M. Petronio Portella, principal exécutant du plan d'ouverture politique, avait tenté de donner consistance à l'idée d'un *« parti d'opposition de confiance »*, en l'occurrence le P.R., qui pourrait soit servir de force d'appoint au régime soit se substituer sans à-coups au parti officiel. Son projet avait au moins un mérite : il préparait le terrain pour ce qui apparaît comme le plus délicat des problèmes liés à l'ouverture politique, le retour à l'alternance.

En forçant, au contraire, par tous les moyens, une majorité absolue pour le parti gouvernemental P.D.S., aux dépens du P.P., le nouveau ministre de la justice, M. Ibrahim Abi-Ackel, n'a peut-être remporté qu'une victoire à la Pyrrhus. Le gouvernement risque, en effet, de perdre une force d'appoint qui pourrait lui être indispensable après les élections législatives de 1982, lors desquelles il est peu probable qu'il obtienne la majorité absolue. Désormais, au contraire, il est en train de provoquer un regroupement de tous les secteurs d'opposition.

THIERRY MALINIAK.



A travers le monde

R. F. A.

- UN SOLDAT BRITANNIQUE a été grièvement blessé par balles, dans la nuit du 1er au 2 mars à Muenster, par au moins deux tireurs. Des balles de mitraillette et de fusil ont été tirées contre sa voiture, arrêtée à un carrefour. Le 16 février dernier, le colonel britannique Mark Coe avait été assassiné à Bielefeld (Rhénanie-Westphalie). Ce meurtre avait été revendiqué par l'organisation terroriste irlandaise IRA. — *(A.F.P.)*.

République populaire du Congo

- LE CONGO ET L'UNION SOVIETIQUE ont signé, à Brazzaville, vendredi 29 février, un protocole d'accord portant sur la coopération culturelle qui prévoit la formation de cadres congolais en Union soviétique pour une période de cinq ans. — *(A.F.P.)*.

EUROPE

Portugal

Deux ans et demi après avoir quitté le P. S.

M. Lopes Cardoso renoue le dialogue avec M. Soares

De notre correspondant

Lisbonne. — L'Union de la gauche pour la démocratie socialiste (U.E.D.S.), dirigée par l'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, a accepté la proposition du P.S. d'entamer des négociations en vue de la constitution d'un Front de progrès qui se présentera aux prochaines élections législatives d'octobre.

Cette décision a été prise au cours de la deuxième convention du parti qui s'est tenue à Lisbonne le samedi 1er et le dimanche 2 mars. Une tendance qui souhaitait conserver l'autonomie absolue de l'U.E.D.S. à l'égard des autres formations politiques a été nettement battue, la majorité des délégués se prononçant en faveur du rapprochement avec les « forces du socialisme démocratique » pour « barrer la route à la droite » et « sauvegarder le régime ».

Deux ans et demi après avoir quitté le P.S., M. Lopes Cardoso se prépare donc à renouer le dialogue avec ses anciens amis politiques. Sa tentative d'occuper l'espace situé entre le parti de M. Soares et le P.C.P. s'est d'ailleurs soldée par un échec bien visible lors des élections législatives du 2 décembre 1979 où l'U.E.D.S. n'a obtenu que 0,7 % des suffrages exprimés.

L'idée de créer un Front de progrès a été lancée pendant la réunion de la commission nationale du P.S. qui a eu lieu à Porto à la fin du mois de janvier. Trois dirigeants socialistes, MM. Constancio, Antonio Reis et Galvao Teles, ont été chargés de prendre des contacts avec l'U.E.D.S. et aussi avec l'A.S.D.I., organisation constituée par des dissidents du parti social-démocrate de M. Sa Carneiro. Certaines personnalités indépendantes comme Mme Maria Pintasilgo, qui a exercé les fonctions de premier ministre de juillet à décembre 1979, sont également concernées par le projet.

Celui-ci n'a pourtant pas obtenu l'accord du Mouvement de la gauche socialiste (MES), qui vient d'adhérer au Front d'unité populaire (SUP), dirigé par le commandant Otelo de Carvalho. Cependant le MES se déclare ouvert à des conversations avec le P.S., envisageant notamment des désistements en faveur des forces de gauche les mieux placées à l'issue du premier tour des législatives d'octobre.

JOSE REBELO.

Suisse

La séparation complète de l'Église et de l'État est rejetée par référendum

De notre correspondant

Berne. — Par 1 052 294 « non » contre 281 760 « oui » les citoyens suisses ont rejeté, dimanche 2 mars, une « initiative populaire » réclamant la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. Emanant des milieux laïques et de fidèles des Eglises minoritaires, ce projet visait notamment à interdire aux cantons de percevoir des impôts ecclésiastiques. Les considérations financières n'étaient donc pas absentes de cette consultation. Mais, finalement, la majorité des électeurs ont préféré s'en tenir au *statu quo*, qui laisse aux cantons le soin de définir leurs rapports avec les Eglises.

Alors que les partisans du projet ne représentaient que 21 % des votants dans l'ensemble du pays, ils étaient un peu plus nombreux, respectivement 35 % et 31 % à Genève et à Neuchâtel, les deux seuls cantons à connaître une séparation partielle de l'Eglise et de l'Etat. Même s'ils ont tendance à déserter de plus en plus les lieux de culte, les Suisses ne semblent guère pressés de se rallier à une laïcité peu conforme à leur mentalité et à leurs traditions. Le débat a cependant éveillé un intérêt mitigé puisque 34 % seulement des citoyens se sont rendus aux urnes. Ce chiffre correspond à peu près à la proportion des Suisses qui fréquentent plus ou moins régulièrement les églises catholiques ou protestantes.

Plus nettement encore, le corps électoral s'est prononcé par 86 % de « oui » contre 14 % de « non » en faveur d'un nouvel article constitutionnel sur l'approvisionnement du pays en temps de crise. Ainsi le gouvernement disposera dorénavant de moyens d'intervention renforcés pour affronter des circonstances exceptionnelles comme celles de la crise pétrolière de 1973.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Union soviétique

M. Sakharov souhaite émigrer s'il ne peut rentrer à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Avant de retourner à Gorki auprès de son mari, l'académicien Sakharov, Mme Héléna Bonner a déclaré, samedi 1er mars à Moscou, que les autorités soviétiques devraient, soit les laisser rentrer dans la capitale, soit leur permettre d'émigrer en Occident. C'est la première fois que M. et Mme Sakharov envisagent ainsi publiquement de quitter l'U.R.S.S. Jusqu'à maintenant, ils avaient toujours souhaité pouvoir rester dans leur pays, bien qu'une partie de leur famille vive déjà aux Etats-Unis. La belle-mère de M. Sakharov, Mme Ruth Bonner, vient de recevoir un visa de sortie, tandis que sa belle-fille, Lisa, attend toujours le sien.

En 1975, l'académicien n'avait pas été autorisé à sortir d'Union soviétique pour se rendre à Oslo recevoir son prix Nobel de la paix. Sa femme, qui a pu d'ailleurs aller plusieurs fois en Italie, avait fait le voyage et avait lu le discours que M. Sakharov avait préparé pour la cérémonie. Les autorités avaient expliqué leur refus par le fait que le physicien, qui passe — dans une large mesure à tort — pour le « *père de la bombe H soviétique* », était détenteur de secrets militaires et scientifiques.

Cet argument est-il toujours valable ? Il y a bien longtemps que M. Sakharov ne travaille plus, ni de près, ni de loin, pour la défense nationale, et les autorités pourraient être amenées à penser qu'il serait moins gênant en liberté en Occident que relégué à Gorki.

Les manifestations de solidarité se poursuivent en tout cas. Plusieurs personnalités soviétiques viennent d'adresser une lettre ouverte au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, pour lui demander de faire cesser les poursuites contre M. Sakharov et de poser la question de son sort à la prochaine Assemblée générale de l'ONU. Cette lettre est signée par M. Boris Altschuler, un physicien élève de M. Sakharov, par les écrivains Georges Vladimov et Léon Kopelev, le philosophe Georges Pomerans, l'avocate Sophie Kalistratova et par des scientifiques qui, pour des raisons de sécurité, tiennent à conserver l'anonymat.

On pense généralement à Moscou que le congrès de l'Académie des sciences, dont les travaux commenceront mardi à Moscou, n'aura pas à se prononcer sur l'exclusion de M. Sakharov. En effets, sur les cartons d'invitation imprimés depuis longtemps, deux points de l'ordre du jour ont été récemment barrés. Le premier concerne les « questions d'organisation », rubrique qui cache généralement les problèmes de personnes ; le second, l'admission des membres et correspondants étrangers : étant donné l'ampleur du boycottage décidé en Occident, les autorités soviétiques ne veulent pas courir le risque d'essuyer des refus. — D. V.

Yougoslavie

L'état de santé du président Tito a empiré

De notre correspondant

Le bulletin de santé quotidien publié lundi 3 mars en fin de matinée indique que l'état du président Tito « reste grave » et que « les mesures de traitement intensif se poursuivent ».

Belgrade. — Les derniers bulletins de santé du président Tito, la semaine passée, paraissaient sibyllins. Vendredi, le texte affirmait que la situation « *n'était pas plus grave* » que jeudi ; samedi, il était dit qu'elle « *n'était pas meilleure* » que vendredi. L'ambiguïté a été levée avec le bulletin du dimanche 2 mars. Ce communiqué indiquait que l'état de santé du président avait « *empiré* » au cours de la nuit précédente et qu'en particulier son cœur continuait à faiblir. La lente agonie du malade, dont un rein, les poumons et le cœur sont atteints, continue donc inexorablement. Selon les rumeurs, le président, qui a considérablement maigri, ne reprendrait conscience que par moments. Il souffrirait de vives douleurs, que les médecins combattent avec prudence, car ils craignent les conséquences, sur le cœur du malade, de l'utilisation de fortes doses de calmants.

La règle du silence absolu des milieux officiels sur ce qui se passe, appliquée dès le premier jour, est encore en vigueur.

Cependant, la vie quotidienne continue comme si de rien n'était. Seules, la radio et la télévision ont modifié partiellement leurs programmes en supprimant des émissions humoristiques et de musique légère, et en les remplaçant par des chants de partisans, de la musique populaires ou des films sur la guerre de libération nationale.

Le public ignore également tout sur les préparatifs des obsèques. Rien n'a encore filtré sur les moyens et les conditions de transport de la dépouille mortelle du président à Belgrade, et on se refuse avec obstination à confirmer ou infirmer les informations selon lesquelles elle sera déposée dans la grande salle du Musée du 25-Mai, où d'importants travaux ont été effectués en hâte et dont l'approche est interdite par la police.

Ce lundi 3 mars, il y a exactement deux mois que la première information sur la maladie du président Tito et son admission au centre clinique de Ljubljana a été publiée. Cette période a été marquée dans un premier temps par l'inquiétude depuis l'insuccès de l'opération des vaisseaux sanguins, dans la nuit du 12 au 13 janvier, puis l'amputation de la jambre gauche le 20 janvier ; cependant, le malade ayant très bien supporté cette seconde intervention chirurgicale, les médecins n'avaient pas dissimulé leur optimisme.

Le 8 février, ils auraient même envisagé le transfert du président au château de Brdo, près de Ljubljana, qui dispose d'un centre sanitaire moderne et où ils se proposaient de poursuivre le traitement. Or, comme le 8 février était un vendredi, le président lui-même aurait suggéré l'ajournement du transfert au lundi 11 février. C'est précisément entre ces deux dates que son état de santé s'est subitemen détérioré.

PAUL YANKOVITCH.

DIPLOMATIE

Londres est de plus en plus irrité par l'attitude française face aux problèmes internationaux

De notre correspondant

Londres. — Anticipant l'opposition des Français à toute formule de compromis pour régler la « guerre du mouton » ainsi que pour arriver à une solution du problème de la contribution britannique au budget communautaire, les milieux officiels espèrent encore que les autres partenaires de la Communauté accepteront les propositions de la commission de Bruxelles.

Néanmoins, à la lumière des dernières déclarations de M. Giscard d'Estaing sur la nécessité d'un accord global portant sur l'ensemble des questions litigieuses, les chances de succès du prochain sommet de Bruxelles apparaissent minces faute d'obtenir un « *compromis authentique* », selon la formule employée par Mme Thatcher.

Le gouvernement de Londres paraît se résigner à prendre des mesures de représailles soit en interrompant ses paiements à la Communauté, soit en pratiquant une politique d'obstruction. Mais en même temps, le gouvernement, dans son désir maintes fois exprimé de rester dans la Communauté, ne veut pas encourager le fort courant anti-européen qui se développe dans le pays.

De plus, s'ajoutent l'appréciation et l'attitude différentes des deux gouvernements concernant la crise afghane. Tout cela aboutit à une détérioration des relations franco-britanniques dont la mesure apparaît clairement dans un article de M. Franck Giles, rédacteur en chef du *Sunday Times*, dont il fut le correspondant à Paris. Son éditorial prend d'autant plus de poids qu'il vient d'un journaliste considéré depuis toujours comme pro-français.

Tout en admettant que l'attitude française dans la crise afghane est « *peut-être la bonne* », il estime que la France continue à « *manifester son esprit de contradiction... à dénigrer ou ignorer toutes initiatives qui ne viennent pas de Paris, à entretenir, comme s'il s'agissait d'une fin en soi, tous les degrés de l'anti-américanisme...* »

A propos de l'Afghanistan, M. Giles considère qu'il est injuste et inexact de parler d'une attitude « *gaulliste* » de la France, car, ajoute-t-il en se référant à la crise de Cuba, « *le général savait ce qu'on attendait de lui* ». « *Il y a quelque chose d'ignoble de la part du ministère des sports français d'évoquer son nom pour justifier la décision de participer aux Jeux olympiques de Moscou.* » De même, il qualifie de « *mesquine* » l'attitude de la France à l'égard de la proposition de M. Vance d'une rencontre à quatre au début de ce mois.

Quant aux déclarations du président *Giscard d'Estaing* sur le souci de la France d'être à la fois fidèle à l'alliance atlantique et de mener une politique indépendante, il pense que « *l'intention réaffirmée de la France de jouer sur les deux tableaux est irritante mais n'est pas une surprise* ». Néanmoins, il souligne que le manque d'unité de l'Occident permet à Moscou de jouer sur les différences de vues et aident les Russes à séparer l'Europe des Etats-Unis.

Tout en notant le « *chauvinisme* » des Français approuvant la politique de M. Giscard d'Estaing en Afrique et des pressions politiques qui s'exercent sur le président, M. Giles écrit que « *l'attitude de Giscard déçoit ceux qui avaient espéré en lui pour quelque chose de meilleur* ». Il rappelle qu'il y a cinq ans il écrivait lui-même que le président pouvait être appelé à devenir le leader de l'Europe de demain. « *Il serait difficile de maintenir ce point de vue aujourd'hui.* » - H.P.

La conférence sur le droit de la mer reprend ses travaux à New-York

La neuvième session de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer s'ouvre le 3 mars à New-York. Après cinq semaines de discussions, elle suspendra ses travaux pour les reprendre cet été à Genève.

Cette neuvième session va être marquée par un changement important des méthodes de travail. Pendant les soixante-six semaines des huit premières sessions, les discussions ont eu lieu le plus souvent à huis clos au sein de commissions, sous-commissions, comités, groupes constitués pour des discussions portant sur des problèmes spécifiques. Aucun vote n'a sanctionné ces discussions, mais, sur nombre de sujets, il s'est dégagé un consensus qui a permis de considérer que l'accord s'était fait. Au point que les textes officieux, rédigés sous la responsabilité du président de la conférence et des présidents des trois grandes commissions — le dernier en date porte le nom de « *texte de négociations composites officieux révisé I* », — ont servi de textes de référence pour de nombreuses lois nationales et ont donc contribué à créer un droit coutumier radicalement différent du droit maritime traditionnel.

Des désaccords importants subsistent pourtant, en particulier sur le régime juridique qui s'appliquera à l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins, que tout le monde reconnaît être « *patrimoine commun de l'humanité* », et sur la délimitation vers le large du plateau continental.

Le but déclaré est pourtant de conclure la convention globale régissant tout ce qui concerne la mer pendant la neuvième session. Pour y parvenir, un calendrier précis a été fixé dès septembre 1979. L'examen des dernières clauses n'ayant pas encore été l'objet d'un consensus devra être achevé pendant les trois premières semaines de la neuvième session, de façon à trouver le compromis nécessaire et à rédiger un « *texte de négociations composites officieux révisé II* ».

A partir de la quatrième semaine, il s'agira d'officialiser ce qui n'était jusqu'alors qu'officieux. Tous les participants à la conférence prendront part aux débats, et les déclarations ou observations — limitées en principe à quinze minutes — seront consignées dans les documents officiels de la conférence.

Au milieu de la cinquième semaine, le « *texte de négociations composites officieux* » aura ainsi été révisé pour devenir « *document final de la conférence qui servira de projet de convention* ». Ce qui n'empêchera pas, par la suite, de présenter de nouveaux amendements reprenant éventuellement des amendements précédemment écartés. Toutes ces déclarations et prises de positions officielles pourraient amener la conférence à trancher par des votes.

Cette nouvelle méthode peut soulever deux sortes de difficultés.

Parlant officiellement, certaines délégations, qui ont fait des concessions officieuses ou qui acceptent sans trop protester le consensus obtenu par compromis, ne seront-elles pas tentées de réaffirmer avec force leurs positions initiales pour recommencer le marchandage, avec l'espoir de n'être plus obligées qu'à des concessions moins importantes ? En outre, quelle chance de ratification auraient des articles votés, certes, à une large majorité, mais inacceptables pour la minorité ?

On peut aussi se demander si un calendrier aussi précis peut être tenu, alors que les réunions officieuses ou officielles de la conférence n'ont jamais, depuis 1973, commencé à l'heure fixée. Enfin, la tension internationale actuelle pourrait influencer les travaux de la conférence.

YVONNE REBEYROL.

SALON OCÉANEXPO-OCÉAN-TROPIQUES DU 4 AU 8 MARS A BORDEAUX

Le Salon océanexpo - océan-tropiques, qui aura lieu au palais des expositions de Bordeaux du mardi 4 au samedi 8 mars, est l'occasion de présenter une exposition consacrée aux pays en voie de développement concernés par les problèmes de la mer. Ce Salon sera inauguré par M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal.

Cette manifestation permettra aux pays en voie de développement de rencontrer les pays industrialisés et d'exposer leurs problèmes, leurs réalisations, leurs activités et leurs projets, tant en ce qui concerne la mer que les fleuves, les lacs et les lagunes. Une vingtaine de pays du groupe Afrique - Caraïbes - Pacifique (A.C.P.), des Etats arabes (dont l'Arabie Saoudite et les émirats), du Sud-Est asiatique, et le Pérou (pour l'Amérique latine) auront leurs stands aux côtés de ceux des pays industrialisés. Chaque journée sera consacrée à un groupe d'Etats.

Parallèlement, le mercredi 5 mars, le ministère de l'environnement et du cadre de vie organisera une journée sur la prévention et sur la lutte contre les pollutions marines.

Dans le cadre du salon aura lieu également le troisième Symposium international sur la technologie du draguage.

Les communautés européennes présenteront de leur côté, et pour la première fois, tout ce qui a été fait par les « Neuf » dans le domaine de la mer.

Seront également à Bordeaux de nombreux ministères, le Centre français du commerce extérieur, le Commissariat à l'énergie atomique, le Centre national de la recherche scientifique, ainsi que le Centre national pour l'exploitation des océans qui présentera l'engin robot autonome « Epaulard » d'exploration sous-marine.

Le comité directeur du P.S. réaffirme son hostilité au présidentialisme et souhaite un « contrat de gouvernement » avec le parti communiste

Le comité directeur du P.S., réuni samedi 1er mars à Paris, a adopté le projet de résolution mis au point par le secrétariat national rappelant les grandes lignes de la stratégie du parti et l'hostilité traditionnelle des socialistes au présidentialisme. Les représentants des courants animés par MM. Michel Rocard et Pierre Mauroy se sont abstenus : ils avaient indiqué qu'ils voteraient le projet de résolution à la condition que leur amendement soit accepté. Cet amendement, qui a été repoussé, demandait que soit écartée l'hypothèse d'une dissolution automatique de l'Assemblée nationale en cas de victoire du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981.

La résolution adoptée par le comité directeur récuse « tout compromis avec la droite » et affirme qu'il n'est pas question de transiger avec la règle du « désistement républicain ». Le texte indique que le P.S. proposera, en cas de victoire, un « contrat de gouvernement » à toutes les forces de gauche. Il fait allusion à 1936 pour préciser quelles seraient les conditions d'un gouvernement homogène en cas de refus du P.C.F. de « prendre ses responsabilités ».

A l'égard des communistes, M. Jean Poperen a suggéré que la conclusion d'un « contrat démocratique » soit le préalable à tout nouvel accord afin que soit garanti le respect du pluralisme et de l'indépendance à l'égard des blocs.

Dimanche, quelque trois cents responsables nationaux et fédéraux du courant favorable à M. Mitterrand se sont réunis en assemblée générale à Paris, en l'absence de leur chef de file. Ils se sont dotés d'un « collectif national » et se sont assigné pour objectif de créer les conditions d'une candidature de M. Mitterrand à l'élection présdientielle. — J.-M. C.

La réunion du comité directeur a été précédée d'une réunion du secrétariat national, au cours de laquelle la résolution présentée par la majorité a été mise au point. Le comité directeur a été ouvert samedi après-midi par l'intervention de M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national, qui a présenté le rapport d'activité du parti.

M. Jospin a d'abord évoqué la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing, *« plus opportuniste qu'opportune »*, qui *« finira par pencher là où penche la logique des choses et de la droite française, vers l'atlantisme »*. Le secrétaire national chargé des relations internationales a ajouté : *« A cet alignement sur les Etats-Unis répond l'alignement sur l'U.R.S.S., auquel se livre la direction du P.C.F. avec la vigueur de qui retrouve une de ses identités les plus chères. »* Après avoir noté que le *« soutien »* du P.C.F. à la politique du gouvernement soviétique *« ne concerne pas que sa politique extérieure »*, M. Jospin a examiné *« les difficultés des reports de voix au second tour, surtout lorsque le candidat de la gauche est communiste »*. *« Ces difficultés sont regrettables et nous devons lutter contre*, a-t-il précisé, *mais elles sont dans la logique de l'attitude du P.C. »*

Le « numéro deux » du parti socialiste a souligné que *« face aux forces qui cherchent à le déporter du terrain politique qu'il a choisi, le P.S. résiste et la direction se conforme au mandat reçu des militants au congrès de Metz »*.

Puis il a critiqué les déclarations de M. Edgard Pisani et celles de M. Didier Motchane. Le premier avait indiqué que, si le candidat communiste arrivait en tête au premier tour du scrutin de 1981, il irait *« pêcher à la ligne »* ; le second, l'un des animateurs du CERES, avait vivement dénoncé les déclarations de M. Mitterrand à *France-Soir*, selon lesquelles le P.S. pourrait gouverner seul en cas de victoire.

Critiquant également la façon dont M. Michel Rocard avait envisagé la perspective d'un gouvernement homogène, le rapport de M. Jospin indiquait : *« Deux attitudes paraissent également absurdes. La première consiste à dire : nous voulons l'union des travailleurs et en tout cas de leurs suffrages mais nous avons décidé* a priori *de gouverner seuls et seulement seuls. La deuxième affirme que, en cas de victoire de la gauche, si le P.C. refuse de prendre ses responsabilités de gouvernement, eh bien, nous rentrerons chez nous, bafouant la démocratie et laissant le pouvoir à la droite minoritaire devant les travailleurs ébahis. La première position, outre qu'elle n'est pas conforme à notre orientation politique, nous rend impuissants, car elle nous ferme la porte d'une victoire électorale. La seconde nous rend impuissants autrement : en donnant la clef de la porte du pouvoir au P.C. Ne comptez pas sur nous ni pour l'une ni pour l'autre absurdité ».*

Afin de tenir compte de la réunion, le matin, du secrétariat national et de l'accord conclu avec le CERES, M. Jospin a, dans la version orale de son rapport, ôté le mot *« absurde »*.

Dès l'entrée en séance, les amis de M. Pierre Mauroy ont déposé un texte, dont ils se sont inspirés au cours de leurs interventions. Le document, proche de la libre opinion de M. Jean Le Garrec que nous avons publiée dans nos éditions datées 2-3 mars, évoque la détérioration de la situation de l'ensemble des travailleurs, les perspectives internationales, et la *« crédibilité »* du P.S. dans le pays. En matière internationale, les amis de M. Mauroy insistent sur la dimension européenne et sur la nécessité de développer à cet échelon *« une stratégie socialiste par rapport au tiers-monde »*.

Un contrat présidentiel

En ce qui concerne la *« crédibilité »* du P.S. et son attitude à l'égard du P.C., le texte du courant animé par le maire de Lille affirme : *« Il n'est pas possible de retrouver à court terme les conditions d'un accord avec le P.C. qui ressembleraient à celles de 1972 (...). Les socialistes doivent avoir le courage et la lucidité de reconnaître que le P.C., en septembre 1977, a mis fin à une période : celle où la signature d'un accord politique engageait une volonté de gouverner ensemble à égalité de droits et de devoirs pour la mise en place d'un programme qui nous était commun (...)*

» Notre démarche doit donc être pleinement autonome, et notre programme s'affirmer dans son originalité. Cela passe nécessairement par l'établissement d'un contrat présidentiel qui marque notre volonté d'aller au pouvoir pour changer la société. (...) Dès lors que le P.C. reste enfermé dans son refus, l'hypothèse pour les socialistes de « gouverner seuls » ne peut être écartée. »

Ce texte s'achève par une critique de la majorité du parti, *« qui entretient l'idée de divergences mythiques entre elle et les minorités, alors que chaque jour qui passe fait éclater les contradictions graves qui existent en son sein »*. Les amis de M. Mauroy concluent : *« Il ne serait pas acceptable qu'il y ait un candidat à l'élection présidentielle issu de la majorité du parti qui fasse campagne sur les thèmes que notre courant défend depuis le congrès de Metz. »*

Le débat ne s'est pas immédiatement engagé. M. Mauroy ayant demandé une suspension de séance après que M. Laurent Fabius eut donné lecture du projet de résolution élaboré par le secrétariat national. A l'issue de cette suspension, M. Michel de la Fournière a présenté, au nom des courants minoritaires, un amendement repoussant le passage du texte de la majorité relatif à la dissolution automatique de l'Assemblée nationale en cas de victoire de la gauche à l'élection présidentielle (voir d'autre part). M. de la Fournière a fait valoir que le texte de la majorité risque de *« dévaloriser »* l'élection présidentielle. Surtout, il a indiqué que l'amendement est conforme aux déclarations faites par M. Mitterrand pendant la campagne pour l'élection de 1974.

A l'inverse, M. Fabius a reproché aux minoritaires d'avaliser une *« conception présidentialiste »* qui n'est pas celle du P.S., de valoriser les thèmes de la campagne du candidat aux dépens du projet du parti, et de laisser croire que la droite pourrait soutenir les propositions de réformes des socialistes.

Critiquant également l'amendement de M. de la Fournière, M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national, en a dénoncé l'*« inspiration présidentialiste »*. *« Ce texte aurait pour principal résultat de laisser à la droite le choix du terrain et du moment de la dissolution »*, a-t-il ajouté.

Au cours de la discussion, M. Louis Mermaz, président du comité directeur, a plus directement mis en cause l'intervention télévisée de M. Michel Rocard. M. Mermaz a notamment indiqué : *« Quiconque a le droit d'être candidat à la présidence de la République. Mais l'opération candidature engagée par Michel Rocard depuis mars 1978 porte atteinte non seulement à l'unité, mais aussi à l'identité du parti socialiste. (...) L'idée du gouvernement socialiste homogène telle qu'elle est présentée par l'un des responsables du P.S. est dépourvue de toute perspective. Pire, elle peut déboucher sur une dérive droitière. »*

Une page est tournée

De son côté, M. Jean Poperen a évoqué la question de l'union de la gauche. *« Une page a été tournée, non pas celle de l'union, mais celle du simple accord programmatique*, a-t-il indiqué. *Nous sommes entrés dans une phase nouvelle de notre lutte constante pour l'union des forces populaires; à phase nouvelle, nouveaux objectifs, nouveaux mots d'ordre. »*

Considérant que les dirigeants du P.C.F. ont rompu l'accord de la gauche *« parce qu'il n'ont ni renoncé à l'inconditionnalité à l'égard de l'U.R.S.S., ni abandonné la conception du rôle dirigeant de leur parti dans la coalition populaire »*, le député du Rhône a souligné que le P.C. ne changera *« que sous la pression du rapport de forces »*. Il a proposé l'établissement d'un *« contrat démocratique »* dont les règles doivent être *« le respect effectif du pluralisme et l'indépendance réelle à l'égard des super-puissances »*, qui sont à ses yeux autant de conditions préalables d'un accord à gauche.

Enfin M. Didier Motchane, l'un des animateurs du CERES, a critiqué le rapport présenté par M. Jospin au motif que ce texte met l'accent sur l'alignement du P.C.F. sur l'U.R.S.S. alors que, selon lui, cet alignement n'est que la conséquence de choix de politique intérieure. M. Motchane a également contesté le paragraphe du texte de la majorité consacré à l'éventualité d'un gouvernement homogène. Il estime en effet qu'une victoire d'un candidat socialiste signifierait qu'il y a une majorité de gauche dans le pays. Dès lors, pense-t-il, il n'est pas possible de préjuger de la direction du P.C.

La réunion du comité directeur s'est achevée par trois scrutins : le premier concerne l'amendement de M. de la Fournière, repoussé par 73 voix (majorité du parti) contre 39 (courants Mauroy et Rocard) ; le deuxième, relatif au texte proposé par le secrétariat national, a été adopté par 74 voix contre 2 (MM. Alain Ranou, proche de M. Mauroy et Arthur Notebart) et 36 abstentions (courants Mauroy et Rocard). Le troisième scrutin a porté sur le rapport de M. Jospin, approuvé par 74 voix et 39 abstentions (courants Mauroy et Rocard, ainsi que M. Motchane).

La résolution adoptée

La résolution adoptée par le comité directeur s'ouvre sur une analyse de *« l'aggravation de la crise »* et du regain de tension dans le monde *« utilisé par la droite pour détourner les préoccupations des Français »*. Afin de *« faire reculer cette droite sans cesse plus arrogante »*, les fédérations et les militants sont appelés à populariser le *« projet socialiste »*.

Le texte examine ensuite la situation créée *« par la politique destructrice »* des dirigeants du P.C.F. et rappelle que *« les changements nécessaires appellent le plus large rassemblement populaire autour du P.S. »* Le texte poursuit : *« Il ne saurait y avoir de compromis avec la droite. Le désistement républicain est une règle avec laquelle il n'est pas question de transiger. »*

La résolution évoque également la question du gouvernement de la France en cas de victoire d'un socialiste au scrutin de 1981. Il est précisé :

« 1) Il est exclu que les socialistes puissent gouverner avec la droite. Un président socialiste, rejetant le présidentialisme que nous n'avons cessé de condamner, ne pourra faire les propositions nécessaires de transformation de la société française sans dissoudre l'Assemblée nationale, en vue d'obtenir au Parlement comme dans le pays l'appui majoritaire nécessaire à la mise en œuvre de cette transformation. Il appartiendra alors au peuple de se prononcer.

2) S'il y a une majorité de gauche, et dans le contexte nouveau qu'il aura réussi à créer, le parti socialiste proposera, comme il y est prêt à tout moment, un contrat de gouvernement à toutes les forces de gauche. Plus large sera l'union, plus assurée sera l'entreprise.

3) Toujours dans le cas d'une majorité de gauche, si comme en 1936 la direction du P.C.F. refusait de prendre ses responsabilités, le P.S. prendra les siennes. Il refusera de dire aux travailleurs : « Nous pourrions transformer les choses, mais rentrez chez vous, nous ne voulons pas gouverner (...).

« Le projet socialiste pour les années 80 clarifie les données du combat. Il entend poursuivre son action vers la rupture avec le capitalisme. Il récuse la démarche politique dite de consensus dont le véritable ressort est la manipulation de l'opinion. Il rejette la pratique institutionnelle actuelle, et propose un rééquilibrage du pouvoir au profit du législatif. Il développe les grandes réformes prévues : nationalisations, planification démocratique, décentralisation, politique économique de redressement dans la recherche du plein emploi, mesures contre les inégalités, nouveaux droits pour les travailleurs et les citoyens, extension des espaces de liberté, bref l'ensemble des choix conformes au projet socialiste dans la perspective de l'autogestion, qui ne saurait être remies en cause. Il propose de faire de notre pays le creuset de la libération de l'homme et de la femme. Il incarne la volonté de briser l'engrenage de la guerre froide. Il affirme l'exigence autogestionnaire de lutte, de conquête du pouvoir, de transformation de la société, d'indépendance nationale, de recherche de la sécurité, de désarmement et de paix. »

L'amendement proposé par M. de La Fournière, qui a été repoussé, proposait de remplacer le paragraphe consacré à la dissolution de l'Assemblée nationale par les dispositions suivantes : *« Un président socialiste, investi de l'autorité du suffrage universel, fera soumettre au Parlement par son gouvernement les grands projets de réforme que sa campagne aura popularisés. Au cas où l'Assemblée nationale s'opposerait à ces projets, refusant ainsi de prendre acte de la volonté populaire, la dissolution s'imposerait. »*

● *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a déclaré samedi 1er mars au Puy-en-Velay (Haute-Loire) que *« la situation qui est en train de se créer* [au sein du parti socialiste] *avec cette course à la candidature résulte de l'usure de François Mitterrand et de l'impasse dans laquelle son orientation a enfoncé le P.S. »*.

Un débat de politique-fiction

Loin d'être apaisée, l'onde de choc provoquée par l'intervention télévisée de M. Michel Rocard, lundi 25 février à Antenne 2, a eu des effets inattendus sur la réunion, samedi 1er mars, du comité directeur. Si la rivalité entre le député des Yvelines et celui de la Nièvre a pesé sur le contenu des débats, il n'y eut pas d'affrontement entre les deux hommes (aucun n'a pris la parole), pas plus qu'il n'y eut d'éclat lors d'un débat qui fut *« de routine »*, selon l'expression du premier secrétaire du P.S. Il est vrai que tout avait été dit la veille et l'avant-veille par M. Mitterrand au micro de R.M.-C. et par M. Lionel Jospin dans *le Matin* (*le Monde* des 29 février et 1er mars). Il est vrai également que les problèmes de fond furent éludés au point qu'une question de *« politique-fiction »*, comme l'a relevé M. Fabius, a dominé les travaux du parlement du parti : celle de savoir dans quelles conditions il faudra dissoudre l'Assemblée nationale au lendemain d'une victoire du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Chacune des parties en présence s'est montrée soucieuse d'éviter une bataille frontale. Personne ne souhaite prendre le risque de passer pour celui qui divise le parti. Chacun semble également conscient des risques que comporte, pour le candidat quel qu'il soit, une situation de déchirement. La prudence a donc été de règle.

Dès lundi 25 février à Antenne 2, M. Rocard avait indiqué qu'il recherche une désignation *« sans heurt »* et qu'il privilégie l'élaboration d'un consensus au sein du parti. De plus, il a placé le problème de la candidature sur le seul terrain de la compétitivité et de l'efficacité : se désignant comme le meilleur candidat socialiste (il est vrai que les sondages abondent dans ce sens), il lui faut éviter, dans le parti, de trop se distinguer de M. Mitterrand, tout en mettant en avant, dans l'opinion, ses propres options.

Soulignant sa volonté *« de ne pas déclencher des conflits inutiles »*, il a, samedi, bien accueilli le projet de résolution du secrétariat national, destiné pourtant à lui répondre sur trois points : le présidentialisme des institutions, qu'il lui est reproché d'avaliser, la dissolution que la majorité veut automatique, et l'autogestion, objectif qu'il a paru minimiser lors de l'émission « Cartes sur table ».

Pour cette dernière question, M. Rocard devrait être conduit à préciser sa pensée. Indiquant qu'il incarne, dans le pays, le courant autogestionnaire, il attribue à l'expression qu'il a utilisée — un *« socialisme de responsabilité »* — une valeur pédagogique. Quant au présidentialisme, s'il met l'accent sur la nécessité de s'appuyer sur la *« logique des institutions »* pour vaincre, il ne conteste pas que l'exercice actuel du pouvoir rend nécessaire un rééquilibrage en faveur du Parlement. En tout état de cause, ses amis plaident que les positions qu'il a défendues en cette matière sont conformes à celles de M. Mitterrand pendant la campagne pour le scrutin de 1974.

Si M. Rocard ne s'est distingué de la majorité que sur la question de la dissolution, force est de reconnaître que cette majorité lui a quelque peu facilité la tâche. Certes, les principaux éléments de la contre-offensive de la direction figurent dans la résolution adoptée par le comité directeur. Mais cette contre-offensive s'est surtout déroulée dans la presse, et le texte rédigé par le secrétariat national n'était pas susceptible de provoquer un véritable affrontement.

Trois explications

Trois explications peuvent être avancées, d'inégale importance. La première tient à la volonté du premier secrétaire et de certains de ses proches de ne pas valoriser M. Rocard en polarisant l'activité du parti autour d'un face à face entre le chef de file des socialistes et son rival. M. Mitterrand considère que cette sorte de duel est une création du pouvoir et que la question de la désignation du candidat ne doit pas être à l'ordre du jour, puisque le parti a décidé de la repousser à la fin de l'année.

La seconde raison tient aux divergences qui séparent, au sein de la majorité, le CERES des amis de M. Mitterrand. La mise au point de la résolution adoptée par le comité directeur a été difficile, notamment sur la question d'un éventuel gouvernement homogène. La référence à 1936, qui implique qu'un tel gouvernement bénéficie du soutien du P.C., a été obtenue par les amis de M. Jean-Pierre Chevènement. Sans doute ces derniers étaient-ils également plus soucieux d'en découdre avec M. Rocard. *« Il faut savoir si François Mitterrand et ses camarades choisissent la meilleure tactique pour combattre la politique de Michel Rocard »*, a d'ailleurs demandé M. Georges Sarre, l'un des animateurs du CERES, à l'issue du comité directeur.

La troisième explication est avancée par les proches de M. Rocard : à leurs yeux, la prudence de la direction devant le comité directeur, contrastant avec son attitude dans la presse, signifie que les attaques contre leur chef de file *« passent mal »* au sein de la formation socialiste.

La question de la candidature, quasi absente des débats du comité directeur (rares ont été ceux qui, tel M. Louis Mermaz, l'ont abordé sans ambages), a été au centre des discussions de l'assemblée générale du courant favorable à M. Mitterrand. Un texte appelant à une candidature du premier secrétaire, proposé par MM. Georges Fillioud et Louis Mermaz, n'a pas été retenu au motif qu'il semble acquis que la majorité du parti doit avoir son candidat et que ce candidat ne peut être que M. Mitterrand.

Toutefois, même si cet argument n'a pas été utilisé explicitement, certains membres éminents de ce courant s'inquiètent des conséquences d'une désignation tardive du candidat. M. Mitterrand ne souhaitant pas se prononcer avant la fin de l'année, ils estiment que M. Rocard peut profiter du « vide » ainsi créé. Ils concluent à la nécessité pour l'un des leurs d'occuper le terrain d'ici là afin de créer une situation telle que le recours au premier secrétaire s'impose à nouveau.

Mais sur cette question, un clivage existe : ceux qui, fidèles à M. Mitterrand depuis la Convention des institutions républicaines, ont été écartés de la direction au congrès de Metz, reprochent à certains représentants de la génération qui a pris la relève d'être par trop préoccupés de leur propre avenir. Il est vrai que les premiers ambitionnent peut-être de retrouver un rôle important à la faveur d'une nouvelle campagne présidentielle du premier secrétaire.

Le seul fait nouveau de ces deux journées a finalement été l'attitude de M. Pierre Mauroy. Alors que la direction reprend à son compte l'un des principaux éléments de la motion qu'il avait soutenue à Metz, la notion du *« contrat de gouvernement »* avec le P.C., le maire de Lille a affirmé qu'elle se refuse à recréer les conditions d'un rassemblement du parti. M. Mauroy semble décidé à tirer les conséquences de ce refus. *« Le moment venu, nous veillerons à ce que le candidat qui rassemble et qui est le plus porteur d'espérance soit celui du parti »*, a-t-il affirmé. Cette phrase est interprétée comme une volonté de se situer désormais sans hésitation dans l'actuelle minorité du parti, une fois dressé le constat d'échec de ses tentatives de rassemblement. La prochaine convention nationale, consacrée aux questions internationales, devrait permettre d'apprécier s'il en est bien ainsi.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE MOUVEMENT ROYALISTE FRANÇAIS A TENU SON PREMIER « CARREFOUR »

Près de quatre cents personnes ont participé, samedi 1er mars, à Paris, au « carrefour royaliste » organisé, pour la première fois, par la fédération de la région parisienne du Mouvement royaliste français (M.R.F.), constitué en octobre 1979 par plusieurs associations régionales afin de rassembler les différents courants royalistes soutenant l'action politique du comte de Paris.

Les débats ont été animés notamment par MM. Jean-François Chiappe, historien, vice-président du Front national (extrême droite), Luc de Goustine, écrivain, Marcel Jullian, éditeur, ancien président-directeur général d'Antenne 2, Philippe Legrand, président de la fédération de Bretagne et Vendée du M.R.F., et Georges Serres, professeur de philosophie.

Au terme de cette réunion, M. Fabrice O'Driscoll, président de la fédération parisienne du M.R.F., a notamment déclaré : *« Nous avons tenu notre pari au-delà même de nos espérances. Le nombre et la moyenne d'âge (trente-cinq ans environ) des participants à ce premier carrefour royaliste constituent une confirmation et une approbation de la justesse des choix politiques et stratégiques du Mouvement royaliste français. Des royalistes de tous les horizons — certains sont au parti socialiste, dans des mouvements régionalistes ou écologistes — se sont rencontrés et ont débattu librement, par-delà les vieilles rancunes nées des échecs du passé. Marcel Jullian a bien résumé notre pensée, au cours de cette journée, en disant que : « Pour le royalisme français, » l'hiver s'achève. » Il n'a été que trop long. »*

★ Mouvement royaliste français, B.P. 347-16, 75765 Paris Cedex 16.

Réunis en assemblée générale

LES AMIS DE LA TERRE ONT REPORTÉ AU MOIS DE MAI LA DÉFINITION DE LEUR STRATÉGIE POLITIQUE

Le Réseau des Amis de la Terre (RAT) a tenu une assemblée générale extraordinaire à Paris, les samedi 1er et dimanche 2 mars, pour préciser son orientation politique, ainsi qu'il avait décidé de le faire lors de sa précédente assemblée, au mois de novembre dernier, à Marseille. Le RAT conçoit cette démarche en trois temps : il s'agit de définir son *« identité »*, son *« projet »* et sa *« stratégie »*.

Le *« projet »*, qui a été adopté au cours du week-end, traite successivement des relations sociales, qui ne doivent pas être déterminées par les seules exigences de la production ; des relations entre les pays industrialisés et le tiers-monde ; des institutions, enfin, le RAT se prononçant *« pour l'Etat minimum »*. En revanche, les parties *« identité »* et *« stratégie »* de ce qui doit devenir le manifeste des Amis de la Terre vont donner lieu à de nouvelles discussions au sein des groupes. Elles devront être adoptées le 1er mai, à Lyon, avant que s'ouvrent les assises écologistes qui reuniront le RAT, le Mouvement d'écologie politique (MEP) et les écologistes qui ne se reconnaissent dans aucune de ces deux structures.

L'objet des assises de Lyon sera de fixer l'attitude des écologistes en vue de l'élection présidentielle de 1981. Les Amis de la Terre ont consacré une demi-journée à cette question, mais ils ont décidé de ne pas rendre publics leurs débats, ni leurs éventuelles décisions, avant la réunion de Lyon. — P. J.

POLITIQUE

POINT DE VUE

De l'État-nation à la fédération des cultures

par GUY HÉRAUD (*)

IL m'est difficile de laisser passer sans réagir certains passages carrément déformants du Point de vue de Michel Debré « Pour l'Etat-nation » (*le Monde* du 20 février).

Que l'auteur, dans un vaste amalgame, s'en prenne, pêle-mêle, aux corrupteurs de la jeunesse, aux inciviques, aux égoïstes, aux profiteurs de l'Etat-providence, aux défenseurs des minorités ethniques, aux partisans d'une fédération européenne, aux sceptiques de la force de frappe nationale, cela dénote plus de passion que de calme raison et n'apprend rien de nouveau sur une « statolâtrie » bien connue. Qu'il traite d'« *agitateurs* » à la « *philosophie brève, marquée par l'intolérance la plus affreuse* » les défenseurs des minorités ethniques et linguistiques, et leur inflige l'insulte de « *racistes* », voilà qui altère l'objectivité sereine dont votre journal se fait un devoir et un honneur. Comment un défenseur des libertés civiques peut-il brandir avec autant de violence et d'injustice l'arme du terrorisme intellectuel ?

Car enfin, il faudrait s'entendre. Quel partisan des « ethnies » a-t-il jamais attribué à ce mot une dénotation raciale ? Le terme est apparu à l'époque contemporaine dans le livre de François Fontan, *Ethnisme, vers un nationalisme humaniste* (1). L'auteur, prématurément disparu en décembre 1979, avait fait de la prison pour la cause algérienne du temps où M. Debré menaçait de ses foudres les adversaires de l'Algérie française. Dans cet ouvrage, qui est le premier essai de traitement scientifique de la question nationale, on trouvera la condamnation systématique de toute forme de domination et d'oppression : nationale, sociale, économique, familiale, sexuelle.

Ensuite sort *l'Ethnie française d'Europe* (2), du Wallon Charles Becquet. Celui-ci plaide pour la prise de conscience par-delà les frontières des Etats et fonde la première Association de l'ethnie française, initiative dont procèdent les organisations proliférantes de l'actuelle « francophonie ».

Georges Pompidou est, en un sens, un disciple de l'école ethnique ; de même Charles de Gaulle avec son fameux « *Vive le Québec libre !* », cependant que les Canadiens anglais s'en prennent aux « théories ethniques » avec la même virulence sommaire que l'auteur du Point de vue. Faut-il donc compter M. Debré parmi les adversaires du Québec libre et du Canton du Jura ? Sinon, ne voit-il pas que sa haine de l'« ethnie » l'enrôle malgré lui contre la francité ? Et si, malgré tout, ce que j'ignore, il soutient les Acadiens, Wallons et Jurassiens, comment peut-il vitupérer contre les Basques, Bretons, Corses, Occitans, dont les motivations et les aspirations, dont la philosophie — pas si « brève » que ça ! — est exactement la même que celle qui sous-tend le combat des franges non françaises de la francité ?

« Je mets M. Debré au défi... »

Mon livre, *l'Europe des ethnies*, est paru en 1963 (3) ; je mets Michel Debré au défi d'y trouver ce « racisme » qui le bouleverse. Je le mets également au défi d'élaborer une autre philosophie que l'ethnique, capable d'interpréter les rapports de force entre nations, d'expliquer et de conscientiser les justes combats de la désaliénation. Comme je l'ai très nettement montré, l'ethnie ne se définit pas par la race, mais par la langue. J'aurais pu intituler le livre : *l'Europe des cultures* sans en changer un iota. Faut-il regretter d'avoir choisi un mot plutôt qu'un autre ? Face à des « lecteurs » fétichistes, *a priori* hostiles, hélas oui !

On se référera aussi à Pierre Maugué (auquel le présent Point de vue doit son titre) : *Contre l'Etat-nation* (4). Ce brillant essai expose une philosophie libératrice, celle-là même qui a permis l'indépendance des Balkans, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de l'Irlande, et qui, depuis la décolonisation, fait l'unanimité de la conscience universelle. M. Debré voudrait-il s'en retrancher ?

Certes, la décolonisation est imparfaite ; en partie parce qu'elle ignore le fédéralisme continental, en partie parce qu'elle ignore le fédéralisme interne, en partie parce qu'elle se moule dans des cadres territoriaux ethniquement disparates, hérités de la colonisation. C'est en refusant le principe ethnique qu'on a laissé assassiner l'Arménie et le Biafra, napalmiser les Moïs d'Indochine et qu'on continue de priver les Basques et les Kurdes d'une patrie. Cette patrie même à laquelle on tient si fort quand il s'agit de soi !

Car c'est bien dans son grand amour de la nation française (ou plutôt de son Etat) que Michel Debré puise la force morale, lui le « libéral », de déclencher une « chasse aux sorcières » et d'attiser les idées funestes dont sont sorties presque toutes les guerres et une bonne part des dominations. Une nation française, soit dit en passant, qui incorpore Wallis-et-Futuna, mais non Tournai, cette ville, « belge » parbleu, qui réconforta d'un dernier message de sympathie Jeanne d'Arc montant au bûcher, une nation française qui répudie les Liégeois, bien qu'ils se fussent jetés dans ses bras sous le Directoire, mais commémore l'annexion de la Franche-Comté qui eut lieu dans des conditions de pire violence...

Une doctrine hypercentraliste

Si M. Debré aime à ce point la France, alors que ne la respecte-t-il ? S'il déclare « *légitimes* » les « *originalités* », que ne les institutionnalise-t-il pas, en brillant légiste qu'il est ? Il est significatif que le « *pluralisme* » dont il se réclame fasse une place aux « *races, opinions et croyances* » mais exclue les régions et les langues. On s'attendrait à voir proposer une régionalisation authentique et la reconnaissance officielle des sept langues de France autres que le français, avec statuts protecteurs à l'appui. Sans cela, comment prendre au sérieux une profession de foi « *pluraliste* » et de « *respect des originalités* » ?

Non, la France ne doit pas être « *une fusion* », mais une convivance. Pour se sentir heureux d'être Français, les habitants des différentes régions, les locuteurs des différents parlers, doivent pouvoir disposer des mêmes droits et des mêmes facilités que ceux que la Suisse procure à ses vingt-trois cantons et à ses quatre groupes linguistiques, le Canada à ses Québécois et Acadiens et même Madrid et Rome à leurs allogènes respectifs. Il est quand même un peu fort d'imposer aux régions et aux ethnies le *drill* de la centralisation uniformisante et de vouloir de plus qu'elles se montrent éperdues de reconnaissance !

Mais voilà, la philosophie étatiste, moniste, c'est-à-dire totalitaire en puissance, empêche ceux qui la professent d'accéder à la représentation des systèmes fédéraux, les seuls capables pourtant de concilier et de garantir l'unité et la diversité d'une nation. Ces systèmes ont beau fonctionner à nos portes : on ne les aperçoit pas ; nul ne devrait ignorer pourtant que tous les Etats de l'Europe occidentale, sauf la Grèce et la France, reconnaissent et organisent la diversité régionale et ethnique et n'éclatent pas pour autant.

On se demande finalement si la doctrine hypercentraliste de M. Debré n'est pas pour la France une des plus dangereuses qui soient. Son aversion pour la diversité qui fait la richesse de ce pays, et l'unit en profondeur, n'a d'égale que son hostilité à la Fédération européenne, sans laquelle pourtant un avenir proche nous balaiera comme fétus de paille. Ce n'est pas la première fois, qu'en toute sincérité, et dans un élan indomptable, des sauveurs de nations les conduisent à leur perte.

(*) Professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Pau.

(1) Librairie occitane. Bagnols-sur-Cèze.
(2) Nouvelles Editions latines, 1963.
(3) Presses d'Europe.
(4) Editions Denoël, 1979.

CORRESPONDANCE

Faut-il publier les avis du Conseil d'État ?

Nous avons reçu la lettre suivante de M. François Luchaire :

Le communiqué de la chancellerie publié par *le Monde* (19 février) interprète inexactement mon article du 13 février : je n'ai nullement reproché au gouvernement de publier un avis du Conseil d'Etat : j'ai déploré au contraire qu'un haut fonctionnaire se soit servi d'un avis non publié ; dans tout débat juridique l'honnêteté veut que ne soient utilisés que des documents que les lecteurs peuvent connaître, surtout lorsqu'il s'agit d'avis du Conseil d'Etat, qui peut assortir ses réponses favorables d'un certain nombre de réserves.

Mais le communiqué de la chancellerie a le mérite de poser le problème du secret au Conseil d'Etat.

Les avis du Conseil sont confidentiels mais le gouvernement peut les rendre publics ; or, lorsqu'il s'agit des droits et libertés de l'individu, le secret est fort regrettable.

Il l'est d'abord pour le citoyen qui est le premier concerné par toute atteinte à la liberté ; il l'est ensuite pour le gouvernement, car les rumeurs les moins vérifiables circulent à son détriment ; c'est ainsi qu'au moment de la préparation de la loi du 6 novembre 1962, faisant élire le chef de l'Etat au suffrage universel direct, le bruit a couru que le texte avait rencontré l'opposition de tous les membres du conseil à l'exception du rapporteur.

Mais le secret est encore plus désagréable pour le Conseil d'Etat lui-même ; en effet, le gouvernement est trop souvent tenté de ne faire connaître que les avis qui épousent ses thèses ; le public, qui n'est informé que de cette catégorie d'avis, croit alors que le Conseil d'Etat, dans ses formations administratives, donne toujours raison au gouvernement.

Or, ce n'est pas vrai ; le Conseil d'Etat donne souvent des avis défavorables ou assortis de très sérieuses réserves : on peut présumer qu'il a dû le faire à plusieurs reprises à l'encontre de projets gouvernementaux qui lui paraissaient contraires aux droits et libertés de l'individu.

De plus, le Conseil d'Etat a la possibilité d'attirer l'attention du gouvernement sur toute réforme utile ; il pourrait donc lui signaler tous les textes législatifs et réglementaires qui sont aujourd'hui en contradiction avec la jurisprudence du Conseil constitutionnel.

De tout cela le citoyen devrait être informé ; le secret n'est pas une bonne méthode ni d'administration ni de gouvernement. La chancellerie est-elle prête à publier tous les avis du Conseil d'Etat intéressant les libertés ?

POLITIQUE

Les élections cantonales...

ALLIER : canton de Cusset (1er tour).

Inscr., 13 176 ; vot., 8 224 ; suffr. expr., 7 997. MM. René Bardet, P.C., adj. au maire de Cusset, 3 220 voix ; Gabriel Péronnet, U.D.F.-rad., anc. min., dép., 3 042 ; Pierre Mesclier, P.S., 1 088 ; André Pruneyre, soc.-ind., 647. *Il y a ballottage.*

[Le Conseil d'Etat avait confirmé, le 16 janvier dernier, le jugement d'annulation de l'élection du conseiller général de Cusset, rendu par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, à la suite de l'organisation, par la municipalité du chef-lieu, d'une exposition sur les problèmes de l'eau, dans une salle proche d'un bureau de vote. Il avait estimé que cette manifestation « avait été de nature à affecter la sincérité du scrutin ».

M. Bardet, premier adjoint au maire de Cusset, qui avait été désigné vice-président du conseil général après les élections cantonales de mars 1979, avait été proclamé élu au second tour, avec 4 647 voix contre 4 512 à M. Gabriel Péronnet, alors conseiller général sortant, sur 9 159 suffrages exprimés, 9 576 votants et 13 086 inscrits.

Au premier tour, M. Péronnet était arrivé en tête, avec 3 744 voix, contre 2 895 à M. Bardet, et 1 663 à M. Pruneyre (P.S.), sur 13 086 inscrits, 8 713 votants et 8 382 suffrages exprimés.

Par rapport à ce premier tour des élections cantonales de mars 1979, le candidat communiste gagne 5,39 points de pourcentage (40,26 % contre 34,87 % en 1979). En revanche, M. Péronnet perd 7,05 points (38,04 % contre 45,09 %) et le parti socialiste, dont le candidat a changé, 6,43 points (13,6 % contre 20,03 %). Le recul socialiste peut en partie s'expliquer par la candidature comme socialiste indépendant de son ancien représentant, M. Pruneyre, démissionnaire du P.S.]

DORDOGNE : Canton de Villefranche - du - Périgord (1er tour).

Inscr., 2 210 ; vot., 2 043 ; suffr. expr., 1 990. MM. Jean-Yves Martegoutte, mod. maj., sout. U.D.F., 1 066 voix, *ELU* ; Maurice Bouyou, P.C., 629 ; Mme Marie-Odile Dauriac, P.S., 242 ; François Cocatrix, 53.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'annulation de l'élection de M. Martegoutte, décidée par le Conseil d'Etat, pour affichage et publication de tracts après la clôture légale de la campagne électorale de mars 1979, ainsi que pour défaut d'affichage dans une mairie annexe.

M. Martegoutte avait été proclamé élu au second tour des élections de mars 1979 avec 989 voix contre 960 à M. Bouyou (P.C.), alors conseiller général sortant. Il y avait eu 2 204 inscrits, 1 987 votants et 1 949 suffrages exprimés.

Au premier tour, M. Martegoutte était arrivé en tête avec 879 voix contre 728 à M. Bouyou et 233 à M. Curat (P.S.) sur 2 286 inscrits, 1 886 votants et 1 840 suffrages exprimés.

M. Martegoutte, qui avait obtenu 47,77 % des voix au premier tour de mars 1979 et 50,74 % au second tour, en recueille cette fois 53,56 %. Avec une perte de 99 suffrages, l'ancien conseiller général communiste enregistre un recul de 7,96 points (31,6 % contre 39,56 % il y a un an). Le P.S., qui a 9 suffrages supplémentaires, perd un demi-point (12,6 % contre 12,66 %).]

EURE : canton d'Ecos (1er tour).

Inscr., 6 649 ; vot., 4 411 ; suffr. expr., 4 350. MM. Freddy Deschaux-Beaume, P.S., 2 506 voix, *ELU* ; Bernard Taillieu, R.P.R., m. d'Ecos, 1 131 ; Bernard Berche, U.D.F., m. de Giverny, 383 ; Jean-Luc Lecomte, P.C., 330.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Mme Suzanne Deschaux-Beaume (P.S.), décédée dans un accident de la route en décembre dernier. Mme Deschaux-Beaume avait battu au second tour des élections cantonales de mars 1979, avec 2 819 voix, le conseiller général sortant, M. Jouyet (R.P.R.), qui en avait recueilli 2 431, sur 5 250 suffrages exprimés, 5 354 votants et 6 645 inscrits.

Au premier tour, M. Jouyet était arrivé en tête avec 2 086 voix, contre 1 877 à Suzanne Deschaux-Beaume et 724 à M. Fourneaux (P.C.), sur 4 687 suffrages exprimés, 4 821 votants et 6 645 inscrits.

M. Deschaux-Beaume, avec 57,60 % des voix, a sensiblement amélioré le score réalisé par sa femme, qui avait obtenu 40,04 % des suffrages exprimés, au premier tour de mars 1979, et 53,69 % au second. Les deux candidats, qui se réclamaient de la majorité cette fois, totalisent 1 514 voix, soit 34,80 % des suffrages, alors que M. Jouyet en avait eu, au premier tour de mars 1979, 2 086 (soit 44,5 %). De son côté, le parti communiste enregistre un net recul ; il perd plus de la moitié de ses voix, ne recueillant plus que 7,58 % des suffrages exprimés, contre 15,44 % il y a un an.]

VAL-D'OISE : canton de Franconville (1er tour).

Inscr., 17 551 ; vot., 9 185 ; suffr. expr., 9 043. M. Francis Delattre, U.D.F.-P.R., 3 474 voix ; Mme Annie Brunet, P.C., m. de Franconville, 2 710 ; MM. Louis Demay, P.S., adj. au m., 1 832 ; André Blondé, sout. R.P.R., 854 ; Gérard Orget, P.F.N., 173. *Il y a ballottage.*

[Le Conseil d'Etat avait annulé le deuxième tour du scrutin de mars 1979, qui s'était soldé par l'élection de M. Francis Delattre par 5 265 voix contre 5 262 à Mme Annie Brunet (P.C.). Au premier tour, Mme Brunet avait obtenu 3 214 voix contre 2 983 à M. Demay (P.S.), 1 741 à M. Delattre, 1 435 à M. André Blondé (mod. maj.), 1 368 à M. Maurice Bayer (R.P.R.), 264 à M. Gérard Orget (P.F.N.) et 121 à M. don Pierre Romani, sur 10 146 suffrages exprimés, 10 419 votants et 16 995 inscrits.

Il y a eu 52,33 % des électeurs inscrits contre 61,30 % au premier tour des élections cantonales de mars 1979 à se rendre aux urnes pour ce scrutin, dont les résultats pourraient modifier l'équilibre des forces au sein de l'assemblée départementale du Val-d'Oise (« le Monde » daté 2-3 mars). M. Pierre Salvi (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, n'avait, en effet, été réélu en mars dernier président du conseil général que par 18 voix contre 17, un conseiller général élu avec l'étiquette du M.R.G. ayant voté en sa faveur.

M. Delattre arrive nettement en tête avec 38,41 % des suffrages exprimés. Il n'en avait eu que 17,16 %. Mme Brunet, maire de Franconville depuis mars 1977, ne fait pas le plein de ses voix : il lui en manque 504 et elle perd près de 2 points en pourcentage (29,97 % contre 31,67 % il y a un an). L'un de ses adjoints socialistes, M. Demay, que M. Mitterrand était venu soutenir pendant cette campagne électorale, perd, quant à lui, 171 voix, mais ce score représente 20,26 % des suffrages exprimés, soit un peu plus que les 19,74 % réalisés en mars 1979. Quant à M. Blondé, ancien maire et ancien conseiller général, soutenu par le R.P.R., dont le candidat de mars 1979, qui avait obtenu 13,48 % des suffrages exprimés, ne se représentait pas, il ne retrouve pas l'ensemble des voix qui s'étaient portées sur son nom il y a un an. Avec 9,44 % des voix contre 14,14 % en mars dernier, il perd 581 suffrages. Le candidat du P.F.N. recule également (1,91 % contre 2,60 %).]

...et municipales

ALLIER : Chevagnes (1er tour).

Inscr., 511 ; vot., 383 ; suffr. expr., 365. MM. Jean-Paul Arban, mod. maj., 203 voix, *ELU* ; Roger Bernard, P.C., 161 ; Gérard Lagarde, ss. étiq., 1.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Paul Allissan (mod. maj.). En mars 1977, la liste de défense des intérêts communaux, que conduisait Paul Allissan, avait été élue, battant celle de l'union de la gauche, sur laquelle figurait en troisième position M. Bernard. Ce dernier avait alors obtenu 192 voix.]

ARDENNES : Warcq (1er tour).

Inscr., 881 ; vot., 574 ; suffr. expr., 534. M. Luc Pierquin, mod. maj., 526 voix, *ELU* ; divers, 8.

[Il s'agissait de pourvoir le siège du maire, Lucien Pierquin (mod. maj.), décédé le 31 janvier dernier. C'est son fils qui lui succède.]

COTES-DU-NORD : Plerneuf (1er tour).

Inscr., 407 ; vot., 365 ; suffr. expr., 354. MM. François Paul, ind., 140 ; Alphonse Pedron, div. g., 113 ; Yves Corson, ss. étiq., 157 ; François Blejean, ss. étiq., 44. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de compléter le conseil municipal après la démission d'un adjoint. Il sera ensuite pourvu au remplacement de M. Augustin Le Pourhiet, qui conduisait une liste de tendance socialiste en mars 1977 et qui s'est démis récemment de ses fonctions de maire, mais a conservé son siège de conseiller municipal.]

NORD : Fellerles (1er tour).

Inscr., 997 ; vot., 764 ; suffr. expr., 735. MM. Kléber Bernard, P.S., 414 voix ; Hubinet, centre gauche fav. à la maj., 405 ; Wallerand, mod. maj., 394, *ELUS*. *Il y a ballottage pour deux sièges.*

[Il s'agit de pourvoir cinq sièges après le décès du maire, Gaston Loemane (P.S.) et la démission de quatre conseillers municipaux. Les trois candidats, élus au premier tour, figuraient sur une liste soutenue par M. Jean Gravet (P.S.), second adjoint. Le premier adjoint, M. Lagache (app. P.S.) soutenait une deuxième liste.]

NORD : Guyvelde (1er tour).

Inscr., 1 650 ; vot., 1 100 ; suffr. expr., 1 080. M. Bernard Bedleen, mod. maj., 524 voix ; Mme Marie-Louis De Cool, sans étiq., 380 ; M. Maurice Boulet, ss. étiq., 273 ; div., 3. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Claude Mahieu, mod. maj.]

OISE : Marseille-en-Beauvaisis (1er tour).

Inscr., 580 ; vot., 420 ; suffr. expr., 391. Mme Danièle Goddyn, P.S., 209 voix, *ELUE* ; M. Jacques Colombier, ss. étiq., 178 ; divers, 4.

[Il s'agissait de pourvoir le siège de conseiller municipal devenu vacant depuis le décès, en 1978, de Mme Merlin. Le conseil municipal, maintenant au complet, devra procéder à l'élection, vendredi 7 mars, du maire, pour remplacer M. Jean Dalleine (U.D.F.), démissionnaire depuis le 5 février dernier. Mme Renée Scellier, troisième adjoint, qui avait été élue en 1977 sous l'étiquette « indépendant », est, semble-t-il, bien placée pour l'emporter.]

POLÉMIQUE A PROPOS DES « TROIS DERNIERS CHAGRINS DU GÉNÉRAL DE GAULLE »

Une guerre de succession

(Suite de la première page.)

Anne et Pierre Rouanet, dans *les Trois Derniers Chagrins du général de Gaulle*, retracent avec minutie les deux dernières années de la république gaullienne et ils ne cachent pas leur admiration exclusive pour l'ancien chef de la France libre.

Une admiration qui paraît d'autant plus grande que les jugements portés sur les autres personnages, sur leurs arrière-pensées, leurs mobiles, leurs comportements, sont fort sévères. Ces jugements ont commencé à relancer les polémiques et les débats sur une histoire de la Ve République décidément bien difficile à écrire.

Difficile à faire revivre, car rarement la France aura connu une période aussi paradoxale où la publicité et le secret se sont autant mêlés.

Jamais en effet autant que de Gaulle un chef d'Etat n'aura gouverné sur la place publique et par le verbe en multipliant les déclarations, en sillonnant le pays et l'univers et en recourant aussi fréquemment au suffrage universel. Mais jamais non plus les réseaux, les amitiés, les clans, les complots, les opérations compliquées, n'auront autant foisonné que durant ces années. Prolongation de la Résistance et de la clandestinité pour les uns, lutte souterraine en vue d'accéder au pouvoir pour les autres, ambition qui justifie tous les moyens pour la plupart. Alors que tout cela était au service du fondateur de la Ve République, brusquement, trois ans avant sa mort, celui-ci cesse d'en être le bénéficiaire exclusif. Les motivations et les comportements, il est vrai, n'ont peut-être pas tellement changé depuis dix ans que de Gaulle a disparu.

Dès 1967, en effet, alors qu'il a été élu en 1965 au suffrage universel, pour sept ans après avoir reconquis le pouvoir, de Gaulle se retrouve sinon seul, du moins entouré d'incompréhension. Anne et Pierre Rouanet datent du voyage au Québec, en juillet 1967, la première fêlure entre de Gaulle, les hommes politiques et le pays. Le consensus a disparu. Ne s'est-il pas, en réalité, effiloché depuis l'élection de 1965 ? Ce sera désormais, en tout cas, une cascade d'événements mal maîtrisés et d'initiatives mal reçues parce que mal préparées et surtout mal expliquées et mal défendues. L'attitude à l'égard d'Israël en novembre 1967 — que les auteurs semblent trop négliger, — les événements de mai 1968 et le référendum d'avril 1969 sont autant de « chagrins » pour de Gaulle, qui sent non seulement que son charisme s'efface mais surtout que des ambitions antagonistes sont désormais déchaînées contre lui.

Fêlure, cassure, abîme

Au terme d'une véritable enquête de détectives accompagnée d'une analyse sémantique approfondie, Anne et Pierre Rouanet établissent avec certitude que le « *Vive le Québec libre !* » lancé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal n'est pas un quelconque lapsus ni l'effet de l'atmosphère régnante. C'est tout à fait délibérément qu'il a été jeté comme un défi. « *Je n'aurais plus été de Gaulle si je ne l'avais pas fait* », confie le général dans l'avion du retour. Alors que M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, croit au résultat d'une « intoxication » politique, c'est en réalité depuis toujours que de Gaulle se préparait à ce coup qu'il réalise à soixante-dix-sept ans lorsqu'il est totalement détaché des préoccupations électorales (le septennat doit s'achever en 1972 lorsque le général aura quatre-vingt-deux ans).

Georges Pompidou à Paris est plus résigné que surpris devant ce qu'il considère un peu comme une foucade bien réussie. Mais en soulignant que le discours de Montréal est dû à la seule initiative du général, le premier ministre commence à prendre ses distances. L'incompréhension des diplomates et de l'opinion est alimentée par l'action des agents secrets israéliens et britanniques, qui veulent accréditer l'idée que décidément de Gaulle est devenu fou. M. Giscard d'Estaing prend lui aussi ses distances en dénonçant, le 17 août, l'« *exercice solitaire du pouvoir* », qui vise tout autant de Gaulle que son premier ministre, considéré par voie de conséquence comme quantité négligeable. Le président des républicains indépendants rappelle à ce moment-là qu'il est entré dans la majorité en 1962 « *pour succéder à de Gaulle* » et qu'il se présentera à l'Elysée « *même contre Pompidou* ».

On suit à travers l'ouvrage le cheminement de l'ambition présidentielle du député du Puy-de-Dôme qui, selon les circonstances, s'oppose ou s'allie à de Gaulle ou à Pompidou pour atteindre son but. Ainsi, au lendemain du départ du général, en avril 1969, M. Giscard d'Estaing propose son appui à M. Alain Poher si celui-ci s'engage à lui laisser la place à l'Elysée au terme rapproché de trois ans. Devant le refus du président du Sénat, le président des R.I. apporte, deux heures plus tard, son soutien à Georges Pompidou, qui saura lui manifester sa reconnaissance.

La fêlure entre le premier ministre et le général devient cassure en mai 1968 lorsque Georges Pompidou conteste les « *histoires de participation* » du général, qui ne sont qu'un « *rêve* », désapprouve le projet de référendum et impose des élections législatives. De Gaulle, de plus en plus seul, est cependant toujours convaincu d'avoir raison, mais il n'a plus les moyens d'appliquer sa politique faute de relais fiables. Anne et Pierre Rouanet montrent bien comment le premier ministre joue un rôle de plus en plus indépendant et comment il se pose en victime avant de se présenter en recours. Ils soulignent encore comment, dès le retour de Baden-Baden, M. Giscard d'Estaing se montre empressé auprès du général pour mieux souligner le comportement équivoque de Georges Pompidou pendant l'absence du chef de l'Etat.

Poursuivant dans leur thèse, ils affirment que, dès le 30 mai 1968, Georges Pompidou a décidé de « *porter la main sur son père spirituel putatif* » et de se préparer à devenir à son tour président de la République. N'y pensait-il pas plus tôt, comme le révèle un sondage qu'il a fait réaliser en 1967 ? Il est vrai que de Gaulle n'est pas tendre non plus pour son premier ministre, à lire certaines confidences. Le moins que l'on puisse dire est que les deux hommes ont sur les événements de mai 1968 des jugements assez différents.

M. Edouard Balladur, qui fut un très proche collaborateur du premier ministre, a montré dans *l'Arbre de mai* (*le Monde* du 6 novembre 1979) comment la vacance de l'Elysée aurait été fatale si Georges Pompidou n'avait fait preuve d'une grande maîtrise. Mme Pompidou dément aujourd'hui qu'il y ait eu des divergences entre son mari et le général et rappelle que, dans une lettre du 30 avril 1969, de Gaulle écrivait : « *Vous êtes certainement fondé à croire que j'approuve votre candidature, je l'approuve en effet.* »

C'est, paradoxalement, lorsqu'il quitte le pouvoir que s'accentue l'irrésistible ascension de Georges Pompidou, tandis que de Gaulle s'achemine vers son ultime « chagrin ». On peut s'étonner que les auteurs n'aient pas jugé légitime que le premier ministre s'inquiète de la succession inéluctable du général et qu'il s'y prépare puisque d'autres le faisaient ouvertement. Selon Anne et Pierre Rouanet, la rupture se transforme alors en abîme, et ils affirment même que « *la rancune du malade humilié s'est gravée jusqu'à la haine* », car il se savait déjà atteint par le mal. De Gaulle revient dès juillet 1968 à son idée de référendum, car les élections législatives ont été celles de la « trouille » et n'ont pas réglé le problème de la participation.

La situation se détériore encore avec la désastreuse politique économique du gouvernement Couve de Murville. Les tractations qui poussent de Gaulle à renoncer *in extremis* à la dévaluation du franc, le 23 novembre 1968, sont retracées dans le détail, y compris le plaidoyer du jeune secrétaire d'Etat Jacques Chirac en faveur de la dévaluation, et ils assurent aussi que Georges Pompidou, dans l'ombre, « *a pris le parti de l'étranger* ». La cote du général est en train de baisser lorsque, le 17 janvier 1969, à Rome, Georges Pompidou fait sa fameuse déclaration de candidature à l'Elysée « *si de Gaulle venait à se retirer* ». Cette annonce rassure la droite et les conservateurs, soulage les députés gaullistes et résonne comme une « *demande d'appui étranger* ».

Bien qu'elle ne soit pas totalement innocente, cette déclaration — nous pouvons en témoigner — correspond à ce que Georges Pompidou disait en privé depuis plusieurs mois. Elle a été faite au moment de prendre congé des journalistes, après leur avoir longuement parlé des relations franco-italiennes !

Si Pompidou n'a peut-être pas voulu lancer une bombe, il n'a cependant pas jugé nécessaire d'éteindre ensuite la mèche qu'il venait d'allumer, puisque, de toute façon, sa résolution était arrêtée.

M. Giscard d'Estaing ne cache pas, un peu plus tard, que les républicains indépendants voteront « *non* » au référendum. Le député du Puy-de-Dôme préfère-t-il donner déjà un gage à celui du Cantal, gage qui lui ouvrirait, en quelque sorte, la voie pour plus tard ?

De Gaulle semble hésiter à persévérer dans la voie référendaire, son premier ministre n'a pas la foi, les ministres sont obsédés par le « qu'en-dira-Pompidou », personne n'explique avec conviction le sens du mot « réforme » que doit illustrer le projet. De Gaulle ne peut plus reculer, mais il est lucide : « *Nous allons perdre dimanche... dommage pour la France* », confie-t-il le jeudi, démentant ainsi par avance la thèse du « référendum-suicide ». Alors « référendum-testament » ? Oui si l'on dénombre tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont souhaité le départ de de Gaulle, organisé son affaiblissement, combattu son action, provoqué ses « chagrins », et tous ceux qui sont les mêmes et qui, depuis dix ans, se réfèrent au gaullisme et revendiquent sans pudeur une part de l'héritage.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Les Trois Derniers Chagrins du général de Gaulle*, de Anne et Pierre Rouanet. 487 pages, environ 69 francs.

Mme Pompidou et M. Balladur ne sont pas d'accord avec le livre d'Anne et Pierre Rouanet

Dans le numéro du *Point* daté du 3 mars, Mme Pompidou déclare au sujet du livre d'Anne et Pierre Rouanet :

« *Pour ce que j'en voyais — et je le voyais tout de même de très près — les deux hommes collaboraient étroitement. Je n'ai pas senti de divergences. (...) Ce référendum, le général le voulait, parce qu'il voulait, je suppose, sortir de la crise. Quitte à prendre un certain risque. Et il ne pensait pas que celui-ci serait trop grand. En revanche, mon mari sentait qu'il était considérable. Et qu'il valait mieux, les partis ne pouvaient le refuser, organiser des élections législatives. La suite lui a donné raison : les législatives ont été un succès en 1968, et le référendum un échec en 1969, un an plus tard ! (...)*

» *L'idée que mon mari est allé à Rome pour déclarer qu'il allait remplacer le général de Gaulle, c'est d'un comique, mais d'un comique ! En cas de départ du général, il n'avait pas besoin de faire de déclaration depuis Rome pour être élu...* »

Dans le même numéro de l'hebdomadaire, M. Edouard Balladur, qui fut conseiller technique de Georges Pompidou à l'hôtel Matignon puis secrétaire général adjoint de l'Elysée, estime :

« *Les deux hommes n'ont pas fait la même analyse de la situation en mai 68, ou du moins n'en ont pas tiré les mêmes conclusions. (...) De Gaulle était-il donc si naïf pour accorder confiance et estime aveuglément ? En 1969, de Gaulle s'est adressé à Pompidou pour lui demander son concours lors de la campagne référendaire, et Pompidou n'a ménagé sa participation ni aux réunions publiques ni aux émissions de la télévision. Il en eût fait davantage si le gouvernement l'avait souhaité.*

» *De Gaulle souhaitait l'élection de Pompidou à la présidence de la République, et l'avait quasiment désigné comme successeur. (...) C'est un exercice très vain que de chercher à les opposer l'un à l'autre. Ils étaient différents, mais Pompidou se considérait comme le continuateur de De Gaulle et a, pour l'essentiel, poursuivi la même politique, avec son style propre. Accabler l'un pour mieux magnifier l'autre est un piètre exercice. Il faut rester libre, même dans ses admirations et ses fidélités.* »



Le Monde

société

Une alerte à la bombe immobilise un appareil d'Air Inter à Calvi

Le fait le plus saillant du week-end en Corse aura été l'alerte à la bombe, signalée vers 16 heures, le dimanche 2 mars, par un correspondant anonyme à la tour de contrôle de Calvi dont les techniciens venaient d'aider à se poser une Caravelle d'Air Inter. Averti de l'explosion imminente de l'appareil, le commandant immobilisait l'avion en bout de piste et faisait évacuer les quatre-vingt-huit passagers par les glissières de sécurité.

Un artificier était immédiatement acheminé par hélicoptère depuis Ajaccio et procédait à la fouille de l'appareil. En fin d'après-midi, aucun engin explosif n'avait été découvert.

A Paris, un communiqué du comité de soutien aux patriotes corses emprisonnés signale que la manifestation qui s'est déroulée entre 11 et 14 heures devant Notre-Dame, le samedi 1er mars, avait pour but de protester contre le « black-out des dédias sur les événements actuels en Corse ». « Depuis les tours de la cathédrale, poursuit le communiqué, des banderoles et des drapeaux à tête de Maure ont été déployés jusqu'à l'intervention des gardiens de la paix. Alors que banderoles et drapeaux avaient déjà été retirés, les policiers ont frappé violemment et sans aucune raison plusieurs Corses présents sur les lieux (des constats médicaux ont été établis). Le comité de soutien de Paris aux emprisonnés et les familles des prisonniers présentes « s'insurgent contre de tels agissements devenus systématiques et réaffirment continuer leur combat jusqu'à la libération de tous les patriotes corses et la reconnaissance des droits du peuple corse ».

Enfin, le bureau politique de l'Union du peuple corse a réuni une conférence de presse le 1er mars à Bastia, dont notre correspondant nous rend compte ci-dessous.

L'UNION DU PEUPLE CORSE : un bilan positif de l'action populaire

De notre correspondant

Bastia. — Pour l'U.P.C., le bilan de l'action populaire est largement positif : succès du rassemblement du 26 janvier à Ajaccio, des cinq journées « région morte », qui se sont échelonnées entre le 21 et le 29 février, occupations pacifiques (notamment de nombreuses mairies), barrages de routes et diverses actions menées par d'autres mouvements et organisations. C'est pour l'U.P.C. « *la démonstration du consensus unanime* » du peuple corse. Il faut ajouter à cela la grève de la faim à laquelle s'astreignent dans plusieurs localités de l'île les parents des emprisonnés ou des militants nationalistes.

« *Ainsi la preuve est faite,* déclarent les responsables de l'U.P.C., *en dépit des rares voix qui prétendent le contraire, que la Corse entière est décidée à obtenir la libération de tous les prisonniers. Le pouvoir le sait désormais et pourtant des informations très précises, s'ajoutant à l'analyse rigoureuse des faits sur le terrain, sont venues confirmer ces dernières heures la mise en place d'une stratégie de plus en plus orientée vers la répression et la provocation pour conduire notre pays à l'affrontement et à l'anarchie.* »

Cette analyse de la situation a conduit les membres du bureau politique de l'U.P.C. à prendre à l'unanimité les mesures suivantes :

« *En responsables conscients, nous demandons instamment et fraternellement à nos frères emprisonnés de cesser la grève de la faim et d'accepter la poursuite de l'instruction.*

» *Nous demandons aux militants et sympathisants de l'U.P.C., à tous les patriotes qui ont entamé des actions de solidarité, de mettre un terme à ces actions.*

» *Nous demandons par contre à tous de poursuivre et d'amplifier, en particulier au sein des collectifs, la campagne de sensibilisation et d'information pour la satisfaction des revendications de base.* »

Il ne s'agit donc pas de démobilisation, mais bien d'une stratégie nouvelle qui peut laisser prévoir un durcissement de l'action. Le bureau politique déclare en effet dans sa conclusion : « *En prenant ces décisions, l'U.P.C. a agi en mouvement responsable et déterminé, comptable de la vie de ses militants et soucieux de ne pas tomber dans le piège grossier du chaos et de l'anarchie que le pouvoir tend, pour la seconde fois en quelques semaines, au peuple corse.*

» *L'U.P.C. réaffirme sa volonté de mener à son terme la lutte d'émancipation du peuple corse par l'exigence légale et constitutionnelle d'un statut d'autonomie interne.* » — T.G.

Faits et jugements

Trente-neuf mille détenus dans les prisons françaises.

Le nombre des détenus dans les prisons françaises atteint 39 000, a indiqué, vendredi 29 février, à Antenne 2, M. Christian Dablanc, directeur de l'administration pénitentiaire. Au 1er janvier 1979, il n'était que 33 315. Le rapport de l'administration pénitentiaire pour 1978 s'inquiétait déjà de la surpopulation de presque tous les établissements (*le Monde* du 17 janvier).

En décembre 1979, la chancellerie indiquait que le nombre des détenus avait augmenté de 18,90 % entre le 1er janvier 1976 et le 1er janvier 1979, passant de 30 178 à 36 525 (*le Monde* du 18 décembre 1979). La progression est désormais régulière. Au début des années 70 les chiffres de la population pénitentiaire, très élevés en 1968 (34 083) et 1969 (33 427), s'étaient stabilisés autour de 30 000 : 29 026 en 1970, 28 139 en 1974. Il n'étaient plus que 27 165 en 1975, avant de remonter régulièrement depuis cette date. L'administration pénitentiaire estime que le chiffre de 40 000 sera atteint au mois d'avril.

● *Un objecteur de conscience remis en liberté à Lyon.* — M. Daniel Briand, l'objecteur de conscience détenu au fort Montluc de Lyon, après s'être suspendu à la tour Eiffel le 31 décembre 1979, a été remis en liberté le 1er mars.

Appréhendé le 15 février, M. Briand entendait, par son geste spectaculaire, attirer l'attention sur le refus de l'autorité militaire d'octroyer le statut d'objecteur à plusieurs dizaines de jeunes gens qui en avaient exprimé le souhait.

Selon Objection collective, une organisation de la région lyonnaise militant en faveur de l'objection, le juge d'instruction militaire a estimé que le maintien en détention de M. Briand ne se justifiait pas, le Conseil d'Etat devant statuer prochainement sur le refus de statut que lui avait opposé la commission juridictionnelle.

Sursis pour un jeune Marocain menacé d'expulsion.

Le préfet du Loiret, M. Marcel Blanc, vient d'accorder « *un délai d'épreuve pour faire la démonstration de sa bonne conduite* » à M. Mustapha Aouad, le jeune travailleur immigré marocain menacé d'expulsion (*le Monde* du 1er mars). Condamné à deux mois d'emprisonnement pour de petits actes de délinquance, M. Mustapha Aouad, dont toute la famille vit à Orléans, avait fait l'objet, le 24 décembre dernier, d'une mesure d'expulsion malgré des efforts de réinsertion depuis sa condamnation.

● *Trois agents de la R.A.T.P.* ont été agressés, dimanche 2 mars à 0 h. 45, à la station de métro Madeleine par trois jeunes gens qui avaient franchi le portillon automatique sans composter leurs billets. Après les avoir frappés à coups de poing, leurs agresseurs leur ont projeté au visage le contenu d'une bombe de gaz lacrymogène et ont pris la fuite. Les trois employés de la R.A.T.P., légèrement blessés, ont reçu des soins à l'Hôtel-Dieu. D'autre part, un lycéen, M. Hassenne Gaouaoui, a été gravement blessé d'un coup de couteau dans le dos, dimanche soir 2 mars, lors d'une bagarre entre deux groupes de jeunes gens, dans le couloir de la station de métro Colonel-Fabien, à Paris (19e). Le jeune homme a été transporté à l'hôpital Beaujon.

● *Attentat contre un office H.L.M. à Toulouse.* — Une violente explosion a ébranlé, dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 mars, vers 0 h 30, le quartier de la place Jeanne-d'Arc à Toulouse. Une charge explosive placée contre le mur de l'office municipal d'H.L.M., rue Roquelaine, a provoqué d'importants dégâts matériels aux bureaux du rez-de-chaussée, ainsi qu'aux services du rectorat de l'académie (bureau des examens), qui se trouvent juste en face, à des immeubles voisins et à des voitures en stationnement. L'attentat n'a pas été revendiqué. — (*Corresp. rég.*)

Eugénisme et insémination artificielle aux États-Unis

L'initiative d'un homme d'affaires américain fait l'objet de nombreuses critiques

L'initiative d'un homme d'affaires américain, M. Robert Graham, consistant à faire inséminer des femmes « *d'une intelligence exceptionnelle* » par le sperme de titulaires du prix Nobel (*le Monde* daté 2-3 mars) suscite de nombreuses réactions, sur le mode humoristique ou indigné. Si le professeur danois Aage Bohr, prix Nobel de physique 1975, s'est borné à déclarer : « *Cela ne me dit rien qui vaille...* », le Britannique Sir Geoffrey Wilkinson, prix Nobel de chimie 1973, s'est exclamé, rapporte l'*International Herald Tribune* de ce lundi 3 mars, qu'il s'agissait là d'une « *absurdité biologique* ». Un autre Britannique, le professeur Maurice Wilkins, prix Nobel de médecine 1962, a déclaré de son côté au *Daily Telegraph* : « *Je n'aimerais pas que le monde pense que les titulaires du prix Nobel s'estiment plus sages que le reste de l'humanité* »...

La presse française de ce lundi commente abondamment l'initiative de l'homme d'affaires américain. Dominique Jamet, dans *le Quotidien de Paris*, rappelle le mot de Linus Pauling, prix Nobel de chimie 1954 : « *Je préfère les bonnes vieilles méthodes* »...

Albert Ducrocq, dans *le Figaro*, cite le célèbre dialogue de Bernard Shaw et d'Isadora Duncan ; répondant à la danseuse, qui souhaitait, lui disait-elle, un enfant de lui, et affirmait : « *Votre intelligence, plus ma grâce, cela ne pourrait donner qu'un phénix* », l'écrivain britannique avait dit : « *Gardons-nous-en ! Imaginons que cet enfant ait mon physique avec votre esprit !* »

Libération écrit de son côté : « *Le cauchemar génétique a commencé, malgré l'opposition de la quasi-unanimité des scientifiques, et vous verrez que la pub se fera là aussi au nom du « droit à la différence ».* *L'Humanité* qualifie cette affaire de « *supercherie* ».

« Race de maîtres »

Rappelons enfin que M. François Jacob, prix Nobel de médecine 1965, avait écrit dans nos colonnes (*le Monde* du 16 novembre 1979) : « *Tout effort visant à homogénéiser les propriétés biologiques des individus — soit en voulant les améliorer par l'eugénique, soit en cherchant à valoriser une propriété comme l'aptitude aux mathématiques ou à la course à pied — serait biologiquement suicidaire et socialement absurde.* »

Réagissant aux premières déclarations suscitées par son initiative, M. Graham a déclaré qu'il souhaitait voir chaque année une centaine de femmes fécondées grâce aux services procurés par sa « banque ». L'homme d'affaires a, en outre, affirmé qu'il ne voulait pas créer de « *race des maîtres* », à l'exemple des nazis, mais assurer seulement la naissance de « *quelques créatures humaines plus intelligentes* ». « *Je ne sais pas grand-chose sur Hitler et sur sa vision du monde. Je ne vois pas de parallèle* », a-t-il conclu...

LES MÉSAVENTURES DE JOHN GUEZ

Le bruit de la poésie

John Guez, poète, « *raconte des choses* » à la croisée des rues piétonnes de Beaubourg quelques heures par jour. Le mercredi, les enfants viennent nombreux et les personnes âgées relogées dans le quartier regardent, attendries, ce conteur en smoking qu'elles reconnaissent pour l'avoir vu à la télévision au « Grand Echiquier », John Guez refuse « *par haine de tous les lieudits* » de jouer sur la « piazza » — cette place en pente située devant le Centre Pompidou, où l'« *animation* » est autorisée par la police jusqu'à 19 heures. « *Mon théâtre,* dit-il, *est celui de la surprise.* »

John Guez gêne-t-il la tranquillité publique des habitants d'un quartier envahi l'été par quarante mille personnes chaque jour ? Tel était l'avis de la police en 1979, qui le verbalisa trente-trois fois pour « *audition vocale et musicale sur la voie publique* », en vertu d'une ordonnance de 1959. Telle ne fut pas l'opinion du juge qui, le 17 décembre, le relaxait. « *Il ne résulte pas du dossier,* lisait-on dans le jugement, *que les riverains du Centre Beaubourg, débarrassés des bruits de voitures (...) aient porté plainte de manière précise contre le roucoulement de ce poète.* » (*le Monde* daté des 5 décembre 1979 et 3 janvier 1980).

« *Le poète* » est pourtant à nouveau inquiété, puisqu'il a été interpellé assez brutalement, le mercredi 20 février, par les policiers du commissariat du quatrième arrondissement. Ceux-ci ne remettent pas en cause l'autorité de la chose jugée, mais s'appuient, cette fois, pour verbaliser John Guez, sur un règlement sanitaire de la Ville de Paris contre le bruit, édicté en novembre 1979 (1).

Ce texte prévoit des dérogations : en matière de liberté publique, il ne peut, en effet, y avoir, comme l'avait rappelé Me Bernard Jouanneau, l'avocat de John Guez, d'interdiction générale et absolue. Or, la police, semble-t-il, ne veut point user, à l'exception de la « piazza », de ce pouvoir de dérogation : « *On ne peut,* déclare le commissaire de police du quatrième arrondissement, *sous peine d'arbitraire, autoriser John Guez sans autoriser tous les autres, ce qui gênerait inévitablement la tranquillité des habitants.* » Cette politique du tout ou rien est surprenante : la police ne doit-elle pas chercher à concilier, en examinant chaque cas, la tranquillité publique et les libertés publiques ? — N. B.

(1) Le règlement interdit notamment les bruits gênants « *par leur intensité, leur durée ou leur caractère agressif* ».

UNE MANIFESTATION FÉMINISTE DEVANT LE SIÈGE DU P.C.F.

Une centaine de personnes ont répondu, samedi 1er mars, aux « groupes de femmes » qui avaient appelé à manifester contre l'intervention soviétique en Afghanistan, de la Bastille à la place du Colonel-Fabien, à Paris. Elles formaient un petit groupe coloré et étrange, avec leurs valises. « *Georges Marchais a raconté à Antenne 2 qu'il avait dit à sa femme : « Fais les valises, on rentre à Paris. » Les femmes le prennent au mot. C'est pourquoi nous avons des valises. Nous faisons la valise de Marchais, du stalinisme, du dogmatisme, du fascisme et du machinisme prétendu de gauche.* »

Sur une banderole, on pouvait lire : « *Ni shah, ni tchador, ni chars soviétiques.* » Et sur chaque valise un message : « *Marchais, deviens dissident, tu auras meilleure mine* » ; « *Prélude aux Jeux olympiques : course de chars sur Kaboul* » ; « *Ni occupations militaires ni occupations ménagères* » ; « *Sous le presidium suprême l'U.R.S.S., sous l'U.R.S.S. l'Afghan, sous l'Afghan l'Afghane.* »

Sous les regards, mi-étonnés mi-amusés, des promeneurs, le groupe est arrivé place du Colonel-Fabien, devant le siège du P.C.F., où des cars de police attendaient. Les forces de l'ordre ont demandé aux femmes de ne pas aller jusqu'à l'entrée de l'immeuble du P.C.F. et ont attendu que le groupe se disperse.

Dans les principales villes de France

DES MOTARDS ONT MANIFESTÉ CONTRE LE NOUVEAU PERMIS

« *Non au nouveau permis, non à la vignette !* »... Les motards semblent bien décidés à continuer leur combat : plusieurs milliers d'entre eux ont manifesté, le samedi 1er mars — date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions concernant l'obtention des trois nouveaux permis (*le Monde* daté 24-25 février).

Dans le même temps, de longs cortèges casqués et bottés sillonnaient la plupart des grandes villes de province, Strasbourg, Mulhouse, Montbéliard, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulon, Rennes, Saint-Brieuc, Clermont-Ferrand, Limoges, Toulouse, Lille, Dijon, etc.

Si ces manifestations ont provoqué, comme à l'ordinaire, de sérieux embouteillages, aucun incident ni accident n'est à déplorer. La Fédération française des motards en colère (F.F.M.C.), principale organisatrice de cette journée de protestation, a déposé une motion à l'Hôtel de Ville de Paris et au ministère des transports.

Le texte demande, notamment, aux pouvoirs publics de « *mettre fin à leur comportement agressif et discriminatoire vis-à-vis des motards* », et réclame, une fois encore, l'élaboration de nouvelles mesures de sécurité pour les usagers des deux-roues.

AU TRIBUNAL DE CARCASSONNE

L'ouverture illégale d'un « lieu de vie »

De notre correspondant

Carcassonne. — Il s'agissait de juger, ce mercredi 27 février, devant le tribunal de grande instance de Carcassonne, deux personnes qui ont ouvert sans autorisation préfectorale le centre de Coumeille, à Saint-Hilaire (Aude), destiné à recevoir des adolescents. « Une toute petite affaire », selon M. Gabriel Alessandra, le président du tribunal. Mais ce procès a posé en réalité des questions beaucoup plus importantes qu'une simple entorse à la législation : le domaine de Coumeille, que M. Dominique Guillo, vingt-cinq ans, et son épouse, Michèle, ont ouvert il y a quelques années entre Carcassonne et Limoux, est en effet un de ces « lieux de vie » qui naissent ici et là pour s'opposer à la psychiatrie officielle.

Cinq personnes s'occupent là de cinq ou six enfants : « *Ils viennent chez nous,* explique Mme Guillo, *quand ils sont rejetés de partout ; si un enfant est dépressif, je m'occupe de lui.* »

Seulement, au village de Saint-Hilaire, où est née, dit-on, la blanquette de Limoux, on ne voit pas d'un bon œil ces « marginaux » chevelus venus d'ailleurs. Un rapport des gendarmes qui, en août 1977, avaient rencontré deux adolescents en état d'ivresse, fait état d'un manquement à l'hygiène et à la sécurité, de terres laissées incultes, d'artisanat n'ayant pas dépassé le stade du bricolage et même de pieds de cannabis poussant dans le secteur. Les responsables du centre n'ont jamais demandé d'agrément au centre. Au président du tribunal qui s'en étonnait, Mme Guillo a répondu : « *L'autorisation est impossible à avoir : les enfants que nous accueillons ne peuvent pas s'inscrire dans les normes.* »

Il y avait du monde au procès pour se prononcer en faveur du centre. Ainsi Mlle Jaquet, assistante sociale à Montpellier, y a placé un garçon de dix-sept ans « *qui ne pouvait plus supporter la vie en institution* ». « *D'emblée,* dit-elle, *j'ai été favorablement impressionnée par l'accueil et la façon d'être qui existe à Coumeille. Le garçon a extraordinairement changé, même physiquement.* »

Selon un psychiatre, M. Peyrilhé, « *les responsables du centre ont une disponibilité privilégiée et préférentielle pour les enfants* ». C'est sans doute ce qui a séduit encore un autre psychiatre, le docteur Ribstein, qui raconte l'histoire d'une jeune fille qui est restée enfermée de seize à vingt-six ans dans un hôpital psychiatrique où elle n'avait pour compagnie que des malades âgées ; placée à Coumeille, elle s'est absolument transformée, n'a plus pris de médicaments et participe aujourd'hui au travail collectif.

« Deux illégalités »

M. Jean-Pierre Rosenczveig, juge des enfants à Versailles, a estimé : « *Il n'y a le choix qu'entre deux illégalités : les laisser à la rue ou les envoyer dans un lieu de vie comme Coumeille.* »

Ce n'est pas dans ces termes que M. Georges Truchi, procureur de la République, qui demande une sanction contre les responsables du centre, situe le problème : « *On ne peut contester que les Guillo sont animés de bons sentiments, mais je ne pense pas qu'on puisse laisser cet établissement sans autorisation.* »

« *Coumeille,* souligne Me Ottan, un des avocats de la défense, *est le dernier maillon d'une chaîne. Je veux bien qu'il y ait la loi. Mais, telle qu'elle est conçue, elle supprime tout espoir pour les enfants. Elle les conduit aux hôpitaux psychiatriques.* » « *Je préfère,* a estimé l'autre avocat de la défense, Me Roux, *l'illégalité qui fait vivre à la légalité qui tue.* »

Jugement le 26 mars.

BERNARD REVEL.

DÉFENSE

Quinze généraux de réserve proposent de porter de 10 à 18 mois la durée du service en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. — La querelle de l'armée s'envenime en Belgique, et c'est peut-être le début d'une épreuve de force entre les deux vice-premiers ministres. M. Guy Spitaels, socialiste, responsable du budget, fait la leçon aux généraux et au social-chrétien, M. José Desmarets, vice-premier ministre, entré au cabinet à la fin de 1979 et chargé de la défense nationale.

Parce que le prix du pétrole augmente, le budget de la défense (l'équivalent de 13 milliards de francs français) ne suffit plus et les militaires demandent un supplément de 2 milliards de francs belges (260 millions de francs français), sans quoi, dès cet été, les avions de la force aérienne seront cloués au sol, les navires de la marine resteront au port, et même les chars de l'armée de terre seront immobilisés (*le Monde* du 13 février). Le ministre de la défense approuve ce pessimisme des généraux, mais jusqu'à présent il n'a guère protesté contre les propos de son collègue du budget selon lesquels « *l'armée, dont la grandeur et la servitude fut toujours d'être la grande muette, donne un fâcheux exemple d'indiscipline déontologique* ». M. Spitaels estime encore : « *Le secteur social a fait des sacrifices, l'armée en fera aussi.* »

Le samedi 1er mars et le lendemain, la guérilla a rebondi. Quinze généraux, retraités, les plus célèbres du pays (des anciens de la Royal Air Force, des commandants du corps expéditionnaire de Corée en 1950, des chefs de l'état-major général), ont adressé une lettre ouverte au gouvernement où ils se déclarent « *inquiets pour l'avenir et la liberté de la Belgique,* son *indépendance étant à nouveau menacée* ».

L'inquiétude des quinze généraux

Ils estiment que la contribution belge à la défense de l'Europe n'est pas suffisamment efficace en raison, notamment, des restrictions budgétaires et de la réduction du temps du service militaire (huit mois pour les militaires affectés à des garnisons en Allemagne fédérale et dix mois pour ceux qui l'accomplissent en Belgique). Ils proposent de porter le service à dix-huit mois, ce qui, à leur avis, permettrait de réduire le chômage belge de trente à quarante mille unités, soit plus de 10 % du total (il y avait, au 15 janvier, 320 000 chômeurs dans le pays).

Samedi, également, le rapport de la commission sénatoriale de la défense a été publié. Il confirme l'inquiétude des quinze généraux. Le ministre de la défense y reconnaît notamment que l'artillerie d'appui rapproché « *n'était plus compétitive sur le champ de bataille actuel* ». 70 % des pièces sont d'un calibre de 150 millimètres et « *peu efficaces contre les formations blindées. Elles datent de 1956 ou de 1964. L'usure des tubes est très avancée, l'appui logistique est trop coûteux, les systèmes de contrôle des tirs sont dépassés* ». Pour les moderniser, un programme de 11 milliards (1 300 millions de francs français) est prévu.

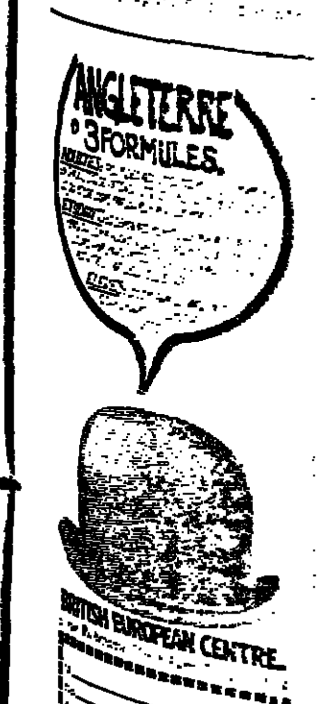
« Les retombées économiques »

La commission sénatoriale relève une autre déclaration du ministre de la défense : « *Si nous ne réagissons pas, l'U.R.S.S. risque, quand elle le voudra, de ne mettre que quelques jours pour atteindre la mer du Nord ; il est donc impérieux d'être forts pour dissuader d'abord, pour résister s'il le faut.* »

Dans une déclaration publiée dimanche 2 mars, à la suite de la lettre des quinze généraux, le ministre de la défense, M. Desmarets, a précisé que l'OTAN avait demandé aux pays membres un accroissement de 3 % des dépenses pour la défense et que, au contraire, la Belgique a réduit sa part de 2 %. Le ministre insiste aussi sur les « *retombées économiques des dépenses de la défense* ». Elles font vivre des centaines de milliers de Belges et soutiennent plusieurs secteurs de l'industrie, explique-t-il.

M. Spitaels estime, de son côté, qu'un supplément pour l'augmentation du prix du carburant équivaudrait à une hausse du budget de la défense nationale de 7,7 % en un an. Il ajoute : « *Au sein de l'OTAN, la Belgique se place, du point de vue des dépenses consenties, dans une position moyenne (...). N'est-il pas normal que le gouvernement propose au budget de la défense nationale les mêmes limitations qu'aux autres départements ? A titre d'exemple, celui de la prévoyance sociale a subi une amputation de l'ordre de 3 milliards.* »

PIERRE DE VOS.





RELIGION

UN DÉBAT DU GROUPEMENT « CONFRONTATIONS »

La responsabilité du théologien : une fidélité créatrice

Le groupement Confrontations : société, culture, foi, issu du Comité catholique des intellectuels français (1), a organisé, samedi 1er mars, un débat sur « la responsabilité du théologien » avec les Pères Pierre-Jean Labarrière, jésuite, et Claude Geffré, dominicain.

M. Jean-Louis Monneron, responsable de Confrontations, a introduit le débat en évoquant les *« très importantes questions relatives à l'intelligence de la foi chrétienne »* soulevées par les récentes mesures prises par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi à l'encontre de plusieurs théologiens. *« Pour Confrontations*, dit-il, *c'est une nécessité que de prendre part aux débats que suscite cette actualité : à distance des polémiques superficielles, mais loin des peurs qui n'engendrent que la répétition ou l'insignifiance. »*

C'est le cœur du débat : quel est le champ propre de la recherche théologique ? Quelle est la responsabilité du théologien qui refuse de se voir dessaisir de son rôle et doit naviguer entre l'écueil de la polémique aventurière et celui de la répétition stérile ? Les deux participants au débat ont bien montré que c'est la foi tout entière qui est soumise à la réflexion théologique de la communauté croyante toute entière. Il n'y a ni *« dépôt de foi inchangeable »* ni *« noyau irréductible »*, mais il y a *« régulation nécessaire »*, et tout le problème est là.

Le Père Labarrière, qui parlait en philosophe, a dit des choses éclairantes sur notre manière d'approcher la vérité. Après avoir rappelé que le christianisme n'est nullement *« un système de réponses à des questions »*, mais doit plutôt *« répondre de quelque chose*, ou de *quelqu'un »*, il a examiné la définition classique de la vérité : *adaequatio rei et intellectus* (l'adéquation entre la chose et l'intelligence), pour faire remarquer qu'il ne s'agit pas d'une *« chose vraie et immobile »* que chercherait à capter notre intelligence instable et mouvante.

Le scandale des forts

Or, *« la chose*, dit le père Labarrière, *n'est ce qu'elle est que dans l'appréhension que j'en opère ; elle, aussi, est mouvante et en advenir, pétrie de liberté et d'esprit. »* Cela est aussi vrai de la vérité révélée, et c'est pourquoi *« nous devons savoir mettre notre certitude de foi dans la fragilité d'un cheminement, ou comme le dit Jean de la Croix : marcher en l'obscur, mais avec assurance »*.

La foi n'est pas certitude : *« C'est cela même à quoi nous adhérons qui nous pose question. Dieu n'est pas objet de certitude, mais celui qui nous met à la question, qui dérange. »* Pour le père Labarrière, enfin, la tâche du théologien est donc d'articuler *« deux termes mouvants »* : l'événement fondateur du christianisme — le mystère pascal — et la communauté actuelle. Pour cela, il dispose de l'*« herméneutique ontologique »*, pour ausculter le passé, faire de nouvelles lectures de l'Ecriture, etc., et de l'*« herméneutique méthodologique »*, pour inventer une parole de nouveauté dans un contexte radicalement nouveau, car il ne s'agit pas d'*« habiller en oripeaux nouveaux une vérité inchangeable »* (2).

Si l'approche du théologien est différente, les conclusions sont les mêmes. Tiraillé entre l'*« anamnèse et la prophétie »*, déclare le Père Geffré, le théologien vit une tension irréductible entre une foi historique et son actualisation, sans cesse répétée. Le *« magistère d'enseignement »* des évêques et le *« magistère scientifique »* des théologiens devraient concorder, mais le conflit vient d'une compréhension différente, de part et d'autre, de la vérité et du langage.

La théologie n'est pas un *« prolongement du magistère épiscopal »* et n'a pas comme fonction idéologique de légitimer les prises de position doctrinales et disciplinaires. Elle n'est pas non plus, à l'autre extrême, la *« thématisation du vécu d'une communauté locale »*, ni la légitimation d'une idéologie ou d'un groupe de pression. Le théologien n'a pas pour rôle *« la mise à jour d'un noyau doctrinal irréductible ; il est le témoin d'une interrogation fondamentale, qui porte sur le cœur même et le contenu de la foi. »*

Cela va loin, et le Père Geffré en tire les conséquences. *« Croire qu'on peut redire les vérités chrétiennes dans un langage nouveau sans une réinterprétation est illusoire*, dit-il. *Il est urgent de dire la foi dans d'autres cultures que la culture occidentale, et cela peut aller jusqu'à une nouvelle formulation du dogme. Il faut sauvegarder l'unanimité de la foi, qui n'est pas l'uniformité. »*

Une « règle de foi »

Le pluralisme théologique qui existe de fait, à la suite de l'éclatement de la culture, doit trouver son expression légitime dans un pluralisme de confessions de foi, et l'*« orthodoxie verbale »*, dénoncée par Karl Rahner, ne doit pas être utilisée comme un instrument de pouvoir par le magistère. On ne peut faire l'économie d'une *« règle de foi »*, conclut le Père Geffré, qui définit les *« instances de régulation »* comme suit :

1) *Les fidèles* : l'indéfectibilité a été promise par le Christ à tout le peuple de Dieu, l'infaillibilité du magistère n'étant que l'expression de celle-ci. L'autorégulation de la communauté des croyants se fait grâce au *sensus fidei* (sens de la foi) chez les baptisés.

2) *Les pasteurs* : En cas de conflit ou d'interrogations sur des nouvelles formulations de la foi, le magistère pastoral, c'est-à-dire le corps des évêques avec l'évêque de Rome, a un rôle à jouer. Mais, sa parole doit être soumise à la Parole de Dieu et mise au service de la foi de tout le peuple de Dieu, en tenant le plus grand compte de la recherche théologique.

3) *Les théologiens* : ils remplissent deux fonctions indispensables. Une fonction pastorale, de médiation entre le magistère et les fidèles, dans les deux sens ; et une fonction scientifique, pour laquelle ils ont droit à un espace de liberté pour une recherche exigeante, en sachant que la vérité ne sera jamais enfermée dans des formules dogmatiques.

Et le Père Geffré de terminer sur deux souhaits : que le magistère tienne compte, non seulement du *« scandale des faibles »*, dont la foi serait ébranlée par de nouvelles théories, mais aussi du *« scandale des forts »* devant certaines *« hérésies conservatrices »* ; que le théologien jouisse, enfin, du droit à l'erreur, et puisse être confronté à la critique constructive de ses pairs sans que son travail soit brutalement interrompu par une congrégation romaine.

En dernière analyse, la règle de la foi, c'est le Christ lui-même, qui reste vivant ; il en est de même de la théologie qui est à la fois tradition et production d'un langage inédit.

ALAIN WOODROW.

(1) Confrontations : société, culture, foi, 61, rue Madame - 75006 Paris.

(2) Ces idées sont développées dans un article écrit par le Père Labarrière, « Place et fonction de la recherche dans l'Eglise », *les Etudes*, février 1980, 15, rue Monsieur - 75007 Paris, 14 francs.

JEAN-PAUL II POURRAIT SE RENDRE A PARIS AU MOIS DE JUIN

Jean-Paul II pourrait se rendre au siège de l'UNESCO, à Paris, en juin prochain. Selon le directeur du secrétariat national de l'opinion publique de l'épiscopat français, « si rien n'est encore décidé, les perspectives se précisent ». Juin semble une date possible, puisqu'il faudra inscrire cette visite dans l'ordre du jour déjà chargé du pape. On parle d'un voyage en Afrique au printemps — en mai — et d'un autre au Brésil en juillet.

MÉDECINE

Pour mieux contrôler les opérations de vivisection

UNE DIRECTION DE LA PROTECTION ANIMALE POURRAIT ÊTRE CRÉÉE

M. Pierre Micaux, député U.D.F. de l'Aube et délégué à la protection animale, a déclaré récemment à Lyon qu'il ne prendra jamais la responsabilité de la mort d'un seul être humain, faute d'une expérimentation animale, et qu'il fera le maximum pour éviter une seule expérience inutile.

Avant de déposer les conclusions de la mission, en mai prochain, M. Micaux, qui a fait un premier bilan de ses quatre mois d'enquête, a précisé qu'au cours de ses visites inopinées dans les laboratoires et facultés, il n'avait jamais assisté à des opérations de vivisection.

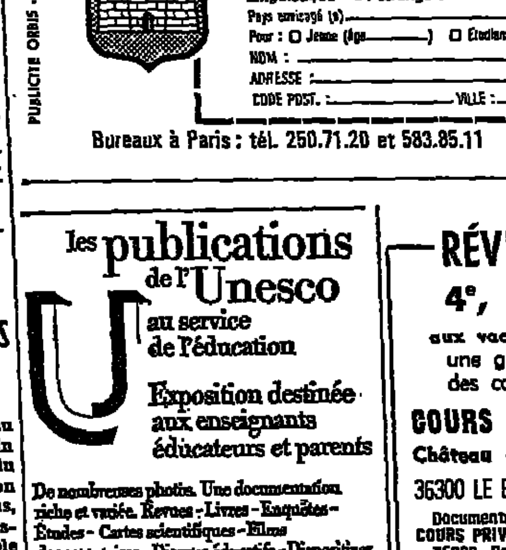
Dénonçant à la fois le terme abusif de *« vivisection »* employé par certains défenseurs du monde animal, et l'amalgame qui va de la chasse aux bébés phoques aux tests de toxicologie et de cosmétologie, il a assuré que les expériences qu'il avait pu suivre avaient toujours été pratiquées avec une asepsie et des soins comparables à ceux accordés à l'être humain.

Une chaire d'éthologie

Selon lui, il existe cependant une multiplication inutile d'expériences qu'il convient de limiter. *« Le monde animal*, a ajouté M. Micaux, *fait partie de la qualité de la vie et, de là, découleront mes conclusions et propositions. »*

M. Micaux a déclaré qu'il proposera vraisemblablement la création d'une direction de la protection animale, placée sous l'égide d'un conseil supérieur auquel seront associés des élus et des responsables d'organisations. Dans le domaine de l'expérimentation, le délégué souhaite que la France forme des *« médecins-vétérinaires »* et des *« vétérinaires-médecins »* et il proposera la création, à Lyon, d'une chaire d'éthologie.

En ce qui concerne l'interruption des expériences au centre des recherches sur la sécurité routière, à Bron, dans la banlieue lyonnaise, qui utilisait des babouins et des cadavres humains (*le Monde* daté 24-25 février), M. Micaux a refusé de communiquer ses conclusions, mais il a assuré qu'il avait constaté une *« véritable symbiose entre médecins et vétérinaires »*.



ÉDUCATION

DEUX JOURNÉES D'ÉTUDES AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

« L'enfant handicapé remet l'école en question »

Réunis au ministère de la santé et de la sécurité sociale à Paris, les 28 et 29 février, plusieurs centaines de médecins, enseignants, éducateurs spécialisés et travailleurs sociaux ont examiné les moyens d'intégrer au milieu scolaire normal les enfants handicapés.

Organisé par le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (C.T.N.E.R.H.I. (1), le colloque sur « L'intégration individuelle des jeunes handicapés en classe ordinaire » a été ouvert par M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, et par M. Maurice Niveau, directeur du cabinet de M. Beullac, ministre de l'éducation.

Les travaux de ces journées d'études avaient été préparés par une enquête du C.T.N.E.R.H.I. auprès de tous les personnels participant à l'éducation des handicapés. Etablie à partir de plus de quatre cents réponses à un questionnaire « ouvert », l'enquête a permis au docteur Elisabeth Zucman de rédiger un « rapport introductif » présentant tous les problèmes qui allaient nourrir le débat.

On compte, aujourd'hui, en France, environ 425 000 enfants ou adolescents d'âge scolaire « handicapés », c'est-à-dire pris en charge dans des établissements spécialisés qui relèvent soit du ministère de l'éducation (250 000) soit du ministère de la santé (175 000). Qui sont ces handicapés ? Tous les enfants *« dont les performances ne correspondent pas à celles de leur groupe »*, selon la définition de l'auteur anglais Wood. Le handicap peut être une déficience sensorielle légère comme la surdité ou la malvision ; il peut être une infirmité physique grave qui oblige l'enfant à « vivre en fauteuil » ; ce peut être aussi, l'arriération mentale ou les troubles caractériels.

Depuis la loi du 30 juin 1975 — qui pose le principe du maintien en milieu normal des enfants handicapés chaque fois que c'est possible, — la question n'est plus de savoir s'il faut ou non intégrer les handicapés dans les classes ordinaires, mais comment leur intégration est possible. On ne se bat plus sur le principe de l'intégration admise par tous, mais, sur ses modalités (*« le plus tôt possible »*), qui conditionnent la réussite ou l'échec de la réinsertion en milieu scolaire dit « normal ».

Un difficile équilibre

Comment en est-on arrivé à ce consensus ? L'expérience a montré que, d'une manière générale, la présence des enfants handicapés dans une classe ordinaire s'avère bénéfique pour tous : pour le handicapé, qui échappe au ghetto des « établissements spécialisés » ; pour les autres élèves, qui apprennent ainsi la tolérance, le respect des faibles, voire la solidarité active ; pour l'enseignant enfin, que l'on choisit en raison de ses compétences pédagogiques et qui se sent investi d'une mission de confiance.

Bien sûr, les bénéfices de l'intégration ne sont pas automatiques. Le petit sourd jeté trop tôt dans le milieu normal peut s'enfermer dans sa surdité si, au préalable, il n'a pas été « démutisé » en milieu médical. Quant aux camarades de classe, ils ne sont pas prêts à tout accepter. *« Tout se passe comme s'il y avait une échelle de la malignité du handicap »*, a souligné un intervenant en commission. Ainsi, le handicap physique est généralement mieux accepté (*« ce n'est pas sa faute »*) que le handicap invisible d'un caractériel ou d'un débile mental. En la matière, *« il n'existe pas de recette, mais seulement des cas »*.

Autre effet pervers de l'intégration : la « surprotection ». On a cité l'exemple de cette classe américaine où le maître, soucieux de protéger un petit aveugle, passait son temps à faire la morale aux autres. Effet désastreux. C'est *« le difficile équilibre entre le rejet et la surprotection »*.

Enfin, l'éducateur non préparé peut considérer la présence d'un élève handicapé non comme une marque de confiance mais comme une charge supplémentaire. Il convient donc de ne faire appel qu'aux enseignants volontaires et, si possible, préparés à ce genre d'accueil. Un instituteur titulaire du C.A.E.I. (certificat d'aptitude à l'enseignement aux inadaptés) l'a souligné : *« Si tous les maîtres recevaient en formation initiale l'enseignement complémentaire du C.A.E.I., il y aurait moins d'enfants dans les classes de perfectionnement. »* Certains espèrent que, avec la nouvelle formation des instituteurs en trois ans, ce vœu pourra être exaucé.

La mission de l'école

Beaucoup souhaitent aussi que l'on mette à profit la pause démographique pour alléger les effectifs par classe, *« condition indispensable à l'intégration des handicapés »*. On se réfère au cas des académies de Corse, de Nantes et de Créteil où, par exemple, un élève sourd équivaut à cinq élèves « normaux ».

Reste le point essentiel, c'est-à-dire la mission de l'école. Doit-elle transmettre un savoir à ceux qui sont capables de le recevoir ou préparer à la vie les jeunes qui lui sont confiés ? *« L'enfant handicapé remet l'école en question »*, a-t-on répété aux journées d'études. Il rappelle aux éducateurs que tout enfant, tout adolescent, éprouve des difficultés (*« l'échec scolaire existe même sans handicap »*), surtout lorsqu'on veut obtenir de lui un résultat déterminé à l'avance. C'est pourquoi l'intégration des handicapés se fait bien dans les crèches et les classes maternelles, où aucun niveau n'est à atteindre, et c'est aussi pourquoi l'école primaire, davantage soucieuse de « rendement » fait surgir les handicaps. *« Beaucoup d'instituteurs s'imaginent qu'un enfant doit obligatoirement apprendre à lire au cours préparatoire alors qu'aucun texte ne l'impose »*, a-t-on fait observer. De même, aucun texte n'impose aux « bons » élèves de faire des mathématiques ou de l'allemand. C'est le poids de la pédagogie traditionnelle et l'héritage de l'école ségrégative. La présence dans les classes des handicapés reconnus devrait dissiper ce malentendu : elle incite le maître à *« faire l'inventaire de ce que l'enfant peut faire au lieu de se borner à l'inventaire de ce qu'il ne sait pas faire »*.

ROGER C'NS.

(1) Institué en 1975 par le ministère de la santé, le C.T.N.E.R.H.I. est une association loi 1909. 27, Quai de la Tournelle - 75005 Paris. Tél. 329.85.10.

ENTRE LE REJET ET LA SURPROTECTION

« Si l'on attend que les enfants soient spontanément tolérants, on se trompe. Tout repose sur l'enseignant. » Gilbert sait de quoi il parle. « Normal » jusqu'à l'âge de quinze ans, il a fait toutes ses études au lycée et à l'université dans un fauteuil à la suite d'une terrible maladie qui l'a rendu complètement infirme *(« l'inverse de la maladie de Parkinson »)*. Admis en seconde au lycée Rodin, alors établissement pilote, Gilbert a pu préparer et passer avec succès son baccalauréat au milieu de ses anciens camarades. Après un an passé à l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine), il s'est inscrit à l'université pour préparer un doctorat de sciences économiques qu'il a obtenu malgré son terrible handicap.

La clé de son succès ? La chance d'être resté dans le *« circuit normal »* : *« A la cité universitaire — Antony, — je perdais ma qualité de handicapé. J'avais ma chambre et une clé, comme tout le monde. »* D'expérience, Gilbert sait qu'*« il n'y a pas de solidarité parmi les handicapés »* et qu'*« on est toujours le handicapé de l'autre dans les institutions spécialisées »*.

Le « milieu normal », en revanche, présente, lui aussi, ses risques : *« Le danger de l'intégration, c'est plus la surprotection que le rejet. »* Gilbert accepte le rejet, réaction « normale », mais il redoute les égards empressés qui trahissent la pitié. — R. C.

La non titularisation d'un chargé d'enseignement de psychologie

Conflit à l'université Nancy-II

De notre correspondant

Nancy. — *« Affaire purement interne à l'université de Nancy »*, comme l'affirme le seul professeur titulaire de la section de psychologie de Nancy-II, ou *« nouvelle chasse aux sorcières »*, comme l'ont baptisée, dans un tract, les sections syndicales S.G.E.N.-C.F.D.T. et SNE-Sup-FEN des U.E.R. littéraires de Nancy ? La non-titularisation d'un chargé d'enseignement de psychologie sociale, M. André Levi, au rang de professeur ne manque pas de susciter de nombreuses réactions dans les milieux universitaires.

Ayant soutenu sa thèse de doctorat d'Etat en obtenant une mention « très bien » en décembre 1978, M. André Levi avait été, depuis 1971, renouvelé sans objection tous les ans dans son poste d'enseignement. Il avait ainsi toutes les qualifications nécessaires pour être nommé professeur titulaire. Mais, à la suite du décret supprimant les listes d'aptitude, (*le Monde* du 10 août 1979), sa titularisation devait être d'abord soumise à la commission des spécialistes de l'université.

Réunie au début de novembre, cette commission a refusé la candidature de M. Levi, après un violent réquisitoire du seul professeur titulaire de la section de psychologie de Nancy-II. L'opposition extrême des méthodes pédagogiques des deux enseignants se voyait ainsi brutalement concrétisée. A la demande de M. Levi, une nouvelle réunion de la commission des spécialistes eut lieu en décembre et se conclut par trois abstentions, deux votes pour et un seul vote contre sa candidature.

Ainsi peut-on s'interroger sur les conséquences actuelles de l'application des décrets du 9 août 1979 : les nouvelles procédures semblent donner la possibilité à un certain mandarinat d'imposer ses vues, d'autant plus que des discussions qui ont lieu au sein des commissions de spécialistes ne peuvent être rendues publiques. Le précédent lorrain sera-t-il l'amorce d'autres non-titularisations au rang de professeur, de chargés d'enseignement qui, bien qu'ayant leur doctorat, ne partagent pas les opinions et ne suivent pas la ligne pédagogique tracée par les spécialistes de leur université ? Les syndicats nancéens ne sont pas loin de le penser puisqu'ils notent que *« la remise en cause de la psychologie sociale au travers d'une personne s'apparente à l'instauration d'une sorte de nouveau délit d'opinion à l'université »*.

JEAN-LOUIS BEMER.

HISTOIRE

LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

Vingt ans après...

Vingt ans après le drame qui a secoué leur terre et leurs vies, les Français d'Algérie n'ont encore rien oublié. Il est vrai que si des gestes ont été faits par le pouvoir pour faciliter leur *réinsertion dans la « métropole »* en revanche, la promesse d'une « juste et préalable indemnisation » que contenaient les accords d'Evian n'a pas été tenue.

La persistance de ce contentieux entretient toujours au cœur des rapatriés une plaie qu'alimente l'ingratitude de la « mère-patrie » et qui provoque une rancune toujours vivace. Daniel Leconte raconte sans passion la montée des haines dans ce pays si complexe que fut l'Algérie pendant cent trente ans de présence *française. Et pourtant beaucoup de « pieds-noirs »* occupent dans la société française d'aujourd'hui des positions en vue. Richard M. Koubi a dressé une galerie de portraits dont les modèles reconnaissent, au-delà de leurs différences, appartenir à une même *famille*.

Cette parenté vient, en partie, de la participation ancestrale à une *histoire* brève, agitée mais originale, celle que Pierre Laffont décrit de façon exhaustive. Ainsi les Français d'Algérie, désormais dispersés non seulement en France mais aussi à travers le monde, semblent-ils rechercher leurs racines en s'intéressant à l'aventure qu'eux-mêmes et leurs parents ont vécue. N'ayant pu créer, faute de temps, une véritable culture, trop longtemps séparés par *les passions*, ils cherchent maintenant dans leur histoire à retrouver leur identité.

Un récit de Pierre Laffont

UNE HISTOIRE D'AMITIÉ

Pierre Laffont a voulu sans aucun doute réhabiliter cette *« Algérie de papa »*, dont de Gaulle avait devant lui prédit la mort dès le 27 avril 1959, lorsqu'il le recevait à l'Elysée, alors que le directeur de *l'Echo d'Oran* était également député de cette ville.

Dans toute la deuxième partie de son *Histoire de la France en Algérie*, Pierre Laffont explique, même s'il ne la justifie pas complètement, la révolte des Français d'Algérie et leur refus désespéré et vain du sort qui leur était inévitablement réservé. L'auteur ne montre aucune indulgence *envers* de Gaulle, dont il décrit avec précision la duplicité en matière de politique algérienne, mais il souligne aussi le mal que l'O.A.S. a pu faire à la cause de l'Algérie française. Si de Gaulle s'est bien prononcé pour l'Algérie française — ce que la collection de ses « discours et messages » omet soigneusement de mentionner *aujourd'hui*, — il s'est surtout « servi » des Algériens pour ses desseins stratégiques et il leur a en définitive, affirme Pierre Laffont, *« doré la pilule »*.

Pour autant, les Français d'Algérie n'ont jamais trouvé de leader à lui opposer puisque Salan n'était pas de *« la race des grands insurgés »*. Dix-huit ans après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, Pierre Laffont porte un jugement lucide et serein sur les convulsions douloureuses de l'Algérie agonisante. Il est plus désabusé sur l'avenir de la France sans l'Algérie puisqu'elle est désormais directement ouverte sur le tiers-monde installé au bord de la Méditerranée, d'où les pressions de l'islam et du socialisme, parfois antagonistes, peuvent désormais battre ses rivages.

∴

Mais l'intérêt essentiel du livre *de ce Français d'Algérie, qui* se garde bien de traiter ses compatriotes de « pieds-noirs », consiste surtout dans la description de cette partie de l'histoire de la France qui s'est déroulée au sud de la Méditerranée. Pierre Laffont a lu tout ce qui a été écrit sur ces cent trente-deux ans de présence française, mais il a surtout revécu ces événements avec l'amour d'un patriote pour sa terre. Son moindre talent n'est pas de faire partager au lecteur l'intérêt qu'il porte à cette épopée, on serait tenté de dire à ce reportage vécu.

La description des intrigues d'Alger avant la conquête, la mauvaise préparation de l'expédition, la fresque de l'armada de 1830 qui s'est présentée devant Sidi Ferruch, les premières installations de colons misérables, les expéditions militaires et les massacres de ce que l'on n'appe*lait pas encore* la *« pacification »* sont autant de « papiers » d'un grand journaliste. Il souligne aussi, mieux que d'autres ne l'avaient fait avant lui, combien le destin fluctuant de l'Algérie a toujours été à la merci des hésitations du pouvoir politique de Paris, décrivant en contrepoint la situation de la France à chaque moment correspondant. Il est ainsi probable que Charles X n'aurait pas capitulé s'il avait pu disposer pendant les journées de juillet des troupes bloquées en Algérie. Au passage, il fait justice d'un procès d'intention : ce n'est jamais Alger qui a imposé sa loi à Paris tant qu'il y avait dans la capitale de la France un pouvoir résolu. Les « lobbies » algériens, dont la puissance a toujours été bien inférieure à celle des lobbies de la métropole, ont surtout joué le rôle de boucs émissaires et n'ont pu exercer leur influence *sur le gouvernement que lorsque* celui-ci y trouvait quelque avantage ou quelque alibi.

∴

En matière de politique algérienne, depuis Charles X, jamais une orientation donnée n'a été longtemps respectée. Et Pierre Laffont souligne bien comment, *jusqu'en 1940 au moins, c'est* toujours la métropole qui s'est opposée à l'amélioration du statut des indigènes qui n'a jamais vraiment su choisir entre les notions de colonie-comptoir ou de colonie de peuplement.

Rares sont les hommes choisis par Paris pour diriger sur place qui mérient l'indulgence de l'auteur. Clauzel, incapable et corrompu, le brave général Berthezène, Savary, sanguinaire, et le père Bugeaud lui-même, qui, lors du traité de la Tafna, se fait tout simplement acheter par Abd El Kader... et qui le reconnaît, précèdent dans une vivante galerie les portraits de médiocres et éphémères gouverneurs généraux de la République, à l'exception *d'un seul : Maurice Viollette*, aux vues prémonitoires. En revanche, Pierre Laffont fait revivre des personnages pittoresques, souvent méconnus, comme Konrad Kilian, qui, dans l'incrédulité générale, découvrit les richesses pétrolières du Sahara.

C'est donc bien en définitive le procès de la France en Algérie qui est ici instruit, mais sans passion. Et c'est un peu malgré elle que la France a eu une partie de son histoire en Algérie. Celle-ci aurait-elle pu vivre coupée de la métropole ? Pierre Laffont ne croit pas à la solution de la sécession, bien que, rappelle-t-il, dès 1898, à l'occasion de l'affaire Dreyfus, l'Algérie ait été au bord de la rupture. Mais, à l'époque, la *violence et même l'antisémitisme* y étaient uniquement verbaux. La description des événements ultérieurs, les complots d'Alger pendant la guerre, la rivalité entre de Gaulle et Giraud, l'assassinat de Darlan — à propos duquel il ne choisit pas entre la machination gaulliste et l'attentat monarchiste, — les prémices de la rébellion qu'il fait remonter à 1942, le rôle des Etats-Unis, l'action du F.L.N. et de l'O.A.S., sont traités avec un grand souci d'équité.

Refuge de la France en 1940, tremplin pour la reconquête du pouvoir en 1942, puis en 1958, l'Algérie, pendant cent trente-deux ans, a plus servi les intérêts de la métropole qu'elle ne s'est servie de celle-ci. On comprend mieux ainsi que *Pierre Laffont* ait écrit la chronique d'un amour déçu mais d'une amitié toujours fidèle et exempte, malgré les vicissitudes de l'histoire, de toute haine.

ANDRÉ PASSERON.

★ Pierre Laffont, *Histoire de la France en Algérie*, Plon, 541 pages.

Les souvenirs du général Laure

« DE SALAN A BOUMEDIÈNE »

Le général René Laure fut un « colonel d'Algérie ». Un colonel très classique même si, en 1958, au cours d'une campagne électorale mouvementée dans le huitième arrondissement il fut qualifié de *« colonel de division »* par ses adversaires. Le duel prend aujourd'hui tout son sel : le colonel Laure, fils d'un très proche et fidèle collaborateur de Pétain, *dont personne n'a jamais mis en* doute l'honorabilité, se présentait comme gaulliste (U.D.R.) et avait été parachuté du fond du Sahara pour défendre la Ve République naissante et l'Algérie française contre... un indépendant, M. Féron, qui l'emporta de justesse. Les tiraillements de l'actuelle majorité ne datent pas d'hier.

Dans un *livre* de souvenirs, René Laure, aujourd'hui civil, s'efforce de montrer sans passion ce que furent ses tâches pendant le conflit et comment, faute, à ses yeux, d'une politique d'intégration des musulmans dans l'ensemble français, la partie fut perdue pour la France. Sans illusions : il ne fait pas porter, comme bien d'autres, le fardeau au seul général de Gaulle.

Le commandant Laure fut un des membres les plus actifs du groupe des cinq officiers de l'Ecole de guerre qui, sous le pseudonyme de Milites, s'efforcèrent, dans la revue *Hommes et mondes*, dans le *Figaro* et grâce à une publication ronéotypée *Message des forces armées*, de montrer les défaillances et les perspectives de *notre politique de défense*. Leur anonymat n'était opaque que pour un pouvoir mal assuré. Il faudra un article sur le Sahara dans *le Monde* pour que, sous la Ve République, René Laure, à peine sorti de ses mésaventures électorales, se voie infliger quinze jours d'arrêts de rigueur.

Le meilleur de son livre est probablement, aux yeux du lecteur d'aujourd'hui, l'autoportrait d'un officier brillant, scrupuleux, et qui se veut lucide dans la tourmente algérienne. René Laure a des attaches familiales en Algérie. Comme beaucoup d'hommes de sa génération que leurs fonctions ont amenés à exercer des commandements *mi-territoriaux*, mi-opérationnels, il est à la recherche de la pensée politique qui doit inspirer *son action*. Faute de comprendre les intentions de *Paris, qu'elles soient celles des* derniers gouvernements de la IVe ou du général de Gaulle, il cherche d'abord à les interpréter, puis à peser sur elles. Comment n'en serait-il pas ainsi ? Ne confie-t-on point aux commandants de secteur le soin de faire voter et bien voter ? Dans un second temps, comme bien d'autres, mais avec plus de prudence et une vision plus complète, il s'efforcera d'orienter les décisions de Paris.

Lui saura ne pas outrepasser ou, du moins, n'outrepassera que par des indisciplines mineures les limites *qui s'imposent à l'état* militaire. Ami de M. Michel Debré, il appliquera comme lui, à son corps défendant, une politique qu'il réprouve ou dont il conçoit mal les détours.

Reste un tableau minutieux qui ne va pas sans quelque complaisance, et quelques politesses, des responsabilités exercées tant au Sahara qu'en Algérie, un portrait de Bigeard *en action*. *La* bataille de Timmimoun est à peine terminée que déjà deux opuscules à sa gloire sont préparés par ses propres services...

René Laure est un homme bien élevé. C'est, s'agissant de ses supérieurs et de ses camarades, la seule rosserie qu'il se permette en la mêlant d'éloges. La valeur de son témoignage — et sa faiblesse — tiennent à ce souci de compréhension et de modération.

J. P.

★ René Laure. *De Salan à Boumediène*. 334 pages. Editions Odil. 40, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris. Environ 58 francs.

Les monuments aussi sont en exil

Comme toutes les villes et tous les villages de France, ceux *d'Algérie possédaient leurs* monuments. Statues commémoratives des faits d'armes des « héros » de la conquête, bustes des gouverneurs et surtout monuments aux morts des deux grandes guerres portaient partout témoignage de la présence française. On comprend que *l'Algérie indépendante n'ait pas* voulu conserver ces vestiges obsolètes. Beaucoup d'entre eux ont été *détruits* ; certains subsistent encore sur place, comme le célèbre monument aux morts d'Alger, dû à Landowski, au pied du Forum, haut lieu de toutes les manifestations *patriotiques* de l'Algérie française. Un grand nombre ont été rapatriés au milieu du désordre de l'indépendance.

Un Français d'Algérie, M. Alain *Amato, s'est lancé à la recherche* de ces « monuments en exil » sur le sol de France. Il a pu ainsi constituer un véritable *mémorial retraçant l'histoire* de ces témoignages de pierre, de marbre ou de bronze aujourd'hui dispersés. L'histoire de chaque œuvre est précisée ainsi que sa localisation actuelle. La plupart d'entre elles — comme l'indique dans sa préface le sculpteur d'origine « pied-noir » Paul Bel*mondo, membre de l'Institut* — avaient une valeur beaucoup plus affective que véritablement artistique. L'album, réalisé par les Editions de l'Atlanthrope, sous le parrainage du Cercle algérianiste, qui veut faire revivre une certaine culture française d'Algérie, est donc essentiellement une œuvre de piété pour redonner un peu d'âme à ces objets inanimés. — A. P.

★ *Monuments en exil*, par Alain Amato, 253 pages. Editions de l'Atlanthrope, 4, rue du Pont-Colbert - 78000 Versailles. Environ 84 francs.

Un portrait de Daniel Leconte

LES PIEDS-NOIRS D'AUJOURD'HUI

« Ce peuple sans religion et sans idoles meurt seul après avoir vécu en foule. » Cette belle phrase d'Albert Camus dans *Noces*, Daniel Leconte a voulu à la fois la justifier et la démentir en *esquissant l'histoire* et *le portrait* de la communauté pied-noir. Il démontre en effet que pour ses compatriotes, les Français d'Algérie, *« l'histoire, c'est ce qui leur reste »* après qu'ils aient tout perdu. Mais il souligne aussi ce qu'être pied-noir veut encore dire, dix-huit ans après l'accession de l'Algérie à l'indépendance.

Rarement ouvrage consacré aux Français d'Algérie aura *été aussi* sensible, émouvant et compréhensif, mais également aussi lucide et sans complaisance.

Le peuplement européen de l'Algérie a *commencé* par un exil, celui de 1830, et s'est *terminé* par un autre exil, en sens inverse, celui de 1962, encadrant un âge d'or assez bref.

Daniel Leconte décrit ces trois époques avec la minutie d'un anthropologue pour mieux montrer la complexité du caractère « pied-noir ». Les exilés du dix-neuvième siècle qui ont débarqué en Algérie étaient tout à la fois des aristocrates et des bannis, des spéculateurs et des nécessiteux, plus vagabonds que conquistadores, qui ont davantage connu la *misère que la gloire*. Peu à peu, le petit agriculteur devient un révolté contre la métropole qu'il a quittée et un conformiste dans la terre où il s'enracine. Et il se fait traiter de « colonialiste » lorsqu'il revendique le contrôle des décisions qui le concernent, alors qu'elles *sont* prises par le pouvoir parisien ou par le « lobby » des « gros colons ».

Daniel Leconte illustre son récit de témoignages authentiques qui *soulignent* la *montée* des incompréhensions mutuelles entre les communautés, qui se transformeront en une lutte à mort. On pénètre tour à tour dans les milieux libéraux, chrétiens, communistes, dans celui du F.L.N., mais aussi chez les « poujadistes », les anciens combattants, les étudiants et les ultras.

C'est sans passion partisane et en évitant de *farder l'histoire* que Daniel Leconte explique la montée du nationalisme, comme celle de l' « Algérie française » dans laquelle les petits Blancs *déclassés trouvaient* l'occasion de s'acquitter d'une dette envers la France. Il reconnaît toutefois que l'épilogue de la présence française en Algérie *« ressemble à un suicide programmé à la fois par de Gaulle et par l'O.A.S. »*. Après ce constat, établi avec une tendresse affligée, l'auteur se montre plus sévère envers la métropole et les métropolitains, qui ont souvent accueilli leurs compatriotes *« en vaincus et en gêneurs »*.

L'auteur pense pourtant que si la génération de 1962 a été sacrifiée, *ses enfants se chargeront* de la revanche. L'Algérie est, en effet, pour *tous* ceux qui y sont nés et y ont un tant soit peu vécu, une passion enfouie, et une *« identité secrète émerge aujourd'hui des mémoires jusqu'alors amnésiques »*. Daniel Leconte, aujourd'hui journaliste à Paris, en est l'illustration, lui qui, en 1957, à l'âge de neuf ans, a quitté son Oranie natale.

A.P.

★ *Les Pieds-Noirs. Histoire et portrait d'une communauté*, par Daniel Leconte. Le Seuil, collection « Histoire immédiati », 315 pages, environ 50 francs.

Une enquête de Richard Koubi

UNE SORTE DE DIASPORA

Des pieds-noirs de *« belle pointure »*, Richard Koubi, né à *Oran en 1944, en a recensé* un assez grand nombre et il est allé interviewer une douzaine d'entre eux. Par cette enquête, l'auteur a surtout voulu détruire un certain *nombre de clichés* aussi faciles que nuisibles qui collent à la peau de ces expatriés. Après inventaire, il est arrivé à quelques certitudes telles que celle-ci : les pieds-noirs n'étaient pas tous des colons fortunés, puisque 10 % d'entre eux seulement vivaient de la terre et qu'en 1956 le revenu moyen des Français d'Algérie était inférieur de 20 % à celui des métropolitains.

Il apparaît surtout, à travers les réponses qui sont contenues dans ce livre, que ces « déracinés » se sont tout à fait insérés *dans la société française*, bien qu'ils conservent leur sensibilité propre. Ils sont un peu devenus des provinciaux comme les autres, mais dont la province d'origine *n'existerait plus que dans le souvenir*. C'est M. Jacques Attali qui reconnaît que *« des individus porteurs d'une culture se sont noyés dans la masse métropolitaine »* et qu'en conséquence *« la culture pied-noir a presque disparu »*, ce qui est d'ailleurs une preuve de la réussite de l'insertion humaine. C'est l'acteur Robert Castel qui veut cultiver *« le droit inaliénable à la différence tout en étant complètement français »*. C'est le journaliste Jean Daniel qui *« partage les nostalgies et les révoltes des pieds-noirs »*. C'est la comédienne Françoise Fabian dont les *souvenirs sont « physiques et violents »* C'est René Lenoir, ancien ministre, qui dit qu'il a manqué deux siècles aux pieds-noirs pour créer une culture originale. M. Richard Dupuy, ancien grand-maître de la Grande Loge de France, le sculpteur Paul Belmondo, M. Paul Robert, le créateur du dictionnaire, Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, le journaliste Jean-Pierre Elkabbach, voisinent avec le philosophe communiste Louis Althusser, le dessinateur Wolinski et André Carrus, l'inventeur du P.M.U.

Si tous opposent l'anonymat, l'isolement, la dureté de la vie en France à celle qu'ils ont connue en Algérie, tous sentent entre eux des affinités, des réactions communes, qui font de ces déracinés les membres d'une nouvelle diaspora mais qui savent qu'ils n'ont plus de terre promise.

A. P.

★ *Pieds-noirs belle pointure*, par Richard M. Koubi. 221 pages, éditions de l'Atlantique, 184, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

CARNET

Naissances

— Anne-Claire et Laure-Marie, M. Gilles DURAND et Mme, née Sylvie Poitrat, laissent à Grégoire la joie d'annoncer la naissance de

Isabelle,

La Celle-Saint-Cloud.
Le 7 février 1980.

— Marie-Françoise et Pierre-Albert LEVAILLANT, ainsi que Charles-Henri, ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire Isabelle,

Paris, 24 février 1980.

— Benjamin SCHAPIRA et ses parents François et Aline, née de Souza, sont heureux d'annoncer la naissance de

Michaël,

le 27 février 1980.
10, avenue Frémiet, 75016 Paris.

— Le docteur et Mme François VALLOT, Michaël et Pascal ont la joie d'annoncer la naissance, à Bordeaux le 27 février 1980, de

Claire.

Villa 31,
Résidence le Pontet-Lamartine,
33600 Pessac.

Mariages

— Mme Michel JEVARDAT de FOMBELLE est heureuse de faire part du mariage de sa fille,

Aline
avec
Xavier de GROUT de BEAUFORT,

Paris, le 22 février.

Décès

— M. Joseph Aïm,
M., Mme Daniel Aïm et leurs enfants,
M., Mme Pierre Aïm et leurs enfants,
M., Mme Henri Elmaleh et leurs enfants,
M. Gérard Aïm et son fils,
Mme Joseph Sabbah et ses enfants,
M., Mme Elie Levy et leurs enfants,
M., Mme Emile Fauré et leurs enfants,
Mme Charles Djian,
Mme Marie Benayoun et ses filles,
M., Mme Michel Aïm et leurs enfants,
Famille, parents, alliés et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Joseph AIM,
née Juliette Attia,

après une longue et douloureuse maladie.
Les obsèques ont eu lieu vendredi 29 février, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

— Mme A. Aouam et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Arezki AOUAM,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre
et médaille militaire 1914-1918,

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
9, rue Jules-Dumien, Paris (20e).

— M. et Mme Gérard Bach, leurs enfants et leurs petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BACH,
directeur départemental adjoint
honoraire des impôts,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année le 18 février 1980, à Strasbourg.
Les obsèques ont eu lieu le 22 février 1980, à Strasbourg, dans l'intimité.
1 bis, avenue de l'Ecole-d'Agriculture, 34000 Montpellier.

— M. Vitali Béhar,
M. et Mme Pierre Béhar et leurs enfants,
M. et Mme François Béhar et Patrick,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Rachel BÉHAR,
née Savariégo,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 28 février.
Les obsèques auront lieu le mardi 4 mars. Réunion à 14 h. 30, à la porte principale de Pantin-Parisien.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Poitiers.
Mme Robert Boisseau et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BOISSEAU,
facteur d'orgues,

survenu le 29 février 1980, à l'âge de soixante et onze ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 3 mars 1980, à 15 h. 45, en la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
67, rue des Quatre-Cyprès,
Poitiers.

— Les obsèques de
M. Etienne BOUYARD-RIGAUD,
décédé subitement, ont eu lieu à Villeneuve-lez-Avignon, le jeudi 28 février.
De la part de :
Mme Etienne Bouyard, son épouse,
Le professeur et Mme Pierre Bouyard, leurs fils Jean-Claude, Valdo, Luc et Christophe,
M. Maurice Bouyard, fils et petits-fils.

« Observe l'homme intègre
et considère l'homme droit,
car la fin d'un tel homme
est la paix. »
« Ma grâce te suffit. »
2 Cor., 12-9.

Chemin des Frères-Reboul,
30400 Villeneuve-les-Avignon.
28, boulevard Bourre,
13009 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-unième année, de

M. Emile-Pierre CAZALIS,
commandeur
de la Légion d'honneur,
docteur en droit,
ancien directeur
au ministère de l'industrie,
président-fondateur
de l'Association générale
des administrateurs civils.

Les obsèques ont été célébrées le 29 février dans l'intimité au temple d'Eymet (Dordogne), suivies de l'inhumation au cimetière d'Eymet.
De la part de :
Mme Cazalis, son épouse,
Sa famille et ses amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, avenue de Breteuil, 75007 Paris.
24500 Eymet.

— Flora Ducroux, son épouse,
Claude et Françoise Frontisi,
Alain et Jacqueline Berton,
ses enfants,
Agnès, Nathalie et Julien, ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph DUCROUX,

survenu le 26 février 1980, dans sa soixante-seizième année à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.
6, rue Geoffroy-Saint-Hilaire,
75005 Paris.
9, rue Georges-Lafenestre,
92340 Bourg-la-Reine.
6, résidence des Acacias,
94240 L'Haÿ-les-Roses.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme François Walch,
M. et Mme Yves Baron,
M. Pascal Fouinat,
M. Patrice Lefevre,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FOUINAT,

survenu le 23 février 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à Eaubonne (Val-d'Oise).
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité à Montlignon (Val-d'Oise).

— M. Fernand Grumbach, son époux,
Le docteur Joseph Hamburg, son frère,
Mme Margareta Hamburg, sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernand GRUMBACH,
née Rose Hamburg.

Les obsèques ont eu lieu le 28 février dans l'intimité familiale, au cimetière israélite de Fontainebleau.
17, rue des Marguettes,
75012 Paris.

— Reims.
Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la S.A. Attelages Lemoine,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul LEMOINE,
fondateur de la société,

survenue le 29 février 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Joseph-des-Champs de Reims, le mardi 4 mars 1980, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

S.A. Attelages Lemoine,
51100 Reims.
1, rue du Commandant-Barbier
(Z. I. Ouest).

— L'Union nationale des pharmacies de France prie de faire part du décès de son vice-président,

M. Roger MASSON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
président du Syndicat
des grandes pharmacies
de la région de Paris,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 28 février 1980.
Les obsèques seront célébrées le mardi 4 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort à Tonnerre (Yonne), de

Albert MORAS,
illustrateur
et restaurateur de tableaux.

[Né en 1892 à Bordeaux, Albert Moras avait notamment travaillé avec le décorateur Dupras à la décoration de la salle à manger du « Normandie ». Entré au début des années 30 dans l'atelier de restauration des musées de France, il restaura, avant la guerre, plusieurs plafonds du Louvre, et se spécialisa dans le sauvetage des fresques romanes. Il travailla à la section de peinture murale du Musée des monuments francais au palais de Chaillot et contribua à la remise en état des musées de Rouen, Amiens, Chambéry, Montargis et Reims.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 23 février 1980, de

Mme Georges PARAVY,
née Camille Hugonnard,

munie des sacrements de l'Eglise.
Les funérailles ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église Saint-Louis de Grenoble, le lundi 25 février.
De la part de Mlle Pierrette Paravy, sa fille, et de toute sa famille.
9, rue Lieutenant-Chanaron,
38000 Grenoble.

— Mme Georges Widmann,
Ses enfants, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges, Frédéric WIDMANN,
survenu le 24 février 1980, à l'âge de soixante-huit ans.
Labarthe, 81700 Puylaurens.

Remerciements

— Mme Georges Kunstler exprime à toutes les personnes qui se sont associées à son deuil ses sincères remerciements.
A la mémoire de son mari
M. Georges KUNSTLER,
une messe sera célébrée mardi 4 mars 1980, à 12 h. 10, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard (3, rue Gerbert).
12, rue Castagnary, 75015 Paris.

Communications diverses

— Samedi 22 mars, 10 heures, chapitre Désaguliers. Rite français traditionnel, quatrième ordre (équivalent dix-huitième grade). Réception selon le rituel ancien intégral.
Sur invitation.
B.P. 172, 75160 Paris Cedex 04.

LETTRES

Mort de Jaroslav Iwaszkiewicz

L'écrivain polonais Jaroslav Iwaszkiewicz est mort dimanche matin 2 mars, à la clinique gouvernementale de Varsovie, des suites d'une intervention chirurgicale.

Né à Kalnik (Ukraine) en 1894 dans une famille de la noblesse polonaise, à l'époque où la Pologne était partagée entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, Jaroslav Iwaszkiewicz avait fait ses études à la faculté de droit de Kiev, avant de venir à Varsovie en 1918, l'année de l'indépendance de la Pologne.

Nourri jusque là d'œuvres littéraires russes, ce n'est qu'alors qu'il découvre la littérature polonaise, qui est pour lui une révélation. Dans les années 30, il écrit le Bois de bouleaux *et* les Demoiselles de Wilko, *qui sont traduits par Paul Cazin et publiés aux Editions du Sagittaire en 1928 et qui ont été récemment popularisés par les films d'Andrzej Wajda ; ces deux nouvelles ont été rééditées l'an dernier aux Editions des Autres (voir « le Monde des livres » du 9 novembre 1979).*

Ses grands romans fleuves, les Boucliers rouges *(1934) à thème médiéval, et* la Gloire et la Renommée *(1956-1962) sur la vie de l'intelligentsia polonaise entre 1914 et 1945, n'ont jamais été traduits.*

Président de l'Union des écrivains depuis plus de vingt ans, il était également vice-président du Comité polonais de la paix et avait obtenu le prix Lénine de la paix en 1970. Il était rédacteur en chef de la revue littéraire Creatioon. *Son activité politique n'avait jamais cessé : entré à la Diète polonaise à la libération, il était encore sur la liste des candidats aux élections du 23 mars prochain.*

SPORTS

AUTOMOBILISME

Après la victoire de René Arnoux au Grand Prix d'Afrique du Sud

Casse-tête pour Renault

Johannesburg. — La victoire remportée par René Arnoux, samedi 1er mars, dans le Grand Prix d'Afrique du Sud, à Kyalami — devant les deux Ligier de Laffite et de Pironi, — venant après celle du Brésil, a tout à la fois comblé d'aise et plongé dans l'embarras la régie Renault. Car si Renault a fait, pour la deuxième fois consécutive, la preuve que ses « formule 1 » turbocompressées étaient devenues aussi fiables que compétitives, la réussite de *René Arnoux, opposée à la malchance de* son coéquipier et chef de file Jean-Pierre Jabouille, impose désormais beaucoup de doigté à Renault pour que le climat ne se détériore pas dans l'équipe de course.

Au point où en sont les choses, il serait en effet logique que Renault joue désormais à fond la carte Arnoux, vainqueur des deux derniers grands prix, en tête du championnat du monde des conducteurs avec 5 points d'avance sur l'Australien Alan Jones (18 *contre 13*).

De notre envoyé spécial

Si l'un des pilotes de la Régie a des chances de gagner le championnat du monde, c'est bien René Arnoux, encore que l'expérience vécue l'année dernière montre que les résultats du début de saison peuvent être remis en cause par *la suite*. En 1979, en effet, chez Ferrari, après les deux victoires du Québécois Gilles Villeneuve remportées à peu près à la même *époque (Afrique du Sud, Etats-Unis côte Ouest)*, le constructeur italien avait pris la décision de le privilégier aux dépens du Sud-Africain Jody Scheckter, pourtant premier pilote mais ne comptant aucun succès. Six mois plus tard, c'était cependant bel et bien Jody Scheckter qui était sacré champion du monde. Pour Jabouille comme pour Arnoux, rien n'est donc encore définitif, tant s'en faut. Il reste treize grands prix à disputer.

A la régie Renault, avant le Grand Prix d'Afrique du Sud, la situation des deux pilotes était *la suivante : Jabouille avait* priorité en qualité de premier pilote, et René Arnoux était tenu d'observer de strictes consignes. Par exemple, il devait rester derrière son chef de file tant que les deux voitures n'étaient pas menacées, même si Arnoux avait la possibilité d'aller plus vite que Jabouille. Bien entendu, Arnoux retrouvait sa liberté dès lors que Jabouille était en difficulté ou contraint à l'abandon, ce qui est survenu à Sao-Paulo et à Kyalami. Au Brésil, comme en Afrique du Sud, Arnoux s'est conformé à la lettre à ces directives. A cet égard, si sa correction et son sens de la discipline ont été beaucoup plus remarqués en Afrique du Sud, c'est qu'il est resté en permanence dans les roues de Jean-Pierre Jabouille sans jamais l'attaquer, alors qu'un mois plus tôt, au Brésil, il était nettement lâché.

Samedi 1er mars, René Arnoux, d'une certaine manière, a même fait mieux que respecter la consigne. Dès les premiers tours de la course, une pièce de suspension arrière de la voiture de Jabouille s'est dessoudée, ralentissant Jabouille, et tout naturellement Arnoux, embusqué dans ses roues. Jacques Laffitte (Ligier), qui menait un train d'enfer derrière eux, revenu à deux secondes et demie, n'a en rien fait perdre à Arnoux le contrôle de ses nerfs. C'est en fait Laffitte, conscient de prendre trop de risques, qui a lâché prise en définitive sans *que Arnoux ne tente de déborder* Jabouille, malgré le danger. Lorsque Jabouille, roue avant droite crevée, s'est arrêté sur le bord du circuit, la route du succès était, comme au Brésil, grande ouverte devant Arnoux.

La malchance de Jabouille

Alors, pourquoi faut-il tant de doigté à la régie Renault pour faire en sorte que ses deux pilotes *continuent de bien s'entendre*, alors que, en apparence, la situation est fort simple et que tous les privilèges devraient désormais *revenir à Arnoux, jusqu'à présent* deuxième pilote ? Tout simplement parce que, au plan technique, le développement et la mise *au point* des voitures reposent essentiellement sur les capacités de Jean-Pierre Jabouille. C'est tellement vrai que, pour ne pas désobliger Jabouille et ménager son orgueil, Renault a pris la décision de garder samedi soir René Arnoux à Johannesburg. A la Régie, on a préféré sacrifier la publicité télévisée que le retour immédiat de Arnoux à Paris dès dimanche matin n'aurait pas manqué de rapporter, pour ne pas créer un plus grand déséquilibre de notoriété entre les deux pilotes.

Il faut revenir au Grand Prix du Brésil (27 janvier) pour comprendre combien Jabouille est précieux à l'équipe Renault. Le vendredi, deux jours avant la course donc, les Renault *étaient*, en effet, hors du coup. Arnoux était même à plus de trois secondes des meilleurs temps. Jabouille, dont la loyauté est à citer en exemple, donna alors les réglages de sa voiture à son coéquipier. Et le lendemain, Arnoux accomplit le troisième temps des essais, dans le même temps qu'il disposait de sa voiture pour gagner. Jabouille, lui, avait fourbi ses armes. Ce qui s'est passé au Brésil s'était souvent produit auparavant, et à la Régie on est bien conscient que Jabouille le malchanceux, celui qui, sans jamais démériter, n'a encore marqué aucun point au classement du championnat du monde, est en réalité la cheville ouvrière du succès. René Arnoux lui-même ne s'y est d'ailleurs pas trompé, par habileté et calcul d'abord, par sens des responsabilités ensuite. Au Brésil, dès sa victoire, il s'est plu à reconnaître qu'une grande part du mérite revenait à Jabouille. A Kyalami, *à nouveau*, il a beaucoup insisté sur la malchance de son coéquipier. Mieux que quiconque, Arnoux sait que Jabouille peut du jour au lendemain ne s'intéresser qu'à sa propre voiture, et même rester, en essais, en dedans de ses possibilités pour qu'on n'ait pas trop la puce à l'oreille chez Renault. En fait, Jabouille a encore trop d'atouts dans son jeu pour que *la Régie prenne trop vite*, et délibérément, le risque de redistribuer les cartes à son désavantage.

Il n'en reste pas moins que si Arnoux connaît *toutes* les joies que la réussite sportive peut apporter, et qu'il vit un peu sur un nuage, Jabouille, au contraire, passe par des moments bien difficiles. Quelles que soient les précautions prises par la Régie, René Arnoux est en train de devenir une vedette. En même temps, l'ombre s'épaissit autour de Jabouille. Son mérite n'en sera que plus grand s'il parvient à redresser la barre.

FRANÇOIS JANIN.

INCIDENTS A KYALAMI

A Kyalami, les organisateurs du Grand Prix d'Afrique du Sud ont traité par-dessus la jambe les pilotes, les constructeurs, aussi bien que les dirigeants *français du sport automobile*. Lors de la cérémonie protocolaire, contrairement à ce qu'exige le code sportif international, l'hymne français n'a pas été joué. Depuis le début des essais, les organisateurs pouvaient cependant se douter que ce serait une bonne précaution que d'avoir *la Marseillaise* en discothèque. Or, de tous les hymnes correspondant aux nations engagées, seul l'hymne français faisait défaut.

Pour tout arranger, des « *gorilles* » ont descendu — le mot n'est pas trop fort — à coups de poing M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale, président de la Fédération française, venu féliciter sur le podium Arnoux, Laffite et Pironi. *Le circuit de* Kyalami a récemment été racheté par des amis de M. Bernie Ecclestone, président de la *Formula one Constructors* Association, depuis longtemps adversaire de M. Balestre. — F. J.

JUDO

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le pari de Jean-Luc Rougé

Un peu moins de trois mois après les championnats du monde, les sept judokas qui avaient ramené six médailles, sur huit possibles, remontaient *sur* les tatamis du stade Pierre-de-Coubertin pour les championnats de France. On les attendait un peu *à ce tournant décisif pour la suite* de la saison qui devrait continuer avec les championnats d'Europe, en mai, et culminer théoriquement avec le tournoi olympique, fin juillet.

Les héros de décembre ont passé ce premier week-end de mars un mauvais quart d'heure. Samedi, Michel Sanchis, médaille d'argent en poids moyens, échouait contre son camarade de club Roger Hairabedian, et Yves Delvingt, également médaille d'argent en mi-légers, perdait en finale face au jeune Jean-Pierre Hansen. Dimanche, Christian Dyot, seulement *cinquième mondial* en légers, était laminé par Charles Piétri; et Bernard Tchoulouyan, vice-champion du monde des mi-moyens, échouait face au junior Michel Nowak, qui allait ensuite remporter le titre national.

Quatre sur sept au tapis — au propre comme au figuré, — cela faisait beaucoup. D'autant que la prestation des trois derniers a été à peine plus convaincante.

Thierry Rey, le champion du monde en titre des super-légers, trébucha sur Philippe Blanquet en poule de qualification. Il eut ensuite quelques difficultés à se *défaire d'Eric Maurel, Bruno* Douet et René Rambier pour accéder à la finale où il vint à bout de Guy Lebaupin, vice-champion d'Europe en 1977, d'un mince avantage.

Le tour de piste des deux derniers, Jean-Luc Rougé et Roger Vachon, avait un piment particulier. Deuxième en lourds et troisième en toutes catégories lors des championnats du monde, Jean-Luc Rougé, qui a estimé ses *chances olympiques barrées par le* prodigieux Japonais Yamashita, a décidé de redescendre chez les mi-lourds dont il avait été champion du monde en 1975. Or c'est actuellement la catégorie de poids la plus riche en France avec des combattants comme Roger Vachon et Angelo Parisi. Ce nouveau pari de Jean-Luc Rougé était donc audacieux.

A trente et un ans, la carcasse passablement usée dans les assauts contre des pachydermes dépassant le quintal, allait-il retrouver la rapidité et le rythme qui caractérisent désormais les combattants de moins de 95 kg ? Il n'en a pas donné l'impression dimanche. Il battit Mermet, qui l'avait bel et bien projeté auparavant, grâce à une clé de bras au sol dont il a acquis le secret chez les lourds. Il n'obtint qu'une courte décision face à Angelo Parisi. Et en finale Roger Vachon fit véritablement jeu égal avec lui, l'un et l'autre se projetant une fois. *En fait*, Roger Vachon, qui termina les sept minutes de combat beaucoup moins marqué physiquement, perdit la décision *en raison d'une erreur tactique :* il se cantonna dans une position en crabe qui empêchait Rougé d'attaquer mais qui limitait également ses possibilités d'ouverture.

Finalement, les juges ont donné la victoire à Jean-Luc Rougé, estimant justement qu'il avait été plus combatif. De là à être convaincant, il y a une marge. Ce n'est pas le même judoka qui a été champion du monde en 1975 et champion de France en 1960. Le premier utilisait les déplacements et les réactions de ses adversaires, le second a travaillé à *la dynamite*.

En bref, Jean-Luc Rougé n'a pas encore gagné son pari, et la prestation des garçons qui ont composé l'équipe de France en décembre dernier n'a pas été faite pour simplifier le travail des sélectionneurs. Certes, il était difficile à ces combattants de se remettre dans le bain de la compétition trois mois seulement après la confrontation mondiale. Mais ces championnats de France *ont montré qu'il y avait*, dans toutes les catégories, plusieurs jeunes, des Daniel Veret, Michel Nowak et Jean-Pierre Hansen, qui sont capables et désireux de prendre la relève.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

Roger Milhau inattendu champion d'Europe en salle

Malgré l'absence des Allemands de l'Est et des Britanniques, qui avaient jugé la date peu opportune pour leur préparation, les championnats d'Europe d'athlétisme en salle, disputés les 1er et 2 mars à Sindelfingen (R.F.A.), ont donné lieu à des résultats remarquables. Ainsi, deux meilleures performances mondiales ont été battues sur 60 mètres haies par le Soviétique Tchernachev (7"54) et la Polonaise Zofia Bielczyk (7"77). Deux autres meilleures performances européennes ont été améliorées par les Allemands de l'Ouest Christian Haas sur 60 mètres (6"55) et Thomas *Wessinghage* sur 1 500 mètres (3'37"6).

Toutefois, les deux épreuves les plus spectaculaires ont été les concours de saut en hauteur et de saut à la perche. Dans le premier, huit concurrents ont franchi 2,26 mètres ou plus. Finalement, la victoire est revenue à l'Allemand Dietmar Mogenbourg (2,01 m. pour 78 kg), *champion d'Europe junior l'an* dernier, qui a franchi toutes les hauteurs à son premier essai (2,15 ; 2,19 ; 2,23 ; 2,26 ; 2,29 ; 2,31) avant d'échouer à 2,36 mètres. Le Polonais Jacek Wszola, champion olympique, a terminé second avec 2,29 m.

Au saut à la perche, treize *sauteurs étaient* encore en compétition à 5.40 mètres. Parmi les favoris, seul manquait le Français Philippe Houvion, qui n'avait pu franchir sa première barre à 5.20 mètres. A 5.55 mètres restaient en lice les Soviétiques Volkov et Poliakov, le Polonais Kozakiewicz et les Français Abada et Vigneron, ce dernier diminué par une *angine*. Kozakiewicz manqua son premier essai. Abada passa d'emblée et Vigneron *fut éliminé*. Poliakov et Volkov se réservant pour 5.60 m. *A cette hauteur*, Kozakiewicz épuisa ses deux derniers essais. Poliakov et Volkov échouaient à leurs deux premiers essais *mais* réussissaient au troisième. Abada, qui avait fait l'impasse à cette hauteur, aurait alors dû franchir 5.65 mètres pour être champion. Il n'y parvint pas.

Cette petite déconvenue fut compensée dans le camp français par la victoire surprise de Roger Milhau sur 800 mètres (1'50"2). Une meilleure performance nationale a été *améliorée par Léone Bertimon* au lancer de poids (16.45 mètres), où elle a terminé néanmoins cinquième et dernière. Cela illustre l'opinion de Jean Poczobut, le directeur technique national : « *Le problème est que, si nous progressons, les autres progressent encore plus vite.* »

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS

France-Irlande (19-18) courte victoire, petit match

Un point. Un tout petit point. Voilà ce qui aura manqué à l'arrivée au commissaire-priseur *Fergus Slattery, capitaine d'une* équipe de maraudeurs irlandais, brigands de grand terrain, verts braconniers du Tournoi des cinq nations, pour arracher ce match aux enchères. Et voilà ce qui aura suffi à son compère, l'huissier Jean-Pierre Rives, aimable chef d'une compagnie d'aventuriers trompés, de missionnaires un peu présomptueux du *rugby total*, pour saisir enfin la victoire. Du bout des doigts, comme une balle glissante, du bout des rêves comme une chimère à peine caressée.

Courte victoire (19-18). Petit *match. Entre l'amour-propre* français trois fois douché et la fierté irlandaise, ce « *proud, proud* », cri de guerre qui enflamme un terrain plus sûrement que toutes les mises en condition psychologique des apprentis sorciers de vestiaires, le sort sut choisir. Ce fut pile : la « consolante » pour les Français, la cuillère de bois au feu, les maîtres à jouer au milieu. Tant mieux. Il eût été dommage que la bonne volonté, les risques délibérément pris depuis le début du tournoi, le pari de privilégier la manière plutôt que le résultat, finissent *par un désastre total, le grand* chelem des défaites.

Tant mieux, même si cette victoire à l'arraché, la jambe flageolante, la voix tremblotante, provoque autant d'inquiétude que de satisfaction. Ce ne fut pas grandiose, on en convient. Et Jean-Pierre Rives le tout premier confiera après coup : « *Quand nous avons mené 19 à 9, comment ne pas repenser à notre effondrement devant les Ecossais. Même situation, même moment du match. Alors la peur s'installe et vous prend au ventre. On ne veut pas que cela recommence, et cela recommence* ».

Diagnostic exact, à ceci près que ce n'est pas le coup des Ecossais qu'ils lui faisaient là les complices fous de Slattery, *mais* plus simplement le bon vieux, l'éternel coup des Irlandais. Sauter sur l'équipe adverse, à la *gorge, lui serrer le* « *kiki* », lui faire rendre ballon et match. Tout ce match, que dans la tribune de presse le docteur talonneur Kennedy, ancien expert de l'opération à mêlée ouverte, aura savouré en ricanant, tient en une phrase. Celle, tout étonnée, de l'ouvreur français Pierre Pedeutour, frais promu : « *Quelle différence avec le championnat de France ! Sur chaque coup, vous êtes privé d'une seconde de liberté. Alors, pour les combinaisons...* »

Voilà toute l'histoire : cette seconde d'avance prise par la défense irlandaise sur l'attaque française. Au vu de ce France-Irlande décousu, échevelé, presque impossible à restituer car plus fou que *nature*, *au vu surtout de la* première mi-temps, on serait tenté de poser une méchante « *colle* » à l'arbitre écossais, M. Alan *Hosie : « Où commence donc un hors-jeu irlandais, où finit-il ? »* Il nous a semblé que, au début au moins, les joueurs verts avaient, comme l'on dit, un peu d'avance à l'allumage, un sens très suspect de l'anticipation. Pour tout dire, qu'à sa rapidité extrême la troisième ligne irlandaise notamment savait ajouter une extrême filouterie. Il nous a semblé que, si deux de ces troisièmes lignes irlandais furent « châtiés » par le *pack* français — et on ne veut ici en rien excuser l'inadmissible coup de pied donné par Armand Vacquerin au grand Donald Spring, qui a fini la journée à l'hôpital, — c'est peut-être pour s'être trop souvent trouvé là où la règle du jeu ne le permet pas.

Refaire le terrain perdu

Certes, toute l'explication n'est pas là, il s'en faut de beaucoup, de tout ce que l'on pourrait appeler l'immense présomption de l'équipe de France. A vouloir cultiver le bon esprit, sans respecter les règles fondamentales, Rives et ses compagnons ont une fois encore senti le vent du boulet. A ignorer délibérément qu'attaquer *l'adversaire derrière sans* l'avoir fixé devant est une conduite suicidaire ; face aux quinze cracheurs de feu irlandais, ils ont *précisément* joué avec le feu. La preuve ? A la mi-temps, l'Irlande menait 9-3. Neuf points (deux pénalités, un drop) de son ouvreur Oliver Campbell, aussi sobre que son prédécesseur le feu follet Tony Ward était brillant, mais plus efficace encore. Neuf points contre un sur drop de Pedeutour, qui, placé à 10 mètres des poteaux, préféra sagement assurer ce coup que tenter le diable et l'essai.

Les risques avaient été pris par les Français, les *points par* les Irlandais. On dira que c'est immoral. Allons donc ! Simplement logique, aussi logique que la *domination du cinq de devant* irlandais sur son faible homologue français. Aussi logique que le fait de constater une fois de plus que l'équipe de France n'a pas les moyens de ses ambitions. L'étonnante partie réalisée en touche par le Briviste Jean-Luc Joinel, le retour au meilleur niveau d'un Jean-Pierre Rives hachant de l'Irlandais tout l'après-midi, les bons débuts de l'ouvreur Pedeutour ne pouvaient que masquer l'essentiel. Les bonnes *intentions* ne font pas les grandes attaques, surtout le jour où un homme comme Aguirre, injustement *sifflé, éprouve du mal à remplacer* celui qui fut récemment son remplaçant, Gabernet.

Le vent du boulet

A la reprise, avec une bonne grosse trouille au ventre et une bonne grosse colère en tête, l'équipe de France allait refaire le terrain perdu et prendre le large, en vingt minutes. Non pas qu'elle ait été nettement meilleure. Mais les Irlandais, eux, soufflaient un moment. *Ce fut* d'abord, fable du contreur contré, l'arrière irlandais O'Donnel, « fait aux pattes » par Bertranne, le plus hargneux des Français, Gourdon, qui, à vingt-cinq ans, n'a plus ses jambes de vingt, ramassait la balle et s'en allait *mourir* sur la ligne irlandaise (9 à 7). Ce fut ensuite, divine illumination, l'arbitre écossais sanctionnant enfin deux hors-jeu irlandais par deux pénalités d'Aguirre (9 à 13). Ce fut enfin, après un regroupement sur les 22 mètres irlandais, une belle accélération de Gallion, une feinte de Pedeutour et ce *deuxième essai offert* à Gourdon. Avec la transformation d'Aguirre (9 à 19) et dix-sept minutes à jouer, comment n'y pas croire ?

Oui, comment ? Sauf à être Irlandais, à cultiver la rage de vaincre, l'utopie galopante, la *fierté* de ne pas mourir avant que d'être décrété décédé. L'équipe d'Irlande sortit son joker, le demi de mêlée Collin Patterson, avocat dit-on. Fameux avocat des causes perdues en effet. Avec lui « au fourneau », elle sortit tout ce qu'elle avait dans le ventre. Pour prendre une minute plus tard les avants français en *flagrant délit* de flânerie sur leurs propres 22 mètres et offrir par un somptueux renversement d'attaque un essai de « papa » à *l'allier* McLennan, isolé comme Baptiste sur la pelouse désertée par la défense française (15 à 19). Ensuite pour *prendre le petit* Coste en flagrant délit de provocation — contre-attaquer dans ses 22 mètres quand on mène 19-15 à la soixante-*douzième* minute ! — et obtenir une pénalité sous les poteaux (18-19). Pour essayer enfin de grignoter ce dernier petit point.

Toute la rage d'un Fergus Slattery venant désintégrer, par un placage un peu tardif, le malheureux Aguirre, toutes les incantations à la fierté irlandaise n'y purent rien. L'équipe de France, cigale du tournoi, voulait tant finir ce rude hiver au chaud. Cramponnés à leur maigre pécule, confiant à Pedeutour le *soin* d'expédier la balle en touche, serrant les dents, quinze joueurs exténués accueillirent le coup de *sifflet final comme* une délivrance. Plus tard, Rives dira : « *Ce n'est pas tous les jours que l'on bat à la fois la trouille, la malchance et les Irlandais.* »

PIERRE GEORGES.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(vingt-septième journée)

*Valenciennes bat Nantes 1-0
*Saint-Etienne bat Lyon 2-0
*Bastia bat Lille 4-0
*Angers bat Laval 3-1
*Lens bat Brest 3-0
*Nîmes bat Sochaux 2-0
Metz bat *Bordeaux 3-1
*Nancy bat Paris-Saint-Germain 3-2
*Strasbourg et Marseille 1-1
Monaco bat *Nice 2-1

Classement : 1. Monaco, 40 pts ; 2. Saint-Etienne, 38 ; 3. Nantes et Sochaux, 37; 5. Paris St-Germain, 32; 6. Valenciennes, 30 ; 7. Nîmes, 29 ; 8. Angers, Strasbourg et Lens, 28 ; 11. Bordeaux, 27 ; 12. Laval, 25 ; 13. Nancy et Metz, 24 ; 15. Lille et Nice, 23 ; 17. Bastia, 21 ; 18. Lyon, 20 ; 19. Marseille, 17 ; 20. Brest, 9.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(vingt-sixième journée)

GROUPE A

Guingamp bat *Montmorillon 2-1
*Reims bat Tours 1-0
*Rennes bat Châteauroux 3-1
*Quimper bat Limoges 1-0
*Blois et Le Havre 0-0
*Chaumont et Dunkerque 2-2
*Angoulême et Orléans 0-0
*Lucé bat Nœux 1-0
*Rouen et Besançon 1-1

Classement : 1. Rennes et Tours, 37 pts : 3. Guingamp, 34 ; 4. Reims, 31 ; 5. Besançon, 30 ; 6. Nœux-les-*Mines*, 28 ; 7. *Angoulême* et *Le* Havre, 27 ; 9. Rouen et Quimper, 26 ; 11. Orléans, 24 ; 12. Dunkerque, 23 ; 13. Chaumont et Limoges, 20 ; 15. Montmorillon et Lucé, 19 ; *17. Châteauroux et Blois, 18.*

GROUPE B

Béziers bat *Mulhouse 2-1
*Montpellier et Thonon 0-0
*Montluçon et Paris F.C. 0-0
**Tavaux bat Martigues* 2-1
*Gueugnon bat Alès 2-0
*Auxerre bat Saint-Dié 1-0
*Avignon bat Ajaccio 3-2
*Toulouse bat Toulon 2-0
*Cannes bat Thionville 2-1

Classement : 1. Cannes et Auxerre, 34 pts ; 3. Thonon, 32 ; 4. Toulouse et Avignon, 29 ; 6. Paris F.C., 28 ; 7. Gueugnon, Montpellier, Béziers et *Martigues*, 27 ; *11.* Montluçon et Ajaccio, 23 ; 13. Thionville et Tavaux, 22 ; 15. Saint-Dié, 21 ; 16. Toulon, 20 ; 17. Mulhouse, 19 ; 18. Alès, 18.

Rugby

Tournoi des cinq nations

* France bat Irlande 19-18
* Pays-de-Galles bat Ecosse .. 17-6

Classement provisoire : 1. Angleterre (3 matches), 6 pts ; 2. Pays de Galles (3 m.), 4 ; 3. Ecosse et Irlande (3 m.), 2 ; 5. France *(4 m.)*, 2 points.

Challenge Du-Manoir
(huitièmes de finale)

A Lourdes :
Angoulême bat Carcassonne 21-10
A Brives :
Lourdes bat Romans 13-0
A Valence :
Toulon bat Brive 22-9
A Mont-de-Marsan :
Bayonne bat Bègles 27-4
A Perpignan :
Béziers bat Pau 19-13
A Montauban :
Graulhet bat Agen 9-3
A Aurillac :
Montferrand bat Tarbes 26-6
A Toulon :
Perpignan bat Valence 26-9

Les quarts de finale opposeront, le 6 avril, les équipes suivantes : Montferrand - Angoulême, Lourdes - Bayonne, Graulhet-Toulon, Perpignan-Béziers.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Poule des as

* Villeurbanne bat Tours.... 95-85
* Le Mans b. S. Français-Evry 80-65

Classement : 1. Tours et Le Mans, 7 pts ; 3. Stade Français-Evry et Villeurbanne, 5 pts.

Poule de classement A

* Caen bat Mulhouse 101-86

Classement 1. Caen, 6 pts ; 2. Nice, 4 pts ; 3. Mulhouse, 2 pts.

Poule de classement B

Orthez bat * Monaco 92-76

Classement : 1. Antibes, *6* pts ; 2. Orthez, 4 pts ; 3. Monaco, 2 pts.

Poule de barrage

Limoges bat * Lyon 88-86
* Berck bat Vichy 90-71

Classement : 1. Limoges, 8 pts ; 2. Berck, 7 pts ; 3. Lyon, 5 pts ; 4. Vichy, 4 pts.

Ski de fond

Le jeune Autrichien Walter Meyer (vingt-deux ans) a causé une surprise, dimanche 2 mars, en gagnant la traditionnelle « Vasaloppet », disputée entre Saelen et Mora, sur 85,700 kilomètres, devant les Suédois Kuosko et Hassis.

Tennis

L'Américain John McEnroe a battu son compatriote Jimmy Connors, en finale des championnats des Etats-Unis sur courts couverts, disputés à Memphis, par 7-6, 7-6. En demi-finale, McEnroe avait éliminé le Sud-Africain Bernie Mitton, 7-6, 6-0, tandis que Connors s'imposait face à Harold Solomon, 6-4, 6-3.

Squash

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Lille)
Finale. — Dr. Baulac b. Grozdanovitch, 9-7, 9-3, 9-3.

Automobilisme

GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD
1. Arnoux (Renault) ; 2. Laffite (Ligier), à 26 sec. 1 ; 3. Pironi (Ligier), à 52 sec. 5 ; 4. Piquet (Brabham), à 1 min. 1 sec. ; 5. Reutemann (Williams), à 1 tour ; 6. Mass (Arrows), etc.

Classement du championnat du monde. — 1. Arnoux, 18 pts; 2. Jones, 13 ; 3. Piquet, 9 ; 4. Pironi, 7 ; 5. Laffite et De Angelis, 6, etc.

INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

Le prix des services

De nouvelles mesures de libération et de publicité du prix des services (arrêté n° 79-67/P BOSP du 29 décembre 1979) sont en vigueur depuis le 1er janvier. Commerçants et clients ont souvent de la difficulté à se retrouver dans la nouvelle législation. La chambre de commerce et d'industrie de Paris donne les précisions suivantes :

1) Un régime de liberté totale est instauré pour les prestations de services rendues par des entreprises industrielles, commerciales, artisanales à d'autres industriels, commerçants, artisans, à l'exclusion toutefois des honoraires à caractère médical, faisant l'objet d'une convention avec une caisse d'assurance-maladie et de certains prix de transports fixés par arrêté conjoint du ministre de l'économie et de celui des transports ;

2) En revanche, pour toutes les autres prestations subsistent le régime conventionnel de fixation des prix (arrêté n° 76-121/P BOSP du 23 décembre 1976) et celui de liberté contractuelle (arrêté n° 78-117/P BOSP du 21 décembre 1978).

Le premier prévoit l'établissement de conventions départementales ou nationales entérinées par arrêté ; le second, la libération contre la souscription préalable d'engagements de modération par les professionnels concernés.

C'est par le biais de ce dernier système que le prix de nombreux services à la consommation ont été libérés en 1979.

Cette libération devrait être progressivement étendue à l'ensemble des services pendant l'année 1980 ;

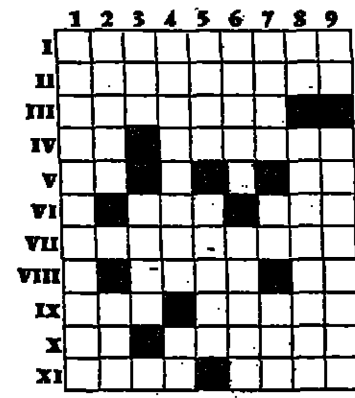
3) Tout service rendu à un consommateur, d'une valeur supérieure ou égale à 100 F T.V.A. incluse (jusqu'à présent le seuil était fixé à 60 F), doit faire l'objet d'une facture, dont l'original sera remis au client et le double conservé pendant un an, sauf réglementation particulière.

Les mentions suivantes devront obligatoirement y figurer : nom, adresse du prestataire, nom du client, décompte détaillé en quantité et prix des prestations ou produits vendus.

Si le montant de la facture est inférieur à 100 F, la note est facultative, mais sera obligatoirement remise sur la demande expresse du client.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 620



HORIZONTALEMENT

I. Souvent cités quand ils sont grands. — II. Qui semble donc un peu rongée. — III. Comme un cheval sur lequel on voit de grosses mouches. — IV. Ne fait pas un pli quand il est coupé ; Sert de frontière à l'Est. — V. Pronom ; Ses jours sont comptés. — VI. Coule en Ethiopie; Après dix. — VII. Etat qui se caractérise par une grande difficulté à cracher. — VIII Peut se rincer d'un coup; Fin de verbe. — IX. Blanc, pour l'innocent ; Faire un pointage — X. Pronom ; Nom qu'on peut donner à une larve. — XI. Généralement petit quand il est muet ; Longues périodes.

VERTICALEMENT

1. Donner un coup de griffe. — 2. Dispute ; Fille d'Harmonie. — 3. Cri qui peut amener des poursuites ; Réforma Cluny. — 4. Une bonne gestion ; Article. — 5. Est plus sympathique quand elle est ouverte ; Partie d'une fusée. — 6. Qui n'a donc rien d'héroïque ; Qui a donc été trop porté. — 7. Dont on s'est donc nourri ; Un vague sujet ; Pas aléatoire. — 8. Préposition ; Peut être utile pour une financière. — 9. Expérience (épelé); Dont on ne parle plus.

Solution du problème n° 2 619

Horizontalement

I. Ecrevisses ; Zone. — II. Aoûtat ; Ume ; Inès. — III. Ut ; Espérance. — IV. Xérès ; Apte ; Né. — V. Lésés ; Ici ; Ra. — VI. Hésitation ; Aman. — VII. Ilicacées ; Etc. — VIII. Lille ; Lei ; Talée. — IX. Lorca ; Llanos. — X. Tien ; Oboles. — XI. An ; Robe ; Epave. — XII. Noter ; Têtu ; An. — XIII. Tuerie ; Nageur. — XIV. Ein ; Este ; Esse. — XV. Sédentarisés ; As.

Verticalement

1. Eaux ; Haletantes. — 2. Côtelé ; Inouïe. — 3. Ru ; Résille ; Tend. — 4. Etresillonner. — 5. Va ; Sétier ; Rien. — 6. Ite ; Sac ; Cor ; Est. — 7. Sa ; Talabot ; Ta. — 8. Supplice ; Obérer. — 9. Emet ; Œillet. — 10. Sereine ; Lé ; Unis. — 11. Stase. — 12. Zinnia ; An ; Pages. — 13. Once ; Mélomanes. — 14. Née ; Ratés ; U.S.A. — 15. Es ; Rance ; Verres.

GUY BROUTY.

VACANCES SCOLAIRES 1980 - 1981

Aix-Marseille (1)

Eté 1980 : du vendredi 11 juillet au vendredi 26 septembre.

Toussaint : du samedi 8 novembre au lundi 17 novembre.

Noël : du mardi 23 décembre au lundi 5 janvier.

Février : du samedi 14 au lundi 23 février.

Printemps : du mardi 31 mars au lundi 13 avril.

Mai : du mardi 26 mai au lundi 1er juin.

Eté 1981 : du samedi 11 juillet au vendredi 25 septembre.

(1) Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Vaucluse.

PARIS EN VISITE

MARDI 4 MARS

« Hôtel de Lauzun, 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Bouquet des Chaux.

« La Mosquée de Paris », 15 h, Place du Puits-de-l'Ermite, Mme Garnier-Ahlbert.

« La Sorbonne », 15 h, 47, rue des Ecoles, Mme Hulot.

« Les nouvelles salles au Musée Carnavalet », 15 h, 23, rue de Sévigné, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Atelier des médailles et Musée de la Monnaie », 15 h, 11, quai Conti (Approche de l'art).

« L'île de la Cité inconnue », 15 h, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Passy », 15 h, entrée du cimetière (Mlle Fleuriot).

« Le Marais », 15 h, façade Eglise Saint-Gervais (M. de La Roche).

« L'UNESCO », 14 h, 30, Place Fontenoy (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h, 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

17 heures 30 : 6, rue Ferrus, M. H. Curien : « Une industrie spatiale pour l'Europe » (Institut français des relations internationales).

18 h : Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « Images, art et ordinateur ».

19 h : 62, rue Madame : « Les grands sanctuaires grecs » (Arcus).

19 h. 30 : Amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, professeur J. Lacant : « Défense et illustration de la langue française » (Université populaire de Paris).

20 h. 30 : 92, rue d'Assas, M. J. G. Malliarakis : « La vérité sur le pétrole » (Jeune Nation).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 mars 1980 :

UN DECRET

● Relatif à la prorogation du mandat des administrateurs et suppléants des organismes de sécurité sociale dans les mines.

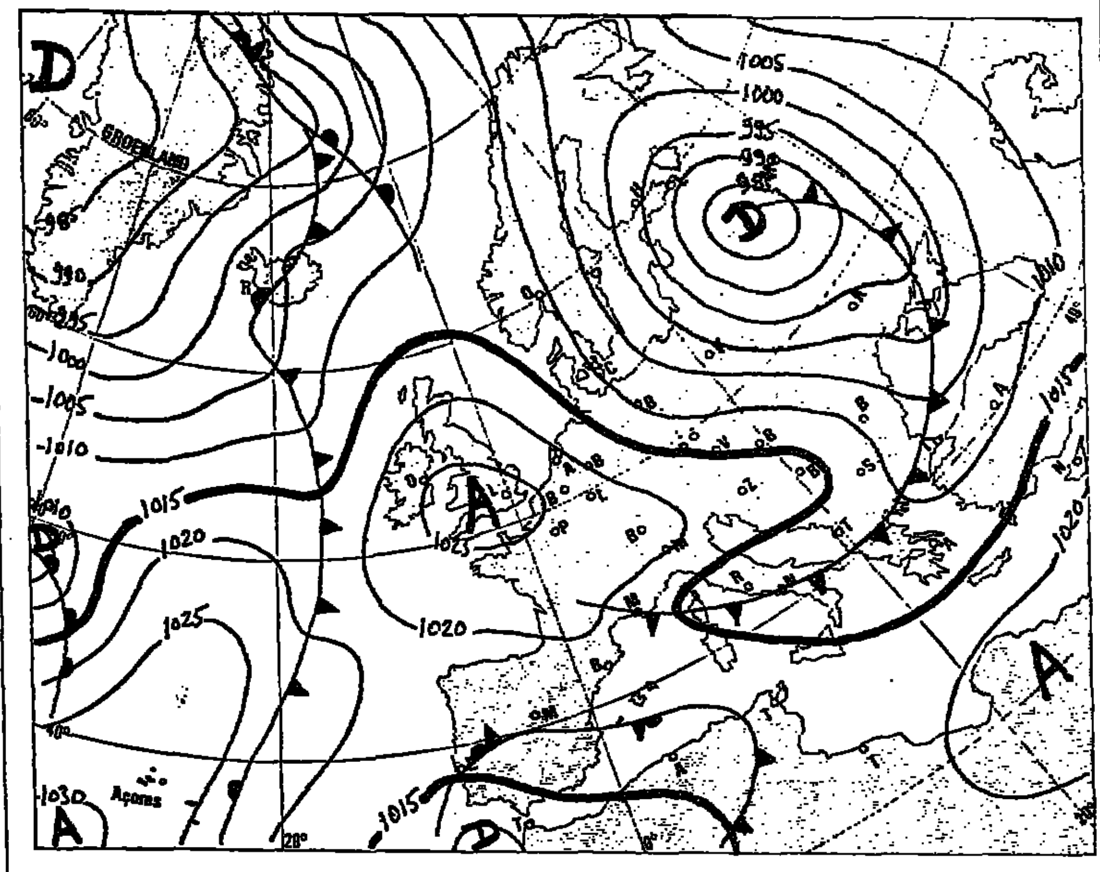
DES ARRETES

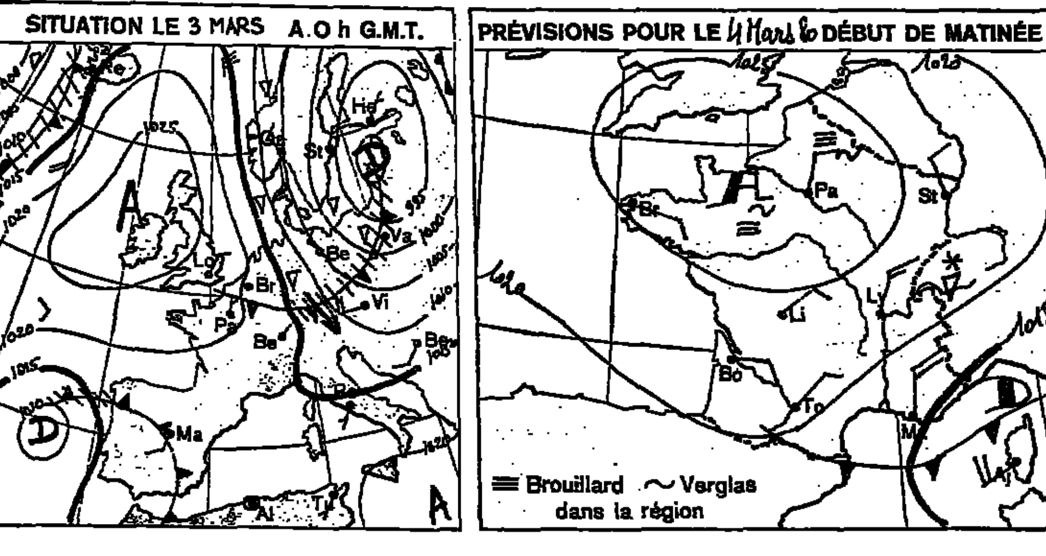
● Modifiant les taux de rendement des bons à trois et à cinq ans de la Caisse nationale de crédit agricole émis à compter du 25 février 1980 ;

● Fixant la dotation d'action sanitaire et sociale des caisses primaires d'assurance-maladie pour l'année 1979.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 4 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 mars à 0 heure et le mardi 4 mars à 24 heures :

L'air froid venant de la mer de Norvège envahira une grande partie de l'Europe dans un flux de secteur nord, qui restera modéré sur la France, où le champ de pressions demeurera élevé.

Mardi 4 mars, le temps sera froid, surtout le matin, avec des gelées de l'ordre de —1 °C à —5 °C (localement —7 °C dans l'Est et le Nord-Est), qui n'épargneront guère que la Corse et le littoral méditerranéen, où le mistral soufflera. Des brouillards givrants sont à craindre au lever du jour, principalement dans les vallées du Nord-Ouest et du Nord, où les vents seront faibles et de direction variable. De belles éclaircies prédomineront généralement au cours de la journée, sauf sur la Corse et les régions pyrénéennes, où les nuages seront plus abondants, avec quelques ondées locales. De faibles averses de neige sont également possibles sur les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord.

Le lundi 3 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mars ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 8 et 4 ; Bourges, 8 et 4 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 8 et 0 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 12 et 3 ; Dijon, 5 et 2 ; Grenoble, 13 et —1 ; Lille, 8 et 3 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 6 et 2 ; Nantes, 7 et 5 ; Nice, 13 et 7 ; Paris-Le Bourget, 8 et 2 ; Pau, 9 et 5 ; Perpignan, 14 et 5 ; Rennes, 8 et 3 ; Strasbourg, 7 et 1 ; Tours, 9 et 5 ; Toulouse, 11 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 8 et 1 ; Athènes, 13 et 5 ; Berlin, 5 et —5 ; Bonn, 8 et —1 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 18 et 6 ; îles Canaries, 19 et 11 ; Copenhague, 4 et —3 ; Genève, 10 et 0 ; Lisbonne, 12 et 7 ; Londres, 10 et 1 ; Madrid, 17 et 8 ; Moscou, —3 et —7 ; New-York, —6 et —7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, 1 et —7 ; Téhéran, 8 et 4.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TRANSPORTS

LA S.N.C.F., LES VÉLOS, LES MOTOS

La S.N.C.F. accepte le transport de bicyclettes accompagnées, sur certaines lignes, aux mêmes conditions que celui des bagages à main. Ce transport est gratuit et effectué sous la seule responsabilité du voyageur, qui doit assurer le chargement et le déchargement de sa bicyclette dans le compartiment-fourgon du train réservé à cet usage.

Ce service, de conception toute nouvelle, est entré en vigueur le 1er février 1980. La liste des trains où les bicyclettes sont acceptées comme bagages à main est affichée dans les gares ; ces trains seront repérés dans l'indicateur officiel à l'entrée en vigueur du service d'été 1980.

Il s'agit, pour la région Ile-de-France et une partie des régions limitrophes, de la majorité des trains omnibus et de certains express au départ des gares de surface de Paris et circulant les samedis, dimanches et fêtes.

Pour la province, au départ des grandes villes et aux dates correspondant aux besoins des cyclotouristes, les bicyclettes seront acceptées sur certains trains express et sur la quasi-totalité des trains omnibus.

La possibilité d'utiliser le système d'enregistrement avec acheminement comme bagage normal subsiste.

D'autre part, le service train-motos accompagnées, créé le 1er avril 1979 sur Paris-Marseille, sera étendu à partir du 1er avril 1980 à quatre nouvelles relations : Paris-Biarritz, Paris-Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, Strasbourg-Fréjus-Saint-Raphaël, et Calais-Maritime-Nice.

Le service train-motos accompagnées permet aux motocyclistes de faire acheminer leur engin par le train et d'en disposer le lendemain à destination après un voyage de nuit en compartiment-lit (ou en couchette, ou encore en place assise de jour. Les motos, soumises à immatriculation avec ou sans side-car, ainsi que les scooters, sont acceptés au transport à condition que leur hauteur n'excède pas 1,55 m et que leur garde au sol ne soit pas inférieure à 0,10 m.

ACCUEIL DANS LES GARES ET NOUVEAUX TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Du 1er au 15 mars, sept cents hôtesses attendent les « nouveaux clients » de la société nationale dans deux cent trente centres commerciaux et hypermarchés français. Elles proposent et valideront les cartes couples et cartes familles.

« *Cette formule*, souligne-t-on à la S.N.C.F., *présente un avantage. Notre clientèle habituelle qui vient dans les gares connaît nos tarifs. Mais en nous implantant durant deux semaines dans les centres commerciaux nous pourrons atteindre un public qui se déplace habituellement en voiture particulière.* »

Les tarifs préférentiels proposés par la S.N.C.F. sont les suivants :

— Durant les périodes « creuses » (du samedi 12 heures au dimanche 15 heures, du lundi 12 heures au vendredi 15 heures) une réduction de 50 % sera appliquée sur tous les billets des détenteurs d'une carte couple ou famille. Une seule personne paiera plein tarif.

— Durant les périodes de fort trafic, les familles seules bénéficieront de réduction.

— Durant les périodes de pointe, aucune réduction ne sera consentie.

BREF

FORMATION PERMANENTE

MARIONNETTES ET COMPAGNIE. — L'Institut national d'éducation populaire organise dans le cadre du cycle de formation « Formes animées - Marionnettes - Comédie musicale pour enfants », un stage de construction dramatique et musicale du 24 au 29 mars, à Marly-le-Roi : et du 14 au 20 avril, à Montpellier, un stage de construction et manipulation de formes animées en relation avec l'univers sonore.

★ **Renseignements et inscriptions : INEP, Val-Flory, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-84-18 ou 958-41-97.**

JEUNESSE

INITIATION A LA NATURE. — L'association Jeunes et Nature propose cette année plusieurs stages consacrés à l'initiation à la nature, à l'étude du milieu naturel et à la recherche pédagogique.

Les stages, limités à vingt participants âgés d'au moins dix-sept ans, se dérouleront dans diverses régions de France, notamment dans la Nièvre (initiation à la nature), le Jura (étude des rivières et des pierres), l'Allier (ornithologie), le Loir-et-Cher (animation nature), le Finistère (l'homme et le cheval), et la Côte-d'Or (connaissance de la forêt).

★ **Les demandes d'inscription doivent être adressées à Jeunes et Nature, 129, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.**

LIBRAIRIE

HISTOIRE DES FORCES AERIENNES FRANÇAISE. — Icare, la revue de l'aviation française éditée par le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) publie, dans sa dernière livraison, le tome I de l'histoire des forces aériennes française.

★ **« Icare - Orly » Sud, n° 213, 94396 Orly Aérogares Cedex 91, prix : 35 F.**

LOISIRS

VAUX-LE-VICOMTE. — Le château, les jardins à la française et le Musée des équipages de Vaux-le-Vicomte sont ouverts, jusqu'au 2 novembre, tous les jours, de 10 heures à 18 heures.

L'Ecureuil, restaurant libre-service et cafétéria dans les communs du château accueille les visiteurs de 10 heures à 19 heures.

Une visite du château aux chandelles est organisée, de 21 heures à 23 heures, les premier et troisième samedis de chaque mois, d'avril à septembre inclus.

Les jeux d'eau et les fontaines fonctionnent, de 15 heures à 18 heures, les deuxième et dernier samedis de chaque mois durant la saison touristique.

★ **Service touristique de Vaux-le-Vicomte, 77950 Maincy, tél. 438-97-89.**

P.T.T.

RECUPERATION DES ANNUAIRES TELEPHONIQUES. — La campagne de récupération des annuaires téléphoniques, organisée par l'Union départementale des consommateurs de Paris, s'est achevée le 2 mars. Une erreur nous a fait écrire, dans « le Monde » du 1er mars (page 40), qu'elle durerait jusqu'au 2 avril. 27 tonnes environ, d'annuaires ont été récupérés au cours de cette campagne.

TÉLÉPHONE POUR LES SOURDS

Un appareil téléphonique pour les sourds va être mis sur le marché, en Suède, annonce la direction des postes et télécommunications suédoises. Il est composé d'un combiné classique muni d'un clavier et d'un écran de visualisation, où l'on peut lire la « communication ».

Il est d'autre part possible d'établir une « conversation » en se procurant le seul clavier dont le texte peut être lu sur l'écran d'un appareil de télévision.

Un autre moyen de communication pour les sourds est à l'étude : la transcription automatique sur un écran d'une télévision-terminal d'ordinateurs d'une conversation enregistrée sur une bande magnétique. — (A.F.P.)

VIVRE A PARIS

ALLO, ICI LE PERIPHERIQUE. — Le réseau d'appel téléphonique d'urgence sur le boulevard périphérique, va « s'enrichir » de nouvelles bornes. Implantées dans les deux sens tous les cinq cents mètres, entre la porte de Bercy et la porte des Lilas, d'une part, et entre la porte des Lilas et la porte d'Asnières d'autre part. Le boulevard périphérique parisien est déjà équipé de ces bornes au sud et à l'ouest entre la porte de Bercy et la porte Maillot.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Souvenirs et témoignages.

Pour consacrer sa vie à un compositeur qu'il n'aimait pas, Henri-Louis de la Grange, qui vient de publier deux mille pages sur Gustav Mahler chez Fayard (le second tome reste à paraître), a dû d'abord changer d'opinion, chercher des témoignages en se défiant des auxiliaires trop zélés et, pour finir, il a livré le récit de cette étonnante aventure au Monde de la musique.

Dans le numéro de mars, on lira également l'interview de Solomon Volkov, celui qui a recueilli les souvenirs amers de Chostakovitch, considéré en U.R.S.S. comme un faux grossier, mais qu'on soupçonne ailleurs de contenir une bonne part de vérité. Les amateurs d'« Histoires sans paroles » à la télévision découvriront avec étonnement que le générique de leur émission préférée est un air anglais du dix-neuvième siècle, mais que Jean Wiener, qui vient d'enregistrer sa quatre cent vingt-neuvième musique d'accompagnement, a toujours bon pied bon œil depuis qu'il a inventé, dans les années 1920, la « musique-salade ».

★ *Le Monde de la musique,* numéro 21 (9 francs).

Information et création.

Le Festival de La Rochelle fait peau neuve. Avec les moyens du bord — un budget qui n'a pas suivi l'augmentation du coût de la vie et un passif généreusement laissé par l'exercice précédent, — Alain Durel, le nouveau directeur, propose une formule nettement différente de celle qui avait prévalu jusque-là. Ainsi, le Festival ne devrait plus être que le temps fort d'une action permanente organisée en liaison avec les structures locales — maison de la culture, conservatoires, Théâtre du Silence, maisons de quartier — car il vise désormais un double objectif : que La Rochelle devienne un centre de création artistique, mais que les échanges avec un public auquel on aura donné préalablement les moyens de s'informer permettent d'approfondir les contacts entre compositeurs et auditeurs.

Pour cela, certains compositeurs représentés cette année (Franco Donatoni, par exemple) feront l'objet d'un important travail d'information et de diffusion en 1981 et 1982, et d'autres, comme Brian Ferneyhough (du 27 au 30 juin) ou Georges Aperghis (7 et 8 juillet), d'un cycle de trois ans avec, outre les concerts, des rencontres, des séances d'analyse et des répétitions publiques. Enfin, les jeunes compositeurs ne seront pas oubliés, mais, au lieu d'en présenter beaucoup dans des conditions défavorables, ils seront en nombre restreint mais bénéficieront d'une soirée complète pour présenter leur travail (Marc Monnet, le 29 juin). En outre, le Festival de La Rochelle entend mener une politique de secondes auditions pour certaines œuvres déjà créées mais qui ne méritent pas d'être oubliées pour autant.

A côté des concerts, des ateliers, des séances d'analyse, le Festival de La Rochelle propose également une exposition des partitions, des spectacles chorégraphiques, du jazz contemporain et une soixantaine de films. Pour clore le Festival, un « Hommage au nouveau monde », spectacle musical de grande envergure, sera présenté sur l'avant-port de La Rochelle, le 14 juillet.

★ Festival de La Rochelle, du 25 juin au 14 juillet. Renseignements : 11, rue du Chef-de-Ville, à La Rochelle. Tél. : 41-03-35. (A Paris : 4, rue de la Paix. Tél. : 260-72-21.)

« ELSENEUR », de René Koering à Radio-France

On espérait beaucoup d'Elseneur, l'opéra commandé par Radio-France à René Koering, musicien d'une personnalité vigoureuse, sur un livret poétique de Michel Butor qui assemble et oppose en une construction précieuse, par-delà les temps et l'histoire, Tycho, Brahé, Kepler et la muse Uranie, Buxtehude, sa fille, et J.-S. Bach, Hamlet, Ophélie et Macbeth, Hans-Christian Andersen, sa petite sirène et un romancier « anti-fantôme ».

Ces belles promesses sont restées lettre morte en raison de l'impossibilité où s'est trouvé Kœring d'inventer un langage mélodique nouveau, aussi éloigné de l'écriture post-webernienne que du style vocal traditionnel, ou au moins debussyste. Dans ces arabesques souvent contournées, les mots restent emprisonnés comme des pierres inexpressives, et d'autant plus que le tempo est presque toujours assez lent, l'action statique, le texte incompréhensible en raison de la complexité de l'écriture vocale et parfois d'une certaine surcharge instrumentale.

On ne voit guère progresser l'œuvre, qui semble constamment retardée par une curieuse difficulté d'être, sinon dans les brefs interludes où le dynamisme et le romantisme de Koering sont soudain libérés avec force, et dans quelques pages chorales enregistrées qui sont, elles, mystérieusement libres et poétiques, ce qui devrait inciter le compositeur à persévérer dans la voie difficile de l'opéra. On n'oubliera pas la conclusion de l'œuvre où, en quelques mesures, avec un tressaillement d'alto, la musique crée une étonnante atmosphère tristanienne.

Elseneur a été excellemment défendu par Sigune Van Osten, Gillian Knight, Marius Rintzler, Ulrik Cold, François Leroux, le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, sous la direction d'Hubert Soudant, sans oublier les superbes soli de tuba de Melvin Culbertson.

JACQUES LONCHAMPT.

MUSÉES

Le musée du XIXe siècle va modifier l'image que nous nous faisons de ce siècle

déclare M. Valéry Giscard d'Estaing à la revue « Connaissance des arts »

Dans un entretien accordé à la revue « Connaissance des arts », à paraître cette semaine, M. Valéry Giscard d'Estaing explique les raisons qui ont inspiré la réalisation du musée du dix-neuvième siècle, et les objectifs auxquels répondront son aménagement dans l'ancienne gare d'Orsay, dont les travaux devraient commencer en mai. En voici quelques extraits.

« La vraie raison de cette création, à laquelle je pense depuis dix ans, alors que le sort des attributions ministérielles me faisait résider dans une partie du Louvre, est le besoin d'une organisation continue des musées nationaux, accompagnée du relogement du Jeu de Paume. Cette idée s'est développée pour donner naissance au projet de musée du dix-neuvième siècle (...). Ce musée va modifier l'image que nous nous faisons de ce siècle. Il entraînera de nouvelles appréciations et comparaisons. Il permettra de sensibiliser à cette tension permanente, tout au long du siècle, entre l'art officiel et l'art en rupture de Manet à Cézanne. Il permettra de déceler des convergences trop longtemps ignorées, qui se révèlent par exemple dans la période symboliste. Pour la première fois, apparaîtront au grand public les « correspondances » entre la peinture, la littérature et la musique, entre Monet, Mallarmé, Proust et Debussy, par exemple (...).

» Pour la première fois, il ne s'agit pas de concevoir seulement un musée de peinture, mais de présenter aussi les arts décoratifs, la sculpture, si brillante, l'architecture, la littérature, notamment l'admirable œuvre romanesque, la musique, et d'évoquer ainsi l'évolution de la culture en France au dix-neuvième siècle. La photographie, qui y prit naissance, y trouvera une place privilégiée.

» J'ai souvent exprimé le souhait que le musée du dix-neuvième siècle soit un « beau musée », je dirai au sens traditionnel et permanent de ce terme. Un « beau musée », c'est tout d'abord un musée qui laisse au visiteur une impression globale, forte et inoubliable, comme le Prado, le Louvre, l'Ermitage, la National Gallery, ou le Rijkmuseum. Un musée qui présente de grandes œuvres, d'un exceptionnel intérêt, et cela sera le cas à Orsay avec Delacroix, Corot, Courbet, Manet, Cézanne. C'est aussi un musée où il est clair et affirmé que les fonctions de conservation et de présentation des œuvres sont prioritaires et constituent la raison d'être essentielle du musée.

» Un beau musée cela signifie aussi une harmonie entre les œuvres et le bâtiment-musée. Une évolution récente et heureuse de la muséographie conduit à retrouver le charme de salles de musée structurées et présentant des caractères spécifiques. Tel sera le cas à Orsay. Il est souhaitable d'éviter la banalité des formes et des volumes, qui est souvent le résultat d'une volonté excessive de flexibilité. Un beau musée, c'est aussi un musée où les matériaux utilisés pour les sols, les murs, présentent une grande qualité et une valeur permanente, comme c'est le cas dans la nouvelle aile de la National Gallery de Washington ou le musée de Yale à New-Haven. »

■ L'exposition des Six cents contre-projets pour les Halles est prolongée jusqu'au 16 mars. Elle est toujours présentée dans les anciens magasins de la FNAC, 13, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris (ouvert de 12 heures à 20 heures, tous les jours, sauf mardi, et, en nocturne, le mercredi).

THÉATRE

« LE CAMP DU DRAP D'OR », au TEP

Terni par le temps

Rezvani a écrit *le Camp du drap d'or* il y a une dizaine d'années, quand se préparaient les fêtes pour le deuxième millénaire du trône d'Iran. A la même époque, Duvallier-le-père était maintenu artificiellement en vie, le temps pour son fils d'imposer sa succession. Rezvani a pris les gros titres de l'actualité et inventé un empire du sous-sol, dont le roi, fasciné par les progrès technologiques venus d'Occident, vend ses richesses et exploite honteusement son peuple. C'est un vieux libidineux que l'on sort pour les cérémonies. Son fils, débile, collectionne les porte-clefs. Sa fille, nymphomane, tient l'armée à sa botte. A partir de là, il n'y a pas d'intrigue, mais une série de sketchs du genre chansonnier, où l'on voit des hommes d'affaires, des chefs d'Etat, des metteurs en scène occidentaux et ridicules, des miliciens cruels, des pauvres qui sont fusillés ou disposés de force pour les photos des touristes.

Il ne faut pas s'attendre à une quelconque analyse politique. Rezvani a écrit une farce allégorique, déjà douteuse il y a dix ans, franchement ennuyeuse aujourd'hui. D'abord, son écriture, sa manière d'inverser les genres des mots, de brouiller l'ordre de la grammaire, de cligner de l'œil vers les grossièretés, ne surprennent plus. On ne voit pas la nécessité de ces distorsions systématiques qui bloquent les comédiens, les alourdissent. Mais le pire n'est pas là.

Le Camp du drap d'or a inauguré Théâtre ouvert en 1971, mis en espace par l'équipe Vincent-Jourdheuil, qui a préféré, l'année suivante, monter *Capitaine Schelle capitaine Eçço,* autre pièce de Rezvani (où le chah est remplacé par Onassis), sans doute plus intéressante pour les comédiens. Il n'est pas certain qu'aujourd'hui Vincent ou Jourdheuil s'y seraient intéressés. On ne peut plus, au moment où Tito meurt, évoquer les agonies prolongées des chefs d'Etat sans en traiter le sens politique. Les nouvelles qui arrivent quotidiennement d'Orient, de tous les « points chauds » du globe, ne permettent plus de se réduire à quelques idées générales, façon slogans de bistrot. On ne peut plus ignorer la complexité, les contradictions, les incertitudes... Or la critique, ici, est tellement linéaire qu'elle ne correspond à rien, qu'elle ne dénonce rien.

Guy Rétoré a pensé l'élargir en évitant la caricature trop directe, par exemple en confiant le rôle du vieux roi à un grand beau gaillard noir, mais ça ne suffit pas, le texte freine. Quant aux situations, il n'y en a pas, il ne se passe rien, il y a seulement des gens qui parlent. Le côté grand spectacle bien ficelé dans un décor bien fait de Bernard Thomass'n souligne le côté creux de la pièce, qui se termine par un ballet un peu style Béjart dont le sens n'est pas évident. Guy Rétoré s'est sans doute trouvé embarrassé pour conclure, et on le comprend. Mais pourquoi a-t-il monté cette pièce ?

COLETTE GODARD.

★ TEP, 20 h. 30.

LES MARIONNETTES DE SALZBOURG

Les limites de l'illusion

Lorsqu'on évoque Salzbourg, les mélomanes pensent à Mozart, quant aux marionnettes, chacun sait qu'elles font la joie des enfants, et mieux encore si l'on en croit cette phrase de Mirabeau, *dont l'authenticité a pourtant été* mise en doute : « Les marionnettes divertissent la noblesse, réjouissent le clergé et enthousiasment le tiers état. »

Aussi n'est-il pas besoin de beaucoup de perspicacité pour deviner que les Marionnettes de Salzbourg, venues donner au Théâtre du Ranelagh trois opéras de Mozart : « la Flûte enchantée », « l'Enlèvement au sérail », « Don Juan » ainsi que « le Barbier de Séville » de Rossini font salle comble depuis le 25 février (on ne saurait affirmer qu'il reste beaucoup de billets à vendre jusqu'au 16 mars), et que, en matinée, plus particulièrement, la moyenne d'âge est sensiblement moins élevée qu'au palais Garnier.

Créées en 1913 par Anton Aicher, *qui présenta d'abord* « Bastien et Bastienne », les Marionnettes de Salzbourg ont beaucoup évolué depuis, mais sont restées dans la famille : Gretl Aicher, qui les a amenées à Paris, est la petite-fille d'Anton et la fille d'Hermann Aicher, qui a perfectionné notablement ce qui, à l'origine, relevait davantage de l'artisanat que d'une utilisation systématique des techniques modernes.

Animées par des fils invisibles, les poupées ont toutes les apparences de la vie grâce à de nombreuses et ingénieuses articulations. Il ne leur manque que la parole, mais, avec les progrès de la haute fidélité, un bon enregistrement suffit à créer l'illusion. Est-ce de *l'opéra pour autant ? Pas tout à* fait, car il manque précisément ce qui fait le prix d'une représentation : la présence physique des interprètes. Les marionnettes peuvent bien, à force de gestes, donner l'impression qu'elles chantent, mais la plupart du temps elles en font trop.

Ce qui manque aux Marionnettes de Salzbourg, c'est une ma*nière originale de traiter l'opéra :* la mise en scène, à en juger par celle de « l'Enlèvement au sérail », est non seulement très conventionnelle mais semble même embarrassée de tous les tics de chanteurs qui sont à l'art lyrique ce que la fumée et la poussière sont aux villes : indispensables si on veut les peindre, mais nullement irrémédiables.

Telles qu'elles se présentent, et sans vouloir amoindrir les prouesses techniques des manipulateurs — car la précision des gestes, la vérité des attitudes, représentent une véritable performance, — ces représentations d'opéra ressemblent à une bonne idée qui aurait mal vieilli, un peu comme les raffinements des moyens de reproduction ne font que rendre plus aiguë l'impossibilité d'atteindre à une identité absolue.

GÉRARD CONDÉ.

PETITES NOUVELLES

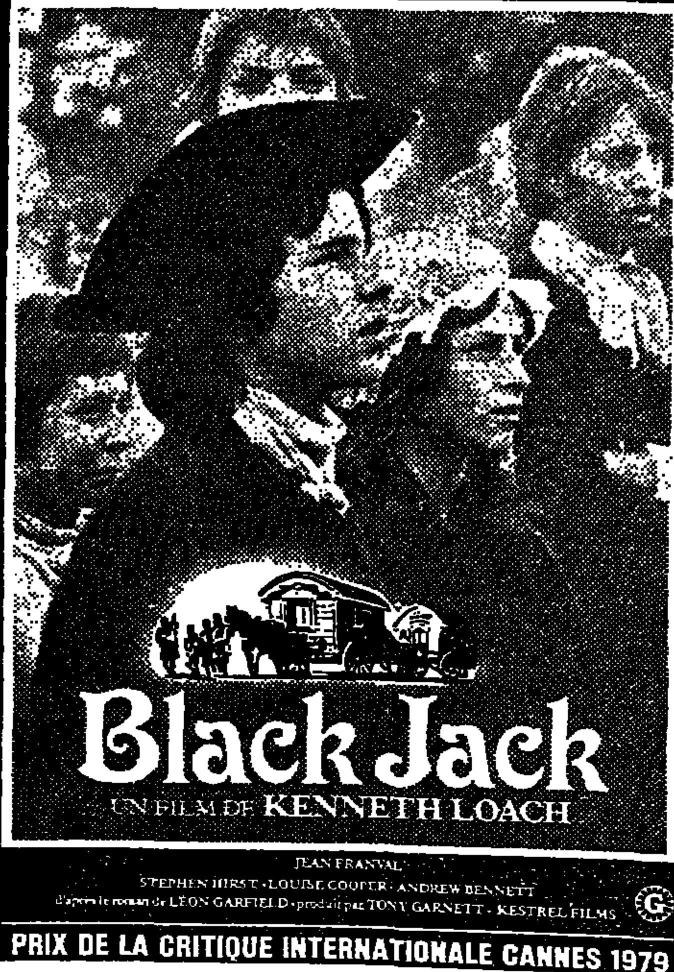
■ Le poète et chanteur John Jacob Niles est mort le samedi 1er mars à Lexington (Kentucky). Il avait écrit plus de mille chansons et ballades folk, dont certaines ont été traduites dans de nombreux pays étrangers.

■ Le ténor Michel Sénéchal vient d'être nommé directeur de l'école d'art lyrique de l'Opéra lyrique en remplacement de M. Bernard Lefort, qui doit prendre ses fonctions d'administrateur de l'Opéra de Paris le 1er septembre 1980.

Michel Sénéchal enseigne à l'école d'art lyrique de l'Opéra depuis son ouverture en 1978. On le connaît surtout comme interprète de Mozart, ce qui lui a valu de se produire fréquemment au Festival de Salzbourg et à l'Opéra de Vienne comme à l'Opéra de Paris.

■ Dans le cadre d'une année romane en Auvergne et à l'occasion de l'année du patrimoine, le Centre régional de documentation pédagogique de Clermont-Ferrand présente jusqu'au 5 avril 1980 une exposition sur « l'Art roman en Auvergne », dans laquelle sont évoqués l'architecture, la sculpture, le nombre d'or (15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand Cedex).

■ Malgré la baisse du yen sur le marché des changes, le Japon continue à se doter d'œuvres d'art étrangères de qualité. Ainsi le musée de Kumamoto, au sud du pays, a récemment acquis une toile de Renoir pour environ 180 millions de yens (près de 750 000 dollars), une version du « Baiser » de Rodin pour 40 millions de yens (140 000 dollars). On apprend que la préfecture d'Iwate, dans le nord du pays, achètera pour 168 millions de yens (690 000 dollars) une œuvre de Maillol : « les Trois Nymphes », qui sera installée dans le parc de la capitale locale. Enfin, le 28 février, la préfecture de Saitama, dans la banlieue ouest de Tokyo, annonçait son intention d'acheter une sculpture à la galerie Wildenstein de New-York : « Ile-de-France », de Maillol également, pour 110 millions de yens (soit 450 000 dollars).



هكذا من الأصل

SPECTACLES

CINÉMA

«ELLE», de Blake Edwards

L'adolescence finit à quarante ans

Quel plaisir que de faire provision d'euphorie, de rire à perdre haleine, de s'abandonner sans contrainte à une histoire malicieuse qui dit des choses simples et vraies en ne cherchant qu'à égayer ! C'est ce plaisir que nous offre *Elle*, la comédie de Blake Edwards. Le public, d'ailleurs, ne s'y trompe pas. Averti par cet instinct mystérieux qui si souvent dicte ses choix, il se presse pour voir le film.

Sujet classique : un quadragénaire voudrait bien, une fois encore, connaître l'amour fou de ses vingt ans... Compositeur de chansons à la mode, riche, fêté, entouré d'amis fidèles et tendrement aimé par une maîtresse indulgente bien qu'un peu soupe-au-lait (Julie Andrews), George (Dudley Moore) a tout pour être heureux. Pourtant, il ne l'est pas : son âge le tarabuste, sa liaison avec Samantha sombre dans la routine, il rêve de chair fraîche, d'exploits sexuels ; bref, il est prêt à toutes les bêtises.

La « bêtise » prend la forme d'une créature virginale et sublime, aperçue par hasard en robe de mariée à la porte d'une église, et que George va poursuivre à cœur, à corps perdu, jusque sur une plage mexicaine. Là, après que le soleil et un requin eurent facilité son entreprise amoureuse, les cadences effrénées du *Boléro* de Ravel lui en font découvrir l'inanité.

Seul défaut du film : une exposition un peu lente. Mais dès que l'action se noue, c'est-à-dire dès l'instant où George croise l'objet de sa passion, Blake Edwards met les bouchées doubles. Non seulement il invente des gags désopilants (George incapable de parler à la suite d'une séance chez le dentiste, George se brûlant les pieds sur du sable surchauffé, George accablé par les exigences érotico-musicales de sa jeune conquête), mais il trace de son héros un portrait savoureux et touchant. Dans les scènes avec un barman philosophe, dans celle avec une touriste solitaire qui tourne au fiasco, la mélancolie affleure, et nous comprenons alors que sous son masque de dragueur obsédé, George n'est, au fond, qu'un vieil adolescent accroché à ses illusions romantiques.

Deux tiers de bouffonnerie, un tiers de sentimentalisme, un zest d'amertume : c'est la recette du film. Ainsi Blake Edwards renoue-t-il, en les modernisant, avec les anciens secrets de la comédie américaine. Ainsi lui-même réussit-il enfin ce cocktail de grosses blagues et de charme, auquel il eut maintes fois recours tout au long d'une carrière trop souvent confondue avec les aventures de *la Panthère rose*.

Tour à tour clownesque et grave, Dudley Moore fait ici une entrée fracassante dans la cohorte des séducteurs de petite taille (Dustin Hoffman, Woody Allen). Julie Andrews joue délicieusement son personnage d'ardente Pénélope. La « bombe » du film est Bo Derek, nouvelle Vénus du Panthéon américain. Quand Bo, sortant de l'onde, s'avance vers nous (au ralenti), force est de constater que nous avons pour elle les yeux de George. Dans le film elle parle peu. Mais ce qu'elle dit est drôle et elle le dit bien.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

«LE PETIT JUGE» de Dino Risi

Réalisé en 1971, ce film est déjà sorti en France au début de 1975 sous le titre *Au nom du peuple italien*, traduit littéralement de l'original. A supposer que la nouvelle appellation paraisse plus commerciale aux exploitants, à supposer qu'on la déplore, pour le principe, cette reprise n'en est pas moins intéressante. Il y a cinq ans, parmi toutes les comédies inédites de Dino Risi qui venaient d'être révélées, nous avions mal vu, mal compris, *Au nom du peuple italien* réduit, en quelque sorte, à nos yeux, à un affrontement entre Vittorio Gassman et Ugo Tognazzi, les deux « monstres sacrés » qui appartenaient déjà à la mythologie du cinéaste. Or il fut, là, particulièrement inspiré par un scénario d'Age et Scarpelli, d'une force et d'une subtilité rares.

Enquêtant sur la mort suspecte d'une jeune prostituée de luxe, Bonifazi, juge romain qui se veut intègre, découvre qu'elle comptait, dans ses relations, Santenocito, puissant promoteur immobilier, industriel dont les usines polluent la plage et la mer, où il va pêcher le dimanche. Dès lors, il s'acharne à prouver la culpabilité de Santenocito, qui, n'ayant pas la conscience tranquille, essaie, par les moyens les plus douteux, d'éviter un scandale.

Age, Scarpelli et Risi ont cherché la vérité psychologique et sociale, les nuances et les ambiguïtés réelles de deux personnages qui sont des hommes avant d'être des symboles. Santenocito, affairiste roublard et de mauvaise foi, cynique et sans scrupules, n'est pas pour autant un criminel. Il a fait son chemin dans une société déliquescente, qu'il méprise. Bonifazi est soumis à ses passions personnelles. Sa femme l'a quitté, il hait, d'instinct, les puissants, les triomphants, il est conscient aussi de faire appliquer des lois pour défendre une société décadente, et il se sert de la justice comme d'un instrument de vengeance.

Au milieu du film, les deux hommes se rencontrent sur une plage et, dans leur jeu du chat et de la souris, se révèlent, soudain, semblables en méthodes, presque complices en esprit, pas plus sympathiques l'un que l'autre en définitive, ce qui est une démystification des rapports de classes. La mise en scène s'exerce à cette démystification pour s'attaquer au système qui engendre aussi bien la malhonnêteté d'un Santenocito que la fausse honnêteté des « justes ». Risi glisse souvent de la bouffonnerie dans son étude de caractères (Santenocito, déguisé en centurion romain pour un bal masqué, est amené dans une caserne où le bureau du juge a été transféré parce que le palais de justice tombe en ruines), il fait des références explicites au *Fanfaron* et aux *Monstres*, autres films avec Gassman, mais il n'appuie pas ses traits grinçants comme à l'ordinaire.

Gassman et Tognazzi sont prodigieux parce qu'ils incarnent, avec la plus grande vérité, les divisions profondes et le rapport moral réel, dans la haine idéologique, des hommes « de droite et de gauche ».

JACQUES SICLIER.

★ Hautefeuille, Elysée-Lincoln, les 7 Parnassiens (v.o.).

théâtres

Lundi 3 mars

Nouveaux spectacles

Confluences (387-67-38), 21 h. : Katiouchka.
Maison de l'Allemagne (589-53-93), 20 h. 30: Hypérion.
Dix-Heures (606-07-48), 22 h. 30 : Otto Wessely.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : le Fantôme de l'Opéra.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Tartuffe.

Les autres salles

Artistic-Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h. : l'Azalée.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Ça va, ça va très bien.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche-Montparnasse (548-92-91), 21 h. : Une place au soleil.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : M. Bernard, C. Bonnet, P. Landre, J.-P. Verdier...
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron
Nouveau Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : M. Malhe, B. Mayer.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Marouan.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps ; 22 h. 45 : Lone Ranger.
Cité internationale (589-38-69), 21 h. : Youra Marcus.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Ma Waldrom.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Quartet Four.
Hippodrome de Paris (205-31-47), 20 h. : Wishbone Ash ; The Headboy.

La danse

Studio d'En-Face (238-16-78), 20 h. : la Légende de Mulai.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Maya Silva, danse de l'Inde.

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Trio Vidom (Schubert, Tchaïkovski).
Salle Gaveau, 21 h. : Cécile Ousset (Chopin, Fauré, Ravel).
Point-Virgule, 21 h. : Françoise Lengellé (Boehm, Geoffroy, Byrd, Bach).
FIAP, 21 h. : Corrine Charpentreau, piano (Bach, Schumann...).
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (Mozart : la Flûte enchantée).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Quatuor Bernède (Tansman, Villa-Lobos, Thomson, Harsany).
Théâtre des Deux-Portes, 21 h. : Quintette Nielsen (Ligeti, Stockhausen, Henze, Hindemith).
Lucernaire, 19 h. : Las Finger (Ponce) ; 21 h. : S. Marendaz, F. Tillard (Fauré).
Théâtre Oblique, 18 h. 30: Ensemble Connection (cantate).
Théâtre Présent, 21 h. : Quatuor Daniel Raquillet.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Abaddon ; 21 h. 30 : Segelstein.
Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Dans la région parisienne

Saint-Denis, église luthérienne, 20 h. 30 : Ateliers vocaux de l'Ile-de-France (Schoenberg).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : les Jumeaux de Naples.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Hommage à R. Flaherty : Ombres blanches, de W. S. Van Dyke et R. Flaherty ; 17 h., Cinéma italien : les Noces vénitiennes, d'A. Cavalcanti ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : la France libérée, de S. Youtkevitch ; 21 h., Hommage à Ozu : Il était un père.

Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.f. (*) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-46-46), Helder, 9e (770-11-24), Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
BONS BAISERS D'ATHENES (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (358-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
L'ENFER DES ZOMBIES (It) v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70, Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Madeleine, 8e (742-03-13), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (3[illegible]-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
I COMME ICARE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.[illegible]) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LA MORT EN DIRECT (Fr.), v. ang. : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.). Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 3e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PROFESSION REALISATEUR : Age 10 ans (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio Ursulines 5e (354-39-19).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It.) : Pagode, 7e (705-12-15) : Epée de bois, 5e (337-47-57).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LE REVOLUTIONNAIRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ROCKY II (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RODRIGUEZ AU PAYS [illegible]GUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SALOPERIE DE ROCK N'ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29)
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

(Lire la suite page 20.)

SPECTACLES

TOUS VEDETTES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52)
TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 14e (206-71-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IPCRESS, DANGER IMMEDIAT (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LOULOU (All.) (1928) : Olympic, 14e (542-67-42), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MADAME ET SON CLOCHARD (Fr) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) (sauf mar.).
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), sauf mardi.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LE PETIT JUGE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Français, 9e (770-33-88).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), Pagode, 7e (705-12-15), v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nations, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
QUOI ? (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-32).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), La Royale, 8e (265-82-66), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
VIVRE (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
WIZARDS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A.) (**), v.o., Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
GENESE D'UN REPAS (Fr.), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), 14 h. 15, [illegible] v.o., Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
LES LARMES TATOUEES (A.), v.o., la Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30.

LES FILMS NOUVEAUX

FERNAND, film français de René Féret. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Parnassien, 14e (329-83-11).
PIPICACADODO, film italien de Marco Ferreri. V.o. : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Olympic, 14e (542-67-42), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e, v.f., Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassien, 14e (329-83-11), Impérial, 2e (742-72-52).
KRAMER CONTRE KRAMER, film américain de Robert Benton, v.o., Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). v.f., Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Wepler, 18e, (380-50-70).
L'OMBRE ET LA NUIT, film français de Jean Louis Leconte, Marais, 4e (278-47-86), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
SIMONE BARBES OU LA VERTU, film français de Marie-Claude Treilhou. Forum Cinéma 1er (297-53-74), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
ALEXANDRIE POURQUOI ? Film égyptien de Youssef Chahine, v.o., La Clef, 5e (337-90-90).
LES TURLUPINS. Film français de B. Revon Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ELLE, film américain de Blake Edwards. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PATASSNES, film français de Gérard Guérin. La Clef, 5e (337-90-90) ; le Travail ; la Famille ; Révolte (en alternance).

MERCREDI

Après "Nosferatu"
GAUMONT présente
Klaus Kinski
Woyzeck
Werner Herzog
avec Eva Mattes
Prix du Meilleur Rôle
Cannes 79

RADIO-TÉLÉVISION

VU — Façon Feydeau

C'était vraiment bien, vendredi, ce troisième épisode de Petit déjeuner compris, *d'une drôlerie mathématique. Façon Feydeau. L'hôtel affiche complet. Arrivent quatre ou cinq habitués que l'on se croit — peu importe la raison — dans l'obligation absolue d'héberger. Vingt lits à deux places, plus quarante-cinq clients, plus un culturiste soviétique dissident, transfuge de la salle Wagram, en slip violet, plus les mille et une grimaces, expressions et mimiques confondues, avisées, éperdues ou rusées du patron, un Pierre Mondy très en train, égalent le nombre exact de gros rires, de fous rires, d'éclats de rire et de sourires prévus par l'auteur.*

Danièle Thompson — ce n'est pas la fille de Gérard Oury pour rien — a le sens du comique de situation, un comique particulier, nourri de malentendus, de quiproquos en cascade, de portes qui claquent, de galopades dans les couloirs, de toilettes qu'on croyait libres et qui sont occupées, de penderies où l'on se réfugie, en caleçon ou en chemise de nuit.

Cela n'a l'air de rien, mais c'est beaucoup plus difficile à tailler, à couper, à ajuster et à surpiquer qu'une comédie de mœurs. On en a eu la preuve dès le lendemain, au retour de la patronne. Marie-Christine Barrault était repartie entre-temps à Bourg-en-Bresse voir ses enfants. Elle rentre pulpeuse, fruitée, superbe, suivie par un groupe de musique rock dont la star, un assez beau garçon, un Anglais, la séduit, la rajeunit, l'étourdit et la détourne un peu, pas tout à fait, de ce lourdaud de Mondy.

La voilà qui se déguise en « groupie » et se met à planer, tandis que les vieux murs de cette demeure classée vibrent comme une grosse caisse au rythme de rag-sessions échevelées, pour employer un cliché bien dans le ton du film, à mon avis le moins bon de la série. Un pot-pourri de tous les poncifs catalogués à la lettre J comme jeune dans les maisons de production.

Dans l'immense majorité de nos téléfilms, peut-être l'aurez-vous remarqué, on s'arrange toujours pour nous emmener en boîte, sous un prétexte quelconque. C'est plutôt gentil, notez, on n'a pas si souvent l'occasion d'y aller. Les protagonistes, en revanche...

Pour en revenir à l'hôtel Buque, je voudrais saluer un « come-back » sensationnel, celui d'Hubert Deschamps, merveilleux dans un rôle de cuisinier grincheux, grande gueule et brave cœur. C'est un de ces acteurs voués dès le départ aux rôles de composition et obligés d'attendre interminablement d'avoir enfin l'âge de leur personnage. A l'école d'art dramatique, il était déjà l'objet d'une admiration particulière. Il allait faire, on en était sûr, une immense carrière. Le voilà qui ressurgit un peu partout aujourd'hui tel qu'on imaginait qu'il serait.

CLAUDE SARRAUTE.

VINGT RADIOS LIBRES A LA RÉUNION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

Venus de Paris et de sa banlieue, de Lille, de Belfort, de Tours, d'Alès et de Toulouse, les représentants de vingt radios libres ont participé les 2 et 3 mars à Reims, dans des locaux mis à leur disposition par la municipalité, à deux journées de « coordination nationale juridique », organisées par la Fédération nationale des radios libres.

Au terme de cette confrontation, il a été décidé de mettre en place un réseau national d'avocats pour assurer dans chaque région la défense des personnes inculpées ; de constituer une association nationale d'auditeurs disposés à entreprendre une action judiciaire à la suite du brouillage de certaines émissions ; de diffuser un journal des radios libres qui, de mensuel, devrait devenir hebdomadaire.

Enfin, les représentants des radios libres présents à Reims ont affirmé leur volonté de sortir de la clandestinité en émettant publiquement depuis des studios définitivement installés. Première expérience du genre, « Terre nouvelle 80 » émettra du 7 au 16 mars depuis un studio au numéro 163 de la rue Chevaleret à Paris (13e).

MARDI 4 MARS

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité du journal de TF1, à 13 heures.

Lundi 3 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
Un grand honneur.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un chien ne s'achète pas à la va-vite.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Divorce à l'italienne ».
Film italien de P. Germi (1962), avec M. Mastroianni, D. Rocca, S. Sandrelli, L. Trieste, O. Spadaro, R. Girelli. (N. Rediffusion.)
Le divorce n'étant pas autorisé en Italie, un baron sicilien quadragénaire, amoureux de sa cousine, cherche à faire commettre l'adultère à sa femme afin de la tuer, sous prétexte, selon les traditions, de venger son honneur.
Le film le plus célèbre de Germi. Une comédie d'humour noir fustigeant un système social arriéré, des valeurs morales aberrantes. Réalisation brillante, excellente interprétation.
22 h 16 Spécial cinéma italien.
Emission d'A. Halimi. Avec MM. F. Fellini, M. Monicelli, D. Risi, F. Rosi...
23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
L'Arabie Saoudite.
21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.
La quête de Dieu.
Dans l'espace des monastères, en Espagne surtout, les développements d'une société et de son art : le second épisode de cette magistrale série évoque une époque peu connue à l'aube de notre millénaire.
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.

La pièce que vous avez tant aimée
LA BELLE VIE
de Jean Anouilh
Editions de La Table Ronde
En vente dans toutes les librairies

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et société, avec P. Gros, directeur de l'Institut Pasteur.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : les poissons rouges.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « les Bons Vivants ».
Film français de G. Grangier et Georges Lautner (1965), avec L. de Funès, M. Daro, B. Blier, A. Parisy, J. Lefebvre, J. Richard (N.)
La lanterne d'une maison de tolérance (fermée selon la loi Marthe Richard) change plusieurs fois de propriétaire.
Trois sketches d'une effarente vulgarité, avec des basses plaisanteries sur la prostitution.
21 h 55 Journal.

RADIOSCOPIE
Par
Jacques Chancel
de BECHIR BEN YAHMED
directeur de l'hebdomadaire
JEUNE AFRIQUE.
Lundi 3 Mars à 17 heures sur France Inter et Radio France International.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Présence des arts : L'œuvre en noir de Chagall.
20 h., « Pour ceux qui rêvent », de J. Reis, avec A. Doat, P. Cartié, J. Gastaut, C. Piquet.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri (première partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Trio pour piano, violon et violoncelle n° 4 en mi bémol majeur », opus 100 (Schubert), « Trio en la mineur », opus 50 (Tchaikovski), par le Trio Vidom.
23 h., Ouvert la nuit.

Mardi 4 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
14 h. 5, Paysage forestier ; 14 h. 25, Variétés ; 14 h. 30, Série : Sandokan (n° 1), réal. S. Sollima, avec K. Bedi, P. Leroy, C. André ; 15 h. 20, Regard des femmes sur la société : exploitantes agricoles ; 16 h. 20, Chants et contre-chant ; 16 h. 40, Séquence spéciale (Salon de l'agriculture) ; 16 h. 57, Livres service ; 17 h. 22, Variétés ; 17 h. 27, Cuisine : une recette par région ; 17 h. 47, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Echec et mat.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Ce soir, je couche chez mon copain.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Des magiciens.
Emission de D. Webb et A. Isker.
Avec Alpha, Ballet de M. Molloy, Dave, Luxor Galli Galli, Morroe C. Renard, M. Robertson, J. Tamariz, F. Cabrel, Sigdiat, La Bastringue, D. Webb.
21 h 30 Clés pour demain.
Emission de R. Clarke et N. Skrotzky.
« *Enquête rougeole* », *avec M.-A. Langaney, sous-directeur du Musée de l'homme ;* « *Les vigiles de la radio-activité* », « *Le café* », avec M. J. Pernes, du service génétique végétal du C.N.R.S.
22 h 30 Les musiciens du soir.
Emission de S. Kaufmann.
Le jazz de la Drôme.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « Aimé de son concierge ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Mode d'emploi d'un huissier.
15 h Emissions pédagogiques.
Libre cours.
16 h 50 Libre parcours.
Pèlerinage à La Mecque.
17 h 20 Fenêtre sur... l'Amérique.
Handicap.
17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Mia-Mia O ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : L'Europe du XXe siècle (en direct du Parlement européen).
De P. Nivollet.
L'historique des dernières quatre-vingts années, où comment en un siècle l'idée d'Europe, pour être devenue une réalité juridique, n'en est pas restée moins fragile. Intéressante rétrospective grâce à un montage de documents.
22 h Débat : l'Europe.
Avec MM. C. de La Malène, président du groupe des démocrates européens (France) ; J. Scott-Hopkins, président du groupe des démocrates européens (Grande-Bretagne) ; E. Glinne, président du groupe socialiste (Belgique); Mme E. Hannerich du groupe de coordination technique et de défense des groupes et des parlementaires indépendants (Danemark) ; MM. M. Bangemann, président du groupe libéral et démocratique (Allemagne) ; H. Notenbaum, du groupe du parti populaire européen (Hollande) et G. Ansart, député communiste du Nord.
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et médecine, avec J. Ruffié, professeur au Collège de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : la panthère.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Fort Bravo ».
Film américain de J. Sturges (1953), avec W. Holden, E. Parker, J. Forsythe, W. Demarest, W. Campbell, R. Anderson (rediffusion).
Pendant la guerre de Sécession, une jeune fille s'introduit dans un poste nordiste de l'Arizona, pour faire évader des prisonniers sudistes parmi lesquels se trouve son fiancé. Western intéressant par sa peinture de la vie quotidienne d'un fort et de l'autoritarisme militaire. L'attaque des Indiens est un beau morceau de mise en scène.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales*.
8 h., Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h. 32, La forêt de l'oubli ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Dernières recherches sur l'île de Pâques.
10 h. 45, Etranger mon ami : Un théâtre pour la vie, de G. Strehler.
11 h. 2, Les grands opéras du monde (et à 17 h. 32) : Berlin.
12 h. 5, Agora : L'acupuncture chinoise sur le terrain, avec R. Dallet.
12 h. 45, Panorama : La Belgique.
13 h. 30, *Libre parcours variétés*.
14 h., Sons : Sports (summo, à Tokyo).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Soupe aux choux », de R. Fallet.
14 h. 47, Magazine international : Point fixe sur... Haïti.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Biologie, sociologie, un enseignement, une éducation.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Sciences : Physique moderne et pensée traditionnelle.
20 h., *Dialogue avec...* J. Baudrillard et C. Rosset : « La séduction du réel ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Mefano : extraits de « Micromégas ».
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Messiaen, (Modernités), « Amériques » Varèse), dir. P. Boulez, « Jeux » (Debussy), dir. B. Maderna, « Incantations pour flûte » (Jolivet), « Danses rituelles » (Jolivet), « le Sacre du printemps » (Stravinski), dir. P. Monteux.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Johnny Hodges ; 13 h., La Hi-Fi.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée.
15 h., Festival du son (Allemagne, Hongrie, Italie) : 16 h. 30, Diabolus in musica : œuvres de Liszt, Dvorak, Hindemith, Ravel, Prokofiev et Alkan.
18 h. 2, *Six-Huit : Jazz time* ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Sonate en fa mineur n° 1 » opus 2 et « Sonate » (Hummel), par Noël Lee ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Récital de clavecin (cycle Rameau) : « Suite en mineur » (Rameau), « Dix-septième Ordre, suite » (F. Couperin), « Pièces du deuxième livre » (Rameau), « Dix-huitième Ordre, suite » (F. Couperin), « Pièces du deuxième livre » (Rameau), par Blandine Verlet.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Editions et manuscrits musicaux ; 23 h., *Le Conservatoire à la fin de la guerre* ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Berlioz, Chausson, Caplet et Debussy.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

A Six, cela n'allait pas mieux qu'à Neuf

Pour l'homme de la rue, et souvent même pour l'homme politique, cela semble évident : plus on est nombreux dans un club et moins on y est uni. Mais est-ce sûr ? Tout porte à croire, au contraire, que la C.E.E. fait mentir, pour l'instant, cette maxime apparemment tirée du bon sens.

1) Prétendre que la C.E.E. fonctionne moins bien à neuf, et qu'elle fonctionnera encore moins bien à douze jusqu'à se diluer dans une sorte de zone de libre-échange, suppose admis ce postulat : à six tout allait mieux. Or, rien n'est plus faux. Lorsque, en 1972, les Britanniques, les Danois et les Irlandais sont à la veille d'adhérer, on peut constater que dans la Communauté à six tous les dossiers ou presque sont en souffrance : le conseil des ministres est bloqué depuis 1966 par le retour à la règle de l'unanimité, le plan Werner d'union économique et monétaire est mort-né, le plan Mansholt de réforme de la politique agricole commune (déjà !) démantelé par l'éternelle coalition des « petits » (agriculteurs) et des « gros » objectivement alliés contre toute réforme agricole ; il n'y a toujours pas de politique régionale communautaire, la politique sociale s'étiole.

par
JEAN-LOUIS BURBAN (*)

Que dire de la coopération politique, c'est-à-dire de la recherche d'une politique étrangère commune ? Entre la position pro-arabe française et celle, pro-israélienne, des cinq autres, aucune action commune n'est possible dans les grandes organisations internationales. Enfin, le projet Dehousse d'élection du Parlement européen au suffrage universel est stoppé depuis 1960 par la France.

2) Non seulement dans ces conditions les trois nouveaux Etats ne risquaient-ils guère de freiner davantage la machine communautaire, mais tout au contraire leur adhésion devait-elle permettre de faire avancer certains dossiers. Ainsi, les nouveaux, sous la présidence irlandaise, exigeront-ils le déblocage du libre établissement des médecins, dentistes, infirmières, etc., bref des professions libérales, que les Six avaient été incapables de résoudre (le veto, une fois n'est pas coutume, venait de la Belgique). Ce sont les Britanniques, appuyés par les Irlandais, qui vont avec la complicité des Italiens, exiger des autres la création d'une politique régionale commune. Il ne faudra rien de moins qu'une crise, c'est-à-dire une menace de retrait pure et simple du Marché commun par le gouvernement travailliste, pour que le fonds régional européen soit créé. Or on n'insistera jamais assez sur l'importance d'un fonds régional européen dans une Communauté où les déséquilibres régionaux n'ont cessé de croître.

Ainsi, et là encore contre toute attente, le dossier de l'élection européenne ne sera-t-il pas bloqué par l'Angleterre, qui demandera seulement son report d'un an (1979 au lieu de juin 1978 prévu au sommet de Paris de 1974), report qui se révélera ô combien salutaire étant donné l'état d'imprégnation de l'opinion publique ! Certes, en revanche, on peut trouver des dossiers bloqués par les nouveaux : les Britanniques feront tout pour empêcher l'application de la législation communautaire relative à l'égalité des rémunérations entre les hommes et les femmes.

3) En vérité, que la C.E.E. soit à six, à neuf ou bientôt à douze, on peut dire que c'est à tour de rôle que chacun des Etats membres bloque ou débloque la construction européenne. L'essentiel est qu'elle ne rompe pas, c'est-à-dire que tout le monde ne freine pas en même temps. Or quel Etat membre a osé aller jusqu'à la rupture ? La France de Charles de Gaulle s'y est exercée en 1965, lors de la crise de la « chaise vide ». Qu'est-il arrivé ? Le peuple français a profité de l'élection présidentielle de décembre 1965 pour faire savoir au chef de l'Etat, candidat, jusqu'où il ne fallait pas aller trop loin. Mis en ballottage par Jean Lecanuet sur le problème européen, Charles de Gaulle retiendra la leçon et la France reprendra son siège à Bruxelles dès janvier 1966.

La Grande-Bretagne d'Harold Wilson s'y essaiera elle aussi en organisant, en 1975, un référendum sur l'éventuel retrait du Marché commun. A la veille du scrutin, tout le monde donnait la victoire du « non », un peu dans les mêmes proportions que le « non » du référendum norvégien de 1973 (51 %). Or, à la surprise générale, 67 % des Britanniques (des votants diront certains, mais en politique aussi les absents n'ont-ils pas toujours tort ?) voteront pour le maintien.

Il en est aujourd'hui de même pour la politique agricole commune. Les gouvernements, tous les gouvernements de nos Etats, savent jusqu'où ils ne peuvent aller dans la voie de la rupture.

(Lire la suite page 23.)

★ Chargé de cours à la faculté de droit de Metz.

L'AVENIR IMPOSERA UNE COOPÉRATION ENTRE LES CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES EUROPÉENS

Peugeot-Citroën et Fiat viennent de signer un accord en vue de développer une stratégie commune en Amérique du Sud.

Le 50e Salon de l'automobile s'ouvrira jeudi à Genève. Les statistiques des constructeurs indiquent à cette occasion un recul des ventes en Amérique du Nord et une relative stabilité dans le reste du monde, y compris en Europe. Mais les industriels sont circonspects. Deux d'entre eux, MM. Toni Schmücker et Umberto Agnelli, donnent ici leur point de vue, cependant que le président exécutif de Ford, M. Philipp Coldwell, répond aux questions de Horst-Alexander Siebert, qui présente par ailleurs le dossier de l'avenir de l'industrie automobile américaine, en pleine transformation.

APRES une décennie éprouvante, au seuil des années 80, l'industrie automobile se trouve de nouveau devant la perspective de sérieuses difficultés. Devant les tensions politiques et économiques mondiales, après les événements d'Iran et d'Afghanistan, et à la suite des dernières hausses importantes du prix du pétrole, il est compréhensible que les évaluations à court terme des responsables de l'industrie automobile soient empreintes de pessimisme. Une analyse à long terme incite pourtant davantage à la confiance qu'à la crainte.

par
TONI SCHMUCKER (*)

Tout d'abord, les nouvelles difficultés auxquelles la branche automobile doit faire face ne touchent pas toute l'automobile elle-même. Aujourd'hui, la scène est dominée par la rationalité : les consommateurs ne se posent pas la question : une auto, oui ou non ? Ils se posent plutôt la question, quelle auto ? et s'adaptent ainsi aux évolutions nouvelles.

Après plusieurs années de boom, nous verrons probablement en 1980 la baisse attendue de la conjoncture automobile. La réorientation vers des catégories de voitures économes en carburant, déjà apparue avant les dernières aggravations internationales, pourrait se poursuivre maintenant avec plus de force.

Le groupe Volkswagen a adopté pour sa part la stratégie suivante en ce qui concerne ses modèles :

1) Des réductions de la consommation de carburant doivent être réalisées ;

2) La hiérarchie actuelle de l'offre, en matière de voitures, doit être maintenue ;

3) Les économies de carburant ne doivent pas être faites au détriment des qualités existantes des voitures, c'est-à-dire de leur rendement, leur sécurité et leur confort. Il s'agirait autrement d'un recul technologique inopportun.

Au stade actuel, la quantité de carburant nécessaire au fonctionnement d'une voiture dépend surtout du comportement du conducteur. Nous envisageons que, par des mesures conceptuelles, et indépendamment de la conduite, des consommations faibles soient obtenues. Diminution de la résistance à l'air, diminution du poids et modification du régime du moteur sont quelques-unes des solutions possibles.

Mais il faut être clair : l'industrie automobile ne peut pas, du jour au lendemain, comme par enchantement, produire une voiture qui offre des normes de consommation entièrement nouvelles. Il faut, pas à pas, parcourir le chemin des économies. Il ne peut s'agir que d'un processus évolutif, libre de tout dirigisme, et dicté par le seul mécanisme d'orientation des prix. Les consommateurs peuvent être certains que la dépense supplémentaire pour des technologies d'économie sera compensée par des consommations plus faibles, réalisées pendant la vie de la voiture.

Les problèmes énergétiques peuvent avoir sur l'évolution future de la production automobile mondiale une influence positive. Une grande partie des voitures actuellement en circulation a plus « vieilli » que cela n'aurait été le cas sans l'augmentation du prix du pétrole. De nombreuses voitures, comme les fameux « paquebots roulants » américains, sont même devenues un phénomène anachronique.

Ce processus de transformation structurelle pourrait donner à l'industrie mondiale de l'automobile une base sûre pour une nouvelle expansion à long terme. Toutefois, un changement du comportement des consommateurs, provoqué par une psychose de crise dans les pays hautement motorisés, où se trouvent environ les trois quarts de l'effectif mondial des voitures, peut conduire, à tout moment, à un écart négatif.

La transformation du parc des voitures sera naturellement plus marquée aux Etats-Unis. L'industrie automobile américaine utilisera pendant de longues années encore la plus grande partie de ses moyens à surmonter techniquement et financièrement ce processus. Il ne faut guère s'attendre, on le craint parfois, que les « grands américains » disposent d'énergies supplémentaires pour submerger l'Europe en voitures de catégorie moyenne « made in U.S.A. ». La question qui se pose est de savoir ce que sera la situation en Europe lorsque les fabricants américains pourront à nouveau détourner leur attention de leur propre marché. La réorientation actuelle de General Motors, Ford et Chrysler vers des voitures moyennes, économes en essence, est encore loin de pouvoir constituer une menace pour l'industrie automobile européenne.

Augmenter la productivité

Les fabricants de voitures japonais ont, sans nul doute, une avance spectaculaire. C'est seulement en 1955 que la production commerciale de voitures avait commencé au Japon et, cette année, il se pourrait que le pays arrive en tête de la production mondiale d'automobiles, chassant les Etats-Unis de cette place traditionnellement occupée par eux.

Mais il se pourrait que l'industrie nippone ait atteint son rythme de croisière sur le marché mondial de l'automobile.

Reste enfin la question : la situation nouvelle créée par la forte augmentation du prix du pétrole conduira-t-elle à des changements importants dans la structure de l'industrie automobile en Europe ? Chez Volkswagen on ne le croit pas. Les constructeurs existants pourront certainement survivre à l'avenir. Mais il est douteux que tous puissent le faire par leurs propres moyens. Après un processus de plusieurs décennies, l'industrie automobile européenne a atteint une structure qui ne permet plus d'envisager de nouvelles concentrations. Des coopérations peuvent toutefois gagner en importance, car elles représentent l'un des moyens prometteurs qui restent, sinon le seul, pour obtenir de nouvelles augmentations de la productivité. Il s'agirait de concevoir la production des composants de véhicules au moyen de « *joint ventures* », lorsque, individuellement, un fabricant ne peut plus arriver à une solution économique. De cette manière, les coûts des études, fortement en hausse, pourraient être répartis de façon plus équilibrée. La coopération est encore un domaine où bien des choses restent à imaginer pour l'industrie automobile de l'Europe...

(*) Président du directoire de Volkswagen.

(Lire le dossier pages 24 et 25.)

« Il faut former les jeunes aux technologies nouvelles »

nous déclare le vicomte Étienne Davignon

La téléinformatique, cette révolution technologique dans les télécommunications, l'ordinateur, la miniaturisation et les banques de données, est à l'ordre du jour des préoccupations de la Commission européenne. Dans une étude présentée lors de la réunion au sommet des pays de la Communauté à Dublin, la Commission a engagé la C.E.E., d'ici à 1990, non seulement à représenter le tiers du marché mondial de la téléinformatique, mais à approvisionner largement ce marché.

Absorbés par le débat sur la contribution britannique au budget communautaire, les neuf chefs de gouvernement n'ont guère prêté d'attention aux préoccupations futuristes de la Commission. Ils n'en ont pas moins été d'accord pour reconnaître la nécessité d'une stratégie commune dans ce domaine.

Le vicomte Etienne Davignon, commissaire européen chargé des affaires industrielles, sera le maître d'œuvre du projet. Il explique ici, dans l'entretien qu'il a accordé à deux journalistes du « Times », pourquoi il attache une telle importance à la révolution téléinformatique.

— Comme le président Jenkins, vous évoquez le danger de voir la C.E.E. écrasée entre d'un côté les nouveaux pays industrialisés du tiers-monde et de l'autre les économies à haute technologie des Etats-Unis et du Japon. Pourriez-vous développer ce point de vue ?

— Notre approche est simple. Chacun reconnaît aujourd'hui qu'il est essentiel pour l'industrie européenne de réussir, durant la décennie 80, à se préparer au siècle prochain. Cela veut dire qu'il nous faut accepter un certain nombre de changements dans les secteurs qui, traditionnellement, constituent la base de notre développement économique.

» Le rythme des ajustements, cependant, du fait des problèmes sociaux et régionaux qu'ils entraînent, dépendra essentiellement de la confiance dans le fait que le développement de nouvelles activités saura remplacer les secteurs traditionnels en déclin. Sans cette confiance, nous continuerons à nous raccrocher à nos vieilles industries, qui perdront de plus en plus leur compétitivité, et nous nous laisserons, de loin, distancer par les Etats-Unis et le Japon dans les nouveaux secteurs de développement.

» Dans nombre d'industries l'Europe a montré par le passé une certaine autosatisfaction. Les entreprises ayant un « cash flow » positif ont continué à se développer. Mais, par rapport aux concurrents américains et japonais, la part relative du marché occupée par les entreprises européennes n'a cessé de diminuer.

— Croyez-vous pouvoir définir sans erreur les secteurs de pointe de l'avenir et persuader les milieux industriels d'accepter votre point de vue ?

— Il ne fait aucun doute que la téléinformatique est un secteur en pleine progression. L'accélération de la technologie dans le domaine des microprocesseurs, des composants électroniques, etc., est allée beaucoup plus vite que prévu. On estimait qu'il fallait dix ans pour parvenir à l'intégration du composant de base, et voilà que trois à quatre ans suffisent. Ce qu'il faut chercher à savoir, en interrogeant l'industrie et les Etats européens, c'est pourquoi le phénomène est apparu moins vite dans la C.E.E. qu'aux Etats-Unis.

— A quelles conclusions êtes-vous parvenu jusqu'ici ?

— Nous avons mis à jour un élément-clé, à savoir le processus de formation, l'enseignement dispensé dans les écoles, l'adaptation du public à l'ère de la science-fiction. La science-fiction n'appartient plus au monde des films et des séries de télévision ; elle est déjà parmi nous. Mais, contrairement à ce que nous avons vécu jusqu'à présent, nous nous trouvons ici confrontés à une technologie qui ne demande plus seulement d'acheter avec le produit la notice explicative. Une formation particulière est indispensable.

» Les petites et moyennes entreprises qui ne maîtrisent pas les nouvelles techniques resteront toujours loin derrière leurs concurrents. Le processus doit commencer dès l'école. C'est pourquoi nous aimerions voir cette nouvelle technologie tenir une place plus importante dans les programmes scolaires.

— Comment répondez-vous aux syndicats pour lesquels cette nouvelle technologie signifie la suppression d'emplois ?

— Il faut qu'un dialogue s'instaure avec les syndicats, comme avec le gouvernement et les milieux d'affaires, afin de convaincre chacun que l'utilisation de la nouvelle technologie, et l'accroissement de la productivité, ne signifie pas nécessairement une diminution absolue de l'emploi. Il faut souligner que si l'on est capable de faire des choses que l'on ne faisait pas auparavant, des besoins qui n'existaient pas se créeront. Une demande apparaîtra, et les prix baisseront, rendant de nouveaux services qui jusqu'ici étaient le privilège de gigantesques multinationales, accessibles aux petites entreprises et même aux particuliers.

» Quand on se penche sur l'expérience des grandes sociétés qui ont utilisé les technologies nouvelles — banques, compagnies d'assurances, etc. — on découvre toujours qu'elles ont considérablement sous-estimé non pas la suppression, mais la création d'emplois, de même qu'elles avaient sous-estimé les nouvelles activités et les nouveaux services que leur clientèle pouvait leur demander. Ainsi remarque-t-on un équilibre entre suppression et création d'emplois.

» Ce qui, en tout cas, est certain, c'est que les capacités et les qualifications que demande un service ou un secteur en déclin diffèrent souvent de celles que réclame, sur le plan de la main-d'œuvre, un service ou un secteur en expansion. C'est là qu'intervient la formation. Il est à la fois intéressant et extraordinaire de noter que les plus grandes sociétés dans le domaine de l'électronique — les noms de Siemens et de Philips me viennent à l'esprit — ont eu à mettre sur pied leurs propres programmes de formation, à cause des lacunes de l'enseignement public.

L'Etat devant les services nouveaux

— Les marchés de la C.E.E. et des Etats-Unis sont comparables par la taille, mais ils fonctionnent de manière très différente. Quelles leçons la C.E.E. peut-elle tirer de l'expérience américaine ?

— La différence la plus importante est, naturellement, l'habitude qu'a l'industrie américaine, et les Américains eux-mêmes en tant qu'individus, de payer de leur propre poche toutes sortes de services qu'en Europe nous espérons voir pris en charge par l'Etat. Si ce dernier n'intervient pas, la clientèle, chez nous, est inexistante. Aux Etats-Unis, en revanche, on trouve toujours des fournisseurs, car il y a des acheteurs qui sont prêts à débourser pour obtenir l'information dont ils ont besoin. Cela explique le développement extrêmement rapide des banques de données et des systèmes de diffusion de l'information aux Etats-Unis.

» Il y a en outre sur le marché européen une certaine fragmentation : règlements techniques différents, barrières, monopoles nationaux, etc. Aussi va-t-il falloir unifier, coordonner, rationaliser les programmes de recherche, introduire un élément de préférence communautaire à l'égard de l'étranger, et, progressivement, ouvrir les marchés nationaux à tous les producteurs de la Communauté.

— Certains estiment qu'il suffit d'avoir accès à la technologie nouvelle, sous licence par exemple, et qu'il n'est pas essentiel de produire de la matière première, des composants électroniques et des composants de base. Quel est votre point de vue ?

— Il n'est pas facile de faire une réponse nette et définitive. Cependant, celui qui est à la fois fournisseur de matière première et de produits finis ne vous vendra pas la matière première au prix du produit fini. Une autre question se pose : celle de se maintenir toujours à la pointe de l'évolution des technologies nouvelles, de façon à pouvoir planifier ses investissements et à prévoir quels nouveaux marchés sont susceptibles de s'ouvrir. Sans cela, il nous faudra conquérir les marchés après coup par une politique de prix plus bas : les coûts de fabrication élevés que nous connaissons en Europe ne nous le permettent guère, si du moins nous voulons continuer à gagner de l'argent.

(Lire la suite page 26.)

Propos recueillis par
MICHAEL HORNSBY
et PETHJR NORMAN.

Soyons sérieux

Le major Thompson à Bruxelles

Si, à l'instar de ce chirurgien qui ouvrit un jour un Anglais, un de ses confrères belges ouvrait un eurocrate, je me demande ce qu'il y trouverait.

Des soucis, *of course*, ainsi que des projets... beaucoup de projets. Des ambitions supranationales. De la tentation dirigiste, sinon totalitaire. Des avantages sociaux hors taxe. Mais surtout de la confusion linguistique. Les eurocrates ne parlent pas le franglais, mais le despéranto.

C'est une Anglaise, journaliste de son état, épouse d'un fonctionnaire du Marché commun, qui a inventé l'expression « eurocrate ». On ne connaît pas la réaction de son mari. Je me demande même s'il était *dans le tableau* (1), car il va sans dire que tout eurocrate moyen est un *cadre*... peut-être même un *cadre supérieur*.

By Jove ! Il est doué, l'eurocrate ! Il n'est pas seulement *constructive* (2) mais constructeur : à ses moments perdus, il se retrouve enfermé dans sa *fermette*, ou il *fait le pont* pour rallonger son *week-end*.

Au bureau, par contre, ces hauts fonctionnaires ont souvent la vue basse, à force de regarder de si près le dessous des cartes européennes. C'est pourquoi ils se méfient de ceux qu'ils appellent les « gouvernements nationaux » — afin de les distinguer d'un éventuel gouvernement européen.

Well ! C'est toutefois avec ces gouvernements que notre eurocrate espère établir un *dialogue permanent*, ce qui laisse supposer que la supranationalité n'est pas pour demain...

PANGLOSS.

(1) En français dans le texte. Le Major veut dire sans doute « in the picture », expression argotique anglaise qui signifie « au parfum ». (Note du traducteur.)

(2) Positif. A moins que le Major n'ait voulu dire « constrictif ». (Note du traducteur.)

L E panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs *(taux de croissance* de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la plus forte possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) Croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité *au marché international* limité).

Les clés de la conjoncture

Une fuite en avant générale

L'ÉCONOMIE américaine n'aura pas fini d'étonner. Les résultats annoncés au fil des mois ont conduit jusqu'ici à reculer, trimestre après trimestre, une récession constamment *attendue et jamais* au *rendez-vous*. Or les données les plus récentes laissent les experts perplexes. Elles les amènent même à se demander s'ils n'assistent pas à un retournement de situation.

Certes quelques résultats annoncent encore la récession, telle la chute de 33 % de la production automobile de janvier (bien que les petites voitures se vendent très bien) ou la sensible remontée à 6,2 % du taux de chômage. Mais, en sens inverse, les ventes au détail ont augmenté en janvier au taux record de 2,3 %, qui a surpris et fait penser à une nouvelle fuite en avant inflationniste, d'autant plus que le taux d'épargne des Américains est descendu au niveau incroyablement bas de 3,3 % du revenu disponible. Simultanément, la forte hausse des prix de gros de 1,6 % de janvier annonce une nouvelle accélération des prix de *détail, dont le rythme avait pourtant* déjà atteint en décembre le chiffre extraordinaire pour les Etats-Unis de 13,5 %. N'y a-t-il pas un changement de comportement des Américains qui, constatant la reprise des dépenses d'armement, ont pris brusquement conscience que la montée de l'inflation était loin d'être terminée ? M. Volcker, le président du FED, le pense certainement : intervenant récemment devant le Sénat, il a reconnu que le pétrole et la nouvelle tension internationale font obstacle à sa politique anti-inflationniste. Il continue *toutefois* à lutter, en élevant encore une fois le taux d'escompte de 12 à 13 %, nouveau record historique.

L'explosion des prix européens

Dans les quatre grands pays européens, on observe les mêmes symptômes de dérapage. *Leurs* gouvernements ont craint surtout l'effet déflationniste des hausses pétrolières. *Or l'activité*, à l'exception de celle de la Grande-Bretagne, n'est pas encore à la récession, au contraire, et l'opti*misme persiste chez les chefs d*'entreprise. Simultanément, comme le montre notre courbe, l'inflation *moyenne* explose de 12,5 à plus de 15 %, et la tension sur les taux d'intérêt augmente à nouveau.

En Allemagne, les chiffres les *plus* récents *montrent* une reprise, en particulier dans la construction, où l'on attendait plutôt un affaiblissement. Tou*tefois, plusieurs signes montrent* qu'il y a aussi dérapage. Le rythme des prix de détail, calculé sur trois mois, s'accélère, bien que plus légèrement qu'ailleurs, de 4,5 à 5 %. Les prix de gros, eux, vont beaucoup plus vite : 1,2 % en janvier et 10,2 % sur les douze derniers mois. Comme le souligne *une étude de l'Institut de recherche économique de Berlin (DIW)*, la hausse des prix des produits importés n'est pas seule responsable. Une mentalité inflationniste *tend à se développer*, malgré la modération relative de l'augmentation de 6,8 % des salaires acceptée finalement par le syndicat de la métallurgie, après des exigences plus élevées de 10,5 %.

Chose nouvelle, le déficit de la balance des paiements *courants*, de 9 milliards de deutschemarks en 1979, et probablement du double en 1980, est admis officiellement, à *condition qu'il ne devienne pas « structurel »*, ce qui a pour avantage par ailleurs d'atténuer la pression à la réévaluation permanente du deutschemark. Ainsi, les autorités allemandes semblent admettre ce léger dérapage, favorisé par la *conjoncture* internationale ; comme l'a expliqué récemment M. Otto Schlecht, secrétaire d'Etat à l'économie, les incertitudes politiques devraient favoriser la création de stocks plus importants et un regain d'activité dans les secteurs liés à l'armement.

Si une politique souple est chose nouvelle en Allemagne, ce n'est pas le cas au Japon. Ce dernier a été très tôt laxiste, essayant de ménager les entreprises et la croissance (qui, à 6,3 %, a été la plus forte de *tous* les pays industriels), gardant des *taux d'intérêt très bas (le taux* d'escompte est resté longtemps à 6,25 %), ce qui explique la baisse du yen, le déficit considérable de la balance des paie*ments, ainsi que* la *forte* hausse des prix de gros. Sur le seul mois de janvier ces derniers ont grimpé de 2,1 %, à un rythme annuel de 19,3 %. Ainsi, la fuite en avant, entretenue par ailleurs par un considérable déficit budgétaire, a-t-elle constitué une solution aux difficultés. Mais il faut trouver les moyens de rétablir la situation, et comme le reconnaît M. Haruo Mayakewa, gouverneur de la banque du Japon, la manœuvre ne va pas être facile avec le déferlement des hausses qui, par le canal des prix de gros, vont atteindre maintenant les prix de détail. Déjà le taux d'escompte a dû être remonté en hâte de 6,25 à 7,25 %.

L'Italie, comme le Japon, a pratiqué, tout au long de l'année 1979, une fuite en avant qui lui a permis de réaliser le deuxième taux de croissance des pays industrialisés (5 %). Mais, ici encore plus qu'ailleurs, les limites sont maintenant en vue, avec une inflation qui explose à 26 % (calculée sur les trois derniers mois) et un déficit commercial qui se creuse subitement. Il ne sera pas facile au gouvernement *italien* de réaliser le rétablissement qui s'impose. M. Pandolfi, ministre du Trésor, relance l'idée d'une planification économique, et la Cofindustria (le patronat) celle d'une révision de l'échelle mobile des salaires. Finalement, ce sera encore une fois la Banque d'Italie qui *prendra* la *décision* et donnera un nouveau coup de frein monétaire.

La France, du moins à entendre M. Raymond Barre, aurait une activité soutenue et saine, due à la reprise des investissements et des exportations, permise par le retour à la compétitivité des entreprises. L'Institut national de la statistique et des études économiques exprime une opinion sensiblement différente et diagnostique un certain dérapage inflationniste, avec accélération des prix industriels, constitution de stocks, baisse du taux d'épargne des ménages, qui permet le *maintien de la consommation*, en dépit de la baisse du pouvoir d'achat. Les derniers résultats annoncés pour le mois de janvier, forte accélération des prix (près de 2 %) et, surtout, déficit considérable de 4 milliards de francs de la balance commerciale, aggravé par les importations de biens de consommation, font pencher plutôt vers la deuxième interprétation. Quoi qu'il en soit, la France aura *moins de difficultés que l'Italie* à rectifier le tir et à trouver le nouveau dosage de contrainte et de souplesse qui convient.

En Grande-Bretagne, Mme Thatcher applique sans aucune concession ces principes, notamment pour la monnaie et les salaires. Le taux du Minimum Lending Rate avait été fixé à un niveau très élevé de 17% (qui avait étonné il y a quelques mois), tout a été fait pour diminuer les dépenses budgétaires et imposer à l'économie de nouvelles contraintes, avec l'espoir de réduire rapidement l'inflation et renforcer les entreprises. Malheureusement, les résultats ne sont jusqu'ici guère probants.

Au contraire, l'inflation s'est accélérée à 2,5 % en janvier, et atteint maintenant un rythme annuel supérieur au taux d'intérêt, qui, à son *tour*, menace de monter encore plus. Les salaires eux-mêmes augmentent à une allure de près de 20 %, et, comme le montrent les péripéties du conflit de la sidérurgie, ne se laissent pas facilement brider. Malheureusement, en même temps, à la différence de celle des autres pays, l'activité britannique stagne, entraînant les critiques du TUC et même celles de la City. L'exemple de la Grande-Bretagne, comparé à ceux de l'Allemagne, du Japon, de l'Italie et de la France, montre qu'il est difficile, dans la *conjoncture actuelle*, d'échapper au dérapage général.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++	—	—	++	+	+
FRANCE	+	— —	— —	+	— —	++
ITALIE	++	— — —	— —	—	— —	—
GRANDE-BRETAGNE	—	— — —	— —	— —	—	+

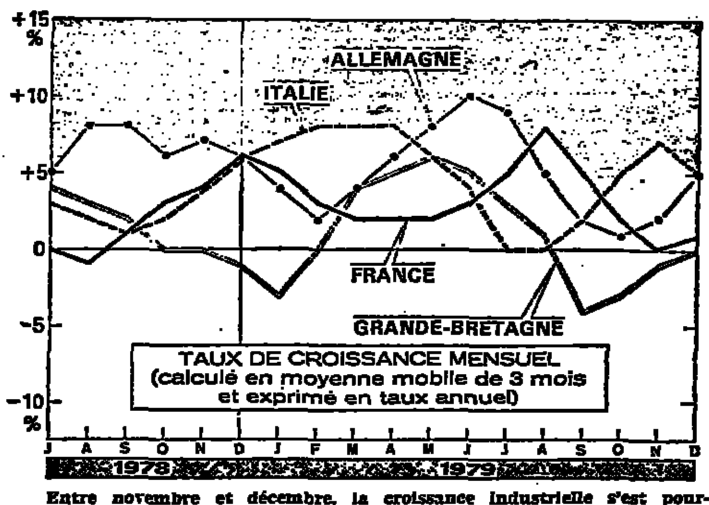
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [trame] tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATIONS ET INCIDENCES

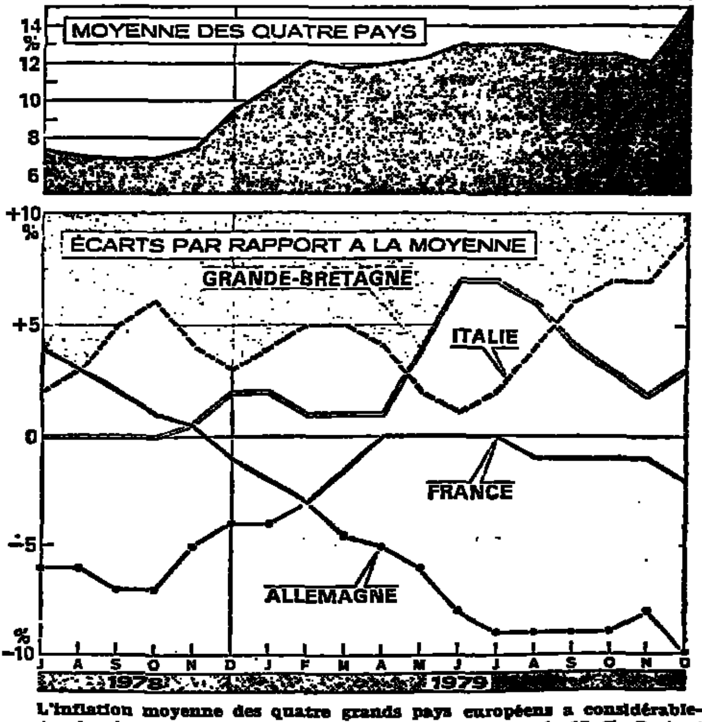
CROISSANCE	+ (—)	*L'évolution de l'activité est toujours incertaine.* La production industrielle reste faible : 0,1 % en décembre et 0,3 % en janvier. La production automobile a chuté de 33 % en janvier. Mais, en sens inverse, la consommation semble marquer une reprise avec une croissance des ventes au détail de 0,5 % en décembre et même de 2,3 % en janvier !
PRIX	— (—)	Les prix de gros qui avaient marqué une nette décélération entre novembre (1,3 %) et décembre (0,8) sont fortement remontés de 1,6 % en janvier. Leur rythme annuel, calculé sur trois mois, est ainsi passé de 13 % à 15,8 %. Les prix de détail de leur côté ont continué à augmenter à une allure de 15,4 % sur les trois derniers mois.
CHOMAGE	— (—)	Après être resté longtemps à 5,8 ou 5,9 %, le taux de chômage, par rapport à la population active, a fortement augmenté à 6,2 % en janvier, le nombre de chômeurs passant à 6,4 millions. Cette aggravation était attendue par les autorités *qui prévoient que le taux passera à 7,5 %* fin 1980.
CAPACITE	— (—)	Le taux d'utilisation des capacités productives qui était tombé de 84,9 % en octobre à 84,4 % en novembre, est resté inchangé en décembre. Rappelons que ce taux était de 86,8 % en décembre 1978.
CHANGES	— (—)	Le déficit de la balance commerciale (calculé Fob-Fob et corrigé des variations saisonnières) qui avait régulièrement baissé de 2,83 milliards de dollars en septembre à 1,42 milliards en novembre, a de nouveau fortement augmenté à 3,08 milliards en décembre. Finalement, pour 1979, ce déficit est de 24,7 milliards, contre 39,5 milliards en 1978.
MONETAIRE ET FINANCIER		Nouvelle tension sur les taux d'intérêt américains, le taux d'escompte passant *de 12 à 13 % et le prime rate de 15,25 à 16,5 %. La constatation* est la même dans les quatre grands pays européens, où les taux d'intérêt sont poussés partout à la hausse, la Banque centrale intervenant parfois comme en Grande-Bretagne pour diminuer la tension.
ECONOMIQUE		La remontée des dépenses militaires américaines ainsi que le climat préélectoral limiteront le recul de l'activité et accéléreront l'inflation. Ils ne manqueront pas d'exercer des effets directs et indirects sur les quatre grands pays européens.

TAUX DE CROISSANCE



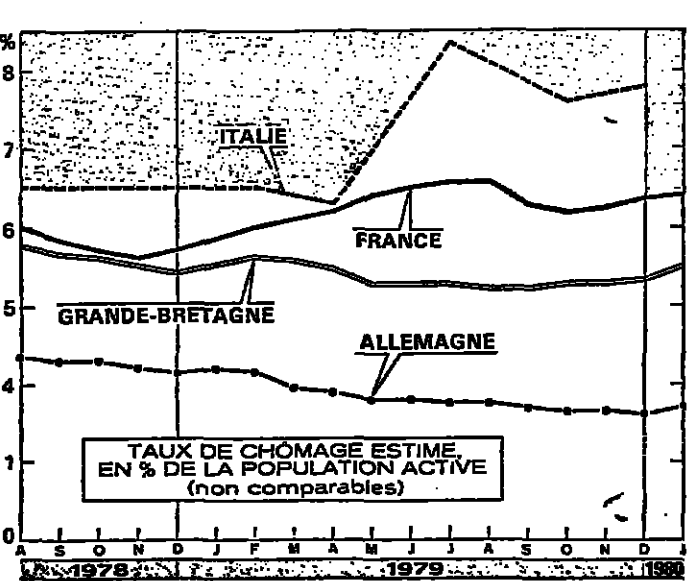
Entre novembre et décembre, la croissance industrielle s'est poursuivie en Allemagne (+ 5 %) et en Italie (5 %). Elle s'est stabilisée en France (1 %). Elle s'est redressée un peu en Grande-Bretagne, mais reste faible (0 %).

ÉVOLUTION DES PRIX



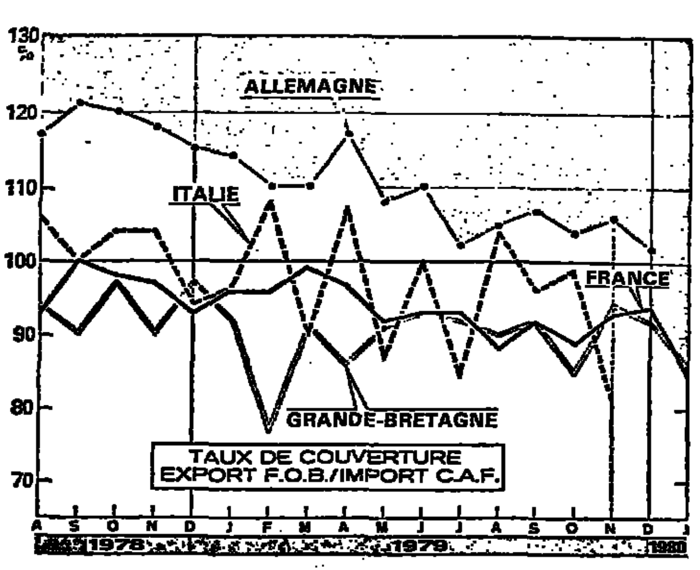
L'inflation moyenne des quatre grands pays européens a considérablement grimpé, passant d'un seul coup de 12,5 % à plus de 15 %. Partout elle a augmenté, légèrement de 4,5 à 5 % en Allemagne, plus fortement de 12 à 14,5 % en France, et d'une manière explosive de 14 à 17 % en Grande-Bretagne et de 20 à 26 % en Italie. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 5,1 % en Allemagne (avec le nouvel indice), de 12,5 % en France, de 18,6 % en Grande-Bretagne et de 21,4 % en Italie.

NIVEAU DE CHOMAGE

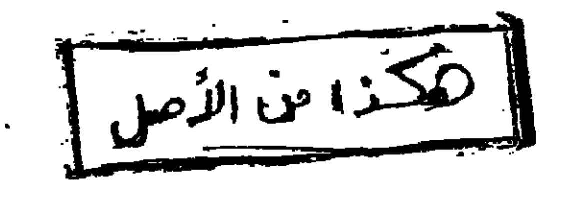


Entre décembre et janvier, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a augmenté pour la première fois en Allemagne de 3,55 % à 3,65 %. Il a continué à grimper en France de 6,35 % à 6,40 % et surtout en Grande-Bretagne de 5,30 % à 5,50 %.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Les taux de couverture des importations par les exportations (calculés Fob-Caf et corrigés des variations saisonnières) ont chuté partout : en Allemagne de 106 % en novembre à 102 % en décembre, en France et en Grande-Bretagne respectivement de 94 % et 92 % en décembre à 85 % et 86 % en janvier.



Les éleveurs ont intérêt à vendre leur production aux offices de stockage européens plutôt que sur le marché

Pour la plupart des éleveurs de la Communauté européenne, il est plus lucratif, depuis des années, de produire de la viande bovine qui va tout droit dans les installations frigorifiques publiques plutôt que sur la table des consommateurs. Cela se fait, bien entendu, aux dépens du contribuable et dudit consommateur, qui doit payer plus cher ce qu'il met dans son assiette...

CETTE situation était déjà latente lors de la mise sur pied de la production agricole commune. Elle s'explique par le fait suivant : l'élevage bovin revient beaucoup plus cher dans les pays de la Communauté qu'en Argentine, au Brésil, en Uruguay, en Nouvele-Zélande ou en Australie, où de plus vastes superficies sont exploitées par les éleveurs. Contrairement à ce qui se passe pour les vaches laitières, l'élevage des bœufs pour leur viande, ne demande pas beaucoup de main-d'œuvre, mais de grandes surfaces. En Europe le terrain coûte cher, et les bovins doivent passer l'hiver à l'étable, où ils sont nourris avec des aliments fort coûteux.

Pourtant la politique communautaire part du principe que l'élevage bovin doit, lui aussi, être lucratif. Cela est « *impossible dans nos régions, étant données les conditions de marché* », déclare Andréas Saft, expert du commerce de gros et du commerce extérieur pour le bétail et la viande. Par conséquent, pour compenser ces inconvénients, les prix élevés de la viande bovine doivent être soutenus par des actions publiques de plus en plus compliquées.

Ce n'est pas ce qui se passe, en règle générale, pour l'élevage porcin, capable de faire face à la concurrence internationale au sein de la Communauté. Un tel élevage se pratique dans des zones de climat tempéré et surtout dans des lieux clos, l'aliment nécessaire aux porcs pouvant être transporté sur de grandes distances par l'éleveur lui-même, sans frais. Il y a donc très peu d'interventions dans ce domaine de la part de l'Etat, quoique le « cycle du porc », qui se traduit par l'irrégularité des prix, fasse partie des problèmes classiques de la politique agricole.

Croissance du cheptel

Jusqu'en 1973, les prix de la viande bovine dépendaient encore largement de l'offre et de la demande dans la Communauté européenne. Le noyau central de l'organisation du marché était encore alors le « prix d'orientation ». S'il a toujours été fixé annuellement par le conseil des ministres de la Communauté, il n'en reflétait pas moins, au début, les conditions réelles du marché, et les éleveurs pouvaient décider de leur production à partir de là. Cela changea toutefois au fur et à mesure que les excédents de lait devenaient problématiques.

Les politiciens agricoles de la Communauté en tirèrent la conclusion qu'il fallait rendre la production de viande bovine tellement plus intéressante que celle du lait que les agriculteurs s'y convertiraient. Non seulement des primes à l'abattage et à la reconversion furent alors introduites, mais les prix montèrent de plus de 10 % par an en 1973, 1974 et 1975. Résultat : des flots de lait s'échappèrent de plus belle des formes de la Communauté, tandis que la production de viande devenait de plus en plus excédentaire. Cela n'a rien de surprenant : une reconversion ne consiste pas à nouer simplement une nouvelle étiquette autour du cou d'une vache.

Le cheptel global de la Communauté continua de croître. Les éleveurs ne risquaient rien à ce petit jeu puisque dès 1973 fut introduite l'intervention permanente, c'est-à-dire l'obligation pour l'Etat d'accueillir dans ses frigos des quantités illimitées ou, du moins, limitées à la seule offre des éleveurs de viande bovine, et ce à un prix d'intervention fixe. Ce prix d'intervention, qui fut d'abord fixé à 7 % en dessous du prix d'orientation, avant de passer à 10 % de moins en 1977, devait, normalement, uniquement servir de garantie sociale dans la politique des revenus et empêcher le prix de marché de lui devenir inférieur.

Mais les éleveurs partirent de ce prix garanti et augmentèrent leur production. Le pourcentage d'auto-approvisionnement pour la viande bovine, qui n'était encore que de 82 % en 1972 au sein de la Communauté, passa à près de 100 %. Conséquence : depuis 1974, en R.F.A., le prix de marché n'a jamais dépassé le prix d'intervention et un tel « phénomène » ne s'est produit dans la Communauté que pendant trois semaines. Les recettes des éleveurs sont donc supérieures lorsqu'ils livrent leur viande à l'intervention plutôt que de l'écouler sur le marché libre.

Cela coûte cher aux contribuables. Le stockage d'une tonne de viande bovine revient, par jour, à près de 10 francs. Rien que pour les 250 000 tonnes environ que contiennent les frigorifiques de la Communauté, les coûts atteignent quelque 700 millions de francs par an.

Dumping international ?

La viande congelée ne peut être vendue qu'à 7 francs de moins le kilo par rapport à la viande fraîche. Les coûts se trouvent donc accrus de 2 200 millions de francs par an si l'on considère que la viande séjourne en moyenne huit mois dans les installations frigorifiques. Pour résumer, disons que la Communauté européenne a dépensé depuis 1973 plus de 15 milliards de francs dans le cadre de l'intervention sur la viande bovine. Cela correspond à l'aide au développement de l'Allemagne fédérale pour deux ans...

Jusqu'en 1973, les plus gros fournisseurs étrangers de viande bovine en R.F.A. étaient les Argentins. Aujourd'hui ils ont pratiquement disparu. Le blocage aux importations introduit en 1974 par la Communauté européenne afin de protéger son marché intérieur a, depuis, été levé *de jure*, mais il n'en reste pas moins qu'en dehors de certains contingentements d'importation qui sont le fait d'engagements pris au plan international, importer de la viande est pratiquement impossible. C'est ainsi qu'en octobre 1979 le prix sur le marché international, qui était de 15 francs le kilo, passait à 34 francs en R.F.A., une fois franchies, les différentes barrières telles que la douane, les montants compensatoires, la parité monétaire et la T.V.A. Quant à ceux qui auraient été prêts à payer un tel prix, encore leur fallait-il remplir de multiples conditions dissuasives.

Dans le même temps, au grand mécontentement des pays en voie de développement que la Communauté avait incités à accroître dans des proportions considérables leur production de viande bovine, le prix de vente à l'exportation des produits des offices d'intervention européens est tombé de 9,15 à 2,99 marks, du fait des mécanismes de subvention communautaires.

Rien n'indique que cette situation soit près de changer. Bien sûr, la consommation de viande par habitant au sein de la Communauté augmente. Mais, étant donné le prix élevé de la viande bovine, ce sont surtout les éleveurs de porcs qui en profitent. Malgré toutes les mesures proposées par ses membres en vue de résoudre un tel dilemme, la Commission de la Communauté s'attend que le stockage continue à croître.

HANS-JUERGEN MAHNKE.

L'APPLICATION DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Pourra-t-on ranimer le malheureux Centre de développement industriel ?

Bilan lamentable. Echec sur toute la ligne. Les jugements sont sévères sur le Centre de développement industriel (C.D.I.), organisme paritaire de la C.E.E. et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), signataires de la convention de Lomé. Créé au début de 1977 pour donner un contenu concret à ce que devait être la grande affaire des nouvelles relations entre les Neuf et les A.C.P. — la coopération industrielle, — le C.D.I. est toujours, trois ans après, sur la ligne de départ. Les instances communautaires et les A.C.P. viennent donc de décider de se séparer de la direction actuelle. Ils ont signifié à MM. Theisen (Luxembourg), le directeur, et Akinrele (Nigéria), le sous-directeur, la fin de leur mandat.

« *IL est parti le nez en l'air sans assurer ses arrières* », commente un haut fonctionnaire de la Commission européenne. C'est le reproche principal que l'on fait à M. Theisen. Manquant d'expérience africaine, il s'est aventuré sans faire preuve apparemment de beaucoup de clairvoyance. De sorte qu'il s'est enthousiasmé pour des « éléphants blancs » qui étaient connus par les vieux routiers du développement en Afrique depuis longtemps ; tel ce projet de création, à partir de la récupération de la ferraille, d'une petite unité sidérurgique déclarée non viable par les experts européens il y a quinze ans...

La direction du C.D.I. rétorque : bien que l'industrialisation des pays en développement se heurte à des obstacles considérables, le C.D.I. a retenu en trois ans trois cent soixante-dix-neuf projets en vue d'une assistance technique. Sur ce total, vingt et un sont déjà au stade de la réalisation, dont six avec une participation importante en capital social de la part d'entreprises européennes. Les instances communautaires et les A.C.P. contestent ce résultat flatteur. C'est dans la politique du C.D.I., disent-elles, de s'attribuer le succès de certaines opérations à propos desquelles il n'a joué qu'un rôle marginal.

Au-delà de cette polémique, la Commission reconnaît officiellement que « *le bilan de la convention de Lomé est assez modeste dans le domaine de la coopération industrielle* ».

Des « peaux de banane »

Comment expliquer cet échec ? Ce qui devait être la force du C.D.I., c'est-à-dire le fait d'être un organe paritaire pouvant jouer entre les deux partenaires, s'est révélé finalement la grande faiblesse de l'encadrement opérationnel de la coopération industrielle entre les Neuf et les A.C.P. Les deux partenaires s'en sont méfiés dès le départ parce que le C.D.I. n'était pas sous leur contrôle direct. Aussi sa tâche n'a-t-elle été facilitée ni par les uns ni par les autres. Les « peaux de banane » n'ont pas manqué, avancent même certains. Pour la Commission et la Banque européenne d'investissement (B.E.I.), le C.D.I. apparaît comme un trouble fête. Sans crédits d'intervention et avec une équipe légère (dix personnes), il lui était difficile de trouver sa place parmi les institutions traditionnelles de la Communauté opérant en Afrique. Le C.D.I. — ce qui est particulièrement révélateur — n'a pratiquement pas eu — l'a-t-il pu ou voulu ? — de contacts avec les délégations de la C.E.E. dans les A.C.P., lieux d'écoute privilégiés des besoins de ces pays.

En outre, faute d'une définition précise de son rôle, le C.D.I. a mené — c'est sans doute là l'autre grande erreur de sa direction — des actions dans tous les sens. D'où le reproche de touche-à-tout qui lui est adressé à Bruxelles.

Afin de redresser la barre, la C.E.E. et les A.C.P. ont décidé, outre le changement de direction, de doubler les moyens financiers du C.D.I. (5 millions d'ECU par an contre 2,5 millions au cours des trois premières années d'existence ; 1 ECU = 5,80 F).

Sera-ce suffisant pour donner enfin un véritable départ au C.D.I. ? Nombreux sont ceux à Bruxelles qui ont les plus grands doutes. Pour le faire avancer, il faudrait commencer par définir de façon stricte son rôle, à savoir qu'il doit se limiter à la réalisation d'opérations entre petites et moyennes entreprises européennes et africaines; secteur échappant, expliquent-ils, au Fonds européen de développement (FED) et à la B.E.I., qui, en matière industrielle, ne s'intéressent qu'aux grands projets.

Il est nécessaire, poursuit-on, de donner de véritables moyens d'intervention au C.D.I. Pour l'instant l'Institut est dans l'obligation de solliciter l'aide du FED pour la plus petite action de financement. Finalement, le C.D.I. doit gagner la confiance des autres parties concernées par l'aide au développement industriel : Commission, B.E.I., gouvernements des A.C.P., délégations de la C.E.E. dans ces pays, organes des Neuf chargés de faire la liaison avec leurs industriels, l'ONUDI, etc. La C.E.E. et les Européens donneront-ils au C.D.I. des possibilités de travailler efficacement ? Même les plus chauds partisans du centre de développement industriel affichent beaucoup de scepticisme.

MARCEL SCOTTO.

A Six, cela n'allait pas mieux qu'à Neuf

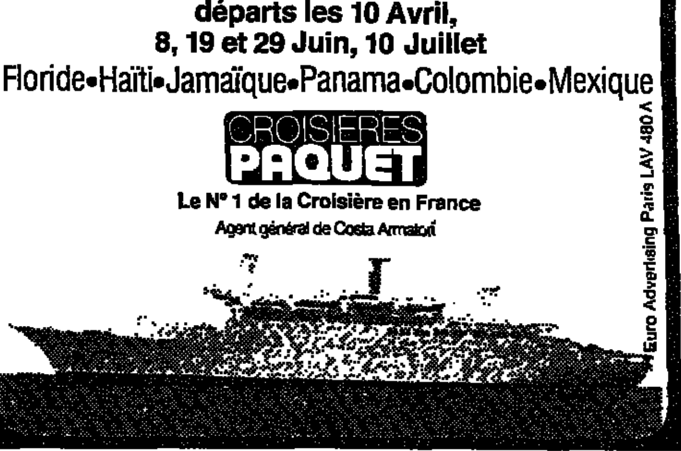
(Suite de la page 21.)

1) On ne brise pas une Communauté parce qu'elle a trop bien « réussi ». Après tout, qu'est-ce qu'on reproche à la C.E.E. sinon ses excédents de lait, de beurre, de blé, de tout ? Eh bien ! comme disait un jour la correspondante de l'agence France-Presse à Moscou, il est à l'Est pas mal de pays qui aimeraient bien avoir des problèmes d'excédents ! Quel problème il y ait et qu'il faille le résoudre, c'est évident, mais il ne faudrait pas confondre excédent et pénurie dans un même anathème. D'ailleurs, le temps où l'Europe occidentale criait famine sous la botte nazie n'est quand même pas très loin derrière nous !

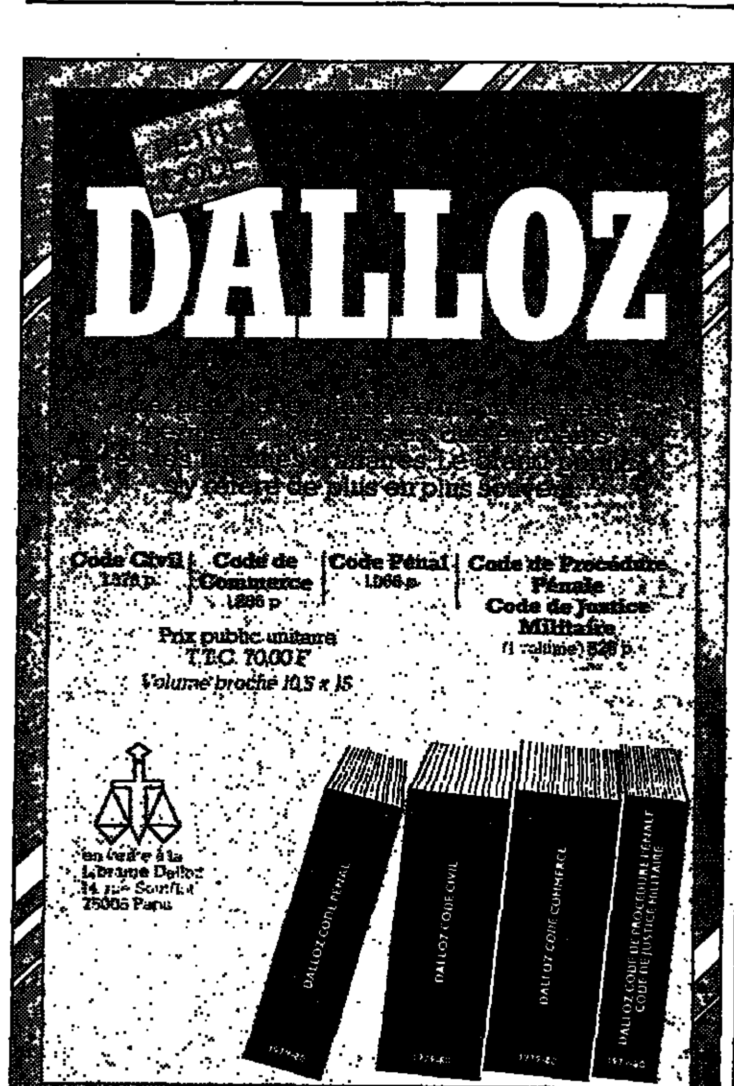
2) Lorsqu'un club est assailli de demandes d'adhésion, comme c'est le cas avec les demandes pressantes de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal, c'est sans doute parce qu'il ne se porte pas si mal. D'ailleurs, quel autre club de coopération se porte-t-il mieux en Europe ? Prenons le Conseil nordique. Il réunit plusieurs Etats *a priori* proches, puisque tous scandinaves. Eh bien, il piétine. Et qu'on ne dise pas que c'est parce que le Danemark appartient à la C.E.E. Si la coopération nordique avait bien fonctionné, le Danemark n'aurait pas rejoint la C.E.E. ! La C.E.E. a même la satisfaction de voir un groupe de pays d'Amérique du Sud se doter d'institutions imitées des institutions européennes : commission, conseil et tout récemment cour de justice du pacte andin.

En vérité, dans un monde de plus en plus divisé et où beaucoup d'organisations mondiales de coopération sont en train de subir le triste sort de feu la Société des nations, on assiste à une sorte de repli régional à l'échelle des continents et des sous-continents. Et la fameuse « supranationalité », tant décriée en Europe parce que si mal comprise, se révèle finalement un bon article d'exportation. Alors, de grâce, ne crachons pas trop dans notre soupe !

JEAN-LOUIS BURBAN.







LA MUTATION DE L'INDUSTRIE

Ford investira 20 milliards de dollars d'ici à 1985

nous déclare M. Philipp Coldwell, président exécutif du groupe

par HORST ALEXANDER SIEBERT

Alfa-Romeo, British Leyland et Chrysler ne sont que quelques exemples pris parmi les firmes qui sont désormais secourues à l'aide de l'argent des contribuables pour sauver des emplois. L'industrie automobile japonaise monte, avec des voitures robustes et d'un prix étudié, à l'assaut des vieux pays industriels. L'Allemagne ne peut se maintenir sur le marché mondial, pour un temps encore, que grâce à des voitures chères et de qualité supérieure. La France tente, grâce à Renault et à Peugeot-Citroën-Talbot, de faire preuve de dynamisme en se lançant résolument outre-Atlantique. Mais pour combien de temps encore l'avance technique européenne dans les véhicules de taille raisonnable prévaudra-t-elle ? L'industrie automobile américaine, depuis si longtemps au premier rang par sa *productivité*, *se trouve* désormais engagée dans un processus de restructuration dont les conséquences sont très profondes, en direction de la petite voiture. Cette mutation une fois accomplie, les grandes firmes d'outre-Atlantique ne *risquent-elles pas* de paraître plus fortes que jamais sur le marché international ?

« Chrysler connaît de graves difficultés. Plus d'une douzaine d'usines automobiles sont fermées et beaucoup d'ouvriers se trouvent sans emploi. Devant le succès des petites voitures importées, a-t-on raison de dire que Detroit n'a pas su répondre à la demande du marché ?

— La demande s'est considérablement modifiée en un temps record. Les problèmes d'approvisionnement en fuel et la hausse rapide du prix de l'essence ont réduit la demande des grosses voitures traditionnellement appréciées par les Américains, au profit de véhicules plus petits dont la consommation de carburant est moindre. Les fabricants américains ont répondu à ce besoin en proposant de nouveaux modèles plus économiques que l'on prévoit de fabriquer en plus grande quantité dans l'avenir.

» En 1979, les véhicules fabriqués aux Etats-Unis représentaient environ 55 % du total des petites voitures vendues dans ce pays, et nous espérons voir cette proportion croître dans les années qui viennent. Il est certain que les importations ont gagné du terrain sur le marché américain, mais c'était là un phénomène attendu. Chaque fois que, comme c'est le cas depuis un an ou deux, la situation extérieure évolue rapidement, on *note sur le marché d'inévitables* variations. Dans le cas qui nous intéresse, les fabricants étrangers ont été favorisés, qui, pendant des années, ont conçu et construit des modèles destinés à des marchés où le pétrole se vendait entre 1,50 et 2 dollars le gallon. A cela, il faut ajouter, pour le Japon, des coûts de main-d'œuvre réduits.

— La crise du pétrole (1973-1974) n'a été prise au sérieux ni par les producteurs ni par les consommateurs. Est-il vrai, comme on le dit, que Detroit n'a pas encouragé la fabrication des petites voitures à cause de leur moindre rentabilité ?

— Il ne fait aucun doute que les petites voitures rapportent moins que les grosses, mais quel avantage y a-t-il à produire des véhicules que l'on ne peut pas vendre ? Pendant l'embargo pétrolier de 1973-1974, la demande de petites voitures a augmenté de façon considérable aux Etats-Unis et les fabricants américains ont opéré d'importants changements dans leurs plans de production afin de satisfaire cette demande.

» Cependant, quand l'approvisionnement en pétrole est redevenu normal, la demande des petites voitures a baissé, et celle des grosses a augmenté. L'industrie américaine s'est donc trouvée devant un dilemme : le marché poussait à la fabrication de grosses voitures, alors que les réglementations gouvernementales visant à économiser l'énergie encourageaient la fabrication des petites. Au printemps de 1979, les queues ont recommencé de se former devant les pompes à essence ; le marché s'est alors à *nouveau* tourné vers la petite voiture, et il pousse à présent, *autant que les contraintes de la* réglementation, dans ce sens.

» L'acheteur américain est aujourd'hui, je crois, convaincu de l'existence d'un problème énergétique, et la demande de petites voitures devraient, à mon sens, *se maintenir. L'industrie* américaine propose déjà un choix important de ces voitures peu consommatrices d'énergie ; elle en offrira davantage encore dans les années qui viennent. D'ici cinq ans environ, le parc automobile américain sera, pour l'essentiel, constitué du même type de véhicules que le parc automobile européen.

— L'industrie automobile américaine a déjà entamé le processus de changement, et l'on évalue à 80 milliards de dollars les investissements nécessaires d'ici à 1985. C'est une somme énorme. D'où viendra cet argent, et où ira-t-il ?

— L'argent viendra des profits, de l'amortissement et, dans certains cas, d'emprunts. Il sera consacré à la conception et au lancement de nouveaux modèles, à la construction d'installations nouvelles et au rééquipement de celles déjà existantes. L'investissement de Ford se montera à 20 milliards de dollars environ.

— Sur quoi plus précisément portera la recherche, et dans quel sens ira l'évolution ?

— Nous avons eu des résultats très prometteurs dans la conception d'un nouveau moteur à combustion, semblable sur plusieurs points, au moteur Diesel. Il pourrait permettre une économie de fuel de 20 % environ, une pollution réduite, une bonne accélération et un démarrage facile par temps froid. Nous espérons que, au cours des années qui viennent, sa fabrication se révélera possible. Nous travaillons également à la réalisation de systèmes à turbine et à propulsion électrique, dont la construction, cependant, présente encore un certain nombre de problèmes. Nous cherchons par ailleurs à *fabriquer des matériaux* plus légers, et étudions la mise au point de systèmes de contrôle électronique extrêmement sophistiqués.

Le changement le plus radical jamais vécu par notre industrie

— Quels changements fondamentaux prévoyez-vous pour la conception de vos modèles ?

— Nous nous emploierons à offrir un choix important de véhicules plus petits, plus légers, consommant moins de carburant, qui répondront aux besoins de notre clientèle. Au cours des prochaines années, nous prévoyons de réviser la conception de pratiquement tous les véhicules que nous produisons. Ce sera là le changement le plus radical *qu'ait jamais connu notre* industrie.

— Avez-vous l'intention d'accroître l'exportation des voitures de fabrication américaine vers l'Europe ? Dans ce cas, quel genre de véhicules comptez-vous envoyer outre-Atlantique, et n'y a-t-il pas là un danger de concurrence pour vos propres filiales européennes ?

— Nous ne prévoyons pas d'accroissement de nos exportations de voitures américaines à destination de l'Europe. Comme dans le cas du modèle Escort 1981, beaucoup de nos véhicules *fabriqués* aux Etats-Unis ressembleront à nos modèles européens. Les exportations Ford vers l'Europe tenteront pour l'essentiel de combler les lacunes de la production européenne. La Mustang est un bon exemple de cette stratégie. Enfin, nous continuerons de concevoir et de construire en Europe des voitures conçues pour les Européens.

— Y aura-t-il un jour une véritable voiture mondiale ?

— Le coût moyen de mise en place d'une ligne entièrement nouvelle s'établit actuellement entre 1 milliard et 2 milliards de dollars. D'où la nécessité de concevoir des modèles à l'échelle mondiale. C'est une simple question de calcul économique. Les marchés uniques — même aussi importants que les Etats-Unis ou la C.E.E. — ne pourront offrir un volume de vente suffisant pour compenser des coûts aussi considérables.

» La réalisation de ces voitures dépendra cependant de la coopération de divers gouvernements pour rationaliser leurs standards nationaux et supprimer un certain nombre de restrictions à la libre circulation du capital, de la technologie et des composants nécessaires à la création de cette nouvelle génération d'automobiles. Les nations qui *accepteront de participer* à une telle opération bénéficieront ainsi d'emplois nouveaux, d'un élargissement de leurs échanges avec l'étranger et d'un accès aux produits modernes que fournira ce processus d'internationalisation.

— Quel sera le visage de Detroit en 1990 ?

— Le rôle de la voiture et du camion pour les transports individuels changera peu d'ici à 1990, mais la préférence ira aux véhicules plus petits, consommant peu d'énergie. Les ventes d'automobiles augmenteront lentement, mais régulièrement — environ 2 % par an aux Etats-Unis ; 2,8 % en Europe ; 5,7 % dans la région Pacifique-Asie et 6,8 % en Amérique latine. Une technologie plus poussée permettra de réduire la consommation de carburant. Cette décennie, enfin, donnera le jour à de nouvelles *transmissions*, à *l'utilisation accrue* du diesel, à la traction avant, aux composants de moteur électroniques et à des *matériaux* plus légers. »

L'automobile n'échappera pas à une planification

Au cours des années 80, les firmes automobiles européennes se verront contraintes d'élaborer des réponses communes aux problèmes que pose cette industrie.

Il ne sera guère possible de s'en remettre à des ajustements spontanés et fortuits. Il faudra, au contraire, que les firmes comme les autorités nationales et communautaires déploient une politique volontariste.

par

UMBERTO AGNELLI (*)

Ces considérations découlent de l'analyse de l'évolution du marché et des positions qu'y occupent les trois grands groupes producteurs mondiaux. A savoir les Américains, les Japonais et les Européens.

L'année 1980 sera marquée en Europe par une légère flexion de la demande automobile (moins 3 %), qui pourra être compensée cependant en 1981. Les trois ou quatre années qui suivront enregistreront une croissance lente mais constante, autour de 1,5 et 2 % par an.

Dans son ensemble, l'industrie européenne surmontera aisément ce fléchissement temporaire du marché intérieur, mais ces difficultés pourront accentuer les tensions qui existent aujourd'hui entre les producteurs de notre continent.

En effet, la structure du système de production automobile européen est rien moins que stable. Les firmes agissent à leur gré. Au cours des prochaines années, elles *devront résoudre* les problèmes communs et fixer, à l'intérieur d'un plan général d'évolution, leurs rôles réciproques, du fait qu'il y a un grand nombre de constructeurs en activité sur nos marchés, par rapport à ceux des marchés américains et japonais.

Pour donner un exemple, il suffit d'évoquer les couples General Motors et Ford aux Etats-Unis et Toyota-Nissan au Japon, qui contrôlent trois quarts environ de leur marché intérieur, alors que les deux plus grands groupes européens, Peugeot et Volkswagen, n'atteignent pas 30 %. A elle seule, General Motors construit 7,2 millions de voitures, ce qui *représente* 22,6 % de la production mondiale, alors qu'il faut dix constructeurs européens pour réaliser 27,2 % de la production mondiale (8,8 millions d'unités).

Il en ressort clairement que, étant données les dimensions des concurrents extra-européens, la structure actuelle des constructeurs grands et petits de notre continent devra subir des changements profonds pour pouvoir faire face au potentiel économique et productif des Américains et des Japonais.

La vitalité de l'industrie automobile japonaise est incontestable. Ses effets sur le marché européen seront sensibles encore pendant de nombreuses années.

Les grandes firmes américaines accordent, elles aussi, du fait de la forte récession prévisible *de leur marché intérieur* et de leur volonté de réaliser le « world car », toute leur attention à l'Europe. Qu'on songe, par exemple, aux programmes très récents d'investissements massifs de General Motors sur notre continent.

L'augmentation probable en Europe du volume d'importation, qui viendra s'ajouter aux activités productives locales déjà stabilisées, aggravera les problèmes de compétitivité que l'industrie européenne n'a pas encore résolus actuellement. En découle la nécessité de chercher dans le volume de production de pièces, de composants et de produits finis les économies d'échelle concurrentielle avec les principaux producteurs extra-européens. Une telle recherche formera la base de collaborations industrielles et, peut-être aussi, commerciales.

Une telle évolution *comporte* un effort non seulement de la part des firmes constructrices, mais aussi des autorités nationales et communautaires. En effet, à côté d'une coopération croissante dans le domaine de *la production* des composants, il faudra mettre en œuvre un effort de rationalisation du système de production dans son ensemble. Pour obtenir une telle réorganisation, il faudra, par exemple, un choix rationnel des localités d'implantation destinées aux nouvelles initiatives et des facilités en vue de la mobilité nécessaire de capital et de technologie.

Et c'est précisément parce que *les initiatives* que requiert un tel changement dépassent souvent la capacité d'une seule entreprise ou la logique d'un seul pays, qu'il faut que s'impose une vérification de la cohérence des programmes nationaux en faveur de l'industrie automobile, opérant sur le territoire communautaire.

Bien qu'il n'apparaisse pas aujourd'hui clairement, le caractère unique du marché européen (tant en ce qui concerne la demande que l'offre) reste un objectif à atteindre.

(*) Vice-président, administrateur délégué du groupe Fiat.



EUROPE EUROPA

Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schowohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Yves Morvan (« le Monde »), Dante Secchia (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).
Coordonnateur : Eric Wolfensohn.

هكذا من الأصل

AUTOMOBILE AMÉRICAINE

Les «trois grands» ne créent plus la demande : ils doivent s'adapter au marché

LE plus grand trust de l'automobile du monde, General Motors Corporation, n'est-il pas responsable des grandes difficultés de l'industrie automobile américaine aujourd'hui ? Dirigé par Alfred Sloan, le constructeur le plus « fort » de Detroit, dont l'entreprise s'est lancée à la conquête de la plus grande part du marché, c'est lui qui, dans les années 50, a fait sortir les premiers « paquebots roulants » de ses chaînes : énormes caisses de tôle équipées de moteur V 8 à haute condensation, qui dépassaient par leurs caractéristiques de tenue de route et de confort tout ce qui roulait alors couramment sur les routes américaines.

Ces puissantes autos, laides selon le goût actuel, s'étaient vite révélées des championnes à la vente, bien que le gargouillis de l'essence passant dans le carburateur fût presque audible pour les passagers. Mais, à l'époque, 1 litre d'essence ne coûtait que quelques cents. G.M. avait bien montré un flair réel, puisque précisément la première grande vague de prospérité déferlait sur les Etats-Unis. C'était l'époque où l'administration Eisenhower couvrait le pays d'un dense réseau d'autoroutes de l'Atlantique au Pacifique, et de nombreux Américains se sentaient heureux de pouvoir partir confortablement en voiture à la conquête de leur propre continent.

Mais les jalons furent ainsi posés pour une évolution qui met aujourd'hui l'Amérique aux prises avec de gigantesques problèmes. D'après l'O.C.D.E., les Américains utilisaient encore, en 1977, 1 941 litres d'essence par habitant, tandis que l'Allemand se contentait de 462 litres, le Français de 428 litres, l'Anglais de 408 litres et l'Italien de 245 litres. Car la Chrysler Corporation, et plus tard la petite American Motors Corporation, fondée en 1954, ont immédiatement suivi G.M., qui dominait le marché.

A Detroit, l'idée de M. Sloan, selon laquelle les grosses voitures rapportaient aussi de gros bénéfices, s'était répandue. La stratégie générale de marketing reposait sur l'idée que, dans la production en série, les voitures plus grandes ne coûtaient que quelques centaines de dollars de plus que les petites, la différence pouvant être démultipliée dans le prix de vente. Un exemple : il y a quelques années, la différence des coûts entre une Chevrolet Caprice et une Cadillac Deville, pour le constructeur, s'élevait à environ 400 dollars. Les distingués acheteurs d'une Cadillac payaient toutefois 3 800 dollars de plus que ceux d'une Chevrolet. Mais la voiture devenait le symbole du standing.

Après avoir nié l'évidence

La nouvelle philosophie, liée à des revenus réels fortement en hausse et à la possession de deux, voire trois, voitures par famille américaine, avait à l'époque fondamentalement modifié Detroit. Mis à part des grèves occasionnelles et des fluctuations cycliques de conjoncture, tout montait en flèche. Rien que de 1961 à 1965, le nombre des immatriculations par an de voitures nouvelles en Amérique était passé de 6 à 9,5 millions. Plus tard, les premiers signes avertisseurs du danger, sous la forme d'importations accrues, furent sciemment ignorés, ou ne furent pris qu'à moitié en considération. L'inflation, conséquence de la politique de prospérité du président Johnson et de la guerre du Vietnam, en était tenue pour responsable.

Malgré Vega, Pinto et quelques autres petites voitures, la plupart du temps insuffisamment mises au point, pour lesquelles General Motors, Ford et A.M.C. avaient finalement opté, la crise du pétrole de 1973-1974 était venue frapper de plein fouet la « cité du moteur ». Après trois années de boom économique, la production automobile américaine diminua en 1974 de 24 %, l'Amérique entrant dans une spectaculaire récession. Parmi les stocks géants se trouvèrent les « voitures gloutonnes », dont, tout à coup, plus personne ne voulut. Elles continuaient toutefois de représenter plus des neuf dixièmes de la large gamme des modèles de General Motors et de Ford.

Deux années plus tard, le choc était amorti. Lorsque l'essence recommença à couler abondamment, les Américains revinrent immédiatement à leurs « grosses caisses ». Dès 1976, Detroit vendit 8,6 millions de voitures et augmenta ses bénéfices nets de 233 %, comparativement à l'année précédente. En revanche, la part de l'importation du marché américain tomba de 18 à 14,8 %. Lee Iacocca, chassé par Henry Ford en 1978, et devenu le patron de Chrysler, osa alors faire un pronostic erroné, selon lequel *« les Européens et les Japonais ne s'en sortiront jamais »*.

Les constructeurs d'automobiles des Etats-Unis ont toujours affirmé qu'ils ne devaient pas produire sans tenir compte de leur marché. Le succès des petites voitures importées, notamment au cours de la dernière décennie, ne peut s'expliquer seulement par le fait que Detroit n'avait rien à opposer aux jolies « étrangères économes ». Il fallut que les législateurs de Washington, estimant que tout ne pouvait continuer d'être exclusivement soumis aux bénéfices, déterminent eux-mêmes une nouvelle orientation. Les importations coûteuses de pétrole, la faiblesse du dollar et l'inquiétude devant la perte d'emplois industriels firent office de stimulants.

Devant l'insistance de diverses administrations, le Congrès institua pour cette branche industrielle géante, qui, avec les sous-traitants, représente environ 18 % du produit national brut américain, des normes sévères pour les carburateurs, la sécurité et la consommation d'essence. Il reste possible que certaines pressions soient assouplies. Mais, en l'état actuel de la législation, d'ici à 1985 toutes les entreprises devront réduire leur consommation moyenne, toute gamme de voitures confondue, à 8,6 litres par 100 kilomètres. Dans les conditions américaines, c'est un effort considérable qui ne pourra être accompli sans d'énormes investissements.

Déséquilibre en perspective

Depuis que Washington menace, Detroit procède à son propre dégraissage. Ses « paquebots roulants » deviennent plus courts et plus légers. G.M. emploie à cette cure en moyenne 3,2 milliards de dollars par an. Pour 2,5 miliards, Ford a adopté pour tous ses modèles de pointe une ligne moderne, l'économie d'essence s'élevant à 38 %. La Chrysler Corporation, financièrement faible, a apparemment trop longtemps tergiversé. La demande de ses petites voitures populaires, Omni et Horizon, à traction avant, ne pouvait être satisfaite, notamment à cause du manque de moteurs livrés par Volkswagen (300 000 unités par an). On ne voit plus offrir de nouveaux dinausores de style ancien aujourd'hui aux Etats-Unis.

Mais le problème de l'industrie américaine reste qu'elle construit toujours trop de grosses voitures et que pour la construction de petites voitures, elle demeure loin derrière les besoins. Bien qu'entre-temps un plus grand nombre de modèle économisant l'essence aient été disponibles, les quelques chaînes libérées n'ont pu suffire pour couvrir la demande.

Les fournisseurs de voitures étrangères en sont les bénéficiaires ; la majorité dans le commerce des petites voitures. Ils ont exporté l'an dernier plus de 2,3 millions d'unités vers les Etats-Unis, contre 2 millions à peu près en 1978. Leur part sur le marché a fait un bond, atteignant 22 %. Sur le total des importations américaines, plus de 1,76 million l'ont été en provenance du Japon, le reste — environ 580 000 voitures — en majeure partie de l'Europe.

En 1979, à peu près 350 000 voitures allemandes, 70 000 italiennes, 42 500 anglaises et 31 000 françaises ont été vendues aux Etats-Unis. Cette comparaison montre combien la part des « étrangères » s'est modifiée sur le marché américain. En 1970, les Européens étaient parvenus à 11,7, et les Japonais à 3,5 %. L'année passée, ce fut le contraire : 5,1 et 16,6 %.

En février 1979, la dernière crise a été essentiellement déclenchée par le ralentissement des exportations de pétrole iraniennes. Partant de la Californie, particulièrement assoiffée d'essence, une véritable panique s'est emparée de l'Amérique. Après plusieurs mois de queues devant les pompes à essence, la demande de gros véhicules s'est sensiblement ralentie. Le 31 janvier, les stocks de Detroit, constitués pratiquement que de grosses cylindrées, malgré d'importantes offres de rabais, atteignaient près de 1,9 million d'unités.

Ces graves fluctuations du marché ont valu en 1979 à GM un bénéfice réduit de 18 %, soit près de 2,9 milliards de dollars. Dans le commerce nord-américain, Ford a subi une perte d'exploitation de près de 1 milliard de dollars qui n'a pu être compensée que par des transferts de bénéfices essentiellement réalisés en Europe. Chrysler, avec un déficit de plus de 1 milliard de dollars, a failli s'écrouler. Le programme de soutien de Washington a évité le pire.

Une douzaine et demie d'usines américaines sont fermées, environ deux cent mille travailleurs américains de l'automobile sont au chômage, y compris dans les entreprises de sous-traitance. Cela fait près du quart de l'ensemble des salariés (huit cent soixante-cinq mille). Le syndicat Uniter Automobile Workers craint que le pire ne soit encore à venir. Lors de la récession de 1975, seuls les « Big Three », c'est-à-dire General Motors, Ford et Chrysler, avaient licencié deux cent cinquante mille travailleurs. Selon des pronostics sérieux, la vente de voiture en Amérique, pour les modèles 1980, diminuera de 14 %, tombant à 9,5 millions de voitures. Tandis que les importations augmenteront peut-être, Detroit devra s'attendre à vendre 1,5 million de voitures en moins. Néanmoins, considérée dans son ensemble, l'industrie automobile américaine est encore plus puissante que cela ne paraît.

H.-A. S.

A Detroit, l'omelette se prépare en cassant des œufs

LES utopistes européens se plaisent à insinuer que l'industrie automobile américaine, après avoir pratiqué pendant des années une politique de modèles erronée, subit les effets d'une concurrence de plus en plus acharnée qui la fait approcher de la faillite. « La chute libre » ou « Décennie décisive pour Detroit » sont devenus des titres courants d'articles. Les dirigeants des firmes automobiles groupées dans cette ville qui leur est en quelque sorte dédiée sont volontiers qualifiés de « sclérosés, prétentieux et bureaucrates ». Nombreux sont ceux qui estiment dans le Vieux Monde que Ford, seconde entreprise automobile et quatrième firme de transformation dans le monde, est menacée du même destin que Chrysler.

Il en va tout autrement en réalité. Tout d'abord une chose est indéniable : les treize plus grandes firmes automobiles européennes produisent 12 millions de véhicules par an, et ceux-ci peuvent être tous écoulés sur le marché intérieur. De plus, l'Europe doit faire face à une concurrence accrue, venant en particulier du Japon. En revanche, aux Etats-Unis, cinq fabricants se sont partagés le marché en 1979, y compris la filiale américaine de Volkswagen, produisant au total 8,4 millions d'unités contre 9,1 millions l'année précédente.

Pour leur part, General Motors et Ford ont produit respectivement 5,1 et 2 millions de voitures particulières, le reste étant partagé entre Chrysler (907 000), American Motors (159 000) et VW Westmoreland (173 000). Le marché américain est loin d'être saturé et, théoriquement, l'industrie américaine n'aurait aucun problème à produire les véhicules qui sont importés (2,3 millions en 1979). Ces seules constatations indiquent que Detroit n'est pas en si mauvaise position.

Non seulement le marché américain de l'automobile réagit de façon hypersensible aux fluctuations cycliques de la conjoncture (jusqu'à 2 millions de véhicules sur la demande annuelle), mais il ne fait aucun doute que les taux inhabituellement élevés d'intérêt sur les prêts automobiles agissent actuellement comme un frein sur les achats. Il est indéniable que Detroit se livre à une révolution structurelle douloureuse. Mais, lorsque celle-ci sera accomplie, il est probable que la concurrence des Etats-Unis reprendra de plus belle.

Les transformations profondes coûtent particulièrement cher dans l'industrie automobile et demandent beaucoup de temps. Le rythme des investissements s'est fortement accéléré aux Etats-Unis. De 1978 à 1985, Detroit a prévu d'investir 80 milliards de dollars dans les modèles moyens et les installations nouvelles, une somme dont n'osent même pas rêver les Européens puisqu'elle dépasse... le produit national brut de la Suède, et correspond aux bénéfices nets de toutes les entreprises américaines au cours de l'année 1975. Améliorer, ne serait-ce que de quelques kilomètres à l'heure, la puissance d'un moteur ne demande-t-il pas au moins 2 milliards de dollars.

Pour sa part, la General Motors a décidé d'investir 35 milliards de dollars, dont un quart environ à l'étranger. Deux milliards de dollars devraient permettre d'ériger une usine de montage et de pièces détachées de dimensions plus que respectables en Espagne, ainsi qu'une usine de fabrication de moteurs en Autriche. La direction du groupe devait, on le sait, annoncer de nouveaux projets dans ces deux pays. Au cours de la première moitié des années 80, General Motors devrait investir deux fois autant d'argent que pendant les dix années précédentes. La firme géante prévoit que d'ici à 1985 sa production de voitures particulières se composera à 90 % (au lieu de 13 % en 1973) de moyennes cylindrées.

La compagnie Ford Motor, de dimensions plus modestes, mais qui s'engage beaucoup plus que General Motors dans une politique de production à l'étranger puisque ses filiales étrangères forment, à elles seules, la septième entreprise mondiale, a décidé d'investir 20 milliards de dollars, c'est-à-dire plus de trois fois plus qu'au cours des huit années précédentes. Le programme d'investissement 1980 est extrêmement indicatif d'une certaine tendance puisque sur 4 milliards prévus globalement, 1,1 milliard sera investi à l'étranger.

Cette année, Ford prévoit l'agrandissement de deux douzaines d'installations existantes en Europe. Elles vont de Sarrelouis à Dagenham en Angleterre. Mais, si l'on observe le phénomène plus attentivement, on s'aperçoit que les investissements portent essentiellement sur les pays d'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique. Il en va de même pour General Motors. Selon Detroit, ces marchés des pays du tiers-monde sont ceux de l'avenir dans la mesure où c'est là que les taux de croissance peuvent être les plus élevés. C'est là également que se livre la véritable bataille de la concurrence, car les Américains ne veulent pas couper l'herbe sous les pieds de leurs filiales en Europe. Ils se contentent donc d'occuper les créneaux disponibles. Ainsi, en 1979, la General Motors et Ford ont exporté respectivement trente mille et treize mille voitures particulières seulement à destination de l'Europe, le principal acheteur étant les forces américaines stationnées en Allemagne fédérale.

La voiture mondiale

Pas de doute : Detroit est déjà beaucoup plus en avance que ne le croient les Européens. Chaque entreprise américaine a déjà mis au point des modèles nouveaux, techniquement révolutionnaires (à traction, plus petits et plus légers, donc consommant moins d'esssence). Manque encore la capacité de production. La General Motors dispose à elle seule de plus de quatre modèles qui ne sont différents qu'en apparence : la Chevrolet Citation, la Pontiac Phoenix, l'Oldsmobile Omega et la Buick Skylark. Ford prépare son projet Erika.

La « voiture mondiale », produite et vendue partout, existe déjà. A la General Motors, elle s'appelle Chevette, chez Ford, Fiesta. Les Allemands ont largement participé à sa mise au point. Pour le modèle Fiesta, les pièces détachées sont fabriquées en Angleterre, en France, en Belgique, en Irlande du Nord, en R.F.A. et aux Etats-Unis ; le véhicule est assemblé à Valence, Sarrelouis et Dagenham. Un jour même, dans la logique d'une coopération croissante entre tous les producteurs de véhicules automobiles du monde, toutes les pièces devraient être interchangeables d'une marque à l'autre. C'est du moins ce que l'on pense à Detroit.

Dès à présent, la capitale mondiale de l'automobile consacre des sommes énormes à la recherche et au développement pour des projets à très long terme. Sur les planches à dessin, on peut déjà voir des voitures composées pour une large part d'acier plus léger, mais plus résistant, d'aluminium, de beaucoup de plastique et de graphite. De tels véhicules devraient peser jusqu'à 40 % de moins de ceux d'à présent. La voiture de l'avenir, aux formes audacieuses et aérodynamiques, obéit aux ordres de mini-ordinateurs. On écrit électronique avec un grand E dans l'automobile. Mais, malgré certains essais de turbines et de batteries, on n'est pas près d'abandonner le moteur à essence et le moteur Diesel, qui se trouvent toutefois considérablement allégés.

On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Aux Etats-Unis, personne ne s'en plaint. C'est ainsi que Gerald C. Meyers, président du conseil de direction d'American Motors, constate : *« Dans les années 20, il y avait plus de cent firmes automobiles aux Etats-Unis, il n'en reste plus que quatre, sans compter Volkswagen. Il y a trente entreprises indépendantes dans le monde entier. Tout cela permet de supposer que, d'ici à la fin du siècle, il n'en restera plus que douze ou treize. »* Si l'on s'aligne sur les idées d'experts de Wall Street tels que Ronald Glantz de la Paine Webber, Chrysler ne devrait survivre que comme entreprise spécialisée dans le montage automobile et la construction de chars.

Le rapprochement avec Peugeot-Citroën, qui n'en est encore qu'à ses débuts, est un pas dans cette direction. La prise de participation de Renault (22,5 %) sera une bénédiction pour American Motors, qui a déjà fait sa cure d'amaigrissement. L'entreprise nationalisée française prévoit, pour 1983, la fabrication d'un véhicule de sa marque dans les usines A.M.C. de Kenosha (Etat du Wisconsin), qui sera vendu aux Etats-Unis par les circuits d'American Motors elle-même. Si la conjoncture est favorable, Ford devrait, enfin, se remettre de la chute de ses ventes enregistrée en Amérique du Nord.

H.-A. S.



Une communauté européenne de science politique est en voie de formation

Grâce à des traditions prenant leurs sources dans l'héritage gréco-latin de notre culture occidentale, la pensée politique européenne bénéficie d'un corpus de concepts, références, théories qui constituent un fonds commun aux diverses nations européennes : ce fonds permet consensus et dialogue, base nécessaire à la recherche scientifique. Mais la nécessité d'une structure européenne s'est fait sentir, afin de dépasser les frontières : une structure originale a été mise en place, le Consortium européen de recherche politique, qui, après quelques années d'existence, a acquis une ampleur et un prestige scientifique notables.

LE Consortium a été créé en 1970 à la suite de négociations animées par le regretté Stein Rokkan, de Bergen, qui fut pendant plus de vingt ans un véritable missionnaire de la collaboration inter-européenne ; par Jean Blondel, qui en créant le département de science politique à Essex a voulu dès l'origine donner à cette institution un caractère nettement international, et par Jean Touchard et Serge Hurtig, de la Fondation nationale des sciences politiques de Paris. A ce groupe se sont ajoutés rapidement trois autres pionniers de la science politique européenne, Sir Norman Chester, directeur de Nuffield College, Oxford, pendant de longues années ; Rudolf Wildenmann, qui a su donner au département de Mannheim une dimension moderne et internationale, et Hans Daalder qui, à Leyde et, plus récemment, au centre universitaire européen de Florence, s'est constamment efforcé de promouvoir les recherches inter-européennes.

Cette collaboration n'aurait pas suffi sans l'apport financier originel de la fondation Ford et l'aide active et sûre de l'un de ses collaborateurs, Peter de Janosi. Très rapidement, le Consortium s'est développé au-delà de toutes les espérances, malgré les cotisations assez élevées demandées aux institutions membres : les neuf institutions fondatrices de 1970 ont plus que décuplé en moins de dix ans.

Actuellement le Consortium regroupe quatre-vingt-seize universités ou centres de recherches de quinze pays d'Europe. L'expansion du Consortium s'est effectuée progressivement, par adhésions successives d'institutions qui font acte de candidature. Voici la liste des pays et le nombre d'institutions faisant partie du Consortium : Grande-Bretagne (25), France (11), Allemagne de l'Ouest (11), Pays-Bas (9), Italie (8), Suède (5), Suisse (4), Danemark (4), Norvège (4), Finlande (3), Espagne (3), Irlande (2), Autriche (1), Islande (1).

Vingt ateliers de travail

Tous les trois ans, les délégués des institutions membres se réunissent en assemblée générale et élisent le bureau exécutif du Consortium. Celui-ci comprend douze membres, qui élisent leur président, actuellement le professeur Wildenmann (Mannheim) et choisissent le directeur exécutif qui anime et gère le Consortium avec l'aide d'une structure administrative légère et efficace. Le Consortium est financé essentiellement par les cotisations des institutions membres, mais il s'y ajoute également certains crédits attribués par des fondations pour des recherches et des séminaires.

L'activité la plus célèbre du Consortium est son congrès annuel composé d'une vingtaine d'ateliers de travail. S'y retrouvent chaque année environ trois cents politologues venus des institutions appartenant au consortium, auxquels s'ajoutent quelques invités spécialistes pouvant apporter une contribution aux divers thèmes étudiés. Ceux-ci couvrent un éventail très large : théorie politique, méthodes, comportement politique, sociologie électorale, groupes de pression, partis, élites, décision, politiques locales et régionales, justice, *mass media*, affaires internationales, etc. Ne peuvent participer au congrès que ceux qui y font une communication scientifique.

Le Consortium met également l'accent sur la recherche comparative et sur la formation. Un certain nombre de projets de recherche sont mis sur pied chaque année, des réunions de préparation et de développement étant préparées à cet effet. Des universités d'été et séminaires de doctorat ont pour objet de renforcer la formation des jeunes chercheurs : l'école d'été d'Essex est célèbre pour son programme d'initiation et de perfectionnement en matière de méthodes quantitatives ; elle attire des politologues du monde entier dont certains sont patronnés par l'UNESCO. Pour répondre aux besoins de formation des politologues français qui ne maîtrisent pas l'anglais, une école d'été analogue, sous l'égide du C.N.R.S., a fonctionné récemment à Grenoble.

Le programme de publications du Consortium est important. Il publie *la Revue européenne de recherche politique*, des volumes sur certains thèmes provenant des ateliers annuels — en collaboration avec la maison d'édition SAGE — des monographies méthodologiques ainsi que des brochures d'information spécialisées et un bulletin d'information.

L'atout principal du Consortium est la diversité culturelle de ses membres, mais cet avantage entraîne également des difficultés. L'enrichissement mutuel n'est possible qu'à condition que l'apprentissage des langues soit plus développé qu'il ne l'est à l'heure actuelle, et que les barrières que constituent les différences de carrière et le statut professionnel s'amenuisent progressivement.

D'ores et déjà, la compréhension réciproque s'effectue de façon étonnante, et une véritable communauté européenne de science politique est en voie de formation — aussi bien au niveau des jeunes chercheurs que de leurs collègues mieux établis. Cette communauté européenne de science politique est progressivement en mesure de faire contrepoids à la masse des universités américaines et diminue les risques de dépendance culturelle qui sont quelquefois constatés. Le Consortium est ainsi le garant du maintien et du développement des traditions de la science politique européenne dans le cadre plus général de la science politique internationale.

JEANNE BECQUART-LECLERCQ,
université de Lille-II, membre du bureau exécutif du Consortium,
JEAN BLONDEL,
université d'Essex, directeur exécutif du Consortium.

UN ENTRETIEN AVEC LE VICOMTE DAVIGNON

(Suite de la page 21.)

— Les problèmes des vieilles industries — sidérurgie, construction navale, textile — sont bien connus. Croyez-vous que l'industrie automobile coure un danger semblable ?

— La situation, je crois, est différente. Pendant toute la période de l'après-guerre, l'industrie automobile européenne a dû se battre pour conquérir ses marchés intérieurs, puis, plus tard, les marchés extérieurs contre des concurrents puissants venus de l'étranger. Contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres secteurs, celui de l'automobile a gardé une certaine avance sur le plan de la mécanique et de la conception des modèles.

» On n'entendra pas dire, par exemple, que les Japonais sont les seuls à pouvoir fabriquer des machines-outils pour l'industrie automobile, alors que le meilleur outillage pour la sidérurgie vient effectivement du Japon. Il est également intéressant de noter que la crise la plus grave qu'a connu le secteur automobile n'a pas touché Fiat ou Peugeot, mais Chrysler... »

Propos recueillis par
MICHAEL HORNSBY
et PETHJR NORMAN.

TROMPE L'ŒIL

Un casse-tête : comparer les pressions fiscales

Parmi les notions les plus courantes du vocabulaire économique, certaines reflètent pour l'opinion commune une réalité qu'elles ont perdues. Sous notre rubrique « Trompe l'œil », nous tenterons de démystifier un certain nombre de ces « idées reçues ».

NOUS nous plaignons souvent, en Grande-Bretagne, de payer trop d'impôts. En arrivant au pouvoir, au printemps dernier, le gouvernement conservateur a promis de réduire la charge fiscale. Des comparaisons défavorables sur le niveau d'imposition en Grande-Bretagne par rapport aux autres pays, notamment du Marché commun, ont été mises en avant. Mais que valent ces comparaisons ?

Doit-on comparer l'impôt sur le revenu payé par un homme aux gains moyens dans un pays avec ce qu'il paierait dans un autre ? Ou bien la mesure significative est-elle la somme totale qu'il verse aux pouvoirs publics, soit directement par l'impôt sur le revenu, soit indirectement par les taxes sur les achats ? Il n'est pas si simple de choisir l'indice significatif de la « pression fiscale », puis de le mesurer et de le comparer entre les pays...

L'une des premières difficultés est de choisir la bonne définition de l'impôt. Dans la plupart des pays industrialisés, une proportion considérable des dépenses publiques est consacrée à maintenir le revenu de ceux qui ne travaillent pas ou qui sont malades. Mais, dans certains pays, l'argent dépensé pour ces prestations sociales est recueilli dans le cadre des recettes fiscales générales, alors que, dans d'autres, il l'est pour une large part sous forme de prélèvements spécifiques sur les employeurs et les salariés, comme « cotisations de sécurité sociale ».

Au Royaume-Uni, des cotisation d'assurance nationale ou de sécurité sociale sont collectées. Mais elles ne représentent qu'une faible proportion des dépenses de sécurité sociale. D'autres pays d'Europe, tels que la France et l'Allemagne, recueillent des recettes plus importantes sous forme de cotisations de sécurité sociale. Ainsi, un tableau classant les pays industrialisés d'après la part de l'impôt dans le P.N.B., à l'exclusion des cotisations de sécurité sociale, place les Britanniques au sixième rang. Un autre classement, traitant les paiements pour la sécurité sociale comme un autre impôt, voit la Grande-Bretagne rétrograder à la neuvième place.

L'Australie, qui n'a pas de cotisations de sécurité sociale, passe du cinquième rang pour la charge fiscale au treizième.

En revanche, la France et l'Allemagne remontent des douzième et dixième places à la huitième et à la septième place lorsqu'on inclut les cotisations de sécurité sociale. Le changement de définition fait donc passer ces pays avant la Grande-Bretagne.

Autre complication : ces cotisations de sécurité sociale sont payées à la fois par les employeurs et par les salariés. Faut-il compter les deux dans la charge fiscale ou seulement le prélèvement sur les salariés ?

En 1977, 28 % du revenu personnel des Britanniques a fini entre les mains des pouvoirs publics, si l'on inclut la cotisation des employeurs. Mais 19 % seulement si l'on ne la compte pas. Pour la France, le contraste est plus frappant encore. Treize pour cent du revenu total s'en est allé en impôts et cotisations sociales si l'on ne tient pas compte des cotisations patronales, mais le total s'élève à 23 % si on les inclut.

Impôts directs et indirects

Lorsque Mme Thatcher parlait de réduire les impôts, elle voulait dire : les impôts sur le revenu. Dans le premier budget des conservateurs, de substantielles réductions de l'impôt direct sur les revenus sont intervenues, mais elles ont été largement compensées par une grosse augmentation de la taxe à la valeur ajoutée qui frappe les dépenses. On peut discuter longuement sur le point de savoir si la charge fiscale dans un pays comprend l'impôt sur la dépense ou si un glissement de l'impôt direct vers l'impôt indirect, tel que celui qu'a connu la Grande-Bretagne au cours de l'année passée, peut être considéré comme réduisant d'une certaine manière la charge de la fiscalité sur l'économie.

Les sondages d'opinion effectués après le budget britannique en juin ont laissé entendre que les Britanniques ne se sentaient pas plus à l'aise de voir l'Etat prendre leur argent quand ils le dépensaient plutôt que lorsqu'ils le gagnaient. Mais le gouvernement britannique défend le passage de l'impôt direct à l'impôt indirect en faisant valoir que l'encouragement à travailler et à gagner de l'argent est plus grand lorsque l'impôt absorbe une plus faible part de ce revenu supplémentaire.

Cela conduit à un autre problème de définition. Qu'est-ce qui compte ? Le taux moyen d'imposition — c'est-à-dire l'impôt total payé en proportion du revenu — ou le taux marginal d'impôt payé sur chaque livre, franc ou deutschemark supplémentaire gagné ? C'est ce dernier taux qui affecte la décision de chacun de travailler un peu plus pour gagner un peu plus, ou de ne pas s'en donner la peine parce qu'une trop grande part du revenu supplémentaire doit aller dans les caisses de l'Etat. Mais il est évident que le taux moyen d'imposition mesure mieux la ponction de l'Etat et la charge fiscale générale que le taux marginal.

Les deux mesures se confondent parfois. En Grande-Bretagne, les taux marginaux ont été jusqu'ici très élevés, spécialement pour les personnes au sommet et à la base de l'échelle des revenus. Avant le budget de juin dernier, le taux le plus élevé d'impôt sur le revenu était de 83 %, bien au-dessus des autres pays de la C.E.E., mais les taux moyens d'imposition en Grande-Bretagne ne sont pas particulièrement élevés.

Une autre question importante, qui affecte considérablement toute comparaison des impôts directs, est de savoir à quel niveau de revenu on mesure le taux d'imposition. L'impôt sur le revenu est généralement progressif : chacun paie une plus forte proportion de son revenu sous forme d'impôts à mesure que ce revenu augmente. Dans certains pays, bien que le taux de base de l'impôt sur le revenu soit bas, un plus grand nombre de contribuables verse des impôts sur une partie plus importante de leurs revenus. Pendant la période d'inflation rapide des années 1975-1979, beaucoup de gens sont entrés dans les tranches soumises à l'impôt à mesure que l'inflation réduisait la valeur réelle des exonérations fiscales.

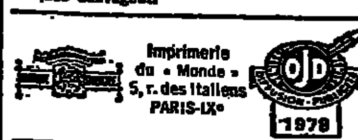
Le tableau est également faussé par l'existence d'avantages en nature, tels que les voitures de société, les vacances gratuites, ou les prêts à faible taux. Ces avantages élèvent le revenu mais n'y sont pas inclus et ne sont pas complètement imposés... quand ils le sont.

Un pays A peut imposer plus lourdement une personne aux revenus moyens que ne le fait un pays B, tout en imposant en même temps plus légèrement les gens plus pauvres. Dans quel pays la charge fiscale est-elle la plus lourde ?

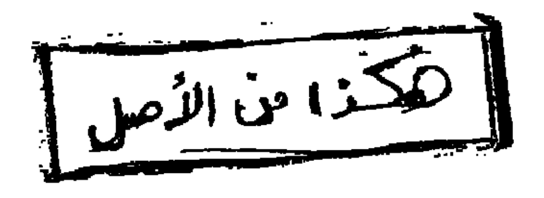
Dernière source de confusion : la part dans l'économie du « travail noir », activité non déclarée qui ne paie pas d'impôts. Chacun sait que l'évasion fiscale est bien plus répandue en Italie qu'en Grande-Bretagne, mais comment l'inclure dans les calculs économiques ? Finalement, sans entrer dans le détail des statistiques fiscales, on se rend bien compte que l'opinion qu'on en a est souvent en grande partie une affaire de méthodologie.

CAROLINE ATKINSON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire nº 57 437.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (E.S.O.)
cherche des candidatures pour le poste de

INGENIEUR DE LOGICIEL

dans le Groupe Développement d'Instruments au Siège de l'ESO à GARCHING près de Munich, République Fédérale d'Allemagne.

FORMATION ET EXPERIENCE : ingénieur de logiciel avec formation de niveau collège technique ou universitaire et 5 ans environ d'expérience pratique en :
- acquisition de données scientifiques et techniques et logiciel de commandes
- programmation de système pour au moins un système de miniordinateur,
- programmation en assembleur et dans les principaux langages de haut niveau.

L'expérience de CAMAC, des ordinateurs HEWLETT PACKARD ou DEC et des systèmes de microordinateurs, ainsi qu'une formation en ingénierie des commandes et/ou des connaissances de base des techniques des matériels et des interfaces seraient un avantage.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Une connaissance suffisante du français ou de l'allemand pour travailler dans une de ces deux langues serait un avantage.
FONCTIONS : participation au développement de l'instrumentation astronomique de l'ESO. On utilise à l'heure actuelle des ordinateurs HP 21 MX et plusieurs systèmes de microprocesseurs pour les commandes des télescopes et de l'instrumentation optique. Le logiciel des commandes et de l'acquisition de données est mis au point à la fois à l'intérieur de l'ESO et à l'extérieur par des contractants si bien qu'une partie du travail consiste à organiser et superviser l'exécution de contrats et la réalisation de projets.
LIEU DE TRAVAIL : Garching près de Munich, République Fédérale d'Allemagne. Les ingénieurs de logiciel passent un certain temps (1 à 2 mois par an en plusieurs fois) à l'observatoire de l'ESO au Chili pour installer et assurer la maintenance du logiciel.
PRISE EN FONCTION : 1.10.80. Une date de prise de fonctions plus rapprochée serait souhaitable mais le candidat devrait alors accepter de prendre ses fonctions au départ à Genève sur le site de l'ESO et d'y travailler jusqu'à la date du transfert à Munich (1.9.80)
REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple pour un membre du personnel non-résident, ayant 2 enfants à charge, la rémunération nette exempte d'impôts sur le revenu ne sera pas inférieure à 9.700,00 francs français.

Les candidatures doivent être transmises avant le 1er avril 1980 au Service du Personnel - European Southern Observatory Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

POUR UN CHANTIER EN PAYS DE LANGUE ARABE

Notre Société de Bâtiment et Travaux Publics
recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

TRILINGUE FRANÇAIS, ANGLAIS, ARABE (lu, parlé, écrit)

AYANT :
— Un diplôme de niveau licence, DECS ou équivalent ;
— De solide sconnaissances en comptabilité générale et analytique ;
— Expérience en Personnel et Transit.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à no 47.968 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

JEUNES CADRES COMPTABLES AFRIQUE

Vous avez une formation comptable DECS et une expérience confirmée de la conduite des hommes.
Vous souhaitez faire carrière dans un groupe national important.
Nous vous proposons alors de vous intégrer dans un de nos établissements en Afrique pour prendre en charge la mise en place et le suivi des nouvelles procédures inhérentes à la décentralisation de notre comptabilité.
Merci d'envoyer CV manuscrit, photo, prétentions sous référence 201/80 à I.S. CONSEIL - 34, cours Gouffé - 13006 MARSEILLE.

CAPFOR
NANTES PARIS LYON MARSEILLE

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

CHEF D'EXPLOITATION MINIÈRE

Compagnie minière au GABON

recherche

UN INGÉNIEUR CIVIL DES MINES
(Paris - Saint-Etienne - Nancy)
ou
UN INGÉNIEUR GÉOLOGUE

ayant suivi l'option "Mines" pour prendre la responsabilité de l'un de ses sièges d'exploitation de minerai d'uranium.
Le choix se portera sur un candidat ayant 2 à 3 ans d'expérience du commandement dans les travaux miniers.
Contrat à durée indéterminée, avantages sociaux, vie en famille, scolarité assurée sur place jusqu'en 3me.
Possibilité de carrière à l'Étranger comme en France au sein d'un groupe important et diversifié.

Envoyer C.V. explicite sous réf. 87968 M à BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES - Q.T.



Banque de Paris et des Pays-Bas
PARIBAS

recherche

pour une de ses implantations dans un pays francophone

UN COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

- Niveau DECS
- 5 années d'expérience bancaire française au minimum
- Statut actuel cl. V ou VI.

Le candidat retenu bénéficiera de tous les avantages liés à l'expatriation (logement fourni, 2 mois congés, 1 AR par an payé...)

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prét. à BPPB (réf. 625/03) - BP 141, 75060 PARIS CEDEX 02

PARIBAS

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
à ABIDJAN
recherche

DIRECTEUR FINANCIER

Formation/qualification : HEC - ESSEC - Expert comptable Sup. de Co. ou équivalent.

Expérience : 5 ans minimum, ayant déjà exercé fonction équivalente

— Dynamique,
— Connaissant informatique,
— Parlant Anglais.

Fonction : Responsable devant Directeur Général des services financiers, comptables, commerciaux.

Capable entreprendre des études de diversification et extension.

La rémunération et les avantages garantis par contrat sont des éléments attractifs.

Ecrire à
01 - B.P. 3962 - ABIDJAN - COTE-D'IVOIRE.

BANQUE PRIVÉE
recherche
pour filiale Afrique

CADRE BANQUE
classe V - VI

- Age minimum 30 ans ;
- Comptable connaiss. fiscalité, expér. indisp., habit. commandement et responsabilités.
- Format. supér. souhaitée ;
- Libre rapidement.

Ecr. nº 7.674 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Entreprise Travaux Publics recherche pour **ABIDJAN**
— 1 CADRE FINANCIER
— 1 CHEF COMPTABLE
— 2 ING. travaux routiers
— 1 ING. MECANICIEN
— 1 ING. travaux maritimes
— 2 CONDUCTEURS travaux
— 1 AGENT d'exploitation
Adresser C.V., prétent. et photo, sous nº 42.178, à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui trans.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

CHEF DU SERVICE MATÉRIEL — NIGÉRIA

250-260.000 F + avantages

Un groupe industriel français (effectif 5 000 p. - C.A. consolidé supérieur à 1 milliard de F.), spécialisé dans la conception, la réalisation et le montage d'ensembles industriels destinés aux industries pétrolières (recherche, production, transport, stockage, raffinage) et pétrochimiques, recherche le Chef du Service Matériel de sa filiale nigériane. Sous l'autorité du Directeur général, il devra en toute circonstance gérer, entretenir et administrer le parc de matériels de chantiers (grues - véhicules PL et VL, postes de soudure, compresseurs, barges, groupes électrogènes...) de la société afin de répondre aux besoins des chantiers et d'optimiser les coûts d'exploitation. Il dirigera l'atelier central d'entretien et reconditionnement et il veillera à la formation de son personnel. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation de type Ingénieur Mécanique avec de solides connaissances diesel et hydraulique, possédera une expérience de plusieurs années de la direction d'un service matériels de chantiers de TP ou Génie Civil à l'étranger. De bonnes notions d'Anglais sont requises. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation (logement, véhicule de service, gratuité des soins, indemnité de résidence...). Ecrire sous référence 300/M à :

G.R.H. Conseils

3, avenue de Ségur, 75507 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (E.S.O.)
cherche des candidatures pour le poste de

ACHETEUR

dans le service «Contrats et Services Généraux» au Siège de l'ESO à GARCHING près de Munich, République Fédérale d'Allemagne.

FORMATION : Sous la supervision du chef du service «Contrats et Services Généraux» après les échanges de vue nécessaires avec les utilisateurs sur le plan scientifique et technique
- acheter biens et matériels ou passer des contrats de louage de service pour ESO, principalement en Europe,
- négocier avec les fournisseurs,
- préparer des commandes,
- rédiger des contrats,
- et effectuer des enquêtes de prix et des études de marché,

dans le cadre des règlements internes et des procédures habituelles de l'ESO.
EXPERIENCE ET CONNAISSANCES : plusieurs années d'expérience comme acheteur ou responsable d'activités technico-commerciales, une bonne connaissance du Marché Européen dans le domaine de la mécanique, de l'électricité ou de l'électronique serait un avantage. Capacité de négocier les conditions contractuelles d'achats et de rédiger des documents commerciaux. Excellente connaissance de l'anglais et de l'allemand. Une certaine connaissance du français serait un avantage.
ETUDES : Titre de niveau universitaire en économie ou gestion des affaires.
LIEU D'AFFECTATION : Garching près de Munich, République Fédérale d'Allemagne.
REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple, pour un membre du personnel non-résident, ayant 2 enfants à charge, la rémunération nette exempte d'impôts sur le revenu ne sera pas inférieure à 9.700,00 francs français.
DATE DE PRISE DE FONCTIONS : 1er juillet 1980.

Les candidatures doivent être transmises avant le 1er avril 1980 au Service du Personnel - European Southern Observatory Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.



L'Office Européen des Brevets à Munich

cherche un

RÉVISEUR (Grade LT 4)

et

TRADUCTEUR (Grade LT 3)

(Grade LT 4). Ce fonctionnaire est chargé d'assurer l'organisation, le contrôle et la répartition d'un groupe de traducteurs travaillant en français à partir de l'anglais et de l'allemand. Neuf années d'expérience professionnelle en qualité de traducteur, l'expérience de la révision et l'aptitude démontrée à diriger un groupe de traducteurs sont requises.

(Grade LT 3). Ce fonctionnaire du service linguistique traduit des textes anglais et des textes allemands en français. Une expérience de la traduction d'au moins cinq ans est requise ainsi qu'une aptitude prouvée à fournir un travail qui, normalement, ne nécessite pas de contrôle détaillé.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme sanctionnant des études complètes de niveau universitaire ou posséder une expérience professionnelle équivalente. Des connaissances juridiques de base, notamment en matière de propriété industrielle, constituent un avantage.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Directeur principal du Personnel, Office Européen des Brevets, Postfach 20 20 20, D-8000 München 2, République Fédérale d'Allemagne, et lui parvenir au plus tard le 29 mars. Sauf mention contraire, ces emplois sont ouverts aux candidats des deux sexes.

Les grades afférents aux emplois sont ceux du système des organisations coordonnées. Les trois langues officielles sont l'allemand, l'anglais et le français.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE
Jeune INGÉNIEUR
DIPLOME ELECTROMECANIQUE

Anglais indispensable.
Connaissance structures métalliques appréciée.

Adresser C.V. et prétentions nº 48.278 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

ALLEMAGNE
EURO - SPRACHSCHUL-ORGANISATION
(23 écoles en Allemagne)
recherche

PROFESSEUR de FRANÇAIS à partir d'août-septembre 1980 pour contrat de 1 ou 2 ans renouvelable. Allemand nécess., langue commerciale souhait. C.V., photo et diplômes à
EURO - SPRACHSCHULE
Herstallstr. 39, D-8750 Aschaffenburg, R.F.A. - Interviews PARIS, avril-mai 1980.

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES SUR LES CULTURES DES ZONES TROPICALES SEMI-ARIDES (ICRISAT) RECHERCHE POUR SON SIÈGE PRÈS DE HYDERABAD EN INDE

RÉDACTEUR/RÉVISEUR DE FRANÇAIS

Responsabilités primaires pour la langue française et secondaires pour la langue anglaise, dans les publications, articles et communications de l'Institut. Aussi responsable pour les traductions d'anglais vers français et parfois de français vers anglais.

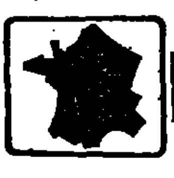
Profil : français comme langue maternelle et une bonne connaissance fonctionnelle de l'anglais ; B.A. ou l'équivalent en agriculture ou journalisme. Au moins deux ou trois ans de l'expérience de la rédaction ou de la révision technique pour une organisation francophone de recherche sera un atout.

Rémunération liée aux qualifications et à l'expérience ; indemnités supplémentaires attrayantes.

Prière d'adresser C.V. avant le 1er avril 1980 à :
Director, ICRISAT, ICRISAT Patancheru P.O., Andhra Pradesh, 502 324, India.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MÖLNLYCKE AB

déjà en France depuis une dizaine d'années, est une filiale du groupe SVENSKA CELLULOSA, leader de l'industrie forestière suédoise.
Pour notre nouvelle unité de ROUEN, spécialisée dans les articles industriels en ouate de cellulose, nous recherchons

directeur d'unité de production

Formation AM ou équivalent

Ayant une solide expérience de la fabrication papetière, il aura la responsabilité de la production, de l'administration et de la réalisation des programmes d'investissement. Il rendra compte de ses résultats au Directeur de notre division en Suède. Ce poste implique des qualités de gestionnaire et de meneur d'hommes évidentes.

controller

Formation HEC, ESSEC, ESC,...

Ce poste s'adresse à un candidat expérimenté, ayant déjà occupé un poste similaire dans une entreprise industrielle. Le candidat retenu sera chargé de l'ensemble des procédures financières et administratives : réalisation et analyses des rapports économiques et techniques, élaboration des budgets et prévisions.

Ces deux postes s'adressent à des candidats de haut niveau, maîtrisant l'Anglais, et soucieux d'évoluer au sein d'une entreprise qui prévoit une forte expansion.

Les candidatures, avec CV, photo et prétentions seront reçues par l'OFFICE DU COMMERCE SUEDOIS - 147, rue de Courcelles - 75017 PARIS.

ISSOUDUN

CHEF DES FABRICATIONS

La Société REDLAND, premier fabricant français de tuiles en béton, se développe à un rythme constant et installe à ISSOUDUN une nouvelle unité de production.

Après différents stages dans d'autres usines du groupe, le titulaire du poste participera au démarrage de l'unité et prendra progressivement en charge l'ensemble des lignes de fabrication.

Rattaché au Directeur de l'usine et assisté par deux chefs de fabrication, il est responsable de la production en termes quantitatif, qualitatif, économique et de la gestion de ses équipes. En phase opérationnelle, les fabrications emploieront 140 personnes, contremaîtres, chefs d'équipes, régleurs, OS postés en 2 x 8.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur ou technicien supérieur de formation mécanique, électromécanique possédant une bonne expérience de la gestion et de l'animation d'équipes de production. Celle-ci a été acquise de préférence en fabrication continue (2 ou 3 postes).

Les conditions offertes et les perspectives de l'entreprise sont de nature à intéresser un professionnel compétent.

Merci d'adresser C.V. complet avec photo et prétentions sous réf. M 630AV à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

---

directeur de division
MECANIQUE
EST DE LA FRANCE FF 350.000 MAXI

Grand Groupe Industriel français recherche pour la direction d'une de ses divisions autonomes un Gestionnaire dynamique.

Responsable des résultats devant la Direction Générale, il dirigera une unité décentralisée de 1000 personnes qui étudie, fabrique et commercialise des biens d'équipements de haute technicité.

Le candidat idéal serait Ingénieur de formation (Centrale, Mines, A et M ou équivalent) avec de préférence, un diplôme de gestion et posséderait une expérience minimum de 10 ans dans la fonction, si possible, dans le domaine de la mécanique ou de l'électro-mécanique.

Forte personnalité requise. Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adressez dossier de candidature sous réf. 9555-M à I.c.a. qui transmettra au Consultant chargé de cette recherche confidentielle.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

GRENOBLE

Notre division européenne d'informatique industrielle connait un développement très rapide : son taux d'expansion dépasse 40%. Nous étions moins de 200 en 1975, nous sommes aujourd'hui plus de 550. Cette double croissance nous amène à recruter plusieurs

contrôleurs de gestion
pour notre département financier

Leur rôle essentiel dans un premier temps sera de mettre en place, assistés du service informatique, un système de gestion analytique pour prendre ensuite très rapidement la charge du contrôle de gestion d'une de nos activités, avec des responsabilités de supervision.

Nous souhaitons rencontrer des personnes (F ou H) ayant une formation solide (ESSEC, HEC, Science Po Paris option comptable-contrôle de gestion, diplôme d'ingénieur + MBA ou IAE), une bonne maîtrise de l'anglais et une expérience de 1 à 3 ans dans le domaine de la gestion.

Merci de nous envoyer un CV précis et détaillé avec photo sous référence CF/03 à Claire Bachelard, HEWLETT PACKARD, Service du Personnel, 5 avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS.


HEWLETT PACKARD

Filiale d'un groupe international,
une importante société en expansion spécialisée en
ELECTROMECANIQUE
recherche

CHEF SERVICE ACHATS
NIVEAU INGENIEUR

Animant une equipe de 18 personnes et rendant compte au Directeur des Opérations Industrielles, il a pour responsabilité de contribuer, en liaison avec les usines, aux résultats de l'entreprise par l'optimisation systématique des paramètres qualités, coûts réels, délais, etc ... d'un budget d'achats de 100 millions, hors investissements, se répartissant en matières premières, pièces du commerce, outillages et pièces de fonderie, usinées, découpées et moulées, sous-traitées sur plans société.

Le poste ne peut convenir qu'à un homme de formation supérieure, de préférence également diplômé de l'Ecole Supérieure d'Approvisionnement, capable de justifier d'une expérience réussie de plusieurs années à des responsabilités et dans une branche similaires incluant si possible l'achat de composants et la sous-traitance d'ensembles électroniques.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Implantation dans ville universitaire à 150 kms de PARIS.
Discrétion assurée.

Il sera répondu à toutes les candidatures comportant obligatoirement lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et délai de disponibilité adressées au

Cabinet des Sciences Humaines
C.S.H. 9, Square R.Bazin - PARLY 2
78150 LE CHESNAY.
chargé du recrutement

THOMSON-CSF

DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES
Centre de CAGNES-SUR-MER

AGENTS TECHNIQUES PHYSICIENS
POUR LABORATOIRE DE RECHERCHES ACOUSTIQUES

Formation DUT Mesures Physiques ou équivalent.
— Expérience en électronique ultra-rapide ou en mesures physiques appréciées.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
POUR LABORATOIRE D'ETUDES

Formation DUT Electronique.
— Expérience dans les techniques digitales et dans les microprocesseurs ;
— ou expérience domaine commutation, circuits analogiques appréciée.

PLASTURGISTES
— Expérience dans les domaines collage, imprégnation, moulage et traitements de surfaces.

Nationalité française.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON-CSF, Service du Personnel, B.P. 53 - 06802 Cagnes-s/Mer.



pharmacien (ne)
DIRECTEUR DU CONTROLE

Nous sommes un très important Laboratoire Pharmaceutique, filiale d'un puissant Groupe International et nous recherchons un (e) **Pharmacien (ne)** pour lui confier la responsabilite du contrôle qualite (20 personnes) de notre Societe. Il (elle) sera charge (e) de diriger les equipes de • contrôle physico-chimique et tests de toxicite anormale • contrôle microbiologique • contrôle des articles de conditionnement. Nous voudrions rencontrer un vrai Professionnel possedant une solide personnalité alliee a une autorite naturelle Une expérience d'au moins 5 annees dans un poste similaire ainsi qu'une bonne connaissance des methodes modernes de contrôle analytique et microbiologique des medicaments est necessaire La connaissance de l'Anglais lu est tres souhaitable
Lieu de travail Ville Universitaire (près de la mer) à 2 h par autoroute et train rapide Paris Ouest.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. detaille et photo recente sous reference 388-M à

sēlor
29, rue Tronchet
75008 Paris

HAUTE-SAVOIE

Industrie métallurgique
filiale d'un des plus importants
groupes industriels français
recherche

CHEF du SERVICE COMMERCIAL

diplômé Sup. de Co. ou ingénieur ayant quelques années d'expérience dans la vente de biens d'équipement.

Le candidat retenu devra participer à la mise en place de nouvelles structures commerciales répondant aux actuels impératifs d'expansion de ce secteur.
Il devra donc faire preuve d'une compétence et d'une initiative rapides et efficaces.

Allemand ou anglais souhaitable.

Adresser CV. et prétentions sous réf. 303
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
implantée en Région Parisienne et en Province
recherche pour son Service
Développement Industriel de Province

DEUX INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES : A. et M., I.C.A.M.
ou équivalent

Pour leur confier, au sein de l'équipe développement, la responsabilité de projets d'études et de développement industriels de matériels de télécommunications.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et photo ainsi que la rémunération souhaitée au Service du Personnel - THOMSON CSF, 110, av. Leclerc, B.P. 89 - 49309 CHOLET CEDEX.

GRENOBLE

Industrie composants mécaniques de grande série
filiale d'un des plus importants
groupes industriels français
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN TECHNICO-COMMERCIAL

diplômé grande école Arts et Métiers ou équivalent ayant quelques années d'expérience industrielle.

Ce poste peut constituer une première étape vers des possibilités d'évolution jusqu'au niveau Direction Commerciale pour un élément de valeur.

Missions France et Étranger.

Bonne connaissance de l'allemand indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 282
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS

SOCIETE CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE
recherche

INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS

ou similaires. 2 ou 3 années d'expérience, pour assurer 1 an fonction coordination études et travaux installations clés en main, puis Direction Technique et Commerciale d'un département tuyauterie chaudronnerie.

Faire offre sous n° 237.314 à AGENCE HAVAS, Place des Dominicains - 68026 COLMAR.

FISCALISTE
BANQUE - ALSACE

Une Banque du Sud de l'Alsace recherche pour sa Direction des Services Comptables un FISCALISTE de haut niveau, formation comptable DECS minimum, CES fiscal souhaité.
Il sera chargé de l'établissement du bilan, des déclarations fiscales, de la gestion des immobilisations et amortissements, de la comptabilité des filiales et du suivi de la réglementation.
Ce poste implique une réelle expérience de la comptabilité et de la fiscalité. Elle aura été acquise de préférence dans le secteur bancaire.
La rémunération tiendra compte des compétences.



Envoyer CV détaillé, photo et prétentions s/référence 301/03 M à A. POUANT - 22 rue St. Augustin 75002 PARIS. Discrétion assurée.

Importante société région Rouennaise, activités : études, ateliers, chantiers. Effectif : 1.000 personnes recherche

CHEF DU PERSONNEL

Responsable de la gestion du personnel
— Dossiers, registres, rémunération, statistiques.
— Recrutement, accueil et fin de carrière.
— Relations avec services de la main-d'œuvre, Sécurité sociale, régime de prévoyance et organismes professionnels.

Il devra connaître parfaitement la législation sociale afin d'assister la direction dans ses relations avec le personnel et ses représentants. Homme de terrain, il devra disposer d'une expérience confirmée (5 ans) dans un poste similaire et avoir un bon contact humain.

Adresser C.V., photo et prétentions à REGIE-PRESSE, n° T 18536 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

P.M.I. MACHINISME AGRICOLE
(50.000.000 CA HT DONT 40 % EXPORT)
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

LE TITULAIRE DEVRA :
- Organiser les services administratifs et comptables.
- Participer à l'élaboration et au suivi du contrôle de gestion.
- Assurer les relations avec les milieux bancaires.

La fonction nécessitant expérience rigueur et décisions, l'âge souhaité devra être au minimum de 35 ans.

Envoyer C.V., photo, prétentions, lettre manuscrite à Ets BELIN, 2, mail des Charmilles, B.P. 194, 10008 Troyes Cedex

---

DAMART
ROUBAIX

recherche
pour son unité de vente
par correspondance (15 000 colis par jour)

CADRE SERVICE EXPÉDITION

Il s'agira pour l'élément retenu d'exercer pleinement une autorité naturelle alliant fermeté et diplomatie, une faculté d'animation élevée (service pouvant comprendre jusqu'à 200 personnes, personnel féminin), une forte capacité d'organisation et une aptitude de recherche constante de perfectionnement en matière de productivité, conditions de travail et service clientèle.

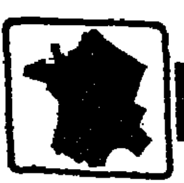
Il aura une trentaine d'années et une expérience professionnelle et humaine, si possible dans une fonction similaire.

Un élément de premier ordre pourrait prétendre à une rémunération intéressante et évolutive anisi qu'à des perspectives de carrière.

Ecrire lettre et C.V. manuscrits avec photo (ret.), sous référence GAE, à :
GC Conseil d'Entreprise 5/33 résidence Cîteaux, 59800 LILLE SAINT-MAUR
Réponse et discrétion absolue assurées.

---

emplois régionaux
MERLIN GERIN
JEUN
Très grande
Formation supérieure
Ayant fait une
Chef d'Exploitation
Service Informatique
Pour une ville de 150 000 h
Sirca



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MERLIN GERIN

GRENOBLE
recherche pour son Département Fonderie
un jeune

Ingénieur Mécanicien

(formation A.M. ou équivalent)
auquel sera confié un poste

d'INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL à l'EXPORTATION

Langue anglaise indispensable.

Ecrire à MERLIN GERIN - Recrutement Cadres (référence GDL.101) 38050 GRENOBLE CEDEX.

Poste à pourvoir à Lyon.

GIMM Leader de la Menuiserie Industrielle

Le Groupement Industriel de Manufactures de Menuiseries se compose : de 13 Unités de Production, d'un Réseau de Distribution, de 25 Agents Généraux et de 500 Points de Vente. Le G.I.M.M. souhaite améliorer sa distribution physique et crée le poste de

Directeur logistique

Placé sous l'autorité du Président, il aura pour mission d'organiser, de gérer et de contrôler l'ensemble des opérations logistiques dans le but d'améliorer la qualité de service au moindre coût.

Nous souhaitons pour ce poste un Ingénieur Grande Ecole, 35 ans environ, pouvant justifier d'une expérience réussie dans la distribution physique de biens de consommation industrielle ou d'équipement. Discrétion et réponse garanties.

sélé CEGOS Rhône-Alpes

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à J. GUYOT, sous la référence 80 250/M - Sélé-CEGOS Rhône-Alpes - 76, boulevard du 11-Novembre-1918, 69100 VILLEURBANNE.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

NEYRPIC-GRENOBLE

recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR SA DIVISION HYDRAULIQUE

FORMATION - CARACTERISTIQUES
- Ingénieur diplômé (formation complémentaire assurée)
- Compétence commerciale
- Débutant ou déjà expérimenté
- Disponible pour voyages à l'étranger
- Connaissance indispensable de l'anglais (autres langues souhaitées)

Adresser C.V. + photo à no 47701 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ SECTEUR TERTIAIRE
RÉGION OUEST
PRÉPARANT LA RELÈVE A PLUSIEURS POSTES DE COMMANDE

recherche

JEUNES

Très grande envergure

- 28 ans environ.
- intelligence sortant du commun.
- personnalité d'une richesse et d'une solidité sortant de l'ordinaire.

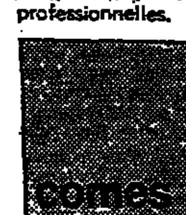
Formation supérieure de premier plan

- Normale Supérieure.
- Grande Ecole.
- Université.
- ...

Formation acquise avec facilité et enrichie par une grande culture dans tous les domaines qui sont essentiels à l'homme et à la vie en Société.

Ayant fait une première percée

Toutes les caractéristiques demandées doivent être prouvées par une première réussite incontestable dans les affaires, la fonction publique ou des réalisations personnelles extra-professionnelles.



Votre lettre et votre curriculum vitae détaillé seront examinés par le Directeur du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS
Veuillez rappeller la référence suivante : nº 2300
DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE THOMSON-CSF

Etablissement d'Orvault (44700)
Tél. : (40) 76-31-95

propose immédiatement des postes

Réf. ANPE 1220

INGENIEURS INFORMATICIENS DEBUTANTS (Pos. I) L.O.M.

Les candidats de formation Ecole d'Ingénieur avec si possible option informatique, seront débutants ou auront une première expérience avec pratique en logiciel Téléphonie Temps réel. Le goût du travail en commun et des contacts humains est indispensable pour travailler dans des groupes de programmation.

Réf. ANPE 1221

INGENIEURS ELECTRONICIENS (Pos. I-II) L.O.M.

Les candidats de formation Ecole d'Ingénieur électronique, seront attirés par la technique du traitement numérique de l'information. Toute expérience liée au filtrage numérique, acquise lors de stage ou en spécialisation de fin d'études, serait appréciée.

Réf. ANPE 1222

TECHNICIENS INFORMATICIENS Niveau IV & V - L.O.M.

Diplôme DUT INFORMATIQUE ou AUTOMATISME indispensable. Les candidats auront une première expérience ou seront débutants avec stage pratique en logiciel Téléphonie Temps réel.

Réf. ANPE 1241

TRADUCTEUR TECHNIQUE - L.O.M.

Pour traduction et gestion de l'ensemble de la documentation technique électronique en langue étrangère qui est livrée avec les équipements téléphoniques vendus à l'exportation (documentation matériel-logiciel).
Langues étrangères exigées : ESPAGNOL et ANGLAIS.

Restaurant - Self-Service - 13e mois - Horaires flexibles sur 5 jours - Nombreux avantages sociaux Retraite complémentaire et prévoyance.

Adresser C.V. détaillé avec numéro de téléphone souhaité à :
SERNENCE-ANPE 12, rue de Strasbourg - 44041 NANTES Cedex Tél. : (40) 47-01-06.

Organisme financier mutualiste
en pleine expansion, recherche son

Chef d'Exploitation Service Informatique

(Equipé NCR CRITERION 8550, NCR 8250 et 8200)

Mission :
A la tête d'une équipe de 35 personnes environ, en liaison étroite avec la Direction Générale, il dirige son service, en assure la gestion, organise les procédures, les équipes, contrôle la maintenance et le développement des programmes.

Il est utilisateur des études informatiques (effectuées sur place ou sous-traitées).

Profil
Homme ou femme, 37 ans minimum. Informaticien de haut niveau. Parfaitement habitué à conduire et à réfléchir sur l'organisation d'un service de cette dimension.

Ses capacités d'homme d'encadrement, son aptitude à prévoir les aménagements de tous ordres qui permettront d'optimiser l'exploitation rationnelle de son outil, le conduiront à participer à la politique générale de l'organisme en matière d'informatique.

Ce poste en création situé dans une ville importante du SUD-OUEST (100 kms de Bordeaux) est à pourvoir rapidement.

Monsieur PHILIPPE vous remercie de lui envoyer votre dossier complet de candidature (avec CV, photo et prétentions) sous réf. 2179 à

ocs Conseil en Recrutement 37 Quai Richelieu 33024 BORDEAUX cedex

---

ingénieur études génie chimique

Une Société d'extraction et de traitement de minerai d'uranium faisant partie d'un groupe important, recherche pour son unité de production située au Nord de la HAUTE VIENNE, un Ingénieur d'Etudes. En liaison fonctionnelle avec les Responsables fabrication, entretien, laboratoire et directement rattaché au Chef de l'usine, il sera dans un premier temps plus particulièrement chargé de l'assister dans les études d'agrandissement de l'usine qui doit permettre le doublement de la capacité de production actuelle. Ultérieurement, il vivra les problèmes de production pour être en mesure de concevoir et d'étudier les modifications des installations devant permettre d'améliorer en permanence les performances de l'usine et de participer à d'autres projets liés à la politique de développement et de diversification de la Société. Ce poste nouvellement créé, implique d'avoir une formation supérieure en génie chimique, de posséder une expérience professionnelle en études de procédés, schémas d'installation, mise en route, ... d'au minimum 3 ans acquise par exemple dans une société d'engineering et si possible en chimie minérale. Il conviendrait à un jeune Ingénieur cherchant à s'épanouir dans le cadre d'une structure peu rigide et dans un environnement éloigné des concentrations urbaines et industrielles.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 80.25-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

CNEH

Nous sommes un organisme parapublic du secteur santé dont une des missions est d'assurer sur l'ensemble du territoire la diffusion d'applications

D'INFORMATIQUE DE GESTION
pour le compte des Hôpitaux Publics.

Nous avons trois agences à BORDEAUX, LYON, POITIERS, ayant chacune la responsabilité du développement, de la maintenance et de l'implantation de un ou deux «produits - programmes» sur le plan national.

Ces produits sont diffusés sur 3 matériels IBM 370, CII-HB 64, IRIS.

Nous recherchons pour deux de nos agences des

ingénieurs informaticiens

LYON 3 postes :
Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent
- confirmés (3 ans d'expérience minimum)
- débutants.

POITIERS 1 poste :
Ingénieur Grandes Ecole ou équivalent.
confirmé (5 à 6 ans d'expérience)

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la ville choisie à CNEH 5 bis rue Pérignon, 75015 PARIS. Discrétion assurée.

média-system

Pour une ville de 150 000 habitants

Vous êtes tenté de passer de l'entreprise privée au secteur public ou bien vous êtes déjà secrétaire général d'une importante agglomération. Depuis longtemps, vous jugez compatibles la rigueur du management et l'administration du service public.

Vous savez qu'en 1980, le secrétariat général d'une grande ville de province requiert évidemment de sérieuses connaissances de droit public, mais surtout les qualités de gestionnaire d'un Directeur (Directrice) Général (e) d'une entreprise de 2 000 salariés. Toutes les techniques du management sous l'habillage administratif, avec ses contraintes spécifiques. En plus, la satisfaction de travailler pour vos concitoyens.

Que vous ayez réussi comme le secrétaire général qui «fait avancer les choses», ou que vous puissiez faire état de succès en secteur concurrentiel, dans une fonction de Directeur Général, pleinement responsable de ses résultats techniques, financiers et humains, nous devrions pouvoir coopérer. Ecrivez à SIRCA sous référence 804 355 M, même si, pour des raisons évidentes, la localisation de cette fonction n'est communiquée qu'aux «finalistes» de la sélection.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

RÉGION SAVOIE

Société de Construction de Matériel
recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

(30 ans minimum)

Chargé de la conception de machines rotatives destinées à la fabrication de films plastiques.

Anglais et/ou allemand indispensable.

Déplacements à prévoir à l'étranger.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à Alain Linossier, Ets CELLIER, B.P. 177, 73104 AIX-LES-BAINS Cedex.



Consultant Recrutement Cadres

CENTOR RHONE-ALPES Département régional du groupe Centor (Centre d'études et d'assistance pour l'organisation humaine des entreprises) recherche, dans le cadre de son développement rapide, un jeune consultant. Au sein d'une petite équipe, après une période de formation à des techniques spécifiques, il se verra confier des missions globales de conseil portant principalement sur le recrutement de cadres. Ce poste, basé à Lyon, conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (commercial ou sciences humaines) ayant vécu une première expérience en entreprise ou en cabinet et possédant une bonne connaissance économique et industrielle du SUD-EST de la France. Ses qualités personnelles de contact et d'autonomie lui permettront de réussir rapidement.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 820 M à A. RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin - 69100 Villeurbanne
Tél. : (78) 89.37.16




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SUD-OUEST
IMPORTANT GROUPE PAPETIER
recherche

un chef de projet

Réf. M 1

Ingénieur diplômé d'une grande école, jeune mais déjà confirmé en ELECTRICITE, METROLOGIE et AUTOMATISMES.
Il aura une bonne connaissance des MICROPROCESSEURS, acquise de préférence en milieu industriel. La maitrise du process papetier serait évidemment très appréciée.
Placé au sein de la DIRECTION DES TRAVAUX NEUFS, il étudiera, concevra et suivra la réalisation des ensembles électriques, des dispositifs de régulation et des automatismes.
Son activité s'étendra aux achats et le fera participer à la mise en route des installations nouvelles.
Il aura donc à la fois le rôle actif d'un réalisateur et celui d'un conseiller, à l'aise dans les techniques de pointe.
La rémunération sera fonction de l'expérience.

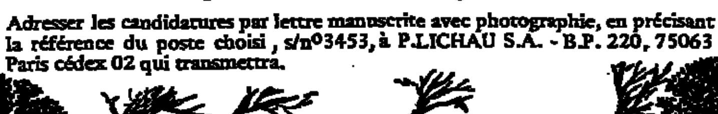
un jeune ingénieur

E.C.P. Mines — Réf. M 2

Dans l'équipe d'ingénieurs de l'une de nos unités de production:
Dans un premier temps, avec 25 professionnels de l'électricité, de la régulation et de l'informatique de process, il mettra sa marque dans la mutation technologique en cours, déjà entreprise par un travail d'équipe.
Puis il progressera dans cet établissement ou dans le Groupe.
Nous lui demandons un fort potentiel et une grande motivation pour le métier d'ingénieur dans l'industrie lourde.
Le niveau de la rémunération est en conséquence.

Pour les deux postes, un bon niveau en anglais est nécessaire.

Adresser les candidatures par lettre manuscrite avec photographie, en précisant la référence du poste choisi, s/n°3453, à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



Responsable de Projets
de Matériels Spécifiques

Importante société informatique, région SUD-EST recherche un RESPONSABLE DE PROJETS DE MATERIELS SPECIFIQUES.
Formation Grande Ecole (ESE, INSA, etc...).
Expérience de 2 à 3 ans en développement de matériels mini ou micro-ordinateurs.
Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 3676 à



(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA.

3 ingénieurs
technico commerciaux export

sont recherchés par
Société de Constructions Métalliques
et entreprise générale pour les secteurs :

ARABIE SAOUDITE IRAK NIGERIA

basée dans une ville de moyenne importance en Province. Ils devront assurer la prospection de la clientèle, la négociation des contrats et le suivi des études en cours.
Il faut une formation Ingénieur Grande Ecole complétée d'une expérience de cinq ans minimum dans une entreprise de bâtiment à un poste similaire. La connaissance de l'anglais est indispensable. Déplacements fréquents.
Adresser lettre manuscrite, photo, curriculum vitae prétentions sous référence 052 à I.C.M. 83 rue de Rennes 75006 PARIS qui transmettra.

Vous avez une première expérience d'un ou deux ans dans un Service de Recrutement et une formation supérieure en psychologie.
Vous souhaitez élargir vos responsabilités dans la

FONCTION PERSONNEL

Nous vous confierons la gestion prévisionnelle du personnel non-cadre des secteurs commerciaux de la Société : Vous assurerez le suivi individuel dans le but de favoriser l'évolution de chacun et conseillerez la hiérarchie dans l'animation de son personnel. Vous déléguerez les recrutements extérieurs à votre assistante à l'exception de quelques uns que vous réaliserez vous-même.
En outre, vous aurez la responsabilité de missions intéressant l'ensemble de la Société, telles que la préparation et le suivi des mutations ou les relations avec les Ecoles dans le but d'intéresser les jeunes diplômés à nos activités. Le poste est basé à Roubaix.
Merci d'adresser votre C.V. avec photo et prétentions sous référence 80.13.11 à Monsieur Philippe DUQUESNE.

La Redoute 57, rue de Blanchemaille 59100 ROUBAIX.

TRW
COMPOSANTS ELECTRONIQUES S.A.
BORDEAUX
Société en rapide expansion leader dans le domaine des semiconducteurs haute fréquence et puissance
RECHERCHE
Pour développer le marché européen

- UN INGENIEUR CHEF DE PRODUIT RF (Réf 105)
Responsable d'une des gammes de semiconducteurs HF pour :
- la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de produit
- l'étude de marché
- la promotion des produits
- les prévisions des ventes

Trois années d'expérience dans le développement des systèmes des télécommunications seraient appréciées.

- UN INGENIEUR CHEF DE PRODUIT PUISSANCE (Réf 155)
Apres une période de formation, il sera responsable
- des prévisions de ventes
- des négociations importantes
- de l'orientation du marché

Des connaissances techniques en semiconducteurs de puissance (régulation de moteurs, alimentation stabilisée a decoupage) sont souhaitables.

- UN INGENIEUR D'APPLICATION PUISSANCE (Réf 175)
Après une période de formation en Californie USA, il mettra en place notre laboratoire d'application européen et assurera la qualification technique de nos produits ainsi que l'aide auprès de nos clients pour leur études.
Une experience dans le «design» pour la régulation des moteurs et les alimentations stabilisées à découpage sont indispensables.

Ces postes nécessitent :
- une formation d'ingénieur électronique
- une pratique de l'anglais parlé et écrit
- des déplacements frequents en Europe et aux U.S.A.

Adresser CV détaillé et prétentions à :
Maryse BARONNET
TRW Composants Electronique S.A.
Avenue de la Jallère - 33300 Bordeaux-Lac

Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

MANAGEMENT CONSULTING

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiatives, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait entre 25 et 30 ans environ et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Nous promettons à ceux qui nous prouveront leurs capacités à assimiler et à mettre en œuvre nos méthodes des résultats rapides tant dans leur position personnelle que dans leur situation matérielle.
- Dans la mesure où des déplacements hebdomadaires sont indispensables à notre activité, votre lieu de résidence actuel ne présentera pas d'importance.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue (allemand ou néerlandais) constituerait un atout supplémentaire. Si vous êtes intéressés par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 Bruxelles BELGIQUE, sous la référence 3-3-80 L.M., qui transmettra.

INGENIEUR COMMERCIAL
Rhône - Alpes

Importante société d'ingénierie recherche pour sa délégation Sud-Est un ingénieur commercial.
Il sera chargé de la prospection, de la *négociation des contrats et du suivi commercial.*
De formation supérieure, ce généraliste diplômé d'une grande école, ayant une expérience de 5 ans minimum, est habitué aux contacts à haut niveau, tant auprès des sociétés privées que des grandes administrations de la région Rhône-Alpes.
Il parle en outre couramment anglais.
Ce poste est à pourvoir à Lyon.
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 2290 à : rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS.

Sté STANLEY-MABO

Division outillage à main
Filiale d'un groupe multination.

Leader dans son marché
3 Usines en France
Siége à BESANÇON
recherche

UN CHEF DE PRODUIT

pour s'intégrer dans l'équipe Marketing de BESANÇON.
Expér. ventes ou marketing et connaissance de l'anglais souhaitées.

Adress. C.V. manuscrit détaillé avec ph. à Sté Stanley Mabo, Direction du Personnel B.P. 1579 - 25009 Besançon Ced. Discrétion assurée.

Responsable Unité de Production
LA ROCHELLE

Nous sommes un grand groupe industriel et nous créons à La Rochelle, une unité de Production pour assurer la fabrication de sous-ensembles électroniques et de pièces plastiques.
Nous recherchons un

INGENIEUR Confirmé

ayant une expérience de quelques années en fabrication dans des domaines analogues et capable de prendre en charge le démarrage de cette unité à la fois sur le plan de la fabrication, de la gestion et de la conduite du Personnel.

Adresser votre C.V. à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra, sous référence A2 - 3.

MAISON OKAL

Important fabricant de maisons industrialisées haut de gamme
recherche

SON DIRECTEUR DES VENTES
180.000 F +

Le candidat recherché est un homme âgé de 30 ans mini., de formation école supérieure de commerce, ayant une grande expérience de la vente (si autant que possible des maisons individuelles). C'est un homme de caractère apte à la direction des hommes et à l'organisation des services de ventes, habile négociateur.

La pratique de l'Allemand est souhaitée.

Il sera rattaché à la Direction Générale et dirigera l'ensemble de l'activité « Vente ».

Il aura pour objectif le développement rapide de cette activité.

LIEU DE TRAVAIL :
Région agréable en Alsace

Déplacements fréquents
Voiture de fonction.

Adresser C.V. manuscrit et photo à FIDAL. 11, rue Silbermann, 67000 STRASBOURG

Ingénieur Electronicien

Burroughs Villers-Ecalles (15 km de Rouen) recherche pour participer à une activité d'études et de développement d'équipements périphériques de terminaux
UN INGENIEUR ELECTRONICIEN DEBUTANT
ayant une connaissance de la logique et de la micro-programmation.

Formation souhaitée : écoles d'ingénieurs (ISEN, ESEO, INSA, etc ...)
Anglais souhaité.

Pour faire acte de candidature envoyer C.V. photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages *se rapportant au domaine cité ci-dessus* à
Mme B. LAHON
S.A. BURROUGHS
B.P. 5
76360 BARENTIN.

Burroughs

SOCIETE INDUSTRIELLE
SECTEUR AUTOMOBILE - C.A. 100 MF
situés région Rhône-Alpes
recherche
pour faire face à son développement permanent

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

si possible 2 ans d'expérience, pour un poste de correspondance technique au sein de la société. Ce poste comprend des fonctions d'acheteurs, de surveillant de fabrications et de technico-commercial. Anglais parlé nécessaire.
Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions sous n°7 683 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

Christofle
Orfèvre à Paris

rech. pour usine de couverts (600 pers.)
YAINVILLE (20 km ROUEN)

un CADRE ÉLECTRO-CHIMISTE

Diplômé école ingénieurs, université ou promotion sociale.
5 à 10 ans d'expérience traitements galvanoplastiques préférence métaux précieux.
Poste comportant responsabilités techniques d'un atelier d'argenture et commandement du service contrôle qualité (60 pers.)
Possibilité logement et avantages sociaux. (5 semaines congés).
Envoyer C.V., photo et prét. Chef du Personnel CHRISTOFLE, 112, rue Ambroise-Croizat, 93206 SAINT-DENIS Cedex 01

Très Important Cabinet de Groupe
offre situations intéressantes à

SPÉCIALISTES DU DROIT DES SOCIÉTÉS

ayant notamment une bonne pratique des constitut. et des assemblées. Postes à pourvoir en province. Débutants s'abstenir.
Ecr. s/réf. M 8.792 à M. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

E.S.S.C.A.

Dans le cadre du développement de son enseign. par alternance recherche

ADJOINT STAGES

Dipl. ens. supér., 30 ans min. Expér. entrep., poste à domin. pédagogique et nombx contacts avec entreprise. Adresser candidatures, C.V., photo, prétentions à Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers 1, r. Lakanal, 49000 ANGERS.

IMPORTANTE USINE CHIMIQUE
Région Ile-de-France recherche
POUR SERVICE ENTRETIEN :
Poste Etudes et Travaux

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

35 ans minimum. Formation Métallurgie. Expérience études, construction, contrôle, entretien matériel chaudronné lourd (échangeurs, chaudières, réacteurs, fours, etc.). Expérience en organisation et préparation du travail souhaitée.
— Rémunération selon expérience.
— Logement assuré.

Ecrire n° 7677, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

offres d'emploi

GROUPE FRANÇAIS
spécialisé en mécanique de précision à activités internationales, travaillant pour tous les secteurs de l'industrie (automobile, *machine-outil*, aéronautique)
recherche pour son SERVICE TECHNIQUE

UN INGÉNIEUR
AM ou ÉQUIVALENT

Le candidat devra avoir le goût de l'innovation et le sens du concret, 3 à 5 ans d'expérience indispensable. Anglais souhaité.
Poste situé dans le centre de la France. *Stage de formation prévu en région parisienne.*
Adresser C.V. et prétentions sous référence 9.401, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Importante Société de Conseils d'entreprise recherche

2 FISCALISTES

ayant gde expérience professionnelle pr postes à pourv. en province. Situation stable et d'avenir. Débutants s'abstenir.
Ecrire s/réf. M 4 à L. HAYEZ, 8, résidence de la Diamanterie, 78000 VERSAILLES qui transm.

Société d'ingénierie générale Bâtiment et Infrastructure ayant son siège à *Montreuil-sous-Bois* (93) recherche Jeune Ingénieur diplômé génie civil (E.T.P. A.M. - I.N.S.A., ou équivalent) pour assurer la coordination T.C.E. d'études et de travaux 2 à 3 ans d'expérience souhaités *en B.E.T. ou entreprise*. Ecrire à OPF, n° 4.297, 2, rue de Sèze, 9e.

Imprimerie Bois-Colombes offset cherche conduct. offset qualifié sur KORD ou GTO. Tél. : 780-50-10.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

Le Groupe TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE offre 25 POSTES pour le développement de ses activités de systèmes de régulation et d'automatisme d'exploitation des réseaux

SYSTEMES ELECTRONIQUES D'AUTOMATISME

ingénieurs électroniciens haut niveau

Collaborateur direct des Chefs de Service correspondants, ils seront responsables de la conception et de la réalisation des équipements électroniques du Service.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles ayant au moins 5 ans d'expérience en régulation analogique ou automatisme logique.

Une expérience supplémentaire d'électronique de puissance, d'automatismes programmés ou de microprocesseurs serait appréciée.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Réf. T 101

ingénieurs électroniciens

Ils participeront à l'étude et à la réalisation des équipements électroniques des Services «Systèmes» auxquels ils seront affectés.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés possédant une spécialisation en automatique.

Une expérience de quelques années en régulation analogique, automatismes logiques ou microprocesseurs serait appréciée.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Réf. T 102

ingénieurs systèmes

Ils participeront à l'analyse des processus du transport de l'énergie électrique, à la définition des fonctions et des caractéristiques des différents éléments assurant le bon fonctionnement de l'ensemble, à la mise en œuvre et aux essais du système.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles ayant l'esprit ouvert aux techniques nouvelles d'analyse et de simulation de processus.

Une expérience de quelques années en systèmes d'automatisme serait appréciée.

Connaissance de l'anglais nécessaire. *Réf. T 103*

techniciens électroniciens

Ils seront associés au développement et à la mise en service des équipements de régulation et d'automatisme du groupe.

Ces postes s'adressent à des techniciens en électronique du niveau BTS/DUT.

Une expérience de quelques années serait appréciée.

Réf. T 104

dessinateurs électroniciens

Ils apporteront leur contribution à la définition des équipements électroniques (schémas, nomenclatures, armoires et coffrets, etc...).

Ces postes impliquent une expérience de quelques années et une qualification minimale de dessinateur d'étude.

Ils comportent des contacts avec le développement et la fabrication, en particulier avec le service des méthodes. *Réf. T 105*

INFORMATIQUE TEMPS REEL DE CONDUITE DE PROCESSUS

chef de service logiciel

Responsable de la réalisation des logiciels, il devra définir et mettre en œuvre les méthodes nécessaires à l'obtention de logiciels très évolués pour la conduite et l'automatisation de processus en temps réel. Il assurera en outre la gestion des ressources humaines et matérielles du service dont l'effectif, actuellement de 20 personnes, est en progression rapide; à ce titre, le recrutement, l'accueil et la formation de nouveaux collaborateurs font partie de la mission.

Ce poste s'adresse à un ingénieur de formation supérieure pouvant justifier d'au moins 7 ans d'expérience dans les systèmes de temps réel et d'automatisation de processus ainsi que d'une connaissance des procédés modernes de programmation.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Réf. T 106

ingénieurs logiciels confirmés

Dans le cadre du service logiciel, ces ingénieurs analystes participeront à la réalisation des projets de conduite de processus très évolués comme membres ou responsables d'équipes de travail ayant des objectifs définis.

Une formation d'automatique ou d'informatique en temps réel et plusieurs années d'expérience sont nécessaires.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Réf. T 107

Pour tous ces postes
Lieu de travail : REGION PARISIENNE

ingénieurs logiciels débutants

Ils participeront à la réalisation de logiciels en temps réel pour la conduite de processus.

Une formation Grandes Ecoles ou ENSI avec spécialisation automatique ou informatique de processus est indispensable.

Connaissance de l'anglais nécessaire. *Réf. T 108*

programmeurs

Ils apporteront leur contribution à la réalisation et aux tests de logiciels en temps réel pour la conduite de processus.

Une formation BTS/DUT et la connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Une expérience de quelques années serait appréciée. *Réf. T 109*

Adresser candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence correspondante, à :
Monsieur ANDRY, CGEE ALSTHOM, 13, rue Antonin Raynaud 92309 LEVALLOIS PERRET
(Réponse et discrétion assurées)

RTC

LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC

recherche pour le développement du convertisseur de réception de
TELEVISION PAR SATELLITE

DES INGENIEURS EN HYPERFREQUENCES

- pour concevoir et développer des circuits microondes
- pour caractériser et automatiser les mesures de composants,

DES AGENTS TECHNIQUES

Niveau BTS Electronique, mesures physiques,

- pour mise au point et réalisation de sous-ensembles hyperfréquences.

Lieu de travail : LIMEIL BREVANNES (Val de Marne)

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo récente à M. BERON
LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC
51, rue Carnot - 92150 SURESNES.

Notre Société implantée dans le centre de la France réalise, avec 250 personnes et 4 usines, un chiffre d'affaires de 420 millions de francs dans le secteur de la confection.
Une équipe homogène de 12 représentants exclusifs nous a donné une forte position auprès d'une clientèle de 2000 industries et administrations. Pour aller plus loin, il nous faut un

Directeur commercial entreprenant, env. 140 000 F

Il s'agit d'une création de poste. Après une période d'intégration et formation, sa réussite dans les missions : organisation commerciale, animation de l'équipe, négociation et représentation de haut niveau, s'exprimera par une efficacité commerciale accrue.
En étroite liaison avec le Directeur Général, il fixera la stratégie commerciale, mettra au point et fera vivre la politique. Il est en fait le

futur directeur général

et à ce titre, est chargé de missions ponctuelles sur les autres fonctions de l'entreprise.
Homme de contacts faciles, s'adaptant bien et rapidement à tous les niveaux, il aura une formation commerciale supérieure et l'expérience de la fonction commerciale dans un milieu industriel, une PMI si possible. Rodé à l'animation et l'organisation commerciales, il aura le potentiel pour prendre de hautes responsabilités.

Jean Bousser vous remercie de lui écrire sous réf. B 2928, 1 rue de Berri 75008 Paris et garantit le secret de vos informations.


Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

La filiale française (400 personnes, 100 MF) d'un groupe anglo-saxon cherche pour son siège à Paris banlieue Sud

un contrôleur de gestion (H/F).

En liaison avec le contrôleur européen, il est chargé, pour une ligne de produits, d'exploiter les résultats de la comptabilité analytique, d'établir et de suivre les budgets, d'analyser les écarts, de conseiller la direction sur l'évolution des prix de vente, le développement de nouveaux systèmes de contrôle, les décisions d'investissement, etc.
Nous cherchons un cadre d'au moins 30 ans, de formation DECS, ayant 5 à 6 ans d'expérience en comptabilité analytique ou contrôle de gestion dans une affaire industrielle et, bien sûr, maîtrisant l'anglais.
La rémunération, liée à l'expérience, va de 100 000 à 130 000F par an.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3764 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

BANQUE PRIVÉE

RÉGION PARISIENNE
recherche

CADRES D'EXPLOITATION

NIVEAU CLASSE IV – V – VI

Adresser photo et curriculum-vitae à
ROBLE, 127, rue du Ranelagh
75016 PARIS qui transmettra.

GROUPE MULTINATIONAL produits grande consommation (leader sur ses marchés) recherche

SPECIALISTE MATERIELS PUBLICITAIRES ET PROMOTIONNELS

FABRICATION – IMPRESSION – EDITION

En liaison étroite avec les responsables marketing, il aura pour mission de les conseiller, de leur apporter des idées, ainsi que de négocier les achats et d'assurer les relations avec les fournisseurs.
Le poste exige une formation de base appropriée (Arts Graphiques, Arts Déco...) et/ou une expérience de chef de fabrication en agence ou similaire chez un annonceur ou un imprimeur.
Poste d'avenir dans une société en expansion.
Adresser C.V. avec photo et salaire souhaité, sous réf. 78555M à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Spécialiste en formation

- Si vous avec une expérience en formation, ou dans l'enseignement, ou en psychologie du comportement, vous êtes sans doute qualifié pour faire partie de notre équipe, et
- Si vous êtes susceptible d'animer des séances de formation en anglais, français et/ou allemand.
- Nous ferons de vous un expert capable de créer et d'appliquer des programmes de formation dans l'industrie.
- Nos programmes sont conçus pour couvrir sous les aspects relatifs à la formation comprenant le management, la supervision et les aptitudes spécifiques des employés.
- Le salaire évoluera automatiquement. Les candidats les plus dynamiques trouveront la une possibilité de promotion rapide et/de rémunération élevée.
- Pas de changement de résidence demandé aux candidats retenus. Prévoir déplacements hebdomadaire avec retour chaque weed-end.

Adresser curriculum vitae, expérience et rémunération en ANGLAIS, sous la référence 580 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra




CLUB MÉDITERRANÉE

recherche
pour son service informatique

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

avec solide expérience dans domaines :
- Applications temps réel
- Assembleur 370
- Exploitation grand système

Adresser C.V. et prétentions à
Direction du Personnel
CLUB MEDITERRANEE
Place de la Bourse
75088 Paris cédex 02

AUDITEUR INTERNE

Banlieue Ouest

Notre client, une société multinationale spécialisée dans la construction mécanique (800 millions de chiffre d'affaires) recherche un responsable de l'audit interne. Dépendant du Directeur Administratif et Financier, il sera responsable de l'efficacité du contrôle interne, du respect et de la régularité des procédures et des méthodes administratives. Il aura à établir pour son département, un plan général d'audit du groupe (siège, usines, filiales et succursales).

Le candidat idéal aura une formation supérieure (HEC, ESSEC ou ESC), ainsi qu'une expérience de 4 à 5 ans acquise en Cabinet ou dans une multinationale anglo-saxonne. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel et vos prétentions à **CONTESSE Publicité**, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, sous référence nº 48420.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
équipé d'un ordinateur IBM 370/155
recherche dans le cadre du développement de son
PLAN INFORMATIQUE axé sur un réseau T.P. et des bases de données.

INGENIEUR SYSTEME

- PROFIL :
  - Formation supérieure
  - 4 ans d'expérience sur matériel IBM sous DOS/VS
  - expérimenté en CICS et DL1.
- FORMATION PERMANENTE ASSUREE.
- LIEU DE TRAVAIL : Centre de Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No46866, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
livrant des usines et installations dans le monde entier
et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français,
recherche pour son siège à PARIS,
dans le cadre de la mise en place de son informatique de gestion
utilisant les matériels IBM 4331 puis 4341 sous DOS/VSE :

ANALYSTE

DIPLOME INGENIEUR GRANDE ECOLE ou MAITRISE D'INFORMATIQUE

- Expérience d'environ 2 ans en entreprise
- Ayant déjà participé à la réalisation d'applications utilisant CICS et DL/1 sous DOS/VS
- Ayant une bonne pratique du langage COBOL et de la programmation structurée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 47.487 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



H. ERNAULT-SOMUA

IMPORTANT CONSTRUCTEUR de MACHINES OUTILS
recherche
dans le cadre de l'expansion de son
DÉPARTEMENT ELECTRONIQUE

Ingénieur Electronicien

pour l'étude de circuits logiques à base de MICROPROCESSEUR. -

Envoyer C.V. et prétentions
au Service du Personnel
32, avenue de l'Europe
78140 VELIZY

Loisirs manuels
Directeur de division

Le marché est porteur, et la société, filiale d'un grand groupe, y propose des produits très recherchés par un public passionné d'adultes et d'adolescents. On crée, on fabrique, on importe (Etats-Unis, Japon, G.B.), on vend. Et c'est pour gérer l'expansion de cette division d'avenir que l'on recherche un Directeur.
C'est un homme de marketing : il choisit les collections (négoce, étude et recherche de nouveaux produits), un homme de vente et de distribution, un gestionnaire rigoureux (il est responsable de ses stocks, prix d'achat et de revient, et rend compte au P.D.G.), et l'animateur d'une équipe de 40 personnes.
Il a une formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs), il a vécu aux Etats Unis une expérience professionnelle (indispensable pour la qualité des contacts avec les fournisseurs anglo-saxons).
Il a surtout une pratique très opérationnelle, sait animer un réseau, a confronté son bon sens avec le marché et les produits.
Sa rémunération ne sera pas inférieure à 200 000 F.

SEFOP remercie les personnes qui se reconnaissent dans ces expériences et qu'attirent ces responsabilités d'adresser leur dossier sous la référence DD 270 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
RECHERCHE

INGÉNIEUR EXPERT
EN
TECHNIQUES LAITIÈRES

POUR POSTE TECHNICO-COMMERCIAL

IL SERA :
Responsable auprès de la Direction Générale de la promotion commerciale et de la vente d'usines laitières et fromagères à l'étranger.

- Diplômé d'Ecole Supérieure d'Agronomie.
- Anglais courant.
- Autres langues souhaitées.
- Disponible pour déplacements à l'étranger.

SIÈGE A PARIS

Env. C.V., prétent., sous le n° T 18.523 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISE BASSIN PARISIEN, FLANDRE ET NORMANDIE
recherche

UN CADRE FONCIER
DE HAUT NIVEAU

à qui sera confié la responsabilité du montage d'opérations de lotissements, (de la prospection des terrains à la commercialisation des lots).
Il sera en outre responsable de la gestion d'un portefeuille terrains.
Ce poste conviendrait à un spécialiste ayant une solide expérience du lotissement.

Envoyer C.V. et prétentions à **SUPAE**
CD 117 - 91570 BIÈVRES

bleu

---

animation technico-commerciale

Paris

La filiale française d'un puissant fabricant international de produits chimiques et biochimiques recherche le responsable commercial de sa délégation parisienne. Rattaché à la direction scientifique locale, en coordination avec le siège (marketing), sa mission sera de consolider la présence de l'entreprise auprès d'une clientèle d'établissements hospitaliers et de laboratoires d'analyses, pour l'essentiel. Pour ce faire, il animera une équipe technico-commerciale (10 personnes), visitera lui-même les clients les plus importants et assurera les relations avec certains leaders d'opinions scientifiques. Ce poste convient à un responsable commercial confirmé de formation scientifique (chimie clinique, immunologie), âgé de 32 ans minimum, familier des négociations commerciales de haut niveau, souple et à l'aise dans les rapports humains. La connaissance de produits réactifs de laboratoire est un sérieux atout. Ouverte, la rémunération reposera sur l'apport du candidat retenu. (Réf. 4113/M)

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite et photo en précisant la référence à, G. Andrieux, Sema-Sélection : 69006 LYON - 29, cours Vitton

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Fonction à créer

Jeune cadre de gestion

Société industrielle française, 130 personnes, nous faisons partie d'un groupe international.
Nos productions : des périphériques de calculateurs et de systèmes.
Notre taux de progression : 30 % l'an.
Notre Directeur Financier recherche un Jeune Cadre qui participera à l'évolution de nos procédures comptables et budgétaires ; il devra en particulier *recueillir et hiérarchiser les informations nécessaires* à l'établissement des prix de revient., il aura un rôle de Conseil auprès de la hiérarchie : établissement des tableaux de bord, contrôle des écarts ; il aura l'initiative d'études économiques. Anglais apprécié.
Cette fonction s'adresse à un Jeune Cadre financier de formation supérieure - Grandes Ecoles de Commerce, universitaire, DECS - ayant eu une première expérience de la comptabilité analytique acquise dans une société industrielle.
Cette fonction peut également convenir à un débutant ayant de bonnes capacités d'adaptation.
Lieu de travail : très proche banlieue parisienne Est.

sélé CEGOS — Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo, sous référence 71542/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Membre de SYNTEC

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
(380 personnes, C.A. 65 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Notre vocation est la pratique d'une informatique de qualité et de haute technicité, nous appuyant sur des méthodes rigoureuses et éprouvées depuis 13 ans.

Pour constituer nos équipes, nous nous entourons d'Ingénieurs spécialisés, hautement compétents.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maitrise...
Débutants, 2 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- *LOGICIEL DE BASE*
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
ERIA ECA AUTOMATION, Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex

Diplômé de Grandes Ecoles (Scientifiques ou Commerciales).
Une expérience de 3 à 5 ans dans une banque, un établissement financier ou dans un cabinet conseil (secteur bancaire) vous a permis d'acquérir une bonne connaissance des mécanismes bancaires et des compétences en organisation et traitements informatiques.
Un CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL de réputation mondiale vous propose des postes d'

ingénieurs conseil en organisation
« secteur bancaire ou financier »

Seule une société de dimension internationale vous permettra d'acquérir les compétences et la stature que requièrent les fonctions de consultant.
Nous vous proposons à cette fin :

- Une initiation progressive (et personnalisée) à nos techniques et méthodes, en travaillant dans un premier temps en étroite collaboration avec un de nos managers, au sein d'un milieu jeune et stimulant.
- Une formation permanente intégrant des séminaires et des voyages aux U.S.A.
- L'assurance de l'évolution de vos responsabilités et de votre rémunération (nous ne recrutons que des candidats à fort potentiel). La rapidité de progression étant uniquement liée aux aptitudes démontrées.

Ces fonctions impliquent la capacité à intervenir auprès d'interlocuteurs de haut niveau, le sens du contact et le goût du travail en équipe, ainsi qu'une forte motivation.
Nous vous invitons à prendre contact avec nous en écrivant, sous réf. 78.533, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

HAVAS CONTAC.

Pour assurer l'organisation
du contrôle interne et sa maintenance,
une Compagnie d'Assurances recherche

UN ORGANISATEUR ADMINISTRATIF

LE CANDIDAT DEVRA :
- être diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou Mémorialiste E.C. avec forte expérience d'Entreprise ;
- ou bien être de formation Ingénieur avec de sérieuses notions comptables (niveau DECS).

- De gdes qualités humaines sont indispensables.
- De bnes notions informatiques seront appréciées.

Il assurera l'animation d'une petite équipe et dépendra directement d'une des grandes directions de la Compagnie.

Adr. lettre de candidature man., C.V., photo et prét. à GESCIAL, 4, rue de Lamblardie, 75012 Paris.

GROUPE MULTINATIONAL DANS
L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET HOTELIERE
(C.A. : 3 milliards - siège Paris)
recherche :

DEUX AUDITEURS INTERNES DEBUTANTS

Ces personnes renforceront l'équipe actuelle qui assure la mission d'audit interne dans le Groupe dans les 19 pays d'implantation.
Les candidats sélectionnés seront probablement diplômés des Grandes Ecoles de Commerce (SUP. de CO., ESSEC, ou équivalent) et parleront couramment l'Allemand ou l'Italien, une bonne connaissance de l'Anglais sera également souhaitable.
Ces fonctions impliquent de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Ecrire avec C.V., sous référence 598 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris

---

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche

informaticiens

INGENIEURS CONFIRMES
Réf. DIT/4

JEUNES INGENIEURS
pour développement de projets : • Logiciels d'application • Logiciel de base.
Réf. DIT/5

offre : • une rémunération intéressante, • les avantages sociaux du Groupe, • une possibilité d'absence pour les congés 80.

et une collaboration caractérisée par : • sa diversification technique, • ses méthodes de travail, • les techniques de pointe abordées, • des possibilités d'évolution de carrière au plus haut niveau, • une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent écrire ou téléphoner en vue d'un premier rendez-vous à Bénédicte DELAHAYE au 135, rue de la Pompe - 75116 Paris 749.02.33 poste 35.19, le matin.

Gestion du personnel

Un Groupe industriel français, de dimension internationale, crée de nouveaux postes dans le cadre de la décentralisation de la structure gestion prévisionnelle du personnel. Ces postes concernent les domaines suivants : conduite d'opérations de recrutement et gestion prévisionnelle du personnel, tant en France qu'à l'étranger, conception de procédures de gestion prévisionnelle, en liaison avec le service informatique, couvrant la gestion des ressources humaines.

Conduite de mission d'assistance aux filiales étrangères, tant au niveau des procédures que de la conduite d'opérations.

Ces postes conviennent à des spécialistes de la gestion du personnel, de formation IEP, IAE, ESCP, droit ou sciences humaines, ayant acquis sur le terrain en usine ou en chantier de préférence, une solide pratique de la gestion des emplois et du suivi des carrières.

Une ouverture d'esprit sur d'autres cultures, la capacité à innover dans la gestion des ressources humaines et leur développement faciliteront l'intégration aux méthodes du groupe et à ses objectifs.

Basés à Paris, ces postes peuvent impliquer des déplacements et peuvent déboucher, à terme, vers des perspectives opérationnelles dans des filiales étrangères.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 22.023/M à Mme GUIOMAR, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Responsables Licences

130 000 F +

HAUTE COUTURE — PARIS

Nous sommes l'une des plus prestigieuses maisons de couture. Notre notoriété est internationale. Dans le cadre de notre redéploiement, nous souhaitons pourvoir les postes suivants :

- Un responsable des licences Homme — Réf. 002151 M
- Un responsable des licences Femmes — Réf. 002152 M

Leur mission sera de rechercher de nouveaux contrats de licence, de suivre nos licenciés et de veiller à la stricte application des contrats passés.

Ces postes seront confiés à des éléments jeunes, justifiant d'une bonne culture générale et de connaissances juridiques et pouvant se prévaloir d'une première expérience (3 à 5 ans) de vente ou de gestion commerciale. Le goût et le sens de la négociation à haut niveau et la capacité d'être resprésentatifs d'un produit de luxe sont indispensables. Pour chacun de ces postes, **une parfaite maîtrise de l'Anglais** est indispensable.
Notre maison, bien que traditionnelle, est en phase de mutation importante et peut offrir à des candidats(es) de **valeur de réelles perspectives de carrière.**
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe) à Jean-Paul VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

qualification logiciel

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull recherche des

ingénieurs informaticiens

Ils seront chargés de la qualification des logiciels de base de tous les systèmes développés par la Compagnie.

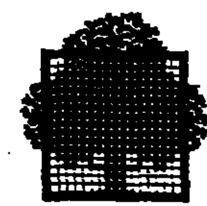
Ils seront intégrés à des équipes de haute technicité.

Connaissances appréciées dans les domaines suivants :
- transactionnel,
- télé informatique,
- maintenabilité.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs Grandes Écoles ou Université avec première expérience professionnelle. Les candidatures de débutants seront examinées.

Lieu de travail : PARIS 20e puis (78) LOUVECIENNES.

Adresser C.V., photo et prétentions sous Réf. M 2 à :
Cii Honeywell Bull
Bureau 1 L 054 D - ML
B.P. 33
75960 PARIS CEDEX 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Société allemande
de **SYSTÈMES DE TUBES POUR L'INDUSTRIE**
recherche le

DIRECTEUR

bilingue allemand
de sa

FILIALE FRANÇAISE

(en création)

Le candidat idéal :
- un spécialiste de la vente d'équipements industriels ;
- un homme de direction sachant animer et motiver une équipe ;
- un gestionnaire commercial ayant le sens de l'organisation et de l'efficacité ;
- Age minimum : 35 ans, formation supérieure.

C.V. + photo + lettre manus. - Réf. 2015

Deutsch-französische Unternehmensberatung Klaus W. Herterich — 44, rue La Boétie 75008 Paris Tél. : 563-49-24

interconseil

ingénieur brevets

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull recherche pour sa DIRECTION JURIDIQUE

ingénieur brevets

dont les responsabilités principales seront:
- la recherche des inventions au sein de la Compagnie;
- la rédaction des Brevets et leur dépôt en France et à l'étranger;
- l'étude des problèmes généraux en matière de Propriété Industrielle (contentieux, contrats);

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, de préférence Grande École, possédant une expérience brevets affirmée, acquise dans une grande entreprise ou au sein d'un Cabinet Conseil.

Un diplôme de Propriété Industrielle (CEIPI) serait souhaitable.

Les lettres de candidatures accompagnées d'un C.V., photo et prétentions sont à adresser à :
Cii-Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
PC 1 G 017 C
94, avenue Gambetta,
75020 PARIS.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

CITIBANK

Succursale française de
CITIBANK U.S.A.
recherche

jeune cadre

Pour renforcer son Département Grandes Entreprises Internationales.
Le candidat devra être diplômé d'Études Supérieures et avoir une parfaite maîtrise de l'anglais ainsi que de très bonnes connaissances financières.
Le poste est ouvert à des candidats ayant au moins un an d'expérience de préférence dans une banque (marketing, financements internationaux).
Adresser lettre manuscrite et C.V. à **CITIBANK**
B.P. 738-08 75361
Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

Directeur d'usine

Façonnage de tubes

Entreprise parisienne de taille moyenne, nous nous sommes spécialisés dans certains travaux très spécifiques de façonnage de tubes. Les grands constructeurs de l'automobile, des véhicules industriels, des matériels de Travaux Publics, etc..., font régulièrement appel à notre savoir-faire.

Nous réalisons ainsi 10 millions de CA avec un effectif de 80 personnes et prévoyons pour les années prochaines un développement certain nécessitant des investissements en locaux et matériels.

Notre actuel Directeur d'Usine prend très prochainement sa retraite. Pour assurer son remplacement, notre Direction Générale souhaite coopter un spécialiste de façonnage de tubes. De formation ingénieur mécanique générale, il aura une expérience de direction technique d'ateliers de fabrication ou de transformation de tubes et devra apporter la preuve de ses qualités de gestionnaire, de novateur et de négociateur.

Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence A 3866 B, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Développer le système d'informations commerciales.

Nous sommes une unité commerciale de quatre services (Administration - Dépots - Marketing - Ventes).
Nous souhaitons nous adjoindre un INFORMATICIEN pour lui donner une mission de confiance : préparer et créer notre nouvelle organisation informatique.

Il devra donc :
- étudier le système existant de gestion des commandes (nous sommes partiellement reliés par écrans au Service Informatique Central de la Société à laquelle nous appartenons).
- de nous écouter parler de nos besoins (gestion des stocks, approvisionnements - analyses des résultats)
- de concevoir le système qui nous satisfera.
- et de le mettre en place (les hommes - le matériel - la formation des interlocuteurs).

L'homme que nous souhaitons rencontrer est de formation supérieure. Il possède une solide expérience de l'informatique de gestion et d'aide à la décision.
Le poste implique, tout au moins au début, de fréquents déplacements entre Paris et la région Rhône-Alpes.

Merci d'adresser votre candidature aux consultants de SEFOP qui organiseront nos premiers contacts, sous référence RD 283 M.

SEFOP — 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE
en développement
recherche pour son département
INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES

— **INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
Vente France - Référence 100.

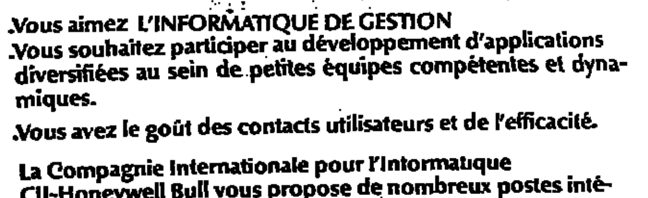
— **INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
Ventes export Afrique du Nord. - Réf. 101.

— **INGÉNIEUR ou TECHNICIEN S.A.V.**
Intervention clients France et Afrique du Nord - Référence 102.

- Plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'instrumentation scientifique ;
- Anglais parlé et lu pour stages formation ;
- Sens des responsabilités, esprit d'initiative ;
- déplacements fréquents France et Afrique du Nord.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant référence poste référence n° T 018.466 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

informatique



Vous êtes **analystes programmeurs**

Vous êtes **programmeurs**

Vous aimez L'INFORMATIQUE DE GESTION
Vous souhaitez participer au développement d'applications diversifiées au sein de petites équipes compétentes et dynamiques.

Vous avez le goût des contacts utilisateurs et de l'efficacité.

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull vous propose de nombreux postes intéressants d'ANALYSTES-PROGRAMMEURS et de PROGRAMMEURS à la mesure de vos attentes.

DUT INFORMATIQUE ou équivalent en Diplôme ou expérience.

Connaissance du COBOL indispensable.

Larges possibilités de formation (actualisation permanente de vos connaissances).

Lieu de travail : Gambetta.

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
PC 1 GO 17 C
94, avenue Gambetta
75960 PARIS CEDEX 20.





Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

ingénieur service logistique

150.000 F +

PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Société industrie agro-alimentaire, C.A. 790 M de F. recherche pour le Directeur de son Service Logistique un Adjoint opérationnel capable de négocier les contrats de transport et de les gérer, de prendre en charge progressivement l'ordonnancement central de la société. Pour réussir à ce poste il faut avoir une formation d'ingénieur, une expérience d'au moins 4 ans dans un service logistique ou transport, si possible dans la grande distribution et de bonnes connaissances générales en informatique. Poste à pourvoir à **PARIS.**

Envoyer C.V., photo, sous référence 9798-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

HAVAS CONTACT

ingénieurs

Pour renforcer ses équipes de développement d'applications la Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull offre opportunité de carrière à :

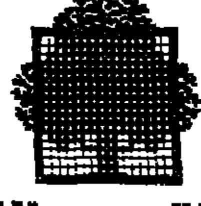
un ingénieur diplômé débutant

(Gestion de Stocks)

un ingénieur diplômé confirmé

30 ans minimum
(expérience de la gestion de production.)

Pour ces 2 postes, la connaissance de la langue anglaise est souhaitable.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel
Réseau International
P C 3 G 083
94, avenue Gambetta
75960 PARIS CEDEX 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33.00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8.00	9,40
IMMOBILIER	25.00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

BRED-IX jeunes analystes

Notre département informatique installé à Créteil (94) dispose d'un 3031 et d'un 370-158/MVS. Nos groupes d'études conduisent des développements aussi bien batch que TP en utilisant les techniques IBM : COBOL (parfois Assembleur), DL1, CICS et VSAM.
Nous vous proposons de rejoindre l'un de ces groupes si vous avez une formation supérieure (ingénieur ou maîtrise) et/ou la pratique depuis plusieurs années de la plupart des techniques que nous utilisons.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3761 LM) à "Carrières de l'informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI

EQUIPÉE DE 2 IBM 370
158 et 3032 MVS
TELETRAITEMENT
IMS - VTAM.

Vous avez une
SOLIDE FORMATION de BASE en INFORMATIQUE
en tant qu'
INGÉNIEUR DÉBUTANT
ESE, GRENOBLE, TOULOUSE ou IIE.
Vous êtes passionné par les techniques les plus avancées mises en œuvre dans les domaines du télétraitement et des bases de données.
Nous vous proposons de
REJOINDRE NOTRE EQUIPE SYSTEME
où, après la formation pratique nécessaire, vous aurez à concourir au développement de notre centre de traitement auquel sont connectés plus de 1000 terminaux de tous types.
Adresser un dossier de candidature à :
SPI - Service du Personnel
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

jeune ingénieur
CONTROLEUR DE GESTION

Cette société de promotion et d'exploitation d'ouvrages publics est la filiale d'un des premiers groupes français.
Son chiffre d'affaires, en développement constant, atteint aujourd'hui 25MF. Elle est conduite à créer un nouveau poste de contrôleur de gestion.
Sous l'autorité du directeur général il a la responsabilité du contrôle de gestion proprement dit. Il devra mettre en place un service informatique propre à la société. Enfin, dans un troisième temps, il collaborera étroitement avec le directeur d'exploitation sur tous les problèmes ayant trait à la gestion des contrats d'exploitation.
Cette dernière fonction le conduira à prendre en main des dossiers techniques et économiques.
Nous souhaitons donc rencontrer des jeunes ingénieurs, ayant acquis une formation complémentaire en gestion et une première expérience de 2 à 3 ans les ayant familiarisés avec l'informatique de gestion et, si possible, les problèmes d'exploitation au niveau énergie.

Merci d'adresser CV manuscrit, photo et rémunération actuelle sous référence M/104/B à



CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

SOPRA Ingénierie des systèmes d'information

Notre Groupe est implanté depuis 10 ans à PARIS, en PROVINCE et en AFRIQUE
Afin de réaliser une expansion harmonieuse, nous créons des départements de taille humaine.
Nous recherchons pour **PARIS, GRENOBLE, LYON**

ingénieurs en chef

Sous l'autorité du Directeur de Division, vous serez responsable des objectifs de développement du secteur économique ou géographique qui vous sera confié.
Vous animerez et coordonnerez l'activité d'une équipe de conception et de réalisation (chefs de projets, analystes, programmeurs).
Vous serez un conseiller compétent et écouté dans votre secteur.

Nous souhaitons recevoir des ingénieurs GRANDES ECOLES ayant 6 à 8 ans d'expérience en informatique de gestion acquise de préférence dans l'industrie.
Ecrivez avec C.V., photo et prétentions à SOPRA Recrutement sous réf. 403, 90 rue de Flandre, 75019 PARIS.

média-system

SOPRA

Assistant Chef de Produits
Division Informatique

Nous commercialisons un ensemble de supports magnétiques pour ordinateurs et recherchons un **ASSISTANT CHEF DE PRODUITS.**
Diplômé école supérieure de commerce ou école d'ingénieur complétée par une formation de type IAE, le candidat devra de préférence faire état d'une première expérience en marketing industriel, produits électriques, électroniques, etc...
Adresser CV, photo et prétentions à Monsieur COLOMBERT sous réf. 3/C1

MEDIA PA

3M France
Service Orientation Professionnelle
Boulevard de l'Oise
95006 CERGY-PONTOISE cedex

3M

Très important Groupe Français recherche

futurs contrôleurs de gestion

H.E.C. ESSEC SUP. de CO
Option Finances Comptabilité ou autre option + D.E.C.S.
Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.
Ils se verront confier des postes de gestion industrielle, commerciale, financière au sein d'une unité ou filiale.
La connaissance parfaite de l'Allemand ou de l'Anglais est indispensable. 2e langue souhaitée.

Adresser dossier de candidature détaillé, Réf. 870, à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 PARIS
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

CENTRE DE FORMATION A GESTION PARITAIRE
recherche son

RESPONSABLE DE SECTEUR
OISE - VAL-D'OISE

Le candidat retenu aura à assurer des fonctions :
— de PROMOTION et DEVELOPPEMENT,
— d'ORGANISATION, ENCADREMENT, GESTION d'une unité constituée,
— d'ANIMATION d'équipes de Pédagogues.
35 ans minimum, issu d'une formation supérieure cet opérationnel devra justifier d'une motivation et de compétences pédagogiques ainsi que d'une expérience à un poste de responsable dans un des secteurs suivants :
PRODUCTION - INFORMATIQUE - COMMERCIAL
Poste à pourvoir à CREIL.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae détaillé à CEFI, 18, rue de Tilsitt, 75017 PARIS, sous la référence UBSC.

Nous sommes la Filiale Française à taille humaine (70 Millions F. de C.A. 130 personnes) d'un GROUPE INTERNATIONAL LEADER DE SA SPÉCIALITÉ fabriquant et distribuant sur le marché Français des produits de base pour l'industrie alimentaire.
Nous sommes localisés dans la proche banlieue Ouest de Paris. Pour renforcer notre action commerciale dans un esprit marketing nous recherchons,

UN ATTACHÉ DE DIRECTION COMMERCIALE

Cette fonction consiste à assumer directement la responsabilité du marketing et des ventes pour un secteur d'industrie alimentaire donné. Le poste à pourvoir est celui concernant l'industrie des boissons.
L'homme que nous souhaiterions engager occupe probablement aujourd'hui un poste de développement ou de marketing (chef de produit, assistant chef de produit) dans l'industrie alimentaire, et si possible même dans celle des boissons non alcoolisées.
Il a 28 ans minimum, est diplômé commercial ou industrie alimentaire et est prêt à voyager sur la France pour visiter sa clientèle.
La rémunération offerte sera attractive et tiendra compte de l'expérience et de la formation.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., salaire actuel et photo sous No 88022 M à
BLEU Publicité
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

Société de Biens d'Equipement Industriels. Filiale d'un important groupe Français recherche pour visite clientèle PARIS et PROVINCE

UN AGENT DE VENTE

Expérience machine-outil ou similaire.
Fixe + commissions. Voiture fournie.
Adr. C.V., photo et prétentions à P. LICHAU S.A. s/réf. n° 3446 41, rue P.-Chenavard, LYON 1er qui transmettra.

Société d'importance nationale
recherche

chargé de recrutement HF
PARIS

Seul dans sa spécialité, collaborateur direct du chef du service Gestion des Carrières, il sera amené à intervenir en liaison avec les responsables hiérarchiques ou fonctionnels dans des domaines diversifiés.
- *Recrutement et promotion interne à tous niveaux en assistance auprès de nombreuses entités à vocations diverses.*
- Participation active aux mutations, promotions et développements de carrière.

Ce poste intéresse un psychologue possédant bien les techniques d'évaluation (entretiens, tests, etc...), soucieux de s'adapter à des types de sociétés, problèmes et interlocuteurs divers, disponible pour des déplacements courts sur la France.
Une première expérience est nécessaire.
Adresser lettre manuscrite, photo, C.V., salaire actuel et souhaité ss réf. VENCE (mentionnée sur l'enveloppe) à

Emplois et Carrières



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Responsable de la Formation

Nous sommes un
IMPORTANT CONSTRUCTEUR
DE MATERIEL PERI-INFORMATIQUE,
Leader sur notre marché.

Au sein de la Direction des Relations du Travail, le cadre que nous recherchons sera chargé de promouvoir et de mettre en œuvre la politique de formation.

Il devra :
- recueillir et analyser les besoins exprimés par la hiérarchie et le personnel (1 000 *ingénieurs* et techniciens).
- proposer des objectifs, dans le cadre d'une stratégie de développement ambitieuse.
- élaborer le plan de formation et préciser l'enveloppe budgétaire en choisissant les intervenants, les moyens pédagogiques, etc...
- développer les moyens existants et monter de nouvelles actions.
- *gérer le budget* (de l'ordre de 5 millions de francs) et évaluer les résultats.

Expérimenté et dynamique, le candidat retenu possèdera une très fine expérience des problèmes de formation. Son vécu en entreprise aura mis à l'épreuve ses capacités de communication, de négociation et d'innovation, que nous considérons comme essentielles pour cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre motivée, C.V., photo et prétentions) sous référence 311.38 M à



MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

Indiquez éventuellement les sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact. Votre confiance sera totalement respectée. Il sera répondu à toutes les candidatures.

GROUPE THOMSON

INGENIEUR LOGISTICIEN

HBS, filiale du groupe Thomson, conçoit et développe des machines de codage et de tri automatique du courrier, pour les services postaux français et étrangers. Son expansion la conduit à créer 1 poste d'ingénieur.
Il est chargé de préparer la logistique d'équipements complexes (mécanique, électronique, optoélectronique et informatique), de telle manière que leur soutien logistique permette aux clients d'obtenir le service qu'ils en attendent (Disponibilité et maintien des performances). Sa mission va donc de l'orientation de la conception des équipements jusqu'à l'établissement des programmes de maintenance.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électromécanicien sensibilisé à l'électronique et l'informatique qui ait si possible une première expérience dans ce type de fonction.

Compte tenu des investissements engagés et de l'importance du groupe, des perspectives d'évolution très intéressantes peuvent être *offertes à des éléments de valeur.*
Le poste est à pourvoir à Saint Denis (93).
Des informations complémentaires détaillées seront fournies en écrivant sous la réf. M 1242N

média-system



egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

Responsable de Centre

Société spécialisée en informatique et télécommunication, dans le cadre d'un nouveau centre d'exploitation à Paris, crée un poste CHEF DE CENTRE.
Il est responsable de l'organisation et du fonctionnement de ce nouveau centre (exploitation, maintenance, réalisation du programme de raccordement d'abonnés). Il anime et dirige une équipe de 4 à 7 personnes. De formation supérieure, il justifie de 2 à 4 ans d'expérience dans le domaine des télécommunications et/ou de l'informatique.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 80 803 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

Responsable régional du recouvrement
95.000 F +

Notre client, société anglo-saxonne de dimension internationale, commercialisant des biens d'équipement, recherche un Responsable Régional du Recouvrement.

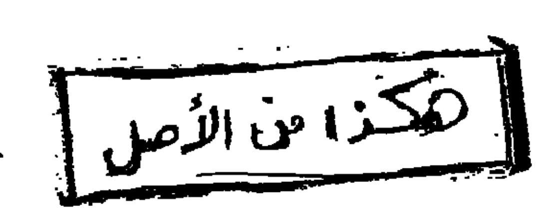
Après une période d'intégration au Siège, il aura la responsabilité au sein d'une Unité Opérationnelle (PARIS ou éventuellement PROVINCE), de la diminution de la valeur de la balance clients. *Il aura à négocier ses objectifs,* puis à organiser le recouvrement pour son Unité, proposer des améliorations, diriger et conseiller ses collaborateurs.

Son évolution dépendra de la réalisation de ses objectifs, dont il est pleinement responsable.

De préférence de formation supérieure, *il a une* expérience de recouvrement de plusieurs années (3 à 5 ans) dans une importante Société financière ou commerciale.

Brigitte PAILHES vous remercie de lui adresser vottre lettre de candidature + curriculum vitae sous la référence 409, à :

Beckwell Conseil en recrutement
41, avenue de Friedland, 75008 Paris.
Beckwell International : Francfort, Londres, Amsterdam



offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

MOTOROLA

Société Holding Française, filiale d'un des Leaders mondiaux de l'industrie électronique et de ses applications

recherche

JEUNE RESPONSABLE FINANCE COMPTABILITÉ

Diplômé HEC, ESSEC, E.S.C., M.B.A.
2 ans minimum d'expérience comptable et financière (Technique française et anglo-saxonne acquise dans une société industrielle ou cabinet d'audit). Il maîtrise parfaitement l'anglais.

Il sera responsable de l'analyse financière, de la gestion comptable, et de la fiscalité au sein de la holding.

Poste rapidement évolutif sur place et/ou dans autres sociétés du groupe en France et à l'étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. et photo à G. D'ANTIN.

MOTOROLA France s.a.
7, rue de Magdebourg 75116 Paris

darnay

Nous sommes une SA performante de 100 personnes, spécialisée dans la recherche et la fabrication d'équipements pour bureaux d'études (tables à dessin, machines à tirer, à plier les plans, fournitures pour travaux de dessin...).
Notre notoriété et notre position de leader sont dues à notre sérieux, à la qualité de nos produits et à l'efficacité de notre service après-vente. Pour poursuivre notre progression, nous créons, à Morangis, un poste de

Directeur commercial à fort potentiel 160/200 000 F.

Une équipe de 23 commerciaux vous est rattachée, sans structure intermédiaire au départ.
Vous aurez donc à diriger, dynamiser et former votre équipe, puis, dans un deuxième temps, à mettre en place un encadrement régional vous permettant de centrer votre activité sur les aspects stratégique et politique de la fonction.
Votre expérience réussie d'une direction commerciale auprès d'une clientèle industrielle, vos qualités d'homme de marketing et de gestion, votre formation commerciale supérieure et la pratique courante de l'anglais doivent vous permettre d'être rapidement opérationnel et de prendre, à moyen terme, de très grandes responsabilités au sein de notre société.
Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. B 6930, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

ORGANISATION COMPTABILITE

Cet important Etablissement Financier inter-professionnel renforce l'appui et l'assistance qu'il apporte auprès de ses sociétaires. Il crée un nouveau poste de Conseil en gestion informatisée.

Il est chargé d'étudier et de mettre en place, en relation étroite avec les conseils informatiques des sociétaires, un système comptable parfaitement adapté à leur besoin.

Nous souhaitons rencontrer de préférence un diplômé de l'enseignement supérieur (E.S.S.E.C., Sciences Po, ...) titulaire du DECS. Il a quelques années d'expérience dans un poste comparable, dans le secteur tertiaire (banques, assurances, cabinets de services, ...). Une bonne maîtrise de l'utilisation des moyens informatiques est bien sûr indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 7324C à

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
à activités internationales
mécanique de précision

recherche
pour participer à son programme d'expansion

INGÉNIEURS DE VENTE

Cette fonction exige :
— une formation grande école d'ingénieurs ;
— un goût prononcé pour la carrière commerciale.

Ces postes :
— apportent des contacts à tous niveaux avec les bureaux d'étude et les directions d'achats ;
— permettent largement d'exercer les capacités d'autonomie, d'imagination et d'initiative ;
— peuvent être tenus, pour certains, par des ingénieurs débutants ;
— exigent pour d'autres une expérience de quelques années, acquise de préférence dans la vente ;
— donnent accès à des postes de responsabilités en France et à l'étranger.

Affectation de départ : PARIS.

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 47.901 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

recherche

ENQUÊTEURS (TRICES)

Pour location d'emplacements d'affichage en région parisienne.

- devront prendre contacts dans l'immobilier à tous niveaux.
- conclure les affaires dans un secteur géographique.
- posséder un véhicule (indemnités kilométriques).
- stage de formation assuré.
- Rémunération : fixe + prime.
- Evolution : selon compétence et résultats.

Ecrire ou se présenter : jeudi 6 mars 1980 à partir de 9 heures.

M. TELLIER - DAUPHIN O.T.A.
65, rue de la Victoire, PARIS-9e

Société Secteur Industrie Alimentaire
C.A. 100 millions de francs
proximité CERGY-PONTOISE
CREE son service GESTION USINE

ELLE RECRUTE

SON RESPONSABLE

Le candidat sera un jeune diplômé Ecole supérieure de l'agro-alimentaire, ou un homme d'expérience méthodes + comptabilité analytique.

Env. C.V., prétentions, sous référ. no 3.456, à :
P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

ingénieur méthodes
CONFIRME

Nous sommes la jeune filiale (située à 60 KM AU SUD DE PARIS) d'un grand groupe électromécanique. Nous fabriquons des vannes nucléaires et classiques.

La mission concerne dans un premier temps, la réduction des coûts à partir d'analyses de la valeur.

Elle peut convenir à un

INGENIEUR MECANICIEN

diplômé d'une grande école, âgé de 30 ans minimum ayant une solide expérience des machines outils et si possible de l'analyse de la valeur (mais non indispensable).

Déplacements de courte durée auprès des fournisseurs français ou étrangers.

Intéressantes perspectives d'évolution dans le Groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous référence 9800-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



La Banque de l'équipement

jeunes commerciaux

France - Missions d'intervention

Nous poursuivons notre politique de promotion interne : elle nous amène à recruter ceux qui, dans 5 ans, dirigeront certaines de nos agences.

- Votre formation :
Débutant ou première expérience, un BAC + 2 à 3 années d'études supérieures, une grande souplesse d'adaptation, le goût de la négociation commerciale et la mobilité géographique sont nécessaires pour réussir dans le poste.

- Votre activité :
Conseiller et VENDRE aux chefs d'entreprise, commerçants, artisans et professions libérales la meilleure formule de financement (crédit et leasing).
Vous ferez partie d'une équipe d'intervention dont le rôle consiste à effectuer des missions de remplacement ou de renforcement auprès de nos 70 agences en France. Ce poste, très formateur, occupé pendant 2 ans minimum, vous permettra d'évoluer vers des postes de plus grande responsabilité.

Envoyer CV + photo sous référence 425 à :
COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement -
5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

chef de projet
INFORMATIQUE

Importante société immobilière recherche pour son Siège à PARIS, un chef de projet pour participer aux études, développement et mise en place de son nouveau système de gestion. Ce collaborateur, ingénieur ou universitaire, aura une expérience d'environ 5 ans en organisation et en informatique appliquée. La connaissance des SGBD et de la mini-informatique est indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 5863 à :

O/P organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS / QUI TRANSMETTRA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ACTIVITÉS INTERNATIONALES
proche banlieue Nord de Paris

recherche

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO

bilingue ANGLAIS
sens de l'organisation et des responsabilités. Destinée à assurer le secrétariat de 2 personnes.

DISPONIBLE DE SUITE

Envoyer C.V. et photo sous la référence 804 à l'attention de M. BIGARD, 7, rue Newton, Z.I. du Coudray, 93150 LE BLANC-MESNIL.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

recherche
pour son service du contentieux à PARIS

JURISTE
FORMATION DROIT PRIVÉ

L'intéressé (e) sera plus spécialement chargé (e), au sein d'une équipe de spécialistes, des opérations de recouvrement concernant notamment des dossiers complexes. Ses attributions couvriront la totalité du traitement de ces dossiers, jusqu'à leur solution.

De bonnes connaissances dans la matière des mesures conservatoires, des voies d'exécution, des procédures collectives de règlement judiciaire et de liquidation des biens sont nécessaires.

Une expérience acquise chez un avocat, un syndic ou dans un service contentieux d'entreprise est souhaitée.

Nous vous remercions de faire parvenir votre C.V. et vos prétentions sous réf. 88112 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94300 Vincennes

bleu

BANQUE AMERICAINE

recherche
pour son siège parisien

FONDE DE POUVOIR

Rattaché au Vice-Président, et membre d'une équipe internationale, il devra développer et gérer le portefeuille clientèle entreprises.
Le candidat retenu aura :
— une expérience confirmée dans le secteur bancaire.
— un sens réel des contacts commerciaux,
— une excellente connaissance des mécanismes de crédit au niveau national et international.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Envoyer CV et prétentions sous référence AD 150. Les candidatures seront traitées CONFIDENTIELLEMENT par COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy
75012 PARIS, à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN

Une grande société française du secteur bâtiment et travaux publics, avec de nombreuses filiales à l'étranger recherche son

directeur financier et administratif

Il saura être à la fois : ☐ le soutien des commerciaux et ingénieurs pour les contrats en cours et à conclure, ☐ le gestionnaire avisé et prospectif des flux financiers, ☐ le garant de la parfaite conformité des actes fiscaux de la société avec les textes légaux en vigueur, ☐ le conseiller pour le service assurances.

Ce poste ouvre des perspectives de carrière intéressantes et conviendrait à un jeune homme (30 à 35 ans) ayant acquis une première expérience dans une entreprise similaire ou dans une banque, diplômé d'une grande école de commerce, option finances avec D.E.C.S.; il aura une bonne connaissance de l'anglais.

Le poste est situé à Paris 8e avec des voyages de courte durée à l'étranger.

Envoyez c.v., photo, salaire actuel et prétentions à: McCann-Erickson, **à l'attention de M. AILHAUD** 2, rue de Vienne, 75008 Paris, qui transmettra. Veuillez mentionner sur l'enveloppe la **réf. Bel./525.**

responsable administratif d'antenne

Il participe à la recherche et à la négociation des financements en liaison étroite avec les Responsables Commercial et Technique.
Il traite des problèmes d'ordre administratifs, financiers et juridiques (administrations diverses, organismes financiers, notaires, etc...) et en assure leur bonne fin.
En contact direct avec la clientèle, il contrôle et veille au bon fonctionnement des programmes (résidences villages, maisons sur terrain isolé).
Il coordonne et plannifie les activités d'une équipe importante.
De niveau Bac + études supérieures de commerce (droit civil, gestion financière), il a acquis une expérience de 2 à 5 ans dans un poste similaire.
La rémunération fort attractive est fonction des compétences du candidat.
Poste à pourvoir au sein de notre antenne régionale de LOUVRES (95).

Adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous réf. 4554 au GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction Régionale Paris/Normandie - 15, rue Marignan 75008 Paris.

GROUPE MAISON FAMILIALE

UNE DES PREMIERES SOCIETES PRIVEES FRANCAISES D'ASSURANCES

recherche

UN JEUNE CADRE COMPTABLE

Chargé de la consolidation des comptes du groupe.

Rattaché au Secrétariat Général, il aura pour mission de centraliser toutes les opérations de consolidation du groupe, de les traiter par informatique, d'exploiter les résultats et d'assurer leur publication légale.

Le candidat recherché doit posséder un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce de Province avec option Comptabilité. Il sera débutant ou aura une expérience d'une année environ dans des fonctions similaires.

Le poste est à pourvoir rapidement à PARIS.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 48266, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

Analyste de Crédit

AMERICAN EXPRESS I.B.C. recherche, pour son siège situé à PARIS, un ANALYSTE DE CREDIT.

De formation supérieure (Université, Ecole de Commerce,...) et bilingue anglais, ce cadre justifiera d'une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine du crédit (au siège d'une banque ou en agence).

Outre une connaissance globale des opérations de banque, il possèdera de bonnes notions du risque bancaire et des connaissances juridiques.

Il devra pouvoir évoluer, à moyen terme, vers le poste d'ACCOUNT OFFICER.

AMERICAN EXPRESS I.B.C. nous a chargés de transmettre votre candidature.



Merci d'adresser votre dossier sous réf. M-AC à Danielle DENOEL
MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens - 75002 PARIS
qui transmettra.

MEDIA P.A.



SNECMA

renforce son Département Informatique et recherche
pour ses Centres Informatiques
(équipés d'IBM 370/158, MVS, I.M.S.)

INGENIEURS EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE (centre de Villaroche)

ingénieurs systèmes informatiques

(réf. 12)

Chargés d'assurer la mise en place des logiciels d'exploitation.
Profil :
Ingénieur Grande Ecole, connaissance du système d'exploitation MVS et de systèmes de gestion de bases de données.

chefs de projets

(réf. 44)

Chargés d'assurer l'analyse et la réalisation de nouveaux systèmes de dépouillement d'essais et de piloter les équipes d'études et de réalisation.
Profil :
Ingénieur Grande Ecole, connaissance des dépouillements d'essais souhaitée.

chefs de projets

(réf. 46)

Chargés de définir de nouveaux systèmes de relevés de mesures sur bancs d'essais et de réaliser l'analyse des applications temps réel.
Profil :
Ingénieur Grande Ecole, expérience programmation sur mini-ordinateur souhaitée.

INGENIEURS EN ARCHITECTURE DE SYSTEME (centre de Corbeil)

ingénieurs d'études bases de données et réseaux de télétraitement

(réf. 107(

Chargés de participer à la concpeiton des bases de données et des réseaux de télétraitement, ainsi qu'à la définition des postes de travail et aux choix des terminaux.
Profil :
Ingénieur Grande Ecole, connaissance télécommunication et réseaux souhaitée.
Maitrise de l'anglais appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., en précisant la référence du poste à SNECMA - Département Encadrement, 2, bd Victor
75724 PARIS Cedex 15

---

analystes programmeurs ingénieurs système

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche

des analystes (référence 7262 A)
des programmeurs (référence 7262 P)
et des ingénieurs systèmes (référence 7262 IS)

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
— DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
— UN 3033 - 8.000 K,
— UN 370/168 AP - 8.000 K,
— 1000 terminaux de télétraitement.

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

TIME-SHARING

SOCIETE DE TELEMATIQUE ET DE LOGICIEL STL



Nous sommes distributeur pour la France du service INFONET.

INFONET est le réseau de télé-informatique crée en 1969 par Computer Sciences Corporation. INFONET est l'un des premiers réseaux mondiaux, par l'importance des investissements qu'il représente, par le nombre de ses utilisateurs répartis sur tous les continents, et par son C.A.

Nous recherchons des

— INGENIEURS D'AFFAIRES

Diplômés(ées) de l'enseignement supérieur.
Possédant 2 ans d'expérience de vente de Time-Sharing.

— INGENIEURS CONSULTANTS

Diplômés(ées) de l'enseignement supérieur.
Possédant 2 ans d'expérience de support technique et d'analyse des applications de Time-Sharing.

Ecrire à STL INFONET, 115, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD.

ÉTUDIANTS :

un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.

Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilité :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.

Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.

Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel sans quitter leur environnement.

Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et étrangère, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.

Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent si possible d'une voiture et du téléphone.

Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.

La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.

La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses études.

Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prud'homme - DV 3 - OFUP - 21, rue Rollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE PARIS recherche

COLLABORATEURS COMMERCE INTERNATIONAL

- Formation commerciale supérieure.
- Bilingues français/anglais.
- Expérience bancaire exigée 3 à 5 ans dans fonction similaire.

2 POSTES A POURVOIR

1) Etudes bilans et montages opérations de crédits.

2) Suivi portefeuille clientèle grande entreprise.

Envoyer C.V. sous réf. 2.969 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Société d'Engineering PARIS
recherche pour sa Direction Technique un

ingénieur A et M

30 ans minimum, pour exercer des fonctions.

d'ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

Le candidat devra déjà posséder une bonne expérience en méthodes Mécanique ou Electromécanique et, si possible, des connaissances en engineering.
La rémunération ne sera pas inférieure à 120.000 F/an.

Envoyer CV et photo à :
UNIC INDUSTRIES
13, rue Chardin - 75016 PARIS
Téléphone : 525-91-38.



IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT
recherche pour la région parisienne

UN CONTROLEUR DE GESTION

ayant solide expérience des chantiers et ayant des connaissances en comptabilité et informatique

Envoyer C.V. et prét. à : THINET et Cie
5, avenue Maréchal-Juin, 92100 Boulogne.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 47938 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

directeur financier

Nous occupons une position de leader dans le domaine de la promotion et de la construction immobilières. Pour assurer la maîtrise complète de la gestion financière de très importantes opérations, nous recherchons notre Directeur Financier.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC), il aura une expérience de 4 à 5 ans lui permettant d'assurer les relations avec les banques et organismes financiers qui seront ses interlocuteurs privilégiés.

Ce poste de haut niveau, rattaché à notre Direction, s'adresse à un candidat de valeur, motivé et qui apportera la preuve de sa réelle compétence.

Vous adresserez un dossier de candidature, sous référence 5839 à :



Telemecanique

recherche pour renforcer son réseau commercial :

— INGÉNIEURS COMMERCIAUX (Réf. 9.80.01)

spécialistes de la distribution électrique pour le marché tertiaire bâtiment.
Postes à Lille et Metz.

— INGÉNIEUR COMMERCIAL ÉLECTRONICIEN (Réf. 9.80.02)

spécialiste des constituants et automatismes à base de logique programmée.
Poste à Lille.

— INGÉNIEUR D'AFFAIRES AUTOMATICIEN (Réf. 9.80.03)

spécialiste de la commande de moteurs électriques par semi-conducteurs de puissance.
Poste à Lyon.

— INGÉNIEUR AUTOMATICIEN (Réf. 9.80.04)

pour :
- dépannages produits et systèmes ;
- mises en service d'automates programmables ;
- assistance logicielle aux clients (programmation).

Poste en Région Parisienne (Argenteuil).

Les candidats (hommes ou femmes) devront :
- être titulaires d'un diplôme d'Ingénieur ou niveau équivalent ;
- avoir une première expérience de 3 à 5 ans dans des activités similaires ;
- connaître la langue anglaise et si possible une seconde langue.

Une formation complémentaire sera assurée si nécessaire.

— AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX (sédentaires) (Réf. 9.80.05)

Pour les agences de Lyon et Strasbourg.
Formation assurée.
Les candidats (hommes libérés des obligations militaires ou femmes) devront :
- être titulaires d'un diplôme d'un niveau équivalent au BTS ou DUT ;
- connaître si possible une langue étrangère.

Pour l'ensemble des postes proposés, importantes possibilités d'évolution au sein du réseau commercial France ou Export après une période de 3 à 5 ans.

Adresser curriculum vitae et lettre manuscrite, à : TELEMECANIQUE, DIVISION COMMERCIALE - DIVISION DU PERSONNEL FRANCE
43-45, boulevard Franklin-Roosevelt - 92500 RUEIL-MALMAISON.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche pour la
DIVISION «GRANDS SYSTEMES»
DE SON SERVICE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

INGENIEUR INFORMATICIEN

De formation supérieure en informatique et possédant une réelle expérience de la conduite de projets, il participera au sein de la division «Grands Systèmes» à la mise en place d'applications de gestion sur les différents Centres de Province.
Un informaticien connaissant bien le matériel HB 66, ayant le sens des contacts et le goût du travail en équipe conviendrait à ce poste qui implique de fréquents mais courts déplacements en Province.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur dossier sous référence 918 M à
Jean PORRACCHIA



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Un groupe chimique français de notoriété mondiale
cherche

Un Directeur des Etudes et Recherches

C'est un ingénieur chimiste, ou un docteur ès Sciences, ou un ingénieur Grande Ecole option chimie, de 40 ans minimum, ayant des compétences scientifiques et industrielles élevées acquises en fabrication et en laboratoire, de préférence dans les engrais.
La pratique de l'anglais et une bonne connaissance de l'allemand sont indispensables.

Ecrire à HAVAS CONTACT, réf. 78540 LM,
156, bd Haussmann,
75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

FEDERATION MUTUALISTE FRANÇAISE recrute

COLLABORATEUR (TRICE)
Formation juridique et de gestion. Connaissances tourisme social appréciées et petite expérience professionn.

Adr. lettre manusc., C.V. dét., photo (ret.) et prét. à F.N.M.F. Division des Relations sociales, 56-60, rue Nationale, 75649 PARIS CEDEX 13.

Société d'économie mixte, gestion et promotion immobilières, recrute

RESPONSABLE COMPTAB.

Place stable, disponible immédiatement.
Env. C.V. à M. le PRESIDENT le Logement Dionysien, 14, rue Pierre-Dupont, 93200 St-Denis.

ALGECO-COGEFI

Vente de
PRODUITS FINANCIERS AUX PARTICULIERS.
recherche pour Paris un

cadre commercial

- Homme de confiance, avec une expérience réussie de la vente aux investisseurs privés (Banque, Assurance, Immobilier).
- Il pourra satisfaire ses ambitions dans un poste évolutif et très bien rémunéré.

Envoyer CV détaillé + photo + références sous No 9726 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle
75082 Paris Cedex 02

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

PHILIPS

recherche

UN INGENIEUR ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

pour assister sur le plan technique le chef de produits "auto-radio" un jeune ingénieur ayant le goût des contacts humains.



Anglais indispensable.

Poste à PARIS comportant quelques déplacements.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 485 au Département du Personnel, 50, av. Montaigne - 75008 PARIS.

Groupe international de **SYSTÈMES D'EMBALLAGE**

recherche le

DIRECTEUR

bilingue anglais (ou allemand) de sa

FILIALE EN FRANCE

(en création à Paris)

C'est un poste pour un homme ambitieux, de formation d'ingénieur supérieure (construction mécanique) ayant une solide expérience commerciale et technique dans les machines d'emballage. Env. C.V. + lettre manuscr. + photo - Réf. 2020

Deutsch-französische Unternehmensberatung Hans W. Herterich

44, rue La Boétie 75008 Paris Tél. : 563-49-24

interconseil

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE AMÉRICAINE leader mondial de la microfiltration recherche pour sa division « LABORATOIRE » au sein de sa filiale française

INGÉNIEUR DE VENTES

- jeune ingénieur chimiste, biochimiste ou formation universitaire équivalente ;
- goût très prononcé pour la vente ;
- BASE A LYON ; déplacements très fréquents région Rhône - Alpes - Méditerranée ;
- Contacts laboratoires universitaires, industriels, hôpitaux ;
- anglais indispensable.

Le travail, au sein d'une équipe jeune, nécessite à la fois esprit d'initiative, sens des responsabilités, capacité d'autonomie.

Ecrire : M. JEAN-MARC PANDRAUD

MILLIPORE 48, avenue de l'Europe, 78140 VELIZY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

recherche pour PARIS et banlieue ouest (50 km de Paris)

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Connaissance ELECTRONIQUE appréciée, deux à trois ans d'expérience souhaités.

Pour analyse et réalisation de logiciels temps réel. Notions de structuration et documentation de logiciels.

Cinq semaines de congés - Treizième mois.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à nº 48.002, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Très importante Société Multinationale Française recherche pour

Direction Juridique à Paris

JEUNES JURISTES DE HAUT NIVEAU DROIT SOCIAL

Débutants ou ayant quelques années de pratique. Ils seront formés aux problèmes variés d'un très GRAND GROUPE dans le domaine du Droit social et participeront, dans un cadre jeune, à un travail d'équipe touchant à des aspects motivants de la fonction PERSONNEL.

Formation exigée : Doctorat en Droit - Quelques années de pratique sont souhaitées.

Très larges perspectives de carrière dans un Groupe de tout premier plan.

Envoyer dossier de candidature avec photo et prétentions à nº 842.096 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

SERVICE D'ETUDES DU MINISTERE DES TRANSPORTS (proche banlieue Sud)

recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN PAYSAGE

Une formation plastique et technique indispensable

Expérience professionnelle en bureau d'études souhaitée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétent. ss nº 47.757 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 - PARIS.

---

offres d'emploi

Société, filiale groupe français important

recherche

pour sa Direction Administrative

- contrôle gestion filiale et chantiers étrangers,
- mise en place et suivi caution,
- appui juridique dans négociations commerciales.

JEUNE CADRE JURIDIQUE ET COMPTABLE

Anglais courant indispensable, bonne expérience commerce international.
Voyages fréquents pays Proche et Moyen-Orient.

Adr. C.V., photo et prétentions sous la référ. A 217, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann - 75009 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME DE RECHERCHE Banlieue SUD, recherche

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

spécialiste chimie fine, pour synthèses de molécules d'intérêt biologique marquées par radio-éléments et isotopes stables. Nécessaire posséder bonnes connaissances chimie organique de synthèse et goût pour le travail expérimental rigoureux.

Adr. curric. vitae sous le nº 47.891 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Impte organisation de Tourisme recrute pour France et étranger

ANIMATEURS DE SOIREES

pour ses établissements (villages de vacances familiaux et hôtels club)

MONITEURS DE PLANCHE A VOILE

Les candidats devront pouvoir justifier d'une expérience réelle. Age 20 ans minim. Disponibilité minimum : 15 juin-15 septembre. Ecr. d'urgence lettre de candidature à BUTETO Service animation 45, rue Oudiné, 75013 Paris

---

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche

- INGENIEURS SYSTEMES débutants formation grande Ecole, ou confirmés.
- INGENIEURS LOGICIEL soit Morangis (prox. Orly), soit 40 km Ouest de Paris.
- INGENIEURS ELECTRONICIENS, 40 km Ouest Paris.
- INGENIEUR ou UNIVERSITAIRE pour travaux d'études et de recherches en analyse d'images. Morangis.

Env. C.V. prét. et photo à : T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS

SOCIETE INGENIERIE FRANÇAISE PARIS recherche

INGÉNIEUR PROCÉDÉ

Formation ingénieur diplômé. Ecole de Génie Chimique. Age minimum : 30 ans. Langue anglaise souhaitée. Expérience en ingénierie, étude et réalisation d'unité chimique. Rémunération : 110 à 140.000 F an selon expérience. Env. CV + photo s. réf. 2183 à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS Cedex 09.

Importante Sté produits laitiers recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

IBM 3-12, responsabilité service informat. 5 pers., 3 ans expér. 30 ans minimum. Lieu de travail : MIN RUNGIS. Adr. CV et prét. : S.P.D.P.L. Service du Personnel B.P. 432, 94155 RUNGIS Cedex. Discrétion absolue et réponse assurées.

BANQUE PRIVÉE PARIS

appartenant à Groupe important recherche

CHEF DE SERVICE TITRES ET BOURSE

ayant connaissance approfondie Bourse française et étrangère, toutes opérations sur titres et si possible change.

Envoyer C.V. détaillé, photo et lettre manuscrite à nº 180 Delorme, 98, rue de la Victoire 75009 PARIS qui transmettra.

Important Groupe Chimique recherche pour son département BOUES DE FORAGE à VELIZY (Yvelines)

UN AGENT TECHNIQUE

SON ROLE
Assurer la gestion d'un fichier analytique forage et le suivi d'un fichier ciment.
- Préparer des synthèses de fins de puits.

Déplac. éventuels à l'étranger pour missions de courte durée

- Connaissance des boues de forage et expérience chantiers pétroliers indispensab.
- Connaissances en programmation informatique et anglais souhaitées.

Env. lettre manuscrite + C.V. à Société CECA S.A., Direction du Personnel, 46, r. Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

ENTREPRISE SPECIALISEE Imprimerie et Cartonnage, rech. pour usines et services à Paris ou Province,

PLUSIEURS COLLABORAT. CCIAUX

SITUATION D'AVENIR

Ecr. avec C.V. manusc. et prét. ss/réf. 3.563 PUBL. GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

Importante Société soustraitance automobile, proche banlieue OUEST, ch.

INGÉNIEUR ADJOINT AU DIRECTEUR INDUSTRIEL

formation mécanique, 3 à 5 a. d'expérience minimum, anglais indispensable, allemand souhaité. Qualités requises : FORTE PERSONNALITE, DYNAMISME SENS DU COMMANDEMENT ESPRIT DE SYNTHESE Adresser C.V. et prétentions ss/réf. 5.874 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

CIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

recherche pour ses missions sismiques dans le monde entier

PROSPECTEURS EXPERIMENTES

1) INGENIEURS-GEOPHYSICIENS
2) PARTY-MANAGERS
3) OBSERVEURS
4) TOPOGRAPHES
5) MECANICIENS

Envoyer C.V. détaillé à C.G.G., 6, rue Galvani, 91301 MASSY.

Importante Société recherche pour usine Seine-et-Marne

RESPONSABLE

Service 54 personnes
- Emballage, expédition, transport.
- Expérience requise.
- Connaissances techniques emballage verrerie.
- Taxation terre, air, mer.
- Formalités douanières.
- Organisateur dynamique.
- Sens de la gestion.

Ecr. à nº 6.790 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire-9e.

UN MÉDECIN DU TRAVAIL

est demandé pour diriger le service médical au bureau de l'action sociale du Ministère de l'Industrie. Ces fonctions impliquent une présence au Ministère de 3 demi-journées par semaine, ainsi que la présidence du Comité Médical et de la Commission de réforme de ce ministère. Le diplôme de médecin du travail est exigé et le praticien doit être assermenté. Env. C.V. détaillant titre et expérience sous référence 5876, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Entreprise TELECOMMUNICATIONS recherche

DESSINATEURS E1 - E2

ayant quelques années d'expérience en bureau d'étude d'électronique professionnelle.

Adr. C.V. détaillé, prétentions à Thomson C.S.F., Service Recrutement - 53, rue Greffulhe. 92300 LEVALLOIS

Le Centre d'Informations financières rech. COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.) Très bonne présentation. Goût contacts à haut niveau. Formation assurée. Possibilité encadrement. Rémunération importante. Tél. pr R.-V. : 553-20-00 +

Importante Société région PARIS (proche banl. Sud) recherche DESSINATEUR-PROJETEUR I en instrumentation nucléaire, en vue d'établissement schémas et installation. Adr. C.V., prét., sous réf. 3444, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Recherchons Directeur ctre d'Adolescents et Directeur pour centre de vacances, titulaires du BAFD. Faire off. au Secrét. du Comité d'entreprise du LOTO NATIONAL, Domaine des Gueules Cassées, MOUSSY-LE-VIEUX 77230

Imprimerie Bois-Colombes offset cherche conduct. offset qualifié sur KORD ou GTO Téléph. : 780-50-10

---

offres d'emploi

CENTRE D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

recherche

STATISTICIEN

ENSAE ou EQUIVALENT

5.000 à 6.500 F par mois selon expérience

Libre de suite

Adresser C.V. à REGIE-PRESSE, nº 84.2461 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

CONTROLE BAILEY

en pleine expansion (+ 20 % par an)

recherche

INGÉNIEUR POUR ÉTUDES et RÉALISATION SYSTÈMES TEMPS RÉEL

nécessitant solides connaissances logiciel et matériel SOLAR

Env. C.V. et prét. à Service du Personnel Z.I., 5, avenue Newton, 92142 CLAMART.

S.A. Export-Import pays limitrophe France (Espagne partic.) offre excel. situat. collaborateur poss. clientèle, discrét. garantie. Seulement écrire avec référ. : « Inter-Europe Export », 22, r. Gay-Lussac, 75005 Paris

---

Nous sommes une société française de première import.

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

SI vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo nº 5796 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

STE CONSEILS JURIDIQUES recherche

CONSEIL

spécialisé en droit des sociétés. Nous demandons quelq. années d'expérience si possible dans cabin., banque ou gde entrepr.
- Formation universitaire, bonnes connaissances fiscale et comptable,
- Possibilité bonne situation.

Env. C.V. manuscr. s/réf. 2149, à ICM, 83, r. Rennes-6e, qui tr.

Recherchons pour REGION PARISIENNE

INGÉNIEURS POSITION I et II ELECTRONICIENS

Formation INSA, télécomm. ou équivalent pour études systèmes numériques, logiques. Conn. dialogues av. calculateurs. Ecrire avec C.V. s/réf. 2145, à ICM, 83, r. de Rennes, Paris-6e

---

Sté d'Assurances Paris 9e recherche pour service CONTENTIEUX et SINISTRES

LICENCE EN DROIT

Adresser C.V. et prétentions à nº T 19436 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Sté expertise comptable recherche

COLLABORATEURS N. 3 - N. 4

STAGIAIRES 1re ET 2e ANNEE

Ecrire avec C.V. et prétent. à SODIP, 60, rue du Rendez-vous, 75012 Paris

---

Bureau d'Etudes Montparnasse recherche

COMPTABLE

Libre rapidement. Temps partiel possible. Ecrire avec C.V. sous la réf. 1604 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

Société de Produits photographiques, PARIS 50 % du C.A. à l'exportation,

recherche

JEUNE CADRE CCIAL

adjoint au vice-président pour animation de réseau France, développement du secteur exportation.
Profil :
Grande Ecole (HEC, ESSEC, ESCP) ou équivalent, débutant ou 1 an de pratique mobile et dynamique, ayant choisi définitivement la carrière commerciale, trilingue (anglais-allemand) ou bilingue (anglais).
Adresser C.V. + photo à Y. BOSSARD, 8, av. de Verzy, PARIS (17e). Tél. : 574-14-84.

ASSOCIATION DE FORMATION recherche dans le cadre de son développement

CONSEILLER(E) EN FORMATION

ayant une bonne expér. de la pédagogie des adultes et de réelles capacités de négociat. Adresser lettre et C.V. à : A.M.P. sous référence 8850/MS 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15, qui transmettra.

EAM

Filiale d'un groupe en pleine expansion du secteur bâtiment (C.A. 1,4 milliard F) société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de portes industrielles LEADER s/son marché offre à

INGENIEUR

(Supelec, A.M., ENSI...)

Poste :

CHEF SERVICE ÉTUDES

Localisation : Franche-Comté.

Mission :
- recherche et mise en œuvre de nouveaux produits.

Expérience :
- 2 ans min., service études, recherches.
- Qualités : imagination, organisation, sens du concret.
- Rémunération : motivante pour candidat de valeur à ce poste offrant de larges perspectives d'évolut.

Adr. lettre manuscr., C.V., photo et prétentions sous réf. 120 à Mlle de Clinchamps, EAM. Recrutement : 14, rue G.-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



Editions GARNIER, B.P. 168, 19, rue des Plantes, 75014 Paris, recherche

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

province proche Paris, expérience du livre obligat., salaire motivant pour un débutant + frais déplacement, libre rapidement. Uniquement réponse sur C.V. et photo.

SSCI PARIS

spécialiste des problèmes de P.M.E., recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Bonne connaissance INFORMATIQUE ET GESTION

30 ans mini. ESC ou équival. Expérience vente aux P.M.E.

pour :
- Etude projets des clients et présentation d'une solution utilisant un des produits-programmes ;
- Etablissement d'une proposition chiffrée ;
- Négociation du contrat.

Rémunération fixe + intéressement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référ. 7.347, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Chaîne de magasins de sports recherche pour REGION PARISIENNE et OUEST-FRANCE

DIRECTEURS MAGASINS

(700 m2)

Expérience similaire et format. gestion commerciale appréciées.

Env. C.V. très complet, lettre manuscrite, photo et prétent. à nº 5.794 PUBLIFOP, 29, rue Bleue, Paris-9e, qui transm.

OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES recherche

PLUSIEURS

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Domaines d'activités :
- Aérothermodynamique ;
- Mécanique du vol ;
- Transferts thermiq. givrage ;
- Physique appliquée. Laser.

Adresser C.V. et photo à la Direction du personnel, 29, av. de la Division-Leclerc, 92320 CHATILLON.

---

offres d'emploi

LE MINISTERE DE LA DEFENSE DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES recherche un

INGENIEUR

débutant ou ayant quelques années d'expérience, libéré des obligations militaires pour :

ETUDES, CONCEPTION ET MISE AU POINT d'ensembles mécaniques et hydrauliques

Adr. candidatures avec C.V. au lieu de travail : ETABLISSEMENT D'ARMEMENT AMX-APX Route de la Minière - SATORY RP 1342 - 78013 VERSAILLES cédex

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS FRAIS

Recherche

RESPONSABLE DE PRODUIT

Depuis le siège, à Paris, il aura la responsabilité du suivi de la clientèle et de son développement en vue d'atteindre les objectifs de production fixés en liaison avec la direction de l'usine.

Ce poste intéresse un diplômé de l'enseignement commercial supérieur, âgé d'au moins vingt-huit ans, possédant une expérience de trois ans minimum dans un poste similaire.

Adresser curriculum vitae avec photo et prétentions à no 7681 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transmettra.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION

1.000 personnes, située nord de Paris (93) recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Chargé :
- Du compte d'exploitation manuelle de gestion ;
- Du contrôle, coût de production et distribution ;
- De l'évolution et du développement du système en place.

Le poste sera donné à un jeune cadre qui aura travaillé comme contrôleur de gestion dans une société de production.

Expérience AUDIT appréciée.

Envoyer C.V. à nº 47.959 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra - 75040 Paris Cédex 01, qui transm.

Important Groupe Français aux activités internationales (10.000 personnes) recherche pour sa Direction Financière

UN CADRE COMPTABLE

Il sera titulaire d'un DECS et devra justifier impérativement d'une expérience concrète de 5 à 6 ans au sein d'une grande entreprise.

Responsable de comptabilités, il sera chargé plus particulièrement :
- de l'assistance comptable aux sociétés du groupe,
- de la mise en place de procédures comptables,
- d'études financières.

Adresser candidatures, C.V. détaillé, photo (ret.) et rémunér. souhaitée, Nº 47.295, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

ÉTABLISSEMENTS BONNET GROUPE THOMSON-BRANDT

FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE MATERIELS POUR EQUIPEMENTS DE COMMERCES ALIMENTAIRES ET DE COLLECTIVITES,

recherchent pour leur activité « équipements de commerces » :

LEUR RESPONSABLE DU MARKETING

Il devra posséder une solide pratique de la fonction (une dizaine d'années d'expérience est souhaitable) et une bonne connaiss. du commerce international. La maîtrise de la langue anglaise est nécessaire. Il sera basé à Puteaux (92800).

Ecrire avec curriculum vitae à :

Direction des affaires sociales Etablissements Bonnet 117, rue Grenette, 69653 Villefranche-s.-S. Cedex.

WESTLAND UTRECHT IMMOBILIÈRE S.A.R.L. filiale de la plus importante banque hypothécaire néerlandaise.

recherche

JEUNE JURISTE

TITULAIRE D'UNE MAITRISE EN DROIT

Connaissances en droit d'urbanisme et droit bancaire souhaitées.

Possédant au minimum une année d'expérience.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au Cabinet DEN HERTOG et BIJLOOS 22, place du Général-Catroux - 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE recherche

JEUNES INGÉNIEURS

Formation grandes écoles dans la spécialité électrotechnique.
- pour ses services techniques de

JEUNES CADRES

Formation supérieure (docteur en droit, H.E.C., E.S.S.E.C., Sciences Po., etc.).

Envoyer C.V. complet avec photo et prétentions sous le nº 342.199 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé cette semaine

- RESPONSABLE DES VENTES AFRIQUE — réf. VM 7314H
- DIRECTEUR COMMERCIAL — réf. VM 8373A
- DIRECTEUR SAV — réf. VM 462R
- FORMATION ET RADIO PROTECTION — réf. VM 10211D
- INFORMATIQUE ET PROCESS INDUSTRIEL — réf. VM 10211E
- CHEF DES VENTES — réf. VM 896D

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

Association de Bouchers détaillants, recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Missions : en liaison avec un partenaire ccial, développer l'association et en assurer le fonctionnement, animer le réseau d'adhérents.
Le candidat retenu aura : une formation supérieure, si possible une première connaiss. de la distribution de détail.
Le candidat devra être libre immédiatement.
Salaire annuel : 70.000 à 80.000 F
Envoyer C.V. et photo à
ACBF 98, boulevard Pereire, 75017 PARIS.

Société Cciale de réputation internationale recherche pour FONTENAY-SOUS-BOIS, proche RER. Val-de-Fontenay,

ASSISTANTE DE DIRECTION

possédant parfaitement sténodactylo allemand et, si possible, anglais.
— Très disponible et discrète.
— Un esprit de synthèse, le sens de l'organisation, bonne présentation et très bons contacts humains.
Ecr. avec C.V. à no 88.411 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

secrétaires secrétaires

LE DIRECTEUR GENERAL D'UNE TRES IMPORTANTE SOCIETE
située dans les HAUTS DE SEINE
recherche pour
LE SECRETARIAT DE DIRECTION GENERALE

UNE SECRETAIRE

LIBRE RAPIDEMENT

La candidate, 8 à 10 ans d'expérience minimum, aura :
- un excellent niveau de culture générale (études secondaires, si possible supérieures)
- une très bonne présentation et une parfaite maîtrise des travaux de secrétariat.

Il lui sera proposé de s'intégrer à une équipe de secrétariat de Direction Générale pour participer à un travail actif et très varié, dans une ambiance agréable et dynamique.

Toutes les candidatures sont assurées de la plus grande discrétion.

Merci d'adresser votre C.V. accompagné d'une photo à No 47846, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

enseignem.

Séjours linguistiques à Dublin été 80. Adolescents et adultes. ANNALIVIA School of Languag. 19, Exchequer Steeet Dublin 2, IRELAND.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue France-Carrières (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6. sq. Monsigny, 78150 Le Chesnay

représent. offre — représent. offre

Recherchons

UN REPRÉSENTANT

EXCLUSIF
Visites pharmacies
Départements : 92 et 78
Vente articles d'hygiène et accessoires
clientèle existante

Ecrire avec C.V. SANIPHARM
B.P. 24 - 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Editions GARNIER B.P. 168 19, rue des Plantes, 75014 Paris, recherche

UN REPRESENTANT

EXCLUSIF

province proche de Paris. Expérience du livre obligatoire. Salaire motivant pour un débutant + frais de déplacement. Libre rapidement. Uniquement réponse sur C.V. et photo.

capitaux ou proposit. com.

Je vds un dépt fabric. moteurs et réduct., machines, plans. 150.000 F. SAVRY. 973-54-87.

Cabinet Viennois recherche
TRADUCTRICE-INTERPRETE
dynamique, comme associée création filiale interprétation, traduction, organisation, conférences à PARIS.
Apport : 100.000 F.
TFL Paris : 548-42-98 Vienne : 222-75-42-26

formation professionnelle

DÉBOUCHÉS ET SALAIRES INTÉRESSANTS DANS L'INFORMATIQUE SI VOUS DEVENEZ

INGÉNIEUR COMMERCIAL EN INFORMATIQUE

(STAGE AGRÉÉ PAR L'ÉTAT)

Formation intensive de 720 heures (rémunération pour les demandeurs d'emploi).

Conditions d'admission :
— APTITUDES CERTAINES AUX RELATIONS COMMERCIALES.
— FORMATION SUPERIEURE.
— AGE COMPRIS ENTRE 25 ET 40 ANS.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
GFN 14, avenue de l'Opéra, Paris-1er Tél. : 296-12-58

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat. coordination ts corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 et 893-30-02.

cours et leçons

COURS DE GREC, ANCIEN, MODERNE. TOUS NIVEAUX. TEL. : 540-75-76.

villégiatures

COTE D'AZUR

A louer semaine ou mois appts 1 ou 3 pces cft et meublés gd stdg. Villa neuve hauteurs de Nice dans parc résident. privé, vue sur mer, gd jardin. Ecr. à Mme CHAULIAC, parc Château d'Azur. 06100 NICE.

Pâques BRETAGNE Mer. Entre Perros-Guirec et Tréguier. Hôtel Bellevue NN Tourisme. Plage. 22660 TRELEVERN. Prix : 110 F. Réserv M. BRICOUT 50, rue J.-Ferry - 78400 Chatou. Tél. : 952-09-38.

propositions diverses

EMPLOIS A L'ETRANGER

MONDEMPLOIS

en kiosques ou adressez 10 F (service M1) BP 246 Paris-9e.

occasions

EN SOLDE

Grand choix de moquette. Exemple de prix : velours sur mousse en 4 m. : 19,99 F/m2 murale textile ; 6,46 F/m2. 340-72-72.

traductions

Demande

Traductrice français allemand, indépendante, membre S.F.T. Etudie ttes propos. T. 093-02-86.

travail à domicile

Demande

Je frappe vos thèses et manuscrits sur I.B.M. multilingue. Travail soigné. Tél. 051-44-49.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

FIAT 500 moteur refait Prix 3.000 F. 277-39-41 h. bur.; 224-88-52, dom.

5 à 7 C.V.

Collab. TALBOT vd Horizon SX, juill. 79, 5.0000 km, toutes opt. Prix : 33.000 F. Téléph bur. : 562-70-20 (Poste 678) Domicile : 974-84-74

8 à 11 C.V.

PEUGEOT 504 T.I., juillet 77, beige, direct. assistée T.O. intérieur cuir. 75.000 km. 25.000 F. Téléph. : 434-09-26

divers

SOCIETE VEND
PORSCHE 924, noire, ann. 78, 5 vit., 60.000 km.
JAGUAR 4,2 l, fin 77, bleu marine, 60.000 km.
VEHICULES PARFAITEMENT ENTRETEN.
Prix à débattre.
Tél. : 569-40-72 heures de bur. 569-21-62 après 18 h. 30.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

SOCIOLOGUE et PSYCHOLOGUE D'ENTREPRISE

EXPÉRIENCE : CABINET CONSEIL DIRECTION ET GRANDE ENTREPRISE

propose

— SERVICES OPERATIONNELS DE COURT TERME :
- Diagnostics personnel et de groupe. Formation encadrement.
- Animation de groupes de travail ; efficacité réunions encadrement.
- Promotion actions du type : coût d'une opération ou activité/degré de son utilité et d'utilisation ress. humaines ; créativité. etc.
- Analyse et conseil aux directions pour situat. socio-humaines difficiles.

— ACTIONS DE LONG TERME :
- Diagnostic du fonctionnement humain d'une organisation.
- Analyse et traitement (type OD) de certains dysfonctionnements.
- Assistance directions (réflexion et actions) pour évolution humaine et renforcement motivation d'unités, à moyen terme.

— ETUDES DE FOND :
Mobilité encadrement ; engagement ress. hum. inemployées, gaspillées ; Evolution rapports humains et hiérarchiques ; analyse des rapports au travail ; Evaluation adaptation structure et organisation du travail ; Bilans et rech. concern. attitudes - aspirations - efficacité d'unités.

Recherche collaboration conseil L.T. ou rattachement D.G. Groupe important, dans cadre projet L.T. dynamisation et accroissement efficacité organisation.

Ecrire no 2008 LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

H., 32 ans, administratif, responsable approvisionnements, suivi chiffre d'affaires, contrôle d'inventaire, 7 ans expérience distribution. Libre rapidement. Situation géographique indiff. Tél. : 837-69-13.

J.F., 23 a., maîtrise d'ang.+université U.S.A., expér. traduct. techniq. et scientif., ch. emploi en rapport (dactylo). 590-13-78.

DIRECTEUR Equipement social, 35 ans, exp. contrôle de gestion, ch. direction Gestion Tourisme social ou Etablissem. à caract. social. Etud. toutes propositions. Ecr. à T 94.267 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE DES Droit privé, 18 a., expér., dipl. inst. droit des affaires, bne connaiss. droit des assurances, dt social, IAE, CAPA, niv. DECS, angl., gde faculté d'adaptation, ch. sit. intér. SERV. JURID., du PERSONN. ou poste SECRET. GENERAL. Ecr. à 7.650, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

COLLABORATRICE, 44 ans, haut niveau, expér. confirmée secrétariat général PME, gde disponibilité, pouvant voyager, excellente présentation, bonne connaissance anglais, rech. situation stable Paris-Banlieue. - Ecr. à 47.474, CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, 75040 Paris Ced. 01

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
H. 48 a., b. profess., 20 a. exp. PME, PMI, comptab. gén. et analytique informatisée, contrôle de gestion budget pale, déclaration fiscale et sociale, trésorerie, relations banques et administrations.
Rapport mensuel, bilan, ch. poste à responsabilités Paris proche banlieue. Libre immed. Ecr. à 2.026, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE SUPER. étud. ttes propositions de poste ou collaboration dans les domaines suiv. : secrétariat génér., droit des sociétés, contentieux, assuranc. Ecr. à 2.034, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

PUBLICITAIRE, 29 ans, 3 a. d'expér. en agence, cherche poste à responsabilité dans agence de publicité qualifiée, COTE D'AZUR. - Ecrire HAVAS no 579, ANTIBES 06600.

J.F., maîtrise de lettres, dipl. bibliothécaire, anglais, dactylo, ch. emploi bibliothécaire ou documentaliste, étud. ttes prop. Libre de suite - Tél. 044-13-79.

J. cadre africain, 26 a., b. prés. gde cap. d'adaptat. et goût des contacts, études internation. + sciences polit., étud. ttes prop. Jean-Claude Tonme, 94, av. de la République, 75011 PARIS.

J.F. ch. poste dactylo bil. arabe franç. + travaux de bureau. Ecr. à 2.005, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 37 a., niveau bac., secr. dactylo bilingue angl., cherche situation stable, expér. édition et organisme profession. Libre le 3 mars. Ecr. M. Veilleux, 3, r. d'Assas, Paris-6e - 222-75-18.

Licencié économique, 43 ans, B.E. ELECTRO MECANICIEN niv. BTS électronique et automatisme. 21 ans exp. profess. dans régulation et maintenance usine produits chimiques en automatisme électr. électronique, pneumatique, hydraulique + sécurité incendie, ch. emploi similaire à responsabilités. Préf. Paris banlieu Nord Ecr. no T 18473 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Société filiale d'un important Groupe Industriel Européen modifiant ses objectifs en France

RECOMMANDE

à l'attention d'employeurs potentiels notamment les CANDIDATS suivants :
- 1 CADRE approvisionnements-livraisons trilingue.
- 1 CHEF DE VENTE expérimenté.
- 1 ATTACHE COMMERCIAL expérimenté (éventuellement deux).
- 1 STENODACTYLO.
- 1 CHAUFFEUR-LIVREUR.

Pour tous renseignements :
Ecrire No 7684 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

E.S.S.E.C., 28 ans

expérience 5 ans marketing, vente, export, dans industrie et société conseil ; trilingue anglais, espagnol, recherche poste haut niveau.

MARKETING INDUSTRIEL

Ecrire sous le no T 018469 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ

42 ans

connaissance et expérience affirmée du marché de la profession, commercialisation des SUPPORTS DE PRESSE et contacts auprès des agences et des annonceurs, recherche poste à responsabilité en rapport chez éditeur ou Régie.

Disponible très rapidement

Ecrire sous no 917 M à Régie-Presse, 85 bis rue Réaumur 75002 — PARIS, qui transmettra.

ANIMATEUR CHEF DES VENTES

33 ans

plusieurs années d'expérience
Recrutement, Formation, Animation, Gestion d'équipes commerciales de haut niveau en vente immédiate en Direction des Ventes dans imptes STES CONSEILS D'AUDIENCE EUROPEENNE
recherche poste
CHEF DES VENTES ou DIRECTEUR UNITÉ AUTONOME
tous secteurs activité
TOUTES REGIONS + OUTRE-MER
Ecrire sous no 600845 à HAVAS CONTACT 49, rue Président-Herriot, 69002 LYON, qui transm.

CADRE

Administratif et financier
31 ans

Allemand et Anglais courant
Sciences-Po - Droit des affaires
Expérience. Audit. Reparting. Fiscalité. Analyse fin. Comptabilité. Organisation
cherche poste à responsabilité Strasbourg ou envir.

Ecrire no 2.032, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

MECHANICAL ENGINEER

35, unmarried, manager of a mechanical plant for many years in Singapore seeks a new posit. as Manager or representative. He offers : a good commercial knowledge, pleasant appearance, aptitude for negotiations, willingness to travel. Dynamic. Exc. refer. and contacts in Germany, Thailand, Malaysia, Singapore.

Please send your offers in English or German under no 646 to Régie-Presse GmbH, Rathenaupl. 1a, D-6000 Frankfurt

CHEF CHANTIER MENUISIER

SERIEUSES REFERENCES recherche POSTE A RESPONSABILITE SOUHAITE

DÉPLACEM. A L'ÉTRANGER

ETUDIE TOUTES PROPOSIT. 240-70-18 H.B., 651-99-89 ap. 18 h.

CADRE II, 42 ans

ELECTRO MECANICIEN, responsable études et fabrication sens organisation et responsabilités, exp. lancement, achat, gestion stocks, ordonnancement, devis, S.A.V., relation clients et fournisseurs.
cherche POSTE EQUIVALENT
Michel MARFAING
46, rue Lacroix, 75017 Paris

Chauffeur de direction et garde du corps, ch. emploi France et Outre-Mer pour renseign. téléphoner au (89) 59-37-38

H., 36 a., CADRE Banque cl. 5 Sce Etranger, négoce International. Rech. Poste d'encadrement banques privées. Ecr. no 94422 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui transmettra

Sociologue dipl. E.P.H.E. Paris Fme, 34 ans, angl., espagnol, bne pratique études et enquêtes avec traitement statistique et informatique des données. Habitude contact à ts niveaux, en particul. internationaux, ch. situation dans relations hum., market., publ. informatique. Lieu Paris ou banl. sud, disponible immédiatement. Ecr. no T 018511 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Diplôme d'Etudes comptables supérieures complet, 30 ans, 7 ans exp. haut niveau, cabinet expertise comptable, cherche poste à REELLES responsab. Ecr. no T 018532 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Projeteur 2, chef de groupe mecanique. contrôle de plans, 58 ans, inventif, cherche emploi P1 rég. paris. contrat limité. Ecr. no 2014 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

EXPERT COMPTABLE

FINALISTE
Disponible prochainement.
Ecr. à 94.426 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris.

VRAIE COLLABORATRICE

pour PME, cadre 47 a., capable diriger ou assurer tous serv. (seconder efficacement chef d'entreprise), contacts tous niveaux, excellente présentation et référ. stable (sens responsab., expérience métallurgie, batim.). Tél. : 605-34-17 ou écr. à 6.190, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F., 32 a., conn. angl., esp., néerl., allem., form. universit. et secrétar. direct., 13 a. expér. étrang. domaine socio-culturel et édition, ch. poste responsab. Paris ou banlieue RER, libre en juin.
Ecr. à 2.031, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F. 27 ans, 3 ans exper. service commercial gde entreprise, 2 ans import-export, 3 ans édition, poste assistante de direct., bilingue anglais, notions italien. Salaire souhaité : 7.500 F X 13. Ecr. no T 018533 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.H. 21 a. (deg O.M.) recherche empl. ds prêt-à-porter masculin. Ecr. no 6.189 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VRAIE COLLABORATRICE

pour P.M.E., cadre 47 a., capable diriger ou assurer tous services (seconder efficacement chef d'entreprise). - Contacts tous niveaux. Excellente présentation et références, stable (sens responsabilite, expér. métallurgie, bâtiment). Tél. au 605-34-17 ou écrire au no 6.190, « LE MONDE » PUBLICITE, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H. 37 ans, niv. DECS complet + de 15 années exp. polyvalente (comptabilité social, commercial, gestion, budget, informatique...) a des qualifications différentes dans plusieurs sect. économiq. (spécialisé en maritime. P.M.E., agro-alimentaire immobilier, cabinet d'expertise...). Recherche s/Paris-banlieue sud responsabilités élevées (cadre) en comptab., finances, gestion. Ecr. M. R. Marchand Le Bois-des-Ormes, 3, allée Bossuet, 91380 CHILLY-MAZARIN.

Talents prouvés à :
- Motiver à tous les niveaux
- Manager et Innover en environnement complexe
- Réorganiser et diriger en situation de croissance ou de changement.

40 ans

Directeur commercial

INSEAD et formation méthodes aux U.S.A.

Haute technicité en stratégie promotionnelle sur produits évolutifs grande consommation. Expérience distribution en grandes centrales et tous terrains. Gestion par objectifs.
Anglais + Espagnol.
Requiert plus larges prétentions de conduite affirmée chez
INDUSTRIEL A VOCATION PROMOTIONNELLE AYANT LE SENS ET LE GOUT DE LA QUALITÉ ET DU SERVICE

Ecrire no T 18448 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

37 a. B.T.S. physique + B.T.S. électronique
Bachelor of sciences (Londres 1980)
8 ans exp. labo + 6 an. exp. vente inst. scient.
Anglais courant.

Etudierait ttes propositions. Rapidement.

Ecrire no 2.037 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

Artisan ayant vendu son affaire
LEVAGE MANUTENTION TRANSPORT
Réparation P.L. et Matériel T.P. - C.A. 30.000 F.
Habitué contacts clientèle, commandement M.O.
Déplacement, responsabilité, cherche emploi

SIMILAIRE OU EN RAPPORT AVEC APTITUDES

Libre de suite.
GOBY - 222, rue du Gal-Leclerc, 95130 Franconville.
Tél. : 414-16-66.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

TUILERIES (près) - Ravissant 4 pièces, 4e ét., asc. DORESSAY - 548-43-94

4e arrdt.

Près PLACE DES VOSGES très bel hôtel classé 175 m2, 3e étage, ascenseur, vaste séjour, 3 chambres. Prix élevé justifié. GARBI. T. 567-22-88.

MARAIS dans magnifique hôtel part. XVIIe classé sompt. duplex triple récept., 2 beaux bureaux, 3/4 chbres, 260 m2, petite terrasse, gd charme, calme verdure, soleil. « TAC » 329-33-30.

5e arrdt.

Près PANTHEON
9, R. DE L'ESTRAPADE
Très beaux 2 P, 48 ou 59 m2 dans Hôtel particulier restauré. Frais notaire réduits. S/pl. samedi lundi 14 h 30-18 h.

PORT-ROYAL - 354-42-70
4 P. - Soleil - Calme
BALCON VUE VAL-DE-GRACE

Situation exceptionnelle
150 M2 ENVIRON
à aménager partiellement.
VUE NOTRE-DAME
Imm. pierre de taille 17e. Belle rénovation. Sur place ce jour de 11 h. 30 à 16 h. 30, 1, rue de Poissy.

6e arrdt.

IMMEUBLE XVIIe siècle zone monuments historiques
3 P. vaste séj. + 2 chb., décores, chemin., poutres, colombages, 5e étage sans ascens. Prix 980.000 F. SOPROVIM - 380-29-65

ODEON Salon + salle à manger, poutres + 2 chambres, 2 bains, chauff. central, refait neuf, 116 m2. Prix 1.100.000 F. - 280-26-23.

MÉTRO SAINT-MICHEL
Dans ancien Hôtel particulier, petit 2 PIECES, cuis., c. de toil. w.-c. Sous-plafond 3,90 m. 2, rue des Poitevins, r.-de-ch., samedi, dimanche, de 14 à 17 h.

7e arrdt.

ÉCOLE-MILITAIRE
2 P. confort, à décorer. CALME - SOLEIL
H. LE CLAIR - 562-93-54

7.500 F LE M²
LOF AMENAGE 200 M2
Près CHAMP-DE-MARS
SIIF EXCLUSIVITE 550-34-00

M° BAC BD RASPAIL (Ouest) 1er ét. TRIPLE RECEPTION, 3 chbres, cft, 2 serv. 205 m2. Pos. LIBERAL ou COMMERCIAL. 1.580.000 F. 577-96-85.

LUXUEUX 120 M2
2 chbres, RUE ST-DOMINIQUE
BELLES DEMEURES DE FRANCE. 387-92-76 ou 81-77.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
STUDIOS - 2 P. - 3 P. Sur place 11 à 19 h. - Tél. 550-21-26.

8e arrdt.

EUROPE Beau 4-5 pièces, 5e ét., asc. Prix 1.150.000 F. DORESSAY - 548-43-94

19, RUE DE LA TREMOILLE
200 M2 - 2.000.000 F
GDE CLASSE, IMPECCABLE
Vendredi, samedi, 14 h à 19 h.
S.I.I.F. EXCLU - 550-34-00

10e arrdt.

46, AV. DE LA REPUBLIQUE Pierre de T., asc., 180 m2, impeccable, 6 pièces, bains, salle d'eau, vaste cuisine aménagée, dépend., chbre bonne confort. Px 1.350.000 F. Vis. sur place mercredi, vendredi 14 à 18 h.

11e arrdt.

LEDRU-ROLLIN 55 m2 à aménager
Belle rénovation. - 272-40-19.

BASTILLE 338 m2 à aménager dont 2 grands ateliers. Calme. - 272-40-19.

St-Ambroise, 3 P., 70 m2 + balc., s/jard., calme, soleil, 550.000 F. Tél. 357-18-89 apr. 19 h. et W.-E.

12e arrdt.

NATION - EXCEPTIONNEL villa 5 Pièces, soleil, 3 cab. toil., 1 S. de B., gar. 2 voit. s.-sol, possibilité terrasse. - 340-35-83.

13e arrdt.

PORTE CHOISY, 29e ETAGE
3 P., magnifique, tt cft. 75 m2 Prix 400.000 F. 322-70-12

M° NATIONALE Parking Tél.
Petit IMM. récent, tout confort SEJOUR + 1 CHBRE, entrée, cuis., bains, 52 m2 + BALC. 8 m2
PRIX INTERESSANT
27, RUE DUNOIS
Samedi, dimanche, 14 à 17 h.

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS appt de 140 m2, tout confort. DUPLEX calme CARACTERE. 346-11-76.

PLEIN CIEL LOGGIA
70 M² Living + 2 chambres, s. de bains + douche. Box. 633-29-17 - 577-38-38.

Porte Châtillon, sur Montrouge, imm. bourgeois, 4, r. Radiguet, 3 Pces, entr., cuis., bains, wc, 62 m2, LIBRE, 2e étg., 265.000 F, mitoyen, 60 m2, libre, 260.000 F. 224-02-86 ou s/place, 16 à 18 h., samedi, dimanche et lundi.

15e arrdt.

Grande réception, 2 chambres possib. 4 chbres 125 m2 + balcon, imm. grand standing. D.T.T. 555-02-87

FRONT DE SEINE, Tour de MARS, 110 m2, 29e étage avec parking. Prix 1.250.000 F. Ce jour, 15-17 heures, 35, quai de Grenelle, bât. B., M. ASSER.

CHARLES-MICHELS
Imm. récent, beau 3-4 P., entrée, cuis., w.-c., s. de bains, s. d'eau, penderies, soleil, 84 m2, balc., 6e ét. asc. Prix 730.000 F. Sur place 15-18 h., vendredi, samedi, 71 bis, rue Saint-Charles. TEL. : 566-00-75.

16e arrdt.

CHARMANT DUPLEX INONDE DE SOLEIL réception + 3-4 chbres. T. 633-29-17 ou 577-38-38.

LA MUETTE luxueux, triple réception, 5 chambres, 3 bains, chambre de service. T. 297-42-22.

M° MUETTE rue Eugène-Labiche
Très luxueux 8-9 pièces, 300 m2, double réception, s. à manger, 5 chbres, 3 bains, 3 services. Profession libérale autorisée. H. LE CLAIR - 359-69-36

Dans ancienne ambassade, côté soleil de l'avenue FOCH, 6 Pièces en duplex, environ 200 m2, entièrement rénové et décoré, chambre service, 2 parkings. Visite sur R.-V. Tél. 500-86-73, tous les jours de 14 à 18 h., sauf dimanche et lundi. REALISATION CARLTON.

PONT MIRABEAU, 2-3 P., cft, asc., très calme, park. possible. Ce jour, 13-17 h., et samedi, 10-12 h., 11 bis, av. Versailles.

AV. FOCH, très gd stand., gde galerie, dble liv., s. à manger + chbre, 250 m2. Idéal profess. 3.400.000 F. TAC 329-33-30

M° EXELMANS Vue sur Seine
IMM. PIERRE DE TAILLE LIVING double + 1 CHBRE, salle à manger, petite cuis., wc, bains, tél., chauff. central, asc. 3, RUE FANTIN-LATOUR Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

16e PASSY
IMM. PIERRE DE TAILLE 5e ET. ASC. VIDE-ORDURES
5 PIECES cuisine, bains, BALCON,
PLEIN SOLEIL - A RENOVER
PRIX 1.125.000 F
Vend., samedi, de 14 h à 18 h : 64, RUE DE PASSY ou Tél. 723-91-33

17e arrdt.

RUE ROME Appt 75 m2, grand séjour + 2 chbres, entrée, cuis. équipée, salle de bains, wc, chff. cent. 450.000 F. KIJOXSON - 522-13-89

18e arrdt.

CLIGNANCOURT
15, rue Poulet.
Bel imm., parf. état. Concierge Propriétaire vend agréable séjour + chbre, cuis., w-c, bains moderne, chff., 50 m2 environ. Parf. état, moquette, 240.000 F. Créd. 80 % poss. Voir sur place lundi, mercredi 14 à 18 h. 30.

18e Charmante MAISON living + 3 chbres, tout confort, soleil. - 329-73-37.

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT soleil, calme, 28, RUE OURCQ, 3e étage, 2 Pièces, entr., cuisine, bns, wc, 35 m2, libre, 135.000 F; 2 Pces, 42 m2, occupé, 95.000 F; 2 Pces, 35 m2, occupé, 79.000 F. 520-13-57, ou s/place, 13-15 h., samedi, dimanche et lundi.

EXCEPTIONNEL
Particulier vend très grand stand. 5 PIECES directement sur parc BUTTES-CHAUMONT, très résidentiel. Vue magnifique, 7e étage, asc., balc., tél. 249-23-15.

20e arrdt.

AVENUE GAMBETTA
Imm. pierre de T. 4 belles P. 105 m2, 3e ét. sur rue et cour. Ascen. tt confort. 600.000 F. Tél. : 281-32-81.

5, VILLA DE L'ERMITAGE à vdre, 2 P., cuis., 3e étg. Prix à débattre. Téléphone 737-32-09.

PROCHE GAMBETTA, P. à P., résid. stdg, récent, dern. étage, 80 m2, tt cft + 15 m2 balcon-terras., park dble, s.-sol + cave, 600.000 F. Téléphone : 366-21-96.

78 - Yvelines

VERSAILLES grand standing s/parc, gd salon, gde s. à manger, 4 chbres, 200 m2, box., parkg. Prix 1.650.000 « TAC » 329-33-30.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE sous-préfecture, résidence stdg. 4 PIECES, tout confort, immeuble récent, 1er étage, balcon, parkings, cave, 15 min. du RER. Px : 490.000 F. T. : 874-70-47.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY gd standing. BEAU STUDIO, bains, cuisine équipée, impeccable, s/jardin, 450.000 F. Poss. de parking. T. : 522-62-14.

NEUILLY
4 P. Immeuble neuf (1re mutation)
DECORATION EXTRA
« LE REGENT »
5, rue RIGAUD (à hauteur du 124, avenue Ch.-de-Gaulle). Prix élevé justifié. 14 à 19 h. ou 745-41-15

NEUILLY SUR LA SEINE
Imm. neuf, gd stand., magnif. liv. + chbre 85 m2. Gd balc., luxueuse décoration. Park. 563-25-60. Ce jour, 16, bd du Parc, de 14 heures à 18 heures.

VILLE-D'AVRAY
Dans petite résidence, verdure, calme, exposition sud-ouest, 1er étage, balcons

— 232 M2, cuis., salon 38 m2, s. à manger, bureau, 5 chbres, 3 s. de bains, 3 wc, lingerie, parking sous-sol, 1.450.000 F.

— 142 M2, cuisine, salon 38 m2, salle à manger, 3 chambres, 2 salles de bains, 2 w.-c., parking sous-sol, 936.000 F.

NICOLAS et VICHER
2, rue Saint-Lazare, Versailles
950-04-39 - 951-76-20

94 Val-de-Marne

FACE BOIS VINCENNES part. vend appt 135 m2, stdg, parking, près métro, 1.180.000 F. TEL. : 893-17-30.

LA VARENNE
3' RER et ccerces, ds imm. gd stdg, p. de t., tr. b. 4 p. 85 m2 + terr. + balc., s. bns, s. eau. Agences s'abst. Tél. : 283-64-10.

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf dans 7.800 m2 de verdure, appartement du 2 au 4 pièces, entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au Siège au 387-52-11.

BOIS VINCENNES
SAINT-MAURICE
DANS LUXUEUSE RESIDENCE FAÇADE MARBRE
MAGNIFIQUE LIV. DOUBLE + CHAMBRE, cuis. équipée salle de bains + TERRASSE
Aménagement exceptionnel
Réalisation IMMOPRIX
495.000 F - Tél. : 572-19-79.

FACE BOIS NOGENT près R.E.R.
Imm. grand standing, 4 pièces, 92 m2, loggia 18 m2, plein sud, parking. 750.000 F. - 373-85-81.

ST-MANDE Belle maison R. + 2, jard., gar. Possib. 3 appts. 1.100.000 F. D.T.J. - 555-02-88

60 - Oise

Chantilly-Gouvieux
le parc des aigles
LANCEMENT
3e TRANCHE
- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis
- piscine (en cours)
- proche golf et chevaux

APPARTEMENTS et MAISONS
sur place (4) 457.32.62
au siège 387.52.11

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par sociétés ou ambassades. T. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
ch. 2 à 6 P. vides ou meublées
LOYERS GARANTIS 555-84-23

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris Tél. 577-54-04

locations non meublées Offre

Paris

RUE BELGRAND
DANS PETIT IMM., 2e étage, à louer directement par pptaire. Splendide 2-3 pièces de 57 m2 ancien, entièrement rénové, grand confort, proximité métro GAMBETTA, sur belle avenue calme, soleil, Tél., moquette, bail 3 ans à 2.300 F par mois.
256-25-05

PARIS 15e
Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
STUDIOS 33 m2, loyer 1.234 F, ch. 297 F, park. 156 F
S'adresser au gardien : 22, rue Balard - Tél. 558-27-74

Région parisienne

SAINT-GRATIEN près du lac d'Enghien sans agence loue F6. Tél., 2.400 F ch. comp. 989-47-28.

PAVILLONS :
LE MESNIL-ST-DENIS séj. dble 3 chbres, salle de bains, salle d'eau, confort, jardin, 3.000 F.
CHEVREUSE séjour double, 2 chbres, cft, jardin, 2.500 F.
CABINET MATHIEU
à BIEVRES. Téléph. : 941-05-58

PAVILLONS :
GIF-SUR-YVETTE séj. double, 1 chambre, cft, jardin, 2.300 F.
CABINET MATHIEU
à BIEVRES. Téléph. : 941-05-58.

Reste
A LOUER EXCEPTIONNEL
A JOUY-EN-JOSAS (78)
à 17 km du Pont de Sèvres quelques très belles maisons 4, 5, 6 pièces, avec d'agréables jardins clos, dans nouveau village. Livraison 2e et 3e trimestre 80. Les Nouveaux Constructeurs TEL. : 946-88-18.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

hôtels-partic.

NICE - CIMIEZ
Très rare, hôtel particulier, 15 pièces, dépendances. Parc. Garages. 2.500.000 F - GENERALE de COURTAGE (93) 88-87-54 Nice

immeubles

Europa, 54, r. Amsterdam (8e) achète, urg., immeuble occupé (loi 48) avec un appart. libre. Paris ou banlieue - 520-13-57

ACHETE imm. de toute import. même avec travx. M. MOHR, 99, r. Petit-Château, 94 Charenton

CHATELET - VUE SUR SEINE HOTEL + CAFE. Murs et fonds 1.500.000 F - 766-21-40

viagers

Vallée de Chevreuse. Propriété 13.000 m2. Libre sous 3 ans. 1 tête 74 ans. 335.000 F + 4.000 rente. LODEL. 355-00-44.

fonds de commerce

A vendre cinéma en Guadeloupe. Unique commune, 10.000 habit. Possibilités multiples. Ecr. n° 94215 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Boutiques

Sté Propriétaire recherche correspondants pour vente Murs Boutiques Paris destinés à investisseurs. Tél. : 563-83-10, poste 272.

appartem. achat

Ayant vendu le mien, je cherche très bel appartement au rez-ch. av. jdin. Gd salon, 2 ch. tr. séparées avec leur s. bns + appt de serv., confortable. Parkg sur place ou à prox., Paris 4e, 5e, 6e, 14e, Montmartre aéré. Téléphoner à mon mandataire, LE MATIN : 266-35-84 ou le soir : 520-62-10 - URGENT

RECH. appts 1 à 3 p. PARIS, PREF. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travaux. Paiem. compt. ch. not. 873-23-55 toute la journée, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pr bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. URGENT - APPTS 3 ou 4 P. 16e, BOULOGNE ou proche. - 288-27-45

EMBASSY SERVICE recherche, urgent, petits et grands appts. Bon quartier.

PPTAIRE DIRECT. - 742-75-68

P. rech. appt 70 m2 + terras., préfér. 92 ou Paris-Ouest. Tél. : 333-15-28 (le soir)

POUR VENDRE VOTRE APPT
RIVE GCHE ou BOULOGNE
COTIMO 783-62-74 83, rue de Cambronne

VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie 8e - 16e - 17e Neuilly - Rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05

bureaux

ROYALE-ST-HONORE
Bureaux 170 m2 LIBRES
Ecrire à n° 78.564, I.P.F.
12, r. de l'Isly, PARIS-8e.

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat,
Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides.
PARIS : 281.18.13 +

locaux commerciaux

ASNIERES. A vendre locaux commerciaux 65, avenue de la Marne Ensemble neuf dans rue animée 450 m2 divisible à partir de 150 m2. Téléphone : 227-04-30.

locaux indust.

GENTILLY. Pavillon 6 pièces, ateliers 200 m2 + 100 m2 + 24 boxes sur 1.300 m2. Libre. Px : 950.000 F. RAYNAUD 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50

propriétés

Face ST-TROPEZ « Beauvallon » Vds tr. belle villa en cours construction. 2 nivx 170 m2 hors œuvre. T. ap. 19 h. (76) 52-12-23.

Part. à part. vd maison XV s. Tt cft. Centre de DINAN (22). Tél. : (16-68) 05-14-42.

60 km PARIS-NORD (Oise). Maison luxueusement aménagée. Jardin de 1.750 m2. 550.000 F. T. 622-54-80. Gd choix de pptés.

VRAIE FERME BOURBONNAISE
Paris 300 km. 6 P. Cft + grange + remise + tour. Riv. à truites. Belle vue. Terr. att. 1/2 ha. Px 280.000 F. Cab. PEZET 03500 SAULCET (70) 45-35-70.

PARIS, 80 KM OUEST, 50' voit., s/5.000 m2 FERMETTE REST., 120 m2 habit., 4 P., liv. 30 m2, cheminée, poutres + grenier aménagé en 4 ch., 2 dépend. (four à pain), 370.000 F + possibilité 1.500 m2, 2e lot constr. pour 80.000 F. Ag. Royale, 950-14-60.

Vends dans l'Avesnois, région Cambrai Solesmes, campagne, pêche et chasse MAISON DE MAITRE 15 P. + dépendances, chauff. central, eau, électricité, sanitaires et peintures à rénover + petits travaux sur toiture, terrain de 5.000 m2 bordé par rivière à truites ; petit pont, arbres. Px 300.000 F. S'adresser BIDINI, 14, rue de Champigny, 51100 REIMS. - Téléphone : 16 (26) 40-58-04.

CHER. Plan d'eau prox. Méd., pharm., comm., gde mais. élev. s/ss-sol, r.-de-ch. Pce 30 m2 à rén., cuis., séj., vest., w.-c., et 1er étg., 3 chb., s. repos, s. de bs, parf. état, jard. potag. 460 m2 avec abri à 200 m. Téléphone : 16 (48) 56-46-56.

HAUTE-SAVOIE FRONTIÈRE SUISSE
Part. vd maison prox. EVIAN. Bon état, ctre village, vue dég. sur le lac, P. de T., 3 ét. et appt. indép., balc., ch. cent., gd garage, 2 caves, jardinet. Libre immed. Px à convenir. M. Clerc 139, route de Brie, n° 1212, 91800 BRUNOY.

fermettes

PÉRIGORD
FERMETTE DANS HAMEAU grange attenante, beau jardin E. E. Px 150.000 F. Doc. sur dem. PROPINTER S.A., mais du Périgord, B.P. 33, 24103 BERGERAC. T. (53) 57-53-75.

domaines

LOIRET
25 km Sud Montargis, à vendre
DOMAINE 150 HECTARES
dont 60 ha. chênes d'avenir et 90 hectares de terres, un étang de bonne chasse. Possibilité réduire superficie. S.B.S. VILLEMURLIN, 45600 SULLY.

pavillons

AULNAY-SOUS-BOIS
A vdre ou à louer, Pav. 1971. Très bonne constr. 8 P. Cuis. 2 s. de bns, 3 wc, cab. toil. Gar. Grenier. Jardin 500 m2. Conv. médecin ou labo. Tél. : 866-39-75 après 18 hres.

terrains

TERRAINS A BATIR

PRES MAULE - 78
3.000 m2 - Façade 35 m. 270.000 F.

ORGEVAL - 78
1.500 m2 - 380.000 F.

Tél. pour R.V. : 775-86-60.

AUBERVILLIERS
A 1 km du périphérique
A vendre
Terrain industriel 37.000 m2. Raccordé fer.

BOURDAIS. - 227-11-89

maisons de campagne

Maison neuve
Faç. fermette. F 3. Cuis. Salle eau. Terr. 813 m2 av. arb. fruit. NONANCOURT (Eure) M. PEYTIER, Grande-Rue 60600 Lamecourt. T. : 450-66-28.

MAISON DE CAMPAGNE
12 km de Dinard, dans hameau 1 km bourg et bord de la Rance, calme mais pas trop isolée. Jolie maison granit et ardoise 4 p. dont 1 av. belle cheminée, 2 greniers et gd cellier/garage donnant gde possib. d'aménag. Eau de ville + puits, électr., sanit., jdin 1.300 m2 enclos et ombragé, bordé par gentil ruisseau. Ecr. à n° 52054 HAVAS BP 1366, 76065 Le Havre Cedex.

villas

VERSAILLES. 5' gare, superbe VILLA pierre, livg dble 32 m2, 2 cheminées, 4 chb., ss-sol total jardin, calme, résidentiel, ensoleillé. Prix : 1.050.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

ST-GERMAIN-en-LAYE, 2' lycée international et R.E.R., tr. belle VILLA sur 1.000 m2, 5 ch., récept. 60 m2. Prix : 1.300.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

LE VESINET ULTRA CALME
VILLA RECENTE sur 1.500 m2, récept., en 2 P., chbre + s. de bains au rez-de-ch. A l'étage, 4 chbres, salle de bains. Gar. 2 voit. Vis. sur place samedi de 14 à 19 h : 12 ter, av. du Général-Leclerc

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur liquidation de biens au Palais de Justice à BOBIGNY, le mardi 18 mars 1980, à 14 heures
EN QUINZE LOTS - Dans un immeuble sis à

MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)

15-17, rue des Marais

STUDIO - 6 APPARTEMENTS - 8 PARKINGS

1er lot - Un studio	MISE A PRIX : 50.000 F
2e lot - Appartement 2 pièces rez-de-chaussée	MISE A PRIX : 50.000 F
3e lot - Appartement 2 pièces 6e étage	MISE A PRIX : 50.000 F
4e lot - Appartement 2 pièces 1er étage gauche	MISE A PRIX : 50.000 F
5e lot - Appartement 2 pièces 1er étage droite	MISE A PRIX : 50.000 F
6e lot - Appartement 2 pièces 2e étage droite	MISE A PRIX : 50.000 F
7e lot - Appartement 2 pièces 3e étage droite	MISE A PRIX : 50.000 F
Lots 8 à 15 - 8 parkings .... chacun	MISE A PRIX : 4.000 F

Pour tous renseignements s'adresser à Me J. GARNIER, avocat au barreau de Paris, demeurant à Paris (8e), 5, rue Jean-Mermoz ; Me FRANÇOIS, syndic près le Tribunal de Commerce de Lille, demeurant à LA MADELEINE-LEZ-LILLE (59) ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES, 3, place A.-Mignot, le mercredi 12 mars 1980, à 10 heures, d'une

PROPRIÉTÉ type « DAHLIA », contenance 653 m2

sise à VOISINS-LE-BRETONNEUX (78)

Résidence « Champfleury », 24, rue de la Mérantaise

MISE A PRIX : 250.000 FRANCS

Pour rens. s'adr. Me COYDON, avocat, 65, bd de la Reine, VERSAILLES, tél. 951-21-93, 953-45-80 ; au greffe T.G.I. de Versailles ; sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 20 MARS 1980, à 14 heures

UN APPARTEMENT

2 pièces, cuisine, salle de bains, W.-C., balcon et 180/10.000 des parties communes
GARAGE au deuxième sous-sol et 18/10.000 des parties communes

7 et 9, RUE NICOLAS-RORET — PARIS (13e)

M. à P. : 100.000 F - S'adr. Me CHAIN, avocat, Paris (7e), 19, avenue Rapp. tél. 555-72-00 ; à tous avoc. près Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques

3 appart. - 1 studio - 1 chambre

(dont 1 APPART. avec vue directe sur champ de courses et terrasse de 106 m² environ et 1 APPART. avec 1 terrasse de 86 m² environ)
à PARIS, entre

le boulevard Suchet et le champ de courses d'Auteuil

le mardi 25 mars à 14 h 30 à la chambre des notaires de Paris
Mes Michot de la Quérantonnais, Bellargent, Lièvre, notaires associés
14, rue des Pyramides, Paris 1er - Tél. 260.31.12

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le LUNDI 17 MARS 1980, à 14 heures

APPARTEMENT A PANTIN (93)

de quatre pièces, cuisine, salle d'eau, cave et emplacement de voiture

20-22, rue AUGER

MISE A PRIX : 230.000 FRANCS
S'adresser à la S.C.P. LE SOURD, DESFORGES, avocats, 27, quai A.-France à Paris (7e), (tél. 551-31-60) ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Nanterre, 179-191, avenue Joliot-Curie, le mercredi 12 mars 1980, à 14 heures - En un lot, d'un

PAVILLON type « Studal » - Situé à MEUDON (92)

Cité Sans-Souci - 93, route des Gardes

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

Pour les renseignements s'adresser à Me COYDON, avocat, 65, boulevard de la Reine à VERSAILLES, tél. 951-21-93 et 953-45-60 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE ; et sur les lieux pour visiter.

Cabinet de Mes Charles GIANNESINI et Claude GIANNESINI, avocats, 21, allées Azémar, DRAGUIGNAN, tél. (94) 68-50-50 - Adjudication sur surenchère après revente sur folle enchère au Palais de Justice à Draguignan, le jeudi 27 mars 1980, à 14 h. 30, de

PLUSIEURS PARCELLES ET MAISONS

sises au PLAN-DE-LA-TOUR (Var)

Lieudit les Lions, Piétaches et les Marcels

MISE A PRIX : 456.500 FRANCS

Téléphoner aux avocats le lundi et le mercredi de 10 heures à 12 heures.

Vente en la Chambre des Notaires de Paris, mardi 25 mars 1980, 14 h. 30

IMMEUBLE A PARIS (10e) - 1, RUE DE PARADIS

(angle 95, r. Fg-St-Denis)
254 M2 AU SOL élevé sur caves d'un rez-de-ch., entresol et 5 étages comprenant locaux commerciaux et locaux à usage mixte, entièrement loué - Loyer total annuel 218.480 F (prévis. 323.807 F)

MISE A PRIX : 4.300.000 FRANCS

Cabinet MATHIEU (Mme IELH), 39, rue Godot-de-Mauroy, Paris (9e) ; et pour consulter le cahier des charges Mes ADER, ROCHELOIS et ROY, notaires associés, tél. 544-38-70 (réf. DP ou AD), 226, boulevard Saint-Germain à Paris (7e) ; et pour visiter sur place mardi et jeudi de 10 heures à 12 heures

VENTE au Palais de Justice de Paris, le JEUDI 20 MARS 1980, à 14 heures

à CHEVILLY-LARUE (94)

2 à 12, av du Président-Roosevelt et 1 à 9, rue du Petit-Leroy.

APPARTEMENT 3 PIÈCES

cuis., s. de b., w.-c., cave, 2 parkings. Libre de location et d'occupation.
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
S'adr. à Me Y. TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy, tél. 874-45-85 ; Me J.-Y. GUILLEMONAT, syndic à Paris, 43, r. de Richelieu ; vis. les 13, et 17 mars, 14 h. 30 à 16 h. PRET poss. du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE judiciaire aux enchères, le 15 avril 1980, 15 h., par Me MACRON, not., 38, rue de l'Orangerie, Versailles, où le cahier des charges peut être consulté

VEDETTE FAIRLINE SERIE MISTRAL

année 1977, état neuf, 2 moteurs Volvo, 170 CV. Visible Port Nautis, VILLENNES-SUR-SEINE. Tél. : 975-84-90.

MISE A PRIX : 220.000 F

(avec faculté de baisse du quart, puis moitié).
Consignation pour enchérir : 50.000 F.

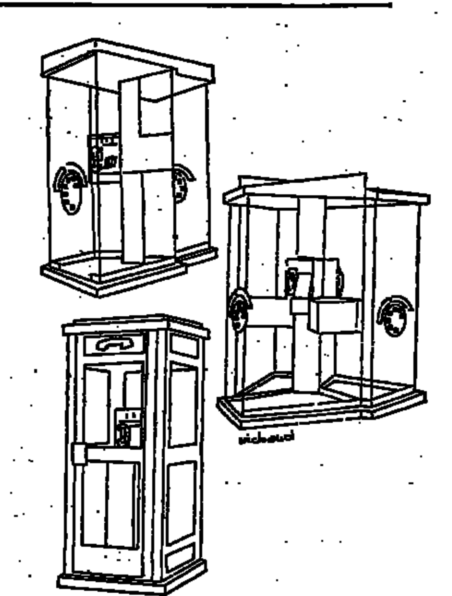
Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

UN NOUVEAU PROGRAMME DE CABINES PUBLIQUES

Le téléphone dans la rue



La cabine publique serait-elle le *« téléphone du pauvre »* ? A terme, est-elle condamnée à disparaître puisque le raccordement du parc immobilier urbain au réseau général est en bonne voie de réalisation ?

Tout autre paraît être l'évolution : en Ile-de-France, au 1er janvier 1973, on dénombrait 9 000 cabines téléphoniques dont 4 500 installées sur la voie publique ; au 1er janvier 1980, on en comptait respectivement 20 000 et 14 000. La recette moyenne mensuelle en région parisienne, qui était, il y a sept ans, de 120 F par appareil, est aujourd'hui de 1 600 F. La preuve est ainsi apportée que l'augmentation du nombre des abonnés favorise la communication, même en dehors du domicile.

La cabine téléphonique n'est donc pas, comme trop longtemps on l'a cru, un élément secondaire du paysage urbain, qu'il fallait dissimuler à la vue du piéton. *« La qualité du service public impose au contraire*, affirment les responsables des P.T.T., *que ces dites cabines soient installées dans un quartier très fréquenté, qu'on puisse les repérer de loin, qu'elles soient, phoniquement, bien isolées et qu'enfin, pour des raisons de sécurité, leurs parois soient transparentes. »*

Une constatation : le taux des appareils en panne sur les voies publiques — 15 % de l'ensemble du parc — est plus élevé à Paris qu'en banlieue ; les secteurs les plus « touchés » sont le dix-huitième arrondissement et le quartier Latin. 45 % des dérangements sont dus au vandalisme. La perte hebdomadaire par poste en fraude est en moyenne de 30 000 F. Un système de télésurveillance, installé place d'Alleray (15e arrondissement), permettra d'assurer, dès le mois de décembre 1980, la remise en marche en moins d'une journée.

Pour déjouer le vandalisme et la fraude, c'est-à-dire les manœuvres de ceux qui cherchent à s'approprier la recette du poste ou à téléphoner à l'étranger pour le franc symbolique, la direction des télécommunications d'Ile-de-France a dû renforcer la solidité des appareils et changer progressivement toutes les pièces qui les composent : flexible, combiné, clavier, sélecteur de pièces, sébile, serrure, etc. Un contrôle très rigoureux, exercé en coordination avec les services de police et de répression du banditisme, s'avère d'autant plus nécessaire que ces cabines publiques, dont le coût unitaire s'élève à 25 000 francs, recueillent, chaque mois, 12 millions de francs.

Les P.T.T. s'efforcent de moderniser leur parc de cabines publiques ; trois cent une cabines triples sont déjà installées dans les endroits les plus fréquentés : un prototype de cabine double vient de l'être sur les Champs-Elysées. La direction générale des télécommunications veut, d'autre part, obtenir, dans le cadre de la convention passée avec l'entreprise Decaux, que celle-ci modifie, à ses frais, les trois cent soixante cabines accolées aux « Abribus », qu'elle équipe ces dernières de parois transparentes pour les isoler des bruits de la ville.

Cartes magnétiques

La direction des télécommunications d'Ile-de-France va, d'autre part, installer douze appareils à carte magnétique à la gare Montparnasse, au début du mois de juin. Ce nouveau poste présente un double avantage pour l'usager : il n'est plus nécessaire d'avoir des pièces de monnaie sur soi ; on paye la communication à son juste prix. De son côté, l'administration en retire un double bénéfice : ce modèle décourage le vandalisme puisqu'il perd le séduisant aspect d'une *« boîte à sous »* ; il permet de supprimer le relevage de caisse.

La carte en matière plastique sera vendue dans les bureaux de tabac et chez les dépositaires de journaux ; elle comporte une piste de lecture, chargée de « points » qui correspondent à un nombre déterminé d'unités de taxe : 20 et 100. Une « tête de lecture », incorporée dans le poste, efface le nombre de « points » correspondant à la durée de la conversation.

Ce nouvel appareil est déjà à l'essai depuis un an en Belgique ; quelques modèles fonctionnent également au Luxembourg et en Italie. La cabine téléphonique a décidément pignon sur rue.

JACQUES DE BARRIN.

Paris en tête

Le développement de l'équipement téléphonique dans les différentes régions de France reflète généralement le dynamisme économique de ces zones, montre une enquête de l'INSEE.

Ainsi dans la « course au téléphone », certaines régions distancent largement d'autres; en tête, celles de Paris, Lyon, Marseille, Clermont-Ferrand, Orléans ; en queue Toulouse, Rouen. Entre ces deux extrêmes, on trouve une région comme celle de Bordeaux.

L'étude de l'INSEE révèle une « opposition entre, d'une part, les régions en perte de vitesse caractérisées par l'industrie du début du siècle, les mines, l'industrie navale, la grande agriculture, les activités traditionnelles, et, d'autre part, les régions dynamiques où se font sentir l'effet moteur des grandes métropoles, de la nouvelle industrie qu'est le tourisme d'été, et des sports d'hiver ».

A Rennes, où le téléphone s'est établi lentement, la situation actuelle est encore inférieure à la moyenne nationale, mais plus pour longtemps en raison d'une forte croissance. La situation est inversée à Bordeaux, région au « riche passé », ayant encore un équipement au-dessus de la moyenne, mais se développant faiblement.

L'avenir est aussi « médiocre » pour les régions de Poitiers, Chalon-sur-Saône, Dijon et Lille, déjà en dessous de la moyenne nationale malgré un équipement autrefois satisfaisant, et ne se développant aujourd'hui que lentement. Enfin Toulouse et Rouen, « peu équipées depuis très longtemps », ne peuvent connaître, en raison d'une faible croissance, qu'une « régression relative ».

LES PETITS FRAUDEURS DU MÉTRO

Distributeurs, pièges à sous

Ce n'était pas une mauvaise idée que d'installer des distributeurs automatiques de confiserie sur les quais du métro. Aux alentours des années 1970, on comptait sur tout le réseau douze cents appareils qui appartenaient à la SAFA (Société anonyme des appareils automatiques) et qui, pour 1 ou 2 francs, fournissaient paquets de bonbons et chocolats. On trouvait aussi, pour calmer l'impatience des voyageurs, entre deux rames, onze cents distributeurs de chewing-gum, propriété de la S.F.D.A., une filiale de la SAFA. Bref, deux mille trois cents appareils à la disposition des usagers. *« C'était la belle époque »*, déclare-t-on à la R.A.T.P.

Depuis, les choses ont changé. Il ne reste plus, en 1979, que mille six cent quatre-vingt-quatorze appareils qui ont laissé dans les caisses de la Régie 4 300 000 F.

Les usagers, tout d'abord, se sont quelque peu désintéressés de ces distributeurs qui n'offrent plus la même quantité de marchandise pour un même prix. Mais surtout, si les affaires sont moins « florissantes », c'est qu'il est de plus en plus difficile d'entretenir les appareils distributeurs. La SAFA, elle aussi, est victime de l'insécurité qui s'est installée dans le métro. En 1979, chaque semaine, une dizaine de distributeurs au moins doivent être réparés. On a, dans un premier temps, cassé les vitres et forcé le coffre situé à la base de l'appareil, pour s'emparer de la marchandise. La SAFA a donc posé des glaces pratiquement incassables et renforcé la protection des coffres. Coût de ces dépradations en 1978 : près de 20 000 francs.

Mais il existe des actions plus feutrées qui consistent, tout simplement, à récupérer les pièces de monnaie mis par un usager dans un appareil hors service. Il n'y a pas de limite à l'ingéniosité du petit voleur de distributeurs de confiserie.

Les malfaiteurs agissent de nuit après s'être laissé enfermer dans le métro et en se mêlant aux équipes d'entretien, ou, de jour, en profitant de l'absence d'agents de la Régie sur les quais et... de l'indifférence des voyageurs.

Reste que de telles pratiques ont conduit les responsables de la SAFA à retirer définitivement de certains quais les distributeurs automatiques. C'est notamment le cas à Strasbourg-Saint-Denis ou l'appareil placé ou réparé le matin était régulièrement hors d'usage le soir même...

JEAN PERRIN.

CONTESTATION

La machine arrondit aux centimes supérieurs

Un de nos lecteurs nous transmet la réponse que lui a adressée la R.A.T.P. à la suite de l'une de ses réclamations.

Vous nous avez fait part de votre étonnement devant le prix des carnets de cinq billets de deuxième classe à demi-tarif valables sur la section urbaine du métro et du R.E.R. ; ces carnets, délivrés par les distributeurs automatiques dans certaines gares du R.E.R., sont vendus 3,80 F, soit 5 centimes de plus que la moitié du prix des carnets de dix billets correspondants valant 7,50 F.

C'est bien en effet, comme notre agent de la station Auber vous l'a précisé, pour des raisons de commodité — en particulier à cause de l'impossibilité d'utiliser des pièces de cinq centimes dans les distributeurs automatiques — que nos prix de transport sont toujours des multiples de dix centimes. Ils doivent donc, dans certains cas, être arrondis suivant des règles qui ont été définies par une décision du Syndicat des transports parisiens, établissement public chargé, notamment, de fixer les principes de tarification applicables sur les réseaux de la R.A.T.P.

C'est en vertu de cette décision que le prix du carnet (deuxième classe) a été arrondi à 3,80 F, soit seulement 5 centimes de plus que la moitié du prix du carnet de dix billets à demi-tarif.

CORRESPONDANCE

Les difficultés de Chanteloup-les-Vignes et l'action de la municipalité

Plusieurs de nos lecteurs nous ont fait part de leurs réactions après l'article publié dans le Monde *du 12 février, « Equiper ou raser Chanteloup-les-Vignes ? ». Le principal du C.E.S. dément catégoriquement la présence de drogués dans son établissement. Le maire de cette commune des Yvelines, M. Yves Urbani, nous a, en outre, fait part des observations qui suivent.*

Officiellement, ce sont huit mille deux cent soixante-seize habitants qui vivent à Chanteloup-les-Vignes ; mais, en fait, nous les estimons entre dix mille et onze mille, compte tenu, d'abord, du taux d'occupation élevé des appartements puis, surtout, des hébergements dits « sauvages », incontrôlables. Nous avons une très forte proportion de réfugiés du Sud-Est asiatique.

Lorsque nous parlons de mille cent familles assistées, il ne s'agit pas exclusivement des aides financières de la D.D.A.S.S. ou de la commune, mais de toutes les mesures d'assistance à des titres divers.

L'O.P.H.L.M.I.R.P. n'est qu'un des trois constructeurs de la ZAC, avec l'C.P.I.V.O.Y.E. et la Lutèce. Les 30 % d'étrangers annoncés par le premier et le plus important des constructeurs ne concernent que lui ; de surcroît, il s'agit du pourcentage de logements attribués et non de population.

Enfin, les 11,4 millions de francs de déficit du budget primitif 1980 ne sont, pour le moment, que le reflet de la situation estimée par le conseil municipal ; l'Etat ne prendra sa décision qu'au cours de la commission spéciale, en avril, vraisemblablement...

... Je voudrais, par-dessus tout, témoigner ici contre cette idée erronée selon laquelle la municipalité aurait été et demeurerait complètement désarmée face à l'ampleur du problème qu'elle rencontre depuis le début de son mandat.

De fait, dès 1977, face à l'étonnant optimisme des autorités départementales, notre municipalité a pris l'initiative de rendre irréversible l'arrêt des constructions, en se proposant de racheter les terrains encore disponibles et sur lesquels le PAZ prévoit la réalisation de huit cent soixante et onze logements supplémentaires ! Nous avons, bien entendu, fait ces propositions dans un esprit de sauvegarde et non de gestion. Simultanément, nous avons alerté les pouvoirs publics sur la nécessité de mise en place d'un plan de redressement pour lequel nous n'avons eu, à ce jour, hormis quelques actions ponctuelles, que de pieuses promesses.

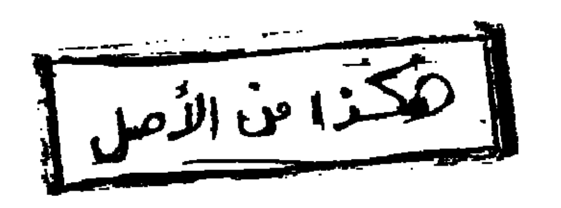
Insensiblement, sous la houlette de nos autorités de tutelle, ces propositions se sont muées en un projet de protocole d'accord avec notre aménageur, l'A.F.T.R.P. Après plus de deux ans de négociation, l'économie générale de ce protocole dénotait surtout le souci prioritaire de rééquilibrer le bilan financier de l'A.F.T.R.P. ! La commune, pour sa part, aurait dû abandonner les trois quarts des sommes que l'A.F.T.R.P. s'était engagée à verser au titre de sa contribution à la réalisation des équipements publics ! Elle devait aussi s'endetter pour racheter une partie des terrains inoccupés et accepter la réalisation de cent cinquante pavillons. Mais le plus étonnant était de constater que le plan de redressement promis (réalisation d'un programme d'équipements minimum, rééquilibrage des finances, plan à moyen et long terme d'autonomie) avait complètement disparu !

Dans ces conditions, la municipalité a, bien entendu, rompu de la façon la plus nette les négociations en cours, faisant ainsi la démonstration qu'elle n'est pas dépourvu d'une certaine forme d'autonomie de réflexion qu'un a-priori quelque peu méprisant tend à lui dénier.

Les témoignages de compréhension, y compris de certaines autorités administratives locales, qui nous ont été manifestés après cette rupture nous confortent dans notre conviction qu'il s'agissait d'un « marché de dupes » et que les autorités préfectorales ont fait « contre mauvaise fortune bon cœur » en reconnaissant leur incompétence à résoudre un problème dont la triste exemplarité relève des hautes instances de l'Etat. C'est ainsi que s'explique l'« émotion » ministérielle évoquée par Jean Haudouin dans son article. Nous pouvons légitimement revendiquer d'en être à l'origine, aidés en cela par l'analyse lucide de M. le préfet des Yvelines.

Aujourd'hui, donc, une mission ministérielle d'inspection générale se penche sur Chanteloup. Nous espérons qu'il s'agit de plus que d'un « conseil des sages » et qu'un train de mesures concrètes verra le jour prochainement. Pour ce qui la concerne, la commune entend ne pas rester en dehors du débat dont elle est l'objet. Dans cet esprit, un groupe d'étude communal se charge, en toute indépendance, de réaliser, à ma demande, un rapport sur la situation sociale, financière et politique de la commune et de proposer une série de mesures susceptibles de sortir Chanteloup-les-Vignes de l'ornière. Il sera intéressant de comparer l'analyse de l'inspection générale avec celle produite par des gens de « terrain ».

D'autre part, deux actions juridiques ont été engagées par la commune à l'encontre respectivement des offices d'H.L.M. pour les contraindre à mettre, enfin, leurs immeubles en conformité avec les normes de sécurité et de l'A.F.T.R.P. pour exiger que, à défaut du fonds de concours initial, la commune perçoive au moins une somme équivalente à la T.L.E. pour la construction de deux mille deux cent vingt-neuf logements existants...



LA CONTESTATION CONTRE LES CENTRALES NUCLÉAIRES

Les rebelles du cap Sizun

(Suite de la première page.)

Hardies, déterminées, intrépides, les femmes sont le fer de lance du mouvement avec à leur tête Mme Annie Carval, présidente du comité de défense. Leur arme principale : leur langue.

Petit à petit, la tension monte. L'hélicoptère fait son apparition, la « mère poule » comme on l'appelle, qui vient surveiller les mouvements de foule et prévenir les embuscades. Il tournoie dans le ciel, de plus en plus bas à mesure qu'approche l'heure (17 heures) de la fermeture des bureaux annexes de la mairie. Les manifestants sortent des citrons, et les policiers préparent les grenades lacrymogènes. Les fusils sont armés et les matraques prêtes. La bagarre commence, brève mais violente.

D'un côté, les cailloux, boulons et billes d'acier ; de l'autre, les grenades lacrymogènes, quelquefois un cocktail Molotov, comme vendredi dernier, mais c'est rare. « *Ils ne savent pas les fabriquer* », dit le commandant Yves Le Tarnec. Les gendarmes se replient en bon ordre protégés par leurs boucliers. Quand ça barde un peu trop, quelques GLI (grenades lacrymogènes à effet instantané) sont tirées. Au bout de quelques minutes, tous les véhicules militaires ont quitté les lieux, et les habitants, au milieu d'un nuage lacrymogène, prennent à nouveau possession du terrain, de leur terrain, jusqu'au lendemain matin.

Au cours de la nuit, ils feront en sorte que l'emplacement ne puisse être à nouveau occupé en déversant à terre tout ce que contiennent les greniers. Cela va du matelas aux appareils ménagers hors d'usage, en passant par les bouteilles qu'on brise sur le sol pour constituer un tapis de morceaux de verre. On y ajoute, suivant les circonstances, du lisier, du coaltar (goudron utilisé pour les bateaux), des ordures ménagères; véritable décharge approvisionnée dans une atmosphère de fête. Chacun rivalise d'imagination. On a même creusé des tranchées et scellé avec du ciment à prise rapide, des fers à béton ou des poteaux en béton armé.

L'« enquête bidon »

A Cléden-Cap-Sizun, l'une des quatre autres communes concernées par l'enquête d'utilité publique avec Primelin et Goulien, les habitants avaient accroché à un poteau un porc mort depuis vingt-sept jours. Rien n'y fait. Chaque matin, les forces de l'ordre ont repris possession des lieux après avoir dégagé la place au bulldozer. Puis les services de l'équipement ont débarrassé l'endroit de tous les détritus. L'emplacement était net ou à peu près net pour que continue ce que tout le monde appelle « *l'enquête bidon* ». « *Il faudrait deux jours pour la lire !* », s'exclame l'épouse de M. Robert Vaillant, un sculpteur sur granit dont le magasin est situé juste à côté du calvaire de Trogor et qui se plaint de ne pouvoir travailler dans ces conditions.

Environ trois cents cinquante personnes, selon la préfecture de Quimper, ont consulté les dossiers ouverts dans les mairies annexes — à l'intérieur desquelles deux vigiles, recrutés pour la circonstance, veillent — et dans les locaux de la préfecture. Soixante-quinze d'entre elles avaient consigné des observations sur les registres. C'est peu quand l'on sait que le secteur concerné par l'enquête d'utilité publique compte environ six mille habitants. Tout le monde rappelle qu'à Flamanville (Manche), les travaux ont commencé avant que l'enquête ne soit terminée.

M. Jean-Marie Kerloc'h, maire de Plogoff (P.S.) souligne simplement qu'au début il avait demandé aux autorités qu'elles donnent leur parole que si l'enquête était négative, le projet serait abandonné. « *Mais on ne m'a jamais répondu*, dit-il. *Voilà pourquoi nous nous battons* ».

Mais tous les opposants à la centrale ne sont pas d'accord sur le refus de laisser se dérouler normalement la procédure. Le maire de Douarnenez, M. Michel Mazéas (P.C.) qui, malgré la position prise par son parti et le comité fédéral du Sud-Finistère, refuse de prendre le pari du nucléaire, pense que « *l'enquête aurait mieux démontré que la population était contre. On n'a rien à gagner en ne respectant pas la légalité* », dit-il. *On reste ainsi à la surface des choses et le problème des options du pouvoir n'est pas posé.* »

A la mairie de Plogoff, où un panneau explique comment procéder à la « grève du zèle » des factures E.D.F., deux registres de pétitions sont ouverts. L'un pour les habitants du pays, l'autre pour les sympathisants de ce combat sans précédent dans l'opposition aux centrales nucléaires. La majorité des deux mille électeurs plogoffistes ont signé. Cela ne fait aucun doute, la population des quatre communes est contre la centrale, même si à Goulien et à Primelin les manifestations d'hostilité sont plus modestes. Pourtant, certains habitants sont pour, mais ils se taisent.

« *Malheur aux collabos !* » L'inscription a été peinte sur une pancarte à Primelin. Un retraité du hameau de Kernevez, M. Joseph Iven, a été menacé, et des croix gammées ont été tracées sur les murs de sa maison. Le chargement d'un camion de pierres a été déversé devant le domicile du maire de Pont-Croix, M. Henri Bonthonneau. Certains parlent déjà de règlements de comptes après la fin de l'enquête. Il faut choisir son camp. Le curé de Plogoff, l'abbé Le Lann, refuse, pour sa part, de donner son point de vue et se retranche derrière un communiqué diffusé par l'évêché de Quimper. Il veut rester au-dessus de la mêlée.

Haines

Oui, il ne fait pas bon être favorable à la centrale dans le cap Sizun. Des haines farouches sont en train de naître. On soupçonne certains de renseigner les forces de l'ordre. Ce qui est probablement vrai, puisque le commandant Le Tarnec reconnait que maintenant il n'est plus nécessaire de faire des patrouilles de nuit, car il sait ce qui se passe dans les villages, le soir. M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère n'a pas de mots assez forts pour fustiger les intolérants. Il parle de « *pressions fascistes* », « *de menaces de mort par téléphone, de gens qui n'osent même plus sortir dans leur jardin* ». Partisan farouche de la centrale, il compare les opposants aux nazis qui obligeaient les enfants à crier : « *Mort aux juifs !* ». « *Plogoff est interdit d'information* », dit-il, avant de s'en prendre aux « *anti-tout, les Lip, les Larzac, les anars, les M.J.C... Ceux qui sont contre la centrale sont des nantis*, poursuit-il. *Tout cela est le fait d'une poignée d'activistes en col roulé blanc de chez Lanvin. C'est typique de l'obscurantisme. C'est comme les canuts de Lyon qui ont jeté leurs machines dans le Rhône. Il ne faut pas confondre l'écume de la mer avec sa profondeur.* »

Le complot venu de l'extérieur, il y croit « *même si les éléments extérieurs ne sont pas visibles* ». « *Seul un petit nombre est farouchement opposé. Les autres ont été manipulés. D'ailleurs*, conclut-il, *tout cela n'est pas sérieux. Ceux qui sont à la pointe de la contestation se préparent à tirer le meilleur parti du chantier. Ils ont déjà commandé des machines à café grandes comme ça, des bars grands comme ça.* »

Il y a bien longtemps que M. Guermeur n'est pas retourné chez les « capistes », même s'il affirme que, s'il se représentait aujourd'hui, il serait élu. Il y aurait vu, certes, quelques manifestants venus d'ailleurs, et le plus souvent de Bretagne, ceux que l'on accuse de tous les maux, mais aussi des plogoffistes, beaucoup de plogoffistes à la messe du soir. Et pas seulement des jeunes, mais de nombreux vieillards en sabots, parlant breton, qui viennent régulièrement manifester leur désapprobation, sans violence et sans haine.

Les professionnels de la contestation existent mais sont rares. Cette bataille est avant tout celle des « capistes » et les Bretons ne laisseront pas le soin à d'autres de défendre « *l'héritage de leurs ancêtres* ». Il suffit pour cela de se rendre dans les cafés où l'on commente les faits d'armes et où l'on prépare les prochains pièges à tendre aux forces de l'ordre. On est discret et secret devant l'étranger mais l'organisation est bien au point, avec système d'alerte talkie-walkie. Rien n'est laissé au hasard. Et quand au petit matin les gendarmes reprennent possession du terrain, en se promenant dans la lande, on les suit à l'aide de jumelles. « *Ils ne seront jamais en terrain conquis.* »

La plupart des habitants ont planté devant leur domicile un panneau avec pour inscription : « *Propriété interdite* ». Des slogans ont fleuri partout : « *Inactif aujourd'hui, radioactif demain.* » Plogoff est entré en résistance. « *C.R.S., S.S., même combat.* » « *Une guérilla de dix ans a commencé*, répète-t-on, *et si la centrale se fait, il faudra un flic sous chaque pylône.* » Une guerre des chouans des temps modernes. Une dame indique que l'on mésestimera toujours la capacité de résistance des Bretons, leur détermination, leur degré d'attachement à leur terre. Le refus de la centrale est aussi celui de ce qui est imposé de l'extérieur, de l'autorité centrale. Sur le registre de la mairie, une jeune fille a écrit : « *La Bretagne est pour moi un pays, plus que la France tout entière.* » Et le F.L.B., dans tout cela ? Il est présent, dit-on, mais discret. Il attend. Mais existe-t-il encore ?

Chaque jour, face aux bureaux annexes de la mairie, un groupe de plogoffistes stationne devant les forces de l'ordre. Par n'importe quel temps, ils sont là, imperturbables, injuriant les gendarmes mobiles, se moquant d'eux ou tentant quelquefois de les convaincre de la justesse de leur cause. Ils déjeunent dans leurs voitures et attendent que 5 heures sonnent. Le service de garde est organisé par la mairie. Un papier est affiché sur la porte avec une liste des noms. « *A partir de 14 heures*, est-il écrit, *présence souhaitable de toute la population, tous les jours et samedi matin.* » Résolus, énergiques, ils sont fidèles au rendez-vous, se demandant pourquoi on consacre tant d'argent pour que l'enquête ait lieu dans les formes, alors que cela ne sert à rien.

Protéger la pointe du Raz

Ce qu'ils veulent, c'est, bien sûr, peser de tout leur poids pour que le monstre de 5 200 mégawatts ne soit pas construit sur l'un des plus beaux sites de France, pour que cette pointe du Raz, balayée par les vents et les tempêtes, ne devienne pas « *un bout de terre condamné* ». Ce qu'ils veulent, c'est préserver leur tranquillité. « *On n'en veut pas de leur machin, il faudrait qu'ils finissent par le comprendre* », dit un habitant de Goulien, qui s'inquiète de la venue de travailleurs immigrés et de la disparition des touristes. Ce qu'ils veulent, à la limite, c'est une usine propre. « *On se fout de nous. Nous ne sommes bons que pour faire la guerre et maintenant pour être irradiés. Les Bretons, on peut les sacrifier.* » Les « capistes » sont amers. Ils rappellent les propos du président de la République qui, en avril 1974, avait déclaré que « *les centrales nucléaires ne seraient pas imposées aux populations qui les refusent* ».

Pour M. Guy Guermeur, la volonté populaire a été respectée, puisque le conseil régional et le conseil général se sont prononcés en faveur du projet. Quant à la tranquillité, « *c'est raisonner de manière égoïste, car il y a les autres* ». Le député du Finistère explique que la Bretagne, qui n'a pas assez d'énergie, doit construire cette centrale. « *Le plan Alter breton, qui prévoit des énergies de substitution, est une fumisterie intégrale, une malhonnêteté intellectuelle et un mépris de la population. Je conteste le tout nucléaire*, ajoute-t-il, *mais pour que l'industrie se développe, il faut de l'énergie. La centrale du Pellerin ne se fera pas. La production d'énergie est vitale pour le développement économique de la Bretagne et pour le cap, qui est un pays en voie d'appauvrissement.* »

M. Guermeur vante tous les avantages que pourraient tirer les habitants de la région de la construction de la centrale, notamment pour l'emploi. C'en sera fini, pour M. Guermeur, de la litanie des malheurs du Cap que le maire d'Audierne, M. Jean Cabillic (C.D.S.), égrenait au début de chaque année. M. Henri Cogan, conseiller général (C.D.S.) ne le contredira pas, bien qu'il ait fait de sa campagne électorale une campagne antinucléaire. Maintenant il hésite à se prononcer : « *Nous aurions préféré qu'elle se fasse ailleurs. Mais on ne peut pas y remédier, ni y échapper. Il faut s'en accommoder.* » Ses électeurs seront sans doute contents.

La classe politique est en général mal à l'aise, sauf les maires qui sont en général opposés à la centrale. Le parti communiste a voté contre au conseil général et s'est abstenu au conseil régional. Aujourd'hui, il dit oui après le discours de M. Marchais à Rennes et à Carhaix en février 1979, « *à condition que le site convienne* ». Le comité fédéral du Sud-Finistère s'est, lui, prononcé en faveur du projet. Seules quatre personnes ont voté contre. Parmi elles, M. Michel Mazéas, maire de Douarnenez, qui estime qu' « *on est parti beaucoup trop tôt dans les applications pratiques du nucléaire, sans avoir poussé assez loin la recherche fondamentale* ».

Cet élu, professeur de lettres, vieux militant communiste, a voulu comprendre. Il est allé aux Etats-Unis et a visité trois centrales. En revenant, il dit clairement : « *Il y a des problèmes technologiques qui ne sont pas résolus, notamment celui de la corrosion par l'eau de mer. Une très forte déchloration ne suffira pas et elle détruira un milieu écologique très riche. D'autre part, la technique des soudures au titane n'est pas encore maîtrisée. Quant aux rejets dans l'atmosphère, on dit qu'ils sont inférieurs à la radioactivité naturelle, mais ils s'y ajoutent et ce sera toujours le même cône de territoire qui sera affecté, en raison des vents dominants, notamment Concarneau.* »

M. Mazéas pense que c'est une erreur de construire une centrale aussi importante, d'autant que dans vingt ans il n'y aura plus d'uranium. « *Une petite centrale, cela se maîtrise mieux. On va toujours à la recherche du profit le plus immédiat.* »

Le maire de Douarnenez ne mâche pas ses mots et estime que la réalisation de ce projet ne résoudra jamais le problème de l'emploi, car il n'y a aucune perspective d'industrialisation. « *Regardez*, dit-il, *ce matin un employeur est venu m'annoncer qu'il fermait sa conserverie : cent deux emplois. Vous croyez que la centrale les aurait sauvés ! La charte proposée par M. Guermeur est une plaisanterie. Il n'est pas possible de construire un tel outil de production sans un accompagnement industriel. Si on utilise l'électricité 500 kilomètres plus loin, c'est une erreur économique. Il y a un défaut de logique.* » Et puis, pour M. Mazéas, qui rappelle la première phase du rapport sur la catastrophe de Three-Mile-Island, « *le nucléaire est dangereux* ». « *Le personnel utilisé dans les centrales est loin d'être à la hauteur. Aux Etats-Unis on l'a reconnu.* » Le constat est en grande partie négatif. M. Mazéas n'a pas convaincu tous ses camarades ; mais il continue de penser que cela est une vaste duperie.

Le 14 mars, l'enquête d'utilité publique sera terminée. La centrale sera-t-elle construite ? C'est probable. Mais les rebelles « capistes » de l'anti-nucléaire sont prêts à se battre. « *Un jour*, dit l'un d'eux, *ça finira par des morts.* » La Bretagne ne s'avouera jamais vaincue.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ONZE MANIFESTANTS INTERPELLÉS

Onze personnes ont été interpellées à Plogoff après les incidents du 29 février et du 1er mars. Il s'agit de MM. Jean-Pierre Kargoat, vingt-quatre ans, artisan menuisier à Plouégat-Guérand (Finistère) ; Alain Le Gadec, vingt-deux ans, instituteur à Ploujean (Finistère) ; Mlle Pascale Boubour, vingt ans, de Briec-de-l'Odet (Finistère) ; Philippe Toquéré, vingt et un ans, chômeur de Quimper ; Yves Carval, vingt ans, agriculteur, domicilié à Plogoff, actuellement sous les drapeaux ; Clet Carval, cinquante-cinq ans, retraité de la marine de commerce, de Plogoff ; Vincent Tergolizzi, vingt-deux ans, horticulteur en chômage, de Nice ; Philippe Donnart, dix-huit ans, boucher à Cléden-Cap-Sizun, et Bernard Guyader, vingt-quatre ans, marin pêcheur à Tréméoc (Finistère). Tous les prévenus à l'exception de M. Bernard Guyader, ont été maintenus en détention.

[Deux manifestants antinucléaires domiciliés à Plogoff ont déjà été condamnés à des peines d'emprisonnement ferme : quarante-cinq jours à M. Eugène Coquet et un mois à M. Clet Ansquer. Un mineur de Rosporden a, d'autre part, été placé sous contrôle judiciaire.

Des associations du Centre contestent la façon dont a été conduite l'enquête publique à Saint-Laurent-des-Eaux

De notre correspondant

Orléans. — Deux associations, l'Association pour la protection de l'environnement de Tavers et le Comité antinucléaire de l'Orléanais, viennent de déposer une requête auprès du tribunal administratif d'Orléans. Elles demandent une nouvelle enquête publique pour le rejet des effluents radioactifs gazeux de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, dans le Loir-et-Cher, objet des inquiétudes de la population (*le Monde* du 27 janvier 1980).

Cette enquête, qui n'a duré que trois semaines, du 3 au 23 janvier, alors que les travaux de la centrale ont commencé de façon irréversible, aurait dû, estiment les associations, non pas se limiter au département du Loir-et-Cher, mais se prolonger largement dans le département du Loiret. La centrale, en effet, se trouve située à moins de 1 kilomètre des limites du département du Loiret, où toutes les communes jusqu'au-delà d'Orléans, qui se trouvent sous les vents dominants, risquent d'être bien davantage exposées.

Or une seule commune du Loiret, Tavers, la plus proche de la centrale, a été « touchée » par l'enquête publique. Les remous engendrés par ce projet de rejet ont entraîné d'autre part la création d'une commission départementale d'information dans le Loir-et-Cher, qui vient d'être installée par le préfet du département, M. Charles-Noël Hardy ; elle comprend cinq conseillers généraux, sept maires et quatre représentants d'organisations, mais, là encore, le Loiret n'a pas été associé, bien que plusieurs communes du département aient demandé la création d'une telle commission. — R. G.

Picardie

Quatorze ans de travaux et 203 millions de francs pour nettoyer la Somme

De notre correspondant

Amiens. — Le plan d'assainissement de la vallée de la Somme est enfin lancé. Il aura fallu les interdictions de baignade à l'embouchure du fleuve à Saint-Valéry-sur-Somme et au Crotoy (*le Monde* du 4 août 1979) pour accélérer les événements. Après concertation entre les administrations et les collectivités locales visées, le préfet, M. Jean Rochet, a présenté aux conseillers généraux, qui l'ont voté, un plan de quatorze ans. Il devrait ramener la pollution à un niveau tel qu'on pourra théoriquement se baigner à nouveau dans la Somme.

Un premier programme de cinq ans

Il était temps de s'attaquer au problème. La Picardie était en train de perdre sa réputation de zone verte à l'air pur et à l'eau transparente. En effet, si la pollution bactériologique ne se fait pas sentir en amont d'Amiens, dès la sortie de cette ville elle atteint quatre-vingts fois la norme autorisée pour la baignade. La Somme se purifie un peu ensuite : vingt fois la norme avant Abbeville, puis à nouveau trente fois après la sous-préfecture. Dans la baie, certaines plages ont quinze fois plus de microbes qu'il n'est prévu par la loi.

Tout au long du parcours, les causes de pollution sont multiples : rejets industriels, égouts urbains, afflux touristique en été. Aussi, entre 1980 et 1983, 203 millions de francs seront-ils dépensés, dont 147 millions de francs pour le premier programme, qui s'étalera sur cinq ans. Les communes participeront pour 99 millions de francs, le département pour 23 millions, l'agence de l'eau du bassin Artois-Picardie pour 7,5 millions, le reste étant à la charge de l'Etat. Au bout de ces cinq ans, l'épuration des eaux rejetées sera terminée en milieu rural et à Abbeville. La deuxième tranche permettra l'extension des réseaux d'assainissement urbains essentiellement à Amiens, où sera réalisée une unité de traitement bactériologique.

MICHEL CURIE.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

RÉUNIS A TOULON

Les élus U.D.F. souhaitent un développement des investissements agro-alimentaires maritimes

Toulon. — « Nous souhaitons que le gouvernement aide autant l'agro-alimentaire maritime que l'agro-alimentaire agricole. Car pour les poissons et les coquillages, la France est encore trop dépendante de l'étranger. » C'est ce qu'a déclaré le 1er mars à Toulon, au cours de la première « Journée nationale de la mer » de l'U.D.F. M. Eugène Berest, député du Finistère, en résumant les travaux de cette réunion qu'il présidait avec M. Maurice Arreckx, député et maire de Toulon.

De notre correspondant

Les élus U.D.F. des cités maritimes, réunis sur la côte varoise, ont fait six propositions d'action qu'ils vont soumettre à leur congrès d'Orléans. Ils demandent : « *la création d'une direction du littoral maritime au ministère de l'environnement ; la publication d'une charte du littoral pour réunir tous les textes traitant de la mer ; la réalisation d'un inventaire des richesses du littoral ; la mise en place d'une pédagogie du littoral dans les programmes scolaires ; la création d'un outil foncier pour les communes du littoral au niveau intercommunal ; la création d'agences des massifs forestiers dans les zones situées juste derrière le littoral, lesquelles seraient financées par une nouvelle taxe parafiscale* ».

Concluant les délibérations, M. Berest a affirmé que l'U.D.F. « *a engagé une réflexion permanente sur les problèmes de la mer* ».

La réunion s'est terminée par un discours de M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui a commenté la politique gouvernementale en matière de protection de la mer.

C. G.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Alain AYACHE, directeur de l'hebdomadaire « le Meilleur », condamné pour diffamation publique envers M. Jean-Michel BAYLET, directeur général de « la Dépêche du Midi ».

Extrait de l'arrêt de la cour d'appel de Toulouse en date du 29 novembre 1979.

Attendu qu'AYACHE critique les ambitions politiques de BAYLET en des termes virulents et stigmatise l'action du journal « la Dépêche » (...); attendu que chacune des phrases citées contient des invectives et des expressions outrageantes qui mettent en cause la réputation, l'honorabilité, l'intelligence, le comportement, le caractère et les capacités de BAYLET, qu'il s'agit d'une véritable campagne de presse qui présente un caractère systématique, agressif et violent ; attendu qu'emporté par son tempérament fougueux, l'auteur de ces articles a fait preuve d'un certain acharnement dans l'apostrophe et l'invective et que, quel que soit le mobile, les motivations et le climat de la campagne électorale, les termes employés constituent bien des injures, outrages et expressions inadmissibles, et de nature à porter atteinte à un particulier et à nuire à sa réputation et à son honneur (...) ; a un caractère manifestement excessif, quAYACHE a abusé du droit de libre expression, acharnement qu'il convient de sanctionner, la cour déclare AYACHE coupable du délit de diffamation publique envers un particulier, Jean-Michel BAYLET (...), confirme la peine de dix mille francs d'amende (...), condamne AYACHE aux entiers dépens ; confirme le jugement entrepris en ce qu'il a condamné AYACHE à payer à Jean-Michel BAYLET la somme de trois mille francs à titre de dommages et intérêts ; donne acte à la partie civile de ce qu'elle s'engage à verser cette somme à la Ligue nationale contre le cancer (...).

Alain AYACHE, directeur de l'hebdomadaire « le Meilleur », condamné pour diffamation publique envers Mme Evelyne-Jean BAYLET, présidente-directrice générale de « la Dépêche du Midi ».

Extrait de l'arrêt de la cour d'appel de Toulouse en date du 29 novembre 1979.

(...) Attendu que le journal « le Meilleur » a publié un écrit qui contenait l'imputation d'un fait déterminé, qui était de nature à compromettre la réputation et porter atteinte à l'honneur et à la considération de Mme BAYLET et que le délit de diffamations publiques envers un particulier est caractérisé et établi à l'encontre du prévenu (...). Attendu (...) que même si la cour confirme la décision de relaxe relative aux injures, il y a lieu de tenir compte de la violence et du caractère systématique de la campagne de presse déclenchée par « le Meilleur » (...). Par ces motifs, la cour (...) confirme le jugement entrepris (...) sur la déclaration de culpabilité pour le délit de diffamation publique envers un particulier et à la peine de dix mille francs d'amende prononcée contre AYACHE (...) confirme le jugement entrepris en ce qu'il a condamné AYACHE à verser à Mme BAYLET la somme de quatre mille francs à titre de dommage et intérêts ; donne acte à Mme BAYLET de ce qu'elle s'engage à verser cette somme à la Ligue nationale contre le cancer.

Alain AYACHE, directeur de l'hebdomadaire « le Meilleur » condamné pour diffamation publique envers M. Jean-Michel BAYLET, député.

Extrait de l'arrêt de la cour d'appel de Toulouse en date du 29 novembre 1979

(...) Attendu que les expressions employées sont à l'évidence outrageantes, qu'elles sont de nature à porter atteinte à la considération de Jean-Michel BAYLET, qu'elles s'insèrent dans le cadre d'une campagne de presse excessive et systématique, et qu'elles présentent un caractère agressif et déplaisant qui les rend inadmissibles ; attendu que l'article incriminé s'en prend non pas au simple particulier mais met en cause le député dans l'exercice de ses fonctions parlementaires ; attendu que le délit d'injures envers un député apparaît dès lors caractérisé et établi ; attendu que les faits présentent un certain caractère de gravité (...), qu'il apparaît que le tribunal a fait une équitable application de la loi en prononçant une amende de dix mille francs (...) ; par ces motifs, la cour... confirme le jugement entrepris tant sur la déclaration de culpabilité que sur le prononcé de la peine de dix mille francs d'amende (...); condamne AYACHE aux entiers dépens de l'action publique et sur l'action civile confirme le jugement entrepris en ce qu'il a condamné AYACHE à payer à Jean-Michel BAYLET la somme de mille francs à titre de dommages et intérêts ; donne acte à BAYLET de ce qu'il s'engage à verser cette somme à la Ligue nationale contre le cancer.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

SELON UN SONDAGE DE « SUD-OUEST-DIMANCHE »

La cherté de l'essence commence à peser sur l'utilisation de l'automobile

La hausse des prix des carburants est déjà très sensible sur le budget des ménages, si l'on en croit le sondage sur le prix de l'essence publié le 2 mars dans *Sud-Ouest Dimanche*. 40 % des Français qui disposent d'une automobile affirment avoir réduit en 1979 l'utilisation de celle-ci. Mais ce pourcentage monte à 44 % pour les ouvriers et à 46 % pour les inactifs. En revanche, 31 % seulement d'agriculteurs ont réduit l'utilisation de leur voiture, qui reste, pour cette catégorie socio-professionnelle, un instrument de travail indispensable.

Pour 1980, 47 % des Français s'apprêtent à moins rouler du fait du renchérissement des carburants. Là encore, les catégories les plus populaires sont les plus touchées : plus d'un ouvrier sur deux (55 %) affirme qu'il réduira l'utilisation de son automobile cette année.

Jusqu'où, enfin, le prix de l'essence peut-il monter ? 69 % des Français affirment vouloir continuer de rouler si le litre d'essence coûte 5 F, 40 % s'il atteint 6 F, mais 10 % seulement s'il doit être payé 11 F.

● *La Confédération des syndicats libres (C.S.L.)* demande, dans un communiqué, l'ouverture de discussions sur l'avenir à court et moyen terme de l'industrie automobile « *afin, sinon d'éviter une crise grave, du moins d'en limiter les effets* ».

INDUSTRIE

DES USINES NOUVELLES

Sept équipes pluridisciplinaires primées au concours de conception industrielle

Sept équipes pluridisciplinaires d'architectes, d'agronomes, de sociologues et de cadres ont reçu des prix de 50 000 F à 200 000 F de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT).

Le concours d'équipes de conception industrielle de l'ANACT, organisé pour la deuxième fois, offre à des équipes pluridisciplinaires de concepteurs la possibilité d'imaginer un projet d'usine intégrant de façon innovante les conditions de travail. Le programme porte sur la conception globale des bâtiments industriels, depuis les postes de travail jusqu'à l'aménagement d'ensemble, d'une usine de transformation de taille moyenne.

Trente et une équipes ont été candidates. Sept équipes ont été sélectionnées et ont présenté des projets plus élaborés au vu desquels le jury, en décembre 1979, a attribué les sept prix : un premier prix de 200 000 F, un deuxième prix de 100 000 F, et cinq troisièmes prix de 50 000 F chacun.

Les entreprises qui ont ouvert leurs portes aux équipes relèvent de secteurs d'activité variés : électronique, électro-ménager, confection, mécanique, construction navale de plaisance et traitement des métaux. Parmi les projets primés, certains vont donner lieu à des réalisations.

Une entreprise de confection de Saint-Omer a retenu le projet de l'équipe qui a obtenu le premier prix. Le projet d'usine de Vidéotex — le futur annuaire téléphonique des P.T.T. — a des chances sérieuses de se concrétiser. Celui d'usine de traitement de surface pourrait également être réalisé à Saint-Etienne. D'autres projets devraient donner lieu à des réalisations partielles.

Les projets primés sont les suivants : 200 000 F au projet de *manufacture de confection* (H. Guilleminot) ; 100 000 F au projet d'usine de moteurs à deux temps ; 50 000 F à chacun des cinq autres projets (traitement de surface, télécommunications, machines à laver, construction navale en stratifié, Videotex).

L'évolution des prix de détail en janvier (%)

	EN 1 MOIS (janv. 80 par rapport à déc. 1979)	EN 3 MOIS (janv. 80 par rapport à oct. 1979)	EN 6 MOIS (janv. 80 par rapport à juil. 1979)	EN 1 AN (janv. 80 par rapport à janv. 1979)
ENSEMBLE	1,9	3,4	6,6	12,9
ALIMENTATION (y compris boissons)	1	2,2	5,2	9,7
Produits à base de céréales	1	1,7	6,8	13,4
Viandes de boucherie	1	2,1	3,6	7,8
Porc et charcuterie	1,3	3,2	6,6	12,3
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	1,4	4,9	8,9	10,4
Produits de la pêche	0,8	3,6	6,7	11,2
Laits, fromages	0,8	1,4	4	8,9
Œufs	1,1	6,7	20	11,2
Corps gras et beurres	4,1	— 2,8	— 1,6	0,4
Légumes et fruits	0,2	1,5	3,7	8,7
Autres produits alimentaires	0,9	2,8	5,6	10,7
Boissons alcoolisées	0,5	1,5	2,7	9
Boissons non alcoolisées	0,5	2,6	9,9	12,3
PRODUITS MANUFACTURÉS	2,5	4,8	8,5	15,3
1) HABIL. CUIR ET TEXTILES	0,6	3	5,9	11,5
2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURÉS	3	5,2	9,1	16,3
Meubles et tapis	1,1	2,9	5,2	11,4
Appareils ménagers électriques et à gaz	0,6	2	4,5	8,3
Autres articles d'équipement du ménage	1,5	3,7	6,8	14,5
Savons de ménage, produits détersifs et prod. d'entret.	1,5	4,4	8,4	15,1
Art. de toilette et de soins	0,6	1,7	3,6	8,9
Véhicules	0,5	2,7	4,6	11,5
Papeterie, librairie, journaux	1,1	3,2	5,2	10,6
Photo, optique, élect.-acoust.	0,3	0,8	1,6	3,5
Autres articles de loisir	1	2,6	4,4	8,2
Combustibles, énergie	8,3	10,6	16,5	28,5
Tabacs et produits manufacturés divers	2,7	6,7	15,9	23,5
SERVICES	1,8	2,6	5,2	12,1
Services relatifs au logement (dont loyers)	3 (3,5)	3,4 (3,5)	5,8 (6)	12 (11,2)
Soins personnels, soins de l'habillement. (1)	0,7	2	4,7	11,2
Services de santé	1,2	1,2	1,5	7,4
Transports publics	1,2	1,5	4,4	17,4
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	0,9	2,3	6,9	13,4
Hôtels, cafés, rest., cantines	1,8	3	5,9	13,4
Autres services (3)	1,2	3	6,4	11,6

(1) Le poste « soins personnels, soins de l'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Net progrès de F.O. à la SNIAS-Saint-Nazaire

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — Des élections pour le renouvellement des délégués *au comité d'établissement* viennent de se dérouler à la SNIAS de Saint-Nazaire. Elles se sont traduites par une nette progression de Force ouvrière. Cette centrale gagne en effet un siège au C.E. au détriment de la C.G.T. Tous collèges confondus la C.G.T. perd 9,6 % des voix, la C.F.D.T. perd 2,5 % des voix, l'entente F.O. - C.G.C. - C.F.T.C. gagne 13,1 %. Cela va se traduire par une répartition différente des forces en présence au sein du C.E.

Désormais la C.G.T. et la C.F.D.T., ensemble, auront quatre sièges au lieu de cinq en 1978, l'entente *F.O. - C.G.C. - C.F.T.C.* aura également quatre sièges au lieu de trois en 1978 ; la voix de la direction fera donc pencher la balance, en particulier lors du vote pour le poste de secrétaire du C.E., détenu depuis trente-cinq ans par la C.G.T. Ce poste va fort probablement passer aux mains de Force ouvrière.

Désormais, aussi, comme dans les autres établissements de la division avions, le siège détenu par *la direction* permettra d'orienter la politique du comité d'établissement de la SNIAS-Saint-Nazaire. C'est un événement dans une usine où l'influence de la C.G.T. était jusqu'ici très forte. C'est pour beaucoup la conséquence du conflit, déclenché en octobre dernier par la C.G.T. et la C.F.D.T., sur des revendications d'augmentation de salaires et de suppression du salaire au rendement. Conflit qui s'est traduit par une épreuve de force entre C.G.T.-C.F.D.T. et direction de la SNIAS, marquée en particulier par le licenciement de sept militants C.G.T. dont six sont membres du parti communiste. Conflit qui n'a débouché sur aucune solution satisfaisant les revendications syndicales.

Dans le premier collège, sur 1 834 inscrits, 1 628 salariés se sont exprimés. La C.G.T. obtient 628,5 voix, soit 36,16 % des suffrages, l'entente F.O. - C.F.T.C. obtient 623,5 voix, soit 35,87 % des suffrages, la C.F.D.T. avec 369 voix totalise 21,23 % des suffrages. Par rapport aux élections au C.E. de 1978, F.O.-C.F.T.C. gagnent 13 % des voix et un siège, la C.G.T. perd 11,91 % et un siège, la *C.F.D.T* 2,7 % *mais* conserve son siège, ce qui en donne deux à F.O.-C.F.T.C. (plus un), deux sièges à la C.G.T. (moins un), un siège à la C.F.D.T. (inchangé).

Dans le deuxième collège, sur 885 inscrits et 802 suffrages exprimés, F.O.-C.G.C. obtiennent 407 voix soit 48,62 %, la C.G.T. 249 voix soit 29,74 %, la C.F.D.T. 139 voix soit 16,06 %. Par rapport à 1978 F.O.-C.G.C. gagnent 10,01 %, la C.G.T. perd 7,57 %, la C.F.D.T. perd 3,47 %.

Dans le troisième collège, avec 110 inscrits et 93 suffrages exprimés, seule l'entente F.O.-C.G.C.-C.F.T.C. présentait des candidats.

FAITS ET CHIFFRES

Energie

● *L'Union soviétique va augmenter ses ventes de pétrole à la Pologne.* — L'Union soviétique fournira 15,9 millions de tonnes de pétrole brut et produits pétroliers à la Pologne en 1980, aux termes d'un contrat signé le 29 février à Varsovie. Le contrat couvrira plus de 85 % des besoins de la Pologne, qui sont évalués à 18,5 millions de tonnes. En 1979, la Pologne avait importé 14,7 millions de tonnes de pétrole d'U.R.S.S. et acheté 3,5 millions de tonnes à des pays du Proche-Orient. — *(A.F.P.)*

Salaires

● *Augmentation de 3,4 % du SMIC.* — A la suite de la forte augmentation des prix en janvier et en application des textes qui prévoient un relèvement automatique du salaire minimum quand l'indice officiel des prix dépasse le seuil de 2 % par rapport à la date de référence retenue lors de sa précédente majoration. Le SMIC a été relevé de 3,4 % à compter du 1er mars : 13,37 F au lieu de 13,93 F l'heure. Le minimum garanti passe de 7,92 F à 8,19 F.

MONNAIES

LA HAUSSE DU DOLLAR SE POURSUIT : PLUS DE 4,17 F

Favorisée par l'ascension des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où le taux de base des banques a battu tous ses records vendredi 29 février, à 16,75 %, la hausse du dollar s'est poursuivie lundi 3 mars. La monnaie américaine s'est élevée, à Paris, de 4,15 F à plus de 4,17 F ; à Francfort, de 1,7750 DM à 1,7825 DM, et à Zurich, de 1,70 franc suisse à 1,7150 FS.

Au Japon, en revanche, elle a quelque peu rétrogradé, de 251 yens à 248 yens, à l'annonce d'un plan japonais de soutien au yen,

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1750	4,1775	— 135	— 105	— 235	— 190	— 570	— 550
$ can.	3,6430	3,6470	— 10	+ 30	— 20	+ 35	— 110	+ 5
Yen (100)	1,6810	1,6835	+ 35	+ 60	+ 80	+ 110	+ 250	+ 305
DM	2,3455	2,3485	+ 85	+ 120	+ 165	+ 210	+ 510	+ 590
Florin	2,1305	2,1340	+ 10	+ 35	+ 30	+ 65	+ 90	+ 145
F.B. (100)	14,4335	14,4500	— 310	— 150	— 455	— 240	—1250	— 715
F.S.	2,4390	2,4430	+ 175	+ 210	+ 335	+ 385	+ 940	+1035
L. (1 000)	5,0620	5,0685	— 265	— 180	— 540	— 410	—1655	—1405
£	9,4540	9,4630	— 515	— 405	— 835	— 715	—2105	—1865

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7	7 1/2	8 1/2	8 7/8	8 7/8	9 1/4	9 1/8	9 1/2
$ E.-U.	15 3/16	15 9/16	15 3/16	15 9/16	16 5/8	17	17 1/8	17 1/2
Florin	10 1/2	11 1/4	11 3/4	12 1/4	12	12 3/4	12 3/4	13 1/4
F.B. (100)	13 1/2	15	14 3/8	15 3/8	14 3/8	15 3/8	14 1/4	15 1/4
F.S.	1 7/8	2 3/8	4	4 3/8	4 5/8	5	5 7/8	6 1/4
L. (1 000)	15 1/4	17 3/4	16 3/4	18 3/4	17 1/4	18 3/4	18 1/4	19 3/4
£	18	19	18 3/8	19 1/8	18 5/8	19 3/8	18 3/4	19 1/2
Fr. franç.	12 7/8	13 3/8	12 7/8	13 3/8	13 1/8	13 5/8	13 3/4	14 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LA FIN DE LA QUATRIÈME SEMAINE DU TRAVAIL MANUEL

M. Barre invite les Français, y compris... les chômeurs à créer des entreprises artisanales

La IVe Semaine du travail manuel, qui, selon les organisateurs, a attiré trois cent mille visiteurs au Grand Palais à Paris, et qui était plus particulièrement consacrée, cette année, à la création d'entreprises artisanales, s'est achevée dimanche soir 2 mars.

Prononçant le discours de clôture, M. Raymond Barre a exalté « *le goût de la création et de la volonté d'entreprendre* ». Il a été souvent interrompu par des militants du Mouvement de la jeunesse communiste de France qui avaient réussi à prendre place dans la salle de réunion du Grand Palais. Accusant le gouvernement de vouloir « *liquider l'artisanat* » en distribuant « *des milliards aux sociétés multinationales* », les jeunes communistes ont « chahuté » le premier ministre aux cris de « *deux millions de chômeurs en France !* ».

Perdant quelque peu patience, M. Barre a notamment répliqué : « *Les chômeurs pourraient essayer de créer leur entreprise au lieu de se borner à toucher les allocations de chômage !* »

Reprenant le fil de son discours, le chef du gouvernement a affirmé : « *Contrairement à bien des idées reçues, les tendances récentes de l'évolution économique offrent des possibilités nouvelles à l'initiative individuelle.* » Il a rappelé que la petite et moyenne entreprise demeure « *le principal créateur d'emplois dans le secteur productif* » et il a cité l'exemple d'une entreprise savoyarde de huit salariés qui, exploitant un brevet de soudure-brasure, « *est devenue l'un des principaux fabricants mondiaux d'anneaux de pêche* ».

« *Les créations d'entreprises,* a poursuivi M. Barre, *peuvent se répartir dans toutes les branches. Il n'y a pas de secteur économique globalement en difficulté, mais seulement des entreprises qui n'ont pas réussi à temps leur adaptation au changement.* »

Pour le premier ministre, « *cette invitation à la création d'entreprises nouvelles s'insère dans une conception d'ensemble de notre société, celle d'une société de liberté et de responsabilité* », dans laquelle « *participation et concertation doivent devenir une sorte de disposition d'esprit et de principe d'action qui trouvent leur expression dans le fonctionnement quotidien de la vie des entreprises* ».

Avant l'intervention de M. Barre, un débat conventionnel avait permis à MM. Lionel Stoléru, secrétaire d'État à la condition des travailleurs manuels, et Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, de vanter les mérites du livret d'épargne manuelle. Les premiers des quelque soixante mille titulaires de ce livret, créé il y a trois ans, vont pouvoir, pour la première fois cette année, bénéficier des aides de l'État en matière de création d'entreprises artisanales : prime égale à 15 % de l'investissement, prêt bancaire au taux moyen bonifié de 7,5 % et formation gratuite à la gestion d'entreprise.

[Les interventions intempestives et démagogiques des jeunes communistes présents dans la salle avaient, certes, de quoi agacer. Mais on était en droit d'attendre du premier ministre qu'il fasse preuve d'un peu plus de sang-froid. Décidément, M. Barre supporte de plus en plus mal la contradiction.

Ce manque de maîtrise de soi l'a amené à lancer, dans l'irritation du moment, une « petite phrase » aussi peu responsable que les interpellations des jeunes contestataires : comment un chômeur, qui touche, au mieux, les trois quarts de son ancien salaire, pourrait-il, dans l'actuelle conjoncture économique — même s'il possède la compétence professionnelle indispensable — créer une entreprise, au besoin artisanale, quand des travailleurs bien installés dans la vie ont déjà tant de mal à le faire ? — M. C.]

● *M. Marchelli (C.G.C.) : la situation est comparable à celle de 68.* — M. Paul Marchelli, secrétaire général adjoint de la Confédération générale des cadres (C.G.C.), a déclaré, samedi 1er mars à Dijon : « *Nous sommes dans une situation comparable à celle des mois précédant mai 1968, avec un calme apparent qui précède la tempête.* » « *Certes, le pétrole augmente,* a-t-il poursuivi, *mais la réponse, c'est la solidarité nationale, et non celle de faire supporter aux salariés des efforts de plus en plus grands. (...) Il faut que participent à cette solidarité les 5 % des Français qui possèdent 85 % de la fortune en France.* »

M. Stoléru lance la campagne en faveur de la troisième Semaine du dialogue Français-immigrés

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, a lancé, vendredi 29 février, la campagne en faveur de la troisième Semaine nationale du dialogue Français-immigrés, qui aura lieu du 8 au 15 juin prochain sur l'initiative de l'association Information, Culture et Immigration (I.C.E.I.) — un organisme lié directement à ses services.

Au terme d'un colloque de cette association sur le thème « Pour un dialogue avec les communautés étrangères en France et dans les pays européens d'accueil », le secrétaire d'État a rappelé ses trois préoccupations essentielles en matière d'immigration : la régulation des flux migratoires, visant « *à respecter les droits acquis et à tenir compte des difficultés de l'emploi en favorisant le départ volontaire des travailleurs étrangers* » ; une action sociale où la politique d'accueil « *n'a plus lieu d'exister* » puisque les frontières sont désormais fermées, mais où les étrangers en situation régulière doivent pouvoir bénéficier « *de tous les mécanismes économiques et sociaux réservés aux Français* », notamment dans le domaine de la préformation ; une action culturelle enfin où il y a « *également d'énormes efforts à accomplir* ».

Répondant aux questions des participants — travailleurs sociaux et responsables d'associations d'alphabétisation ou de logement des travailleurs immigrés. — M. Stoléru a rejeté « *catégoriquement* » la possibilité de régulariser la situation des clandestins, sauf cas sociaux traités séparément. A propos de l'admission en France de nombreux réfugiés du Sud-Est asiatique, il a déclaré que l'on ne pouvait « *comparer le cas de ces personnes en train de mourir, au sens propre du mot, à celui des travailleurs étrangers* ».

D'autre part, le secrétaire d'État considère comme « *farfelues* » les estimations selon lesquelles le projet de loi qui porte son nom entraînerait le départ de deux cent mille étrangers par an. Il a révélé que trente-cinq mille départs « *volontaires* » ont été recensés en 1979. Il a confirmé qu'un projet de loi donnant la possibilité aux autorités départementales de fixer des quotas de renouvellement des cartes de séjour était actuellement en préparation.

A propos de la Semaine du dialogue, un immigré portugais représentant la seule association de travailleurs étrangers de Cambrai a révélé qu'il n'avait pu trouver à temps une salle de réunion dans cette ville pour la préparation des manifestations de l'an dernier, en raison du refus de la municipalité de M. Legendre. Celle-ci aurait invoqué le fait qu'aucune salle n'était alors disponible dans la localité. M. Stoléru a répondu que, pour les problèmes de ce genre, les associations peuvent toujours recourir à l'autorité préfectorale.

M. Stoléru a aussi parlé de « *la nécessité d'extirper toute trace de racisme* » en France. Il a observé que la politique de « *retours progressifs et volontaires* » pouvait éviter des « *affrontements* » de cette nature. Au rythme actuel des retours — aidés financièrement par le gouvernement, — de l'ordre de quarante-cinq mille à cinquante mille par an, l'économie française « *ne souffre en aucune manière du départ de ces étrangers* ». La France veut promouvoir dans ce domaine un système de formation « *à la carte* ».

● *Un des grévistes de la faim turcs hospitalisé.* — Un des dix-sept travailleurs turcs qui ont entamé, depuis le 11 février, une grève de la faim à la chapelle Saint-Bruno, dans le quartier de la Goutte-d'Or à Paris, a dû être hospitalisé d'urgence, annonce lundi le comité de soutien à ces travailleurs. La semaine dernière, précise ce comité, un autre gréviste de la faim avait été obligé lui aussi d'être soigné à l'hôpital en raison de son état de faiblesse. Ces dix-sept travailleurs turcs ont décidé de recourir à cette action pour obtenir que soient délivrés des titres de travail et de séjour à leurs quelque trente mille compatriotes employés dans l'industrie du prêt-à-porter.

M. François Mitterrand leur avait rendu visite le 1er mars. Le premier secrétaire du parti socialiste est arrivé vers 13 heures dans la petite chapelle Saint-Bruno et s'est entretenu quelques minutes avec les grévistes de la faim, couchés sur des matelas. M. Mitterrand, qui n'a pas fait de déclaration, a signé la pétition en faveur des travailleurs turcs sans papiers.

● *Manifestation de handicapés physiques à Lorient.* — Une cinquantaine de handicapés physiques en fauteuil roulant ont manifesté, dimanche matin 2 mars, à Lorient (Morbihan), aux portes des églises et des P.M.U., contre la quête officielle organisée précisément au profit des handicapés. Ils ont distribué des tracts dans lesquels ils dénoncent « *une propagande habile qui tente d'insinuer que faire résonner dans un tronc quelque sous, c'est un geste naturel indispensable au progrès social* ».

LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

Le C.N.P.F. entend toujours lier les congés supplémentaires à la lutte contre l'absentéisme

En se déclarant opposé à la généralisation d'une cinquième semaine de congés payés — dans une interview au journal *Rhône-Alpes*, à la fin de la semaine dernière — M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a une nouvelle fois rejeté les revendications de F.O., mais il a, sans doute, voulu lancer une mise en garde à M. Pierre Giraudet, P.-D.G. d'Air-France, chargé, par le gouvernement, de rédiger un rapport sur la réduction des horaires après l'échec des négociations entre les syndicats et le patronat.

Pour M. Chotard, il n'est pas possible « *sans remettre en cause la compétitivité des entreprises de leur imposer brutalement de nouvelles charges et d'accroître leurs coûts salariaux* ». « *Le problème,* a-t-il déclaré, *est de savoir si syndicats et gouvernement voudront tenir compte de la situation nécessairement différente de beaucoup d'entreprises, au niveau des horaires* ». En disant ainsi « non » à la généralisation de la cinquième semaine de congés payés, M. Chotard ne s'oppose pas, pour autant, à une formule qui permettrait la réduction des horaires et le droit à la cinquième semaine de congés, de manière progressive et programmée. Mais le vice-président du C.N.P.F. entend aussi dire non aux projets qui consisteraient à séparer cette cinquième semaine de la mise en place d'horaires souples et d'une lutte contre l'absentéisme.

Pour le C.N.P.F. il doit y avoir un lien entre congés supplémentaires et présence sur les lieux de travail. Reçue récemment par M. Giraudet, la délégation du C.N.P.F. craint, semble-t-il, que le chargé de mission ne soit tenté de proposer un compromis qui ne tiendrait plus compte de ces liens.

En fait, M. Giraudet n'a pas terminé ses travaux. Il doit encore contacter diverses personnalités ou organisations avant de mettre un point final à son rapport qui serait remis au gouvernement à la fin de ce mois.

ÉPARGNE

M. BERGERON RÉCLAME UN RELÈVEMENT DU TAUX D'INTÉRÊT DES LIVRETS « A » DES CAISSES D'ÉPARGNE

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a écrit au premier ministre pour lui rappeler « *l'insuffisance du taux d'intérêt des livrets A des caisses d'épargne* ».

« *Le maintien des 6,5 % actuels est injustifiable, étant donnée l'aggravation de l'inflation* », écrit à M. Barre M. André Bergeron, qui souligne que « *la majorité des épargnants appartiennent aux familles modestes et aux personnes âgées qui, pour des raisons multiples, sont mal placées pour utiliser d'autres formes d'épargnes plus rémunératrices* ».

[Au cours des débats de mercredi dernier 27 février, à l'Assemblée nationale (à l'occasion des motions de censure déposées par le P.C. et le P.S.), M. Barre avait refusé le principe de l'indexation, mais avait laissé entrevoir un prochain relèvement du taux d'intérêt du livret A des caisses d'épargne.]

Le syndicalisme en crise ?

(Suite de la première page.)

En fait, patrons et syndicats s'interrogent encore sur la signification profonde des résultats des prud'homales.

M. Edmond Maire, surprise et cris de joie passés, s'est empressé de ramener son monde à la raison. A l'un de ses proches, encore un peu grisé, qui venait de lancer en pleine réunion de bureau : *« Où est-elle donc votre crise ? »*, il s'est contenté de glisser un billet succinct : *« Ces élections*, répondait-il en substance, *ont surtout révélé la volonté d'une masse de salariés de s'assurer une défense « individuelle ». Qu'ils s'illusionnent sur l'efficacité des prud'hommes, peut-être. Mais leur réaction ne peut que nous faire du bien : nous privilégions trop le « collectif », laissant l' « individuel » aux bons soins des réformistes... De toute façon, rien de décisif qui nous sorte de la crise. Ça ne résout pas nos vrais problèmes... »*

Les analyses détaillées réservent encore bien des surprises. Simple exemple : en Basse-Normandie, la C.F.D.T. réalise certains de ses meilleurs scores dans les entreprises où la désyndicalisation est la plus sensible. Dans une banque de Bayeux, elle l'emporte même haut la main après avoir été largement désavouée par le personnel qui, favorable à l'adoption d'horaires souples proposés par la direction, ne comprenait pas l'hostilité entêtée de son syndicat... *« Alors, gare au triomphalisme*, conclut M. Guy Robert, permanent de l'union régionale, *bien des contradictions subsistent. Qui sait ? Ce n'est peut-être qu'un morceau de pain blanc dans une journée plus grise ? »* Comme si, finalement, ces élections n'avaient donné qu'une photo voilée de la réalité.

Un « futur-relique »

Les clignotants sont et restent rouges. La désyndicalisation, séquelle ou non d'un passé révolu, est loin d'être endiguée : la C.G.T., sans chiffrer, avoue un *« indéniable tassement »* et les comptes définitifs de la C.F.D.T. pour 1978 révèlent une chute des effectifs de 2,7 %. *« La dégradation a persisté en 1979,* ajoute M. Edmond Maire, *et rien n'indique encore une inversion de tendance. »* Un creux de vague, pas un drame, dit-on çà et là, histoire de se rassurer. Deux, trois pour cent, ce n'est pas la Bérézina. Mais les chiffres globaux cachent des tendances plus inquiétantes, des réalités fort diverses. Sur le terrain, tout d'un coup, c'est quelquefois beaucoup plus grave, plus tranché, surprenant.

Longwy. Ici, l'air transpire l'amertume. On ne parle qu'au passé. Comme si demain s'était enfoui, étouffé sous la masse du crassier. *« Longwy vivra ! »* Ce n'est plus qu'une banderole délavée, balayée par trop de vents contraires. *« Longwy vivra ! »*, c'était le futur d'hier qu'on criait, hurlait, en rangs serrés, pour mieux y croire. Aujourd'hui, il ne tient qu'aux banderoles. C'est un « futur-relique ». Longwy est morne à l'heure des comptes.

« Vieille leçon ! Les coups de chien, ça ne vaut rien de bon : on y laisse des plumes, même si on dit le contraire dans les discours. Le syndicat, en fait, il avance par temps calme... » M. René Boudot soupire, sans passion. Il en a vu d'autres « le Vieux », comme on dit dans le coin : cinquante ans de C.G.T., un vrai sacerdoce... On vient le voir pour fouiller la mémoire du bassin, pour comprendre, avec le recul. Et il raconte... *« J'en ai connu des hauts et des bas. Après Budapest, les copains se faisaient rares à l'union locale. Et puis, ils sont revenus : on oublie... »* Mais cette fois, c'est plus grave : *« Sûrement. J'écoute les plus paumés, ceux qui me font remplir leur dossier de sécurité sociale. Alors, je sais, ils ne suivent plus : il y a eu trop de casse peut-être, trop de divisions, trop de querelles... et un refus — ou une incapacité — de négocier, de discuter objectivement sur le plan économique. »*

En l'espace de trois ans, les syndicats ont perdu entre le tiers et la moitié de leurs effectifs dans la sidérurgie lorraine. Ce n'est plus le tassement, c'est l'hémorragie ! Il y a eu les départs bien sûr, les mutations plus ou moins contraintes, les retraites et les préretraites, mais cela n'explique pas tout. Et, sur le tas, on a encore du mal à admettre la réalité. *« Normal,* explique M. Boudot : *de l'intérieur, il y a des questions qu'on ne pose pas. L'attachement au groupe sécrète un esprit presque religieux, avec ses tabous... Moi-même, quand je demandais au copain trésorier où il en était de ses timbres, il me prenait pour un inquisiteur ! »*

Vient le moment, pourtant, où l'on ne peut plus se voiler la face : ce jour-là, ce n'est plus l'adhérent lointain qui oublie de payer sa cotisation, le copain de l'atelier qui rechigne à la énième manif, mais le militant, le « dur », celui qui était de tous les « coups », qui se met à douter, qui craque et qui déserte. Plus moyen d'esquiver, ça fait mal... Ils commencent à être légion, ces « ex- », ces « anciens », dans le bassin, comme à Denain, hier en première ligne, et qu'on retrouve derrière un bar, patron de bistrot, petit artisan, ou simplement abonné à l'A.N.P.E.

Comme bien d'autres — après eux, car ils ont hésité, gênés, à demi-honteux d'une fuite-trahison — comme d'autres, oui, ils ont *« pris les cinq briques du patron »*, prime au départ et au renoncement. Pour solde de tous comptes : avec l'usine... et avec la lutte !

La Lorraine digère mal sa crise. Essoufflés, les syndicats ont-ils seulement mesuré l'ampleur du traumatisme ? Car c'est un monde séculaire, avec ses traditions, ses gestes, ses paysages, sa culture, qui a tremblé. Et la secousse a creusé mille failles. Le syndicalisme est ébranlé jusque dans ses fondements : l'homogénéité d'une classe et l'unité de sa culture, celle de ces « Lorrains » dont les grand-pères ont un jour quitté Naples ou Milan pour se vouer, se vendre au four et au laminoir, des gens durs à la tâche et moulés au décor. Un monde qui, même modernisé, n'avait pas tout à fait effacé ses clichés : la forge, le maître et les ouvriers.

L'unité, la *« nature homogène »* du bassin, se sont maintenant disloquées. Quoi d'étonnant, dès lors, que le discours bégaye ou s'éparpille ? Qu'il soit « rétro » et sommairement productiviste à la C.G.T., ou bien désordonné, brouillon, fruit d'une C.F.D.T. qui, à Longwy, prend des faux airs de comité soixante-huitard en mal de révolution, le discours, d'évidence, ne « colle » plus au terrain. Les troupes rechignent et les militants s'évadent...

Militer pour quoi ?

Evadé ? *« Pas de quoi crâner, c'est vrai,* maugrée l'un d'eux retrouvé *« au soleil »*, sur la Côte, courant les intérims. *Mais quoi ! Qu'est-ce qu'on pouvait faire de plus ? On a tout épuisé pour sauver ce foutu pays. Militer, c'est bien beau, mais faut vivre aussi. Et militer pour quoi ? Là-haut, ils passent leur temps à se démolir. La gauche, elle pouvait gagner, mais ils n'ont pas voulu. Alors, basta !... »*

Changement de décor. Loin déjà de l'univers clos des cuvettes et des crassiers, des corons de briques et des enfants de Germinal. *Ça fume* encore, *mais* entre mer et soleil. Ici l'acier a... « pieds dans l'eau » et le bleu de chauffe paraît presque passé de mode. On ne parle plus de « bassin », par même d' « usine » : ici, on dit « site »... Berre, Fos, Lavera, ce n'est plus le Moyen Age lorrain, secoué et ballotté à coups de « restructurations », mais un fruit encore vert de l'expansion. Là, tout près de nous, juste avant « la crise ». La mémoire collective ne plonge guère au-delà d'un hier encore chaud. La tradition n'est qu'à peine esquissée. Longwy et son crassier en perdition, Berre et ses craqueurs à foison : tout diffère ; tout, sauf le spleen des militants.

Ils sont cinq, ce jour-là, autour de la table, au premier étage d'une villa d'ingénieur transformée en local syndical, à deux pas des grilles de Naphtachimie. Cinq militants C.F.D.T. des principales entreprises du « site », qui font les comptes, listes en main. Triste pointage : en quelques mois, le conseil syndical s'est vidé de moitié. Ils étaient trente ; ils ne sont plus de quinze, au mieux, à venir régulièrement. Celui-là a complètement *disparu* ; l'autre *« s'éclate dans le yoga »* ; le dernier *« ne pense plus qu'au jogging »*. *« Inutile de le claironner,* lance M. Jean-Pierre Baratelli, délégué de la Naphta. *A force de répéter « rien ne va plus », on ne fait qu'accélérer le mouvement. »* Et, se ravisant : *« Après tout, ce n'est que la vérité. Pourquoi la cacher ? »*

Il y a seulement trois ou quatre ans, les assemblées convoquées par le syndicat faisaient le plein sans grand problème. Aujourd'hui, même en rameutant... *« Pardi, pour que les gens bougent, encore faut-il que les militants y croient ! » « Et toi, t'y crois encore ? »*, coupe un jeune de la Solmer. M. Baratelli se renfrogne, touché : *« Plus trop,* avoue-t-il. *Ça fait vingt ans que ça dure. 1978, je l'ai encore en travers du gosier. Et pourtant, moi, j'y croyais pas beaucoup au programme commun... »* 1978, l'échec : à la base, on a vite fait de désigner le coupable. Ça ne marche plus, ça ne passe plus, premier reflexe : *« C'est la faute à la gauche... »*

La foi... « ils » l'ont tuée

Si militer est un sacerdoce, encore faut-il avoir la foi. Or, la foi, *« ils »* l'ont tuée ! M. Jean-Claude Apparicio, devenu secrétaire permanent de l'union régionale, a fait ses classes ici, à la Naphta. *« A l'époque,* raconte-t-il, *il y avait du punch. »* Et, le doigt pointé vers un poster du « Che » — *« Hasta la victoria »* : *« Quand je l'ai collée, cette affiche, en 1970, les gars étaient heureux. Maintenant, qu'est-ce que ça leur dit ? » « Maintenant ?* répond un autre, *il a les yeux tristes... »*

Les tournées de délégués se font rares dans les ateliers de la Naphta. *« Aujourd'hui..., c'est le patron qui réunit les travailleurs,* admet M. Baratelli. *Avant, pour vingt heures légales, on en prenait près de quatre-vingts pour aller voir régulièrement les gens. Jusqu'au jour où la direction a « planté » deux délégués et leur a piqué 2 000 F en fin de mois. Ça a suffi : la tournée, ce n'est plus dans les habitudes. »*

La carte de l'implantation syndicale dans les entreprises du site ressemble à un tableau parsemé de taches, chacune figurant la « zone d'influence » d'un militant. Que celui-ci s'en aille, muté ou — plus souvent — happé par l'appareil syndical, la tache s'estompe, voire disparaît.

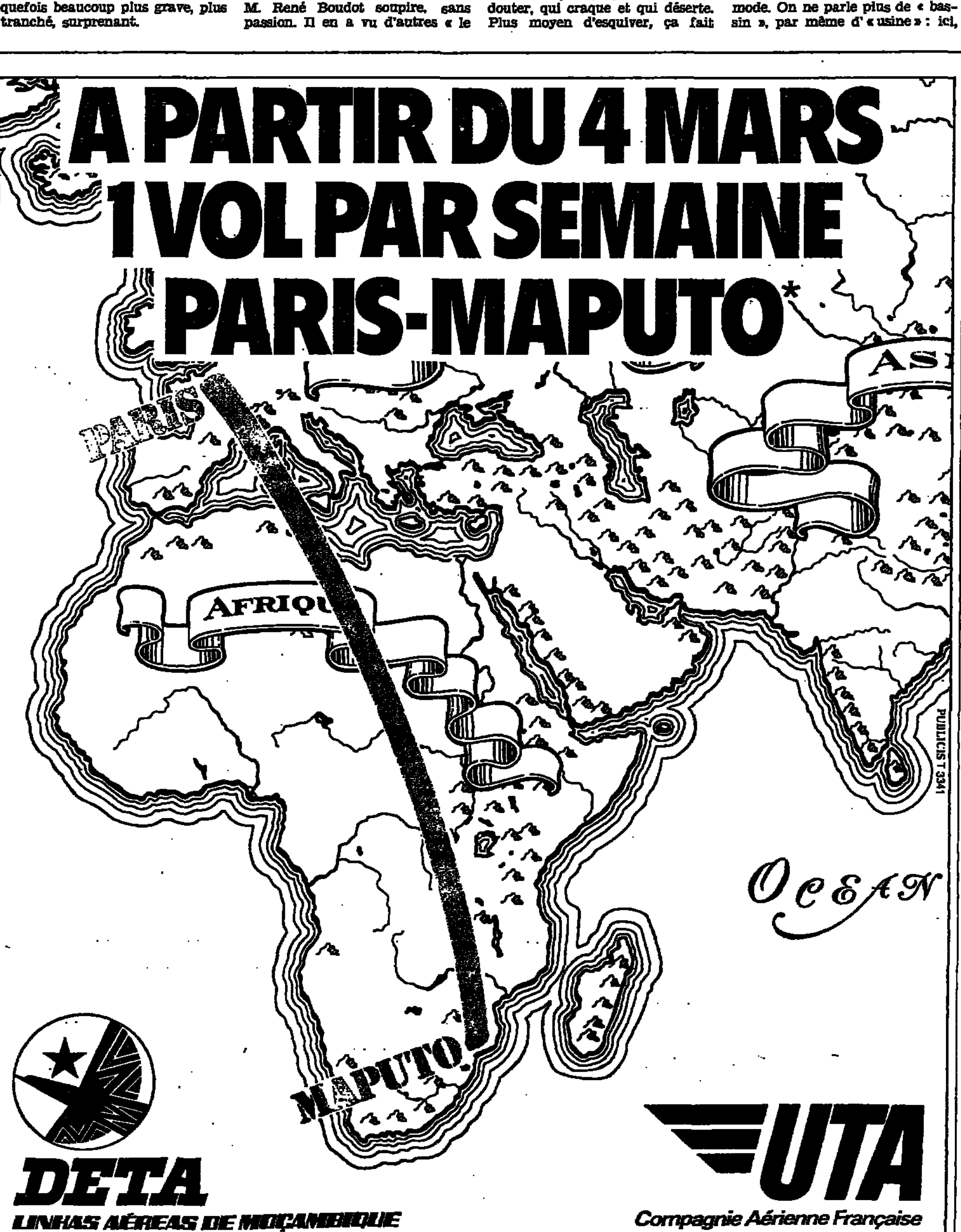
Voilà, s'empresse-t-on de conclure, la source du mal. En raccourci : 1978, l'échec brise l'espoir, la déception démobilise, les militants baissent les bras et la masse ne suit plus..., faute d'avoir qui suivre.

Raccourci trompeur. Certes, plus que ses voisins européens, le syndicalisme français tient beaucoup par les liens que ses militants tissent et entretiennent avec leur milieu. Ces liens se sont brutalement distendus, parfois brisés. Mais tout ne s'arrête pas là. Il y a plus important, plus grave. On le sait, mais on le tait. Les preuves existent, on les néglige. En fait, tout a commencé bien avant que la gauche n'ouvre le temps de la déprime...

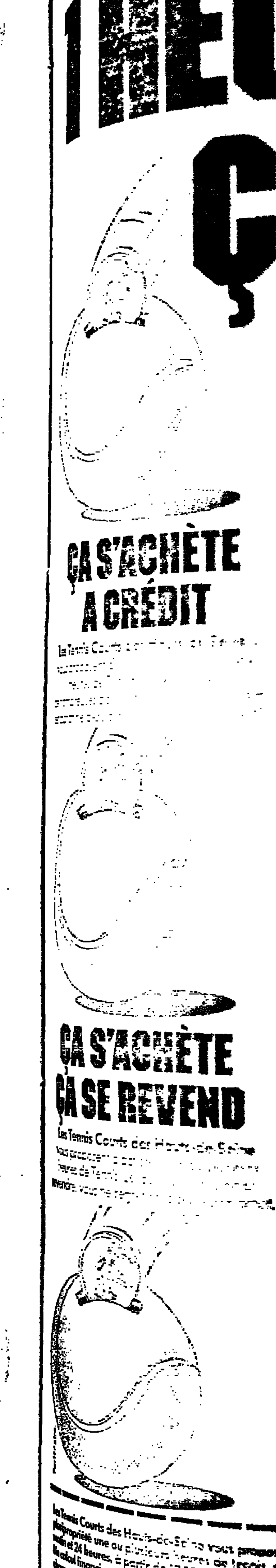
DOMINIQUE POUCHIN.

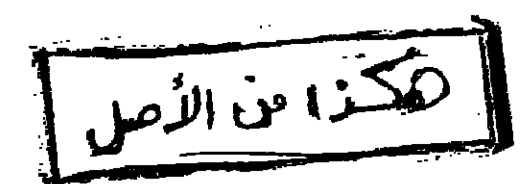
Prochain article :

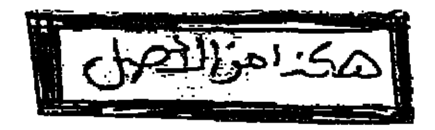
DE L'ESQUIVE A L'AVEU







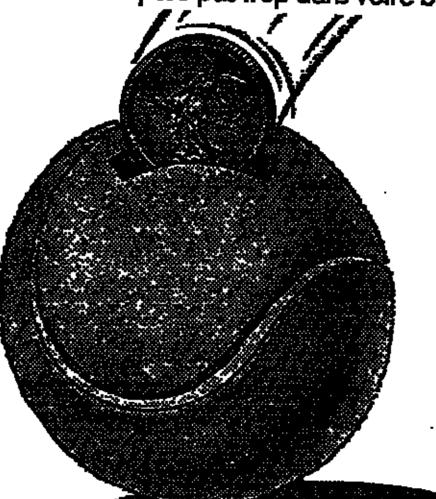




1 HEURE DE TENNIS, ÇA S'ACHETE

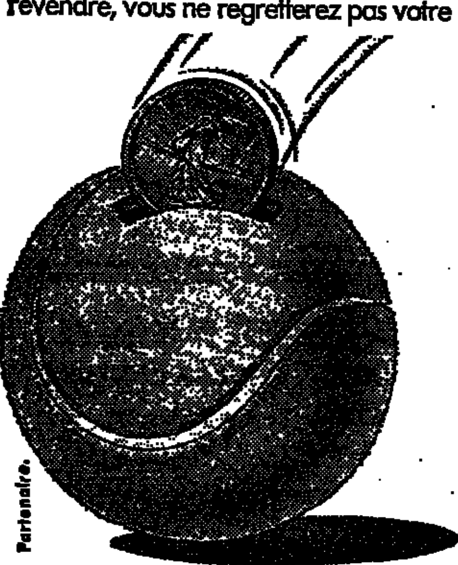
ÇA S'ACHÈTE A CRÉDIT

Les Tennis Courts des Hauts-de-Seine, vous proposent d'acheter une ou plusieurs heures de Tennis, en bénéficiant de nombreuses possibilités de crédit, pour que cet achat ne pèse pas trop dans votre budget.



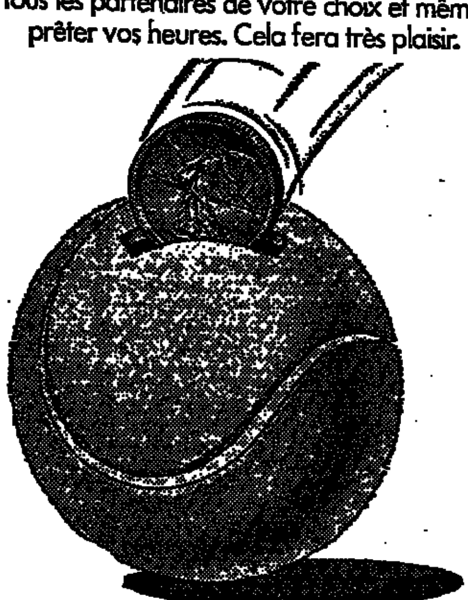
ÇA S'ACHÈTE ÇA SE REVEND

Les Tennis Courts des Hauts-de-Seine vous proposent d'acheter une ou plusieurs heures de Tennis. Le jour où vous devrez revendre, vous ne regretterez pas votre achat.



ÇA S'ACHÈTE ET ÇA S'OFFRE

Les Tennis Courts des Hauts-de-Seine vous proposent d'acheter une ou plusieurs heures de Tennis. Vous pourrez y inviter tous les partenaires de votre choix et même prêter vos heures. Cela fera très plaisir.



ÇA S'ACHÈTE ÇA SE LOUE

Les Tennis Courts des Hauts-de-Seine vous proposent d'acheter une ou plusieurs heures de Tennis. Vous pourrez à tout moment décider de louer et apprécierez alors la qualité de votre investissement.

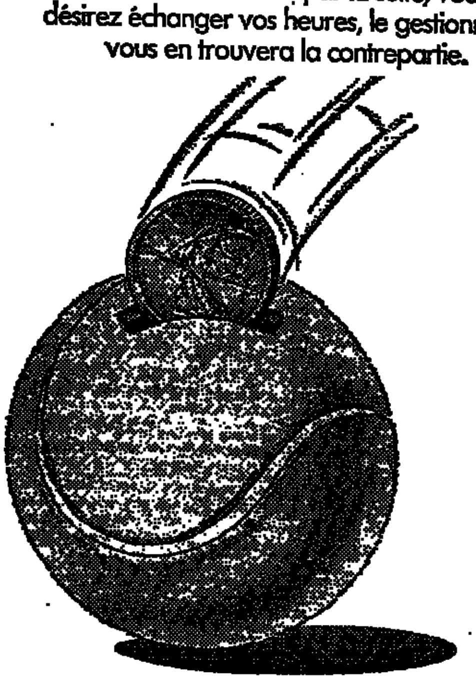


ÇA S'ACHÈTE A PLUSIEURS

Les Tennis Courts des Hauts-de-Seine, vous proposent d'acheter une ou plusieurs heures de Tennis. Vous pouvez en diviser le prix en vous associant avec vos partenaires: solution facile et économique.

ÇA S'ACHÈTE ÇA S'ÉCHANGE

Les Tennis Courts des Hauts-de-Seine vous proposent d'acheter une ou plusieurs heures de Tennis. Si par la suite, vous désirez échanger vos heures, le gestionnaire vous en trouvera la contrepartie.



ÇA S'ACHÈTE A LA DÉFENSE

Les Tennis Courts des Hauts-de-Seine sont Avenue de La Liberté à Nanterre. Facilement accessible par le RER et l'autobus.

Partenaire.

Les Tennis Courts des Hauts-de-Seine vous proposent d'acheter en pluripropriété une ou plusieurs heures de tennis, entre 7 heures du matin et 24 heures, à partir de 17.000 F.
Un calcul financier simple et rapide montre que votre investissement, charges d'entretien annuelles comprises, est enrichissant par rapport à une location à fonds perdus sur la même durée.
Vous serez enfin membre d'un véritable Centre de Tennis. 12 courts couverts en terre battue. 2 courts de squash. Une piscine. Un bain tourbillon. 2 saunas. Une salle de musculation.
Une boutique de sport. Un restaurant. Un bar. Des moniteurs.
Appelez-vite le 261.81.00, ou renvoyez le coupon.

(APPELEZ VITE 261.81.00).

TENNIS COURTS DES HAUTS DE SEINE
UNE RÉALISATION
CICA

Je suis intéressé par la formule des Tennis Courts des Hauts-de-Seine.
Je souhaite recevoir des informations.

Nom ______
Adresse: ______
Tél. Bureau: ______ Tél. Domicile: ______

Renvoyez ce coupon à l'adresse suivante: Tennis Courts des Hauts-de-Seine, CICA, 45 rue de Courcelles 75008 Paris. Tél. 227.04.30.

ÉTRANGER

LES DIFFICULTÉS DES ÉCONOMIES OCCIDENTALES

SELON L'O.C.D.E.

La situation économique de la Grande-Bretagne ne s'améliorera pas en 1980

Il y a peu de chances que l'économie britannique s'améliore en 1980 si les salaires continuent d'augmenter fortement. C'est ce qui ressort de l'étude annuelle, publiée le 3 mars par l'O.C.D.E., sur le Royaume-Uni.

Certes la Grande-Bretagne a la chance de disposer du pétrole de la mer du Nord. Elle devrait même devenir exportatrice nette en 1980. Mais les recettes pétrolières ont servi à financer non les investissements mais la consommation, et si la production de la mer du Nord a rapporté 12 milliards de dollars en 1979, la balance des paiements, en dehors du pétrole, est restée en déficit substantiel.

Le secteur manufacturier n'a en effet pu suivre l'augmentation de la demande, en raison de son manque de compétitivité, ce qui a entraîné une augmentation sensible des importations.

Malgré la volonté du gouvernement de Mme Thatcher *« de briser le cercle vicieux de l'inflation rapide et de la croissance ralentie »* par une politique stable, les experts du château de la Muette ne sont guère optimistes. Selon eux, la production intérieure brute diminuera, en 1980, d'environ 2 % et le taux de chômage atteindra environ 7 % de la population active (contre 5,25 % à la fin de 1979). Quant à la hausse des prix, compte tenu des effets du relèvement de la T.V.A. en juillet 1979, elle serait en moyenne de 16,5 %. Enfin, la hausse des coûts de main-d'œuvre (+ 40 % de 1977 à 1980) et le ralentissement des échanges mondiaux entraîneront une réduction de l'expansion du volume des exportations, qui ne sera plus que de 4,5 % (contre 7 % en 1979).

« La principale raison de cette situation est le niveau élevé des coûts de main-d'œuvre et les faibles taux de profit qui en sont résultés, lesquels, de leur côté, ont été la cause de la faiblesse des investissements dans les industries manufacturières », estiment les experts de l'O.C.D.E. *« Au surplus, la persistance d'une croissance ralentie, conjuguée à des demandes de forte majoration de salaires et à des réticences à accepter l'évolution structurelle allant de pair avec l'innovation et la modernisation, a tendu à accentuer les pressions inflationnistes. »*

L'O.C.D.E. préconise donc *« une limitation sévère et sans relâche de la croissance monétaire, afin de réduire l'inflation, un plus grand réalisme dans la détermination des revenus »*, enfin, l'utilisation du *« potentiel de croissance »* qui résulte d'une *« productivité très réduite par la rétention de main-d'œuvre surnuméraire et par des pratiques restrictives dont l'atténuation et la suppression permettraient des gains rapides de productivité »*.

La lutte contre l'inflation aux États-Unis

UN TÉLÉGRAMME DE LA MAISON BLANCHE AUX CINQ CENTS PLUS GRANDES FIRMES AMÉRICAINES

Un télégramme de la Maison Blanche a été adressé, dimanche 2 mars, aux dirigeants des cinq cents plus importantes entreprises américaines pour leur demander d'appliquer strictement la politique anti-inflationniste du président Carter.

Dans ce télégramme, dont la teneur a été rendue publique par la Maison Blanche, le secrétaire américain au Trésor, M. William Miller, et le « responsable anti-inflation », M. Alfred Kahn, se disent *« inquiets par des comptes rendus dans la presse qui laissent entendre que certaines entreprises augmentent leurs prix en prévision d'un contrôle des salaires et des prix. »*

Le président Carter *« est décidé de ne pas imposer un contrôle des salaires et des prix, il n'en a, d'ailleurs, pas l'autorité et n'a pas l'intention de se la faire octroyer »*, lit-on également dans le télégramme. — *(A.F.P.)*

● *L'indice des principaux indicateurs économiques américains*, qui est sensé donner une indication sur l'activité économique future, a diminué en janvier aux États-Unis pour le quatrième mois consécutif. La baisse de l'indice en janvier a été de 0,7 % et fait suite à une baisse de 0,2 % en décembre (chiffre révisé car, selon les premières estimations, il était inchangé), de 1,9 % en novembre et de 1,1 % en octobre. La baisse de cet indice quatre mois consécutivement est généralement considéré comme un signe de récession. — *(A.F.P.)*

Le gouvernement japonais a présenté un plan de soutien du yen en coopération avec les États-Unis, la R.F.A. et la Suisse

Le ministre des finances japonais, M. Noboru Takeshita, et le gouverneur de la Banque du Japon, M. Haruo Maekawa, ont rendu public, dimanche 2 mars, un plan en cinq points pour soutenir le yen, qui a fléchi de près de 14 % par rapport au dollar, ce qui renchérit dangereusement les importations nippones, notamment en pétrole, et rend les produits japonais plus compétitifs à l'étranger, surtout aux États-Unis.

Tout d'abord, la Banque du Japon va intervenir plus massivement sur les marchés des changes pour freiner la baisse du yen, en coopération avec la Réserve fédérale des États-Unis et les banques centrales suisse et ouest-allemande. A cet effet, une ligne de crédits « swap » (emprunts de devises entre banques centrales avec restitution à terme) a été « réactivée » à hauteur de 5 milliards de dollars. Il convient de noter que cette ligne de crédits « swap », qui sera utilisée par la Réserve fédérale des États-Unis pour soutenir le yen, était destinée, à l'origine, à défendre le dollar vis-à-vis du yen.

Parmi les autres points du plan, citons la libération des taux d'intérêt réservés aux dépôts en yens « libres » par les banques centrales étrangères, le déplafonnement du montant des émissions obligataires, libellées en yens, que les entreprises japonaises peuvent placer à l'étranger, et l'assouplissement de la politique menée à l'égard des dépôts en yens « libres » détenus par les non-résidents, qui peuvent être rapatriés. Enfin, les banques japonaises sont autorisées à multiplier les prêts en devises aux entreprises, jusqu'alors réservés aux banques étrangères. La plupart de ces mesures ont pour objectif d'attirer les capitaux extérieurs, notamment arabes.

Lundi matin 3 mars, la Banque du Japon est intervenue massivement sur les marchés des changes pour soutenir le yen, vendant 300 millions de dollars (elle en avait vendu pour 1 milliard le mois précédent). En conséquence, le dollar, qui avait atteint et dépassé, vendredi 29 février, le cours de 250 yens, a fléchi à 247,50 yens.

AGRICULTURE

Les syndicats C.F.D.T. de l'agriculture et de l'alimentation ont fusionné

Les syndicats de l'agriculture et ceux de l'alimentation appartenant à la C.F.D.T. ont décidé, au cours d'un congrès commun tenu du 27 février au 1er mars à Vertou (Loire-Atlantique), de fusionner en une seule fédération agro-alimentaire. Cette décision quasi unanime (93 % des mandats pour) a été dictée par *« le refus de tomber dans le piège patronal des divisions coopératives - industries, organismes-production »*. *« Nous voulons atteindre le patronat là où il est et nous organiser en conséquence »*, ont déclaré les responsables de la nouvelle fédération.

Depuis plusieurs années, cette fusion était envisagée et discutée au sein de la C.F.D.T. La prise en compte du fait « agro-alimentaire » dans la politique du gouvernement a accéléré la décision. Pour la C.F.D.T., six éléments justifient le regroupement : la multiplication des imbrications entre production, transformation et services ; l'existence d'une chaîne agro-alimentaire ; les convergences patronales en la matière ; la politique de l'État ; l'internationalisation de l'agro-alimentaire ; et enfin les choix syndicaux de la Confédération elle-même.

M. Edmond Maire a déclaré à cet égard : *« Le problème de la faim dans le monde, qui est primordial, a été une des raisons de la création de la nouvelle fédération. Celle-ci* a-t-il dit, *devrait permettre une meilleure capacité d'action entre la C.F.D.T. et les syndicats du tiers-monde, ainsi qu'avec ceux des pays industrialisés. »*

La C.F.D.T. estime à 1 355 000 le nombre de salariés de cette branche qui se répartissent entre la production (450 000, dont 177 000 dans l'agriculture non alimentaire : horticulture, forêts, profession du cheval), la transformation (740 000 salariés dont 130 000 dans les coopératives et 197 000 dans l'artisanat) et les services (165 000 salariés, dont 45 000 dans le secteur public).

MANIFESTATIONS DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Plusieurs tonnes de fruits et de légumes ont été déversées, samedi 1er mars, sur la chaussée de plusieurs artères du centre-ville de Marseille, par des agriculteurs. Des manifestations semblables ont eu lieu également à Aix-en-Provence et à Arles où, outre des fruits et légumes, les manifestants ont répandu du purin sur la chaussée.

Ces manifestations, organisées par la Fédération départementale des exploitants (F.D.S.E.A.) et le Centre des jeunes agriculteurs (C.D.J.A.), visaient à protester contre le bas niveau des prix à la production, ainsi que contre la récente prise de position de l'Union européenne des consommateurs, qui a demandé, à Bruxelles, un blocage des prix agricoles pour la saison 1980.

L'inauguration du XVIIe Salon

M. MÉHAIGNERIE : d'ici dix à quinze ans, les agriculteurs produiront de l'énergie.

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a inauguré dimanche 2 mars le dix-septième Salon international de l'agriculture, qui se tient pendant une semaine à la porte de Versailles, à Paris. Évoquant les négociations engagées avec les ministres de l'agriculture des Neuf pour la fixation des prix agricoles européens, M. Méhaignerie a affirmé à plusieurs reprises qu'il *« serait ferme à Bruxelles »*, rappelant qu' *« il nous faut obtenir une hausse de 8 % pour maintenir cette année le niveau des revenus en France »*.

Le ministre a également évoqué les problèmes de l'énergie, thème de ce salon, estimant que *« c'est là une inquiétude, du fait de la hausse des coûts de production, mais aussi une espérance pour demain, car, d'ici dix à quinze ans, les agriculteurs produiront de l'énergie »*.

Au cours de la visite, une cinquantaine de jeunes agriculteurs du MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales) ont manifesté contre la taxe sur le lait et la loi d'orientation. Par contre, les éleveurs de moutons, dont on attendait une manifestation bruyante, se sont contentés de lancer quelques slogans antibritanniques au passage du ministre.

Le stand de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) était vide, comme prévu (*le Monde* du 1er mars), la direction ayant décidé, devant la menace des syndicats de *« troubler les conférences afin de protester contre le projet de réforme de l'Institut »*, de ne pas être présente au Salon.

● *Le ministre de l'agriculture* a annoncé trois mesures en faveur des jeunes agriculteurs, samedi 1er mars. Avant la fin de l'année, la durée du remboursement des prêts fonciers sera allongée ; les stages pratiques de formation seront multipliés et, d'ici cinq ans, la représentation des professionnels dans l'administration scolaire devra atteindre 25 % à 30 %, a déclaré M. Méhaignerie, à l'issue d'une journée dialogue organisée par les jeunes giscardiens.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les intérêts courus du 10 mars 1979 au 9 mars 1980 sur les obligations C.N.T. 11 % 1978 seront payables à partir du 10 mars 1980 à raison de 99 francs par titre de 1 000 francs nominal, contre détachement du coupon n° 2, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 francs (montant global : 110 francs).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série des numéros 475 476 à 496 606 sortis au tirage au sort du 10 janvier 1980 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 francs, coupon n° 3, au 10 mars 1981 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels, ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris-15e.

Il est rappelé :

— D'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

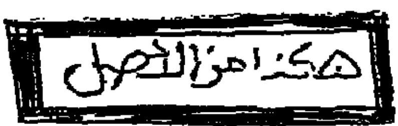
— D'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception sous bordereau des certificats nominatifs concernés ;

— Enfin, que les titres compris dans la série de numéros 630 462 à 659 526 sont remboursés depuis le 10 mars 1979.

GROUPE LAFARGE

La Société Lafarge étudie la possibilité et l'intérêt d'accroître la participation du groupe dans le capital de Carbonisation Entreprise et Céramique (C.E.C.), qui est actuellement de 57 %, sous forme d'une offre publique d'échange contre des actions Lafarge.

La Société Lafarge, responsable des intérêts de ses actionnaires et de ceux de C.E.C., précise qu'elle n'engagera l'opération que s'il est possible de déterminer une parité qui soit convenable pour toutes les parties et compatible avec tous les critères financiers à considérer.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 MARS

Marché mieux disposé

En cette première séance de la semaine, le marché de Paris a confirmé les meilleures dispositions que l'on avait pu relever à la veille du week-end : l'indice instantané a monté d'environ 50 %. Mais les transactions sont restées assez réduites.

Parmi les valeurs les mieux orientées, figurent les pétroles métropolitains (Française des pétroles, Elf Aquitaine) : une nouvelle découverte d'indices d'hydrocarbures en mer du Nord — en zone hollandaise, cette fois-ci, — effectuée par ces sociétés, a été annoncée vendredi.

Très bonne tenue, également, d'Iméial et de sa filiale Penarroya, favorisées par la hausse des métaux non ferreux : plomb, cuivre, et spécialement nickel, dont le prix de vente vient d'être à nouveau relevé. Remarquable performance, enfin, de La Redoute, qui gagne plus de 10 %.

Quelques baisses néanmoins : B.C.T., U.F.B., Poclain, Michelin. Ainsi, tout comme la Bourse de New-York, qui a remonté vendredi, la Bourse de Paris se refuse à baisser.

En d'autres temps, la flambée actuelle des taux d'intérêt, qui battent des records tous les jours, eût fait s'effondrer les marchés. Tel n'est pas le cas, du moins pour l'instant, d'autant plus que certaines sociétés comme Ferodo ou la Compagnie bancaire (voir ci-contre) annoncent des dividendes en forte augmentation (entre 15 % et 33 %).

Aux valeurs étrangères, effritement des pétroles internationaux, mais très bonne tenue des valeurs américaines, A.T.T. notamment.

Sur le marché de l'or, où les cours internationaux ne varient plus guère le lingot a perdu 5 F à 85 995 F, et le napoléon a gagné 2.80 F à 699 F, avec un volume de transactions apparentes ramené à 9,5 millions de francs.

LONDRES

LE REPLI S'ACCENTUE

Découragé par les sombres pronostics sur l'avenir de l'économie britannique, les industrielles se replient. Avance des pétroles et recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 637 contre 637 ..

VALEURS	CLOTURE 29 2	COURS 3.3
Beecham	126 ..	124 ...
British Petroleum	392 ...	396 ...
Courtaulds	73 ...	71 ...
*De Beers	11 3/4	11 3/4
Imperial Chemical	400 ..	394 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	446 ..	441 ...
Shell	398 ...	402 ...
Vickers	141	138 ..
War Loan 3 1/2 %	31 9/16	31 1/4
*West Driefontein	83 1/2	82 ...
*Western Holdings	68 ...	68 1/2

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FERODO. — Le bénéfice net pour 1979 s'élève à 70,3 millions de francs contre 53,6 millions de francs (+ 31 %). Cette progression s'explique par l'activité satisfaisante du secteur automobile, notamment les pièces de rechange, et par l'augmentation des dividendes des filiales. Le dividende net est porté de 20,70 F à 24 F (36 F avec l'avoir fiscal), soit une progression de 15 %.

FACOM. — En raison d'une progression « significative » des résultats d'exploitation pour 1979, le dividende (14 F net en 1978) sera en augmentation « sensible ».

COMPAGNIE BANCAIRE. — Le résultat d'exploitation net s'élève à 91,5 millions de francs en 1979 (+ 15 %) et le bénéfice net, hors plus-values exceptionnelles, à 78,7 millions de francs contre 66 millions de francs. Le bénéfice consolidé sera « un peu supérieur » à celui de 1978 (296 millions de francs, soit 58 F par action). Le dividende net de 10 F est maintenu sur un capital augmenté de 33 % par attribution gratuite, en juillet 1979, ce qui équivaut à une augmentation équivalente de la rémunération par l'actionnaire. En trois ans, compte tenu de deux attributions gratuites et d'un relèvement de 25 % du dividende nominal, la distribution a doublé.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 2	3.3
1 dollar (en yens)	250 ..	247 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 13 ... %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES Base 100 : 29 décembre 1972

	22 fév.	29 fév.
Indice général	136,7	133,3
Assurances	240,9	244,3
Banq. et sociétés financ.	93	90,5
Sociétés foncières	150,8	149,2
Sociétés investiss. portef.	129,4	127
Agriculture	132,8	130,7
Aliment., brasseries, distill.	139,4	134,2
Autom., cycles et l. équip.	82,6	80,3
Bâtim., matér. constr., T.P.	161	159,1
Caoutchouc (ind. et comm.	60,3	59,5
Carrières salines, charbon.	130,4	129,4
Constr. mécan. et navales.	137	134,5
Hôtels, casinos, thermal.	168,9	164,3
Imprimeries, pap. cartons.	100	100,9
Magas., compt. d'exportat.	99,5	98,5
Matériel électrique	145,3	140,7
Métall., com. des pr. métal.	49,8	48
Mines métalliques	185,3	190,1
Pétroles et carburants	205,8	200,2
Prod. chimiq. et él.-mét.	175,2	171
Services publics et transp.	108,1	105,1
Textiles	132,5	132,9
Divers	153,8	147,1
Valeurs étrangères	156,7	154,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	168,1	167,5
Rentes perpétuelles	41,3	42
Rentes amort., fonds gar.	356,5	380,1
Sect. indust. publ. à r. fixe.	91,2	88,5
Sect. ind. publ. à rev. ind.	434,2	427,2
Secteur libre	99,1	98,3
INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	294,1	293,5
Val. franç. à rev. variable.	947,3	923,8
Valeurs étrangères	1 158,2	1 144,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	113,8	111,3
Produits de base	113,1	110,2
Construction	147,5	145,4
Biens d'équipement	114,4	111,9
Biens de consom. durables.	87	85,1
Biens de cons. non durabl.	89,8	87,7
Biens de consom. aliment.	111,2	107,5
Services	160,7	158,1
Sociétés financières	113,7	111,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	208,5	207,5
Valeurs industrielles	107,6	105

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	133,5	133,8

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	28 fév.	29 fév.
Valeurs françaises	107,7	107,7
Valeurs étrangères	109,1	109,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111	111,3

BOURSE DE PARIS - 3 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 ..	1 270
5 %	48 ..	0 437
3 % amort. 45-54	71 ..	1 770
4 1/4 % 1963.	81 .	2 012
Emp. N. Eq.51 65	109 90	2 119
Emp. N. Eq.6%66	104 8J	2 541
Emp. N. Eq.6%67	..	4 541
Emp. 7 % 1973.	5712 .	...
Emp. 8,80 %77.	93 70	6 877
Emp. 8,80 % 78.	82 90	6 319
E.D.F. 8 1/2 %	... ..	5 123

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	200 ..	193 .
A.G.F. (Sté Cent.)	76J	765 .
Ass. Gr. Paris-Vie	280J	2000
Concorde	387	394 50
Epargne France.	330	331 ..
Financ. Victoire	385	385
France I.A.R.D.	217	217 50
GAN (Sté) Centr.	735	728

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	231	222 ..
U.A.P.	563	565 .
Alsacien. Banque	362	359
Banque Hervet.	191 ..	189 90
Bque Hypot. Eur.	286	290
Bque Nat.Paris	293	291
(Li) B. Scalb Dup.	114 50	114 51
Banque Worms	205	211 54
C.G.I.B.	33	33
C. Crédit Univ.	...	365 .
C.A.M.E.	91 ..	95
Créditel	126	115
Créd. Gén. Ind.	256 20	258 10
Crédit Lyonnais	274	274
Electro-Banque	171	170
Eurobail	134	133
Financière Sofal	327	329
Fr. Cr. et B. (Cie).	95 20	96 ..
France-Bail	304	325 ..
Hydro-Energie	2. 50	28 61
Immobail B.I.P.	202	208 50
Immobanque	3 5 50	305 ..
Immofice	241 50	250
Interbail	240	239 ..
— (obl. conv.)	215	211 ..
Laffitte-Bail	166 ..	162

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	318 ..	313 ..
Loca-Expansion	135 ..	135 ..
Locafinancière	200 .	201
(Ly) Lyon Dép. Ct.	141	141 .
Marseille Créd.	310 .	318 .
Paris-Réescompte	400	393 ..
Séquanaise Banq	251	250 .
Sicotel	138 50	139
SLIMINCO	3.3 30	3.8 30
Sté Cent. Banq.	70 50	69 .
Sté Générale	241 60	241
SOFICOMI	225 ..	225 50
Sovabail	336	336
UCIP-Bail	130 5	132 70
— (Obl. conv.).	166 20	..
Unibail	27J	258
Un. Ind. Crédit.	247 ..	247
Cie Foncière	173 ..	174 90
C.G.V.	256 ..	255 80
Fonc. Ch.-d'Eau.	925	96)
(M.) S.O.F.I.P.	92	95
Fonc. Lyonnaise.	15J	1003
Immob. Marseille	1760	178J
Louvre	320 ..	314 50
SINVIM	174	168 10
Cogifi	228	221 .
Foncina	186	186
Gr. Fin. Constr.	2 5	199
Immindo	285	195 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	155 .	154 70
Cie Lyon. Imm.	137 .	133 .
UFIMEG	118 .	120
U.G.I.M.O.	198 ..	180 70
Union Habit.	307 ..	305 10
Un. Imm. France	249	249 .
Acier Investiss.	121 ..	121 .
Sofragi	250	250 ..
Abeille (Cie Ind.)	317	316 .
Applic. Hydraul.	240	24J .
Artois	200 ..	196 ..
Centen. Blanzy.	384	375 ..
(NT) Centrest	127 50	... ..
(NY) Champex	..	... ..
Char. Réun.-(p.).	4000	3980 .
Comindus	475 .	465 .
(Li) Dév. R. Nord	140 ..	138 ..
Electro-Financ.	311	310 ..
(M) Et. Particip.	95	-- ..
Fin. Bretagne	85	86 .
Fin. Ind. Gaz Eau	58J	586 .
Fin. et Mar. Part	84 90	85 ..
France (La)	662	714 ..
La Mure	68 20	
Lebon et Cie	293	300 .
(NY) Lordex	115	116 .
Cie Marocaine		33 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1378	4,5 % 1973.	1884	1965	1881	1950 ..
3900	C.N.E. 3 %	3825	3830	3800	3770 .
410	Afrique Occ.	397 80	388 ..	389 50	382
515	Air Liquide	500	493	506	495 10
1540	Elf-Aquitaine	1480	1499	1502	1611 ..
290	— (certific.)	288 ..	290	290 .	290 .
380	E. J. Lefebvre	285 .	283 ..	283 ..	283 .
850	Essilor	819 ..	792	793 .	792 .
85	Nouvel. Gal.	83	[illegible]	[illegible]	[illegible]
198	Olida-Caby	200	[illegible]	[illegible]	[illegible]
108	Opfi-Paribas.	107 5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
158	Paris-France	159	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
197	East Kodak.	189	193 80	193 8.	191 10
118	East Rand	133 80	133 8	133	133 10
95	Ericsson	96 ..	92	92 50	92
270	Exxon Corp.	274 .	276	276	275 5.
133	Ford Motor	131	127 50	127 50	126 20
245	Free State	271	270	269	264 5.
215	Gen. Electr.	204 10	211 50	210 90	209 50
135	U. Min. 1/10	127	128 ..	126	125 50
200	Unit. Techn.	197 50	199 90	199 90	200
335	West Drief.	349	348	348 50	349 80
180	West Deep.	195	194 90	191 50	198 90
260	West Hold.	289 .	290 ..	285 50	284 90
255	Xeros Corp.	248 ..	257 50	253 50	252 90
4 41	Zambia Corp.	4 90	4 79	4 72	4 73

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3.2	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 163	4 173	4 00	4 270
Allemagne (100 DM)	234 330	234 410	227	239
Belgique (100 F)	14 441	14 435	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	213 070	213 05	207	218
Danemark (100 krd)	75 310	76 080	72 500	77 600
Norvège (100 k)	84 600	84 690	81	86
Grande-Bretagne (£ 1).	9 456	9 453	9 210	9 760
Italie (1 000 lires)	5 056	5 067	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	245 330	243 490	237	249
Suède (100 krs)	98 610	98 570	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 750	32 770	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 189	6 211	5 950	6 350
Portugal (100 esc.)	8 635	8 635	8 ...	8 900
Canada ($ can. 1)	3 630	3 650	3 440	3 710
Japon (100 yens)	1 658	1 680	1 590	1 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 2
Or fin (kilo en barre)	86600	86100
Or fin (en lingot)	86000	85995
Pièce française (20 fr.)	696 20	699 .
Pièce française (10 fr.)	398	400
Pièce suisse (20 fr.)	584 80	594 ..
Union latine (20 fr.)	644	650
Souverain	730	726 10
Pièce de 20 dollars	3000 40	2996 .
Pièce de 10 dollars	1495	1485 ..
Pièce de 5 dollars	.... .	1055 ..
Pièce de 50 pesos	3515 ..	3536 ..
Pièce de 10 florins	566 ..	566 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2-3 mars 1980 a été tiré à 570 404 exemplaires.



A B C D F G H

L'Algérie doublerait le prix du gaz vendu à la France

M. Yousfi, vice-président de la SONATRACH, aurait adressé, à la fin du mois de février, une lettre au directeur général de Gaz de France pour l'informer que le prix du gaz naturel algérien était fixé — avec effet rétroactif au 1er janvier 1980 — à 6 dollars le million de B.T.U. (1).

En application des contrats signés avec G.D.F en 1973 et modifiés en 1976 et en 1979, le prix de vente du G.N.L. (gaz naturel liquéfié) algérien était *révisé* tous les six mois par le jeu d'une indexation fondée sur le cours moyen des fuels sur le marché de Rotterdam (*le Monde* du 20 février). Déjà, au cours de 1979, le prix contractuel n'avait pas été entièrement respecté. Mais la hausse demandée par l'Algérie — qui estime que le gaz arrivant en France remplace de plus en plus le fuel domestique et le gazole, et de moins en moins le fuel lourd — correspond a plus *qu'un doublement du prix contratuel.*

Certes, le Canada vend son gaz aux Etats-Unis à 4,5 dollars le million de B.T.U. et Abou-Dhabi vient d'obtenir près de 5 dollars des Japonais. Et il est vraisemblable que le prix du gaz sera désormais aligné sur les cours du pétrole brut.

Mais le caractère comminatoire de la lettre de la SONATRACH et l'importance de la hausse demandée semblent avoir irrité Paris. D'autant que, si l'on paye ce prix à un fournisseur, il y a de fortes chances qu'on ait à le payer à tous.

La discussion sur les prix semble donc tendue, et Paris, qui estime avoir fait *« un effort »*, paraît désormais vouloir s'en tenir au contrat qui prévoit une clause d'arbitrage en cas de différend entre les parties.

En 1979, le gaz algérien a couvert 12,39 % des approvisionnements français. Mais cette part va augmenter dans les années à venir avec la mise en service fin 1980 du plus important terminal méthanier d'Europe à Montoir-de-Bretagne. En 1985, l'Algérie devrait fournir 25 % du gaz consommé en France. Alors que le commerce du gaz est particulièrement rigide — et fondé sur la confiance (les contrats sont signés *pour vingt ou vingt-cinq ans*), — une *dégradation des relations de la Sonatrach et de Gaz de France serait* malvenue. — B. D.

(1) Un million de British Thermal Units = 252 thermies.

MARÉE NOIRE DANS LE DELTA DU NIGER

Plusieurs dizaines de milliers de pêcheurs sinistrés

Lagos (*A.F.P.*). — Trente mille à cinquante mille pêcheurs établis dans le delta du Niger, à l'est du Nigéria, sont sinistrés après l'explosion d'un puits de pétrole off-shore, le 17 janvier dernier. La fuite n'a pu être colmatée que le 1er février, après l'intervention du pompier volant du Texas, Red Adair, et le forage de deux puits de dérivation : 30 000 tonnes de pétrole brut se sont échappées de ce puits, situé à 1 mille marin de la côte, qui fournit l'essentiel de la production du Nigéria (2,3 millions de barils-jour)

Des dizaines de milliers d'habitants sont sans abri, dépourvus de nourriture et d'eau potable. Le pétrole, qui s'est infiltré dans les nombreuses ramifications du delta, a détruit les réserves piscicoles.

Selon M. Herbert Bush, directeur de Texaco Overseas, *« l'accident est dû à une erreur humaine et à un mauvais usage du matériel de forage »*.

Des commissions d'enquête parlementaires ont été envoyées sur place par le gouvernement fédéral pour évaluer les dégâts sur la majeure partie des 300 kilomètres de côtes de l'Etat de Rivers. Le gouverneur de l'Etat a sévèrement condamné la société pétrolière pour sa « passivité » dans l'affaire et accordé une première aide de 7 millions de francs à la population sinistrée.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* doit recevoir, mardi 4 mars, à 11 h. 30, M. Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes, qui lui a demandé audience.

● *C.G.T. : manifestation le 5 mars à Paris.* — L'Union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France, qui appuie l'initiative de la commission exécutive C.G.T. de se rendre, mercredi 5 mars, auprès du conseil des ministres pour protester contre la suppression de l'émission « Tribune libre » sur FR 3, invite ses adhérents à se réunir, mercredi 5 mars, à 10 h. 30, place de la Madeleine, pour accompagner la C.E.

● *Le meurtre de la Fête de l'Humanité* du Puy-de-Dôme. — La cour d'assises du Puy-de-Dôme, qui siégeait à Riom le 1er mars, a acquitté M. Alain Chassin, sapeur-pompier à Clermont-Ferrand, qui était accusé d'avoir porté des coups mortels à M. Antonio Gonçalvès da Costa, un ouvrier portugais. Ce dernier avait été tué pendant la nuit du 3 au 4 juillet 1977, à Pont-du-Château, après la fête départementale de *l'Humanité*.

Dans sa plaidoirie, Me Charles Lederman, sénateur communiste du Val-de-Marne, défenseur de l'accusé, avait mis en évidence les contradictions des déclarations des témoins d'origine portugaise qui s'étaient battus au terme de la fête, avec les membres du service d'ordre, auquel appartenait M. Chassin.

● *Appel du parquet dans l'affaire Graindorge.* — Le parquet de Bruxelles a fait appel, lundi 3 mars, de la décision de la vingt-deuxième chambre du tribunal correctionnel, qui avait acquitté, vendredi 29 février, Me Michel Graindorge, l'avocat belge soupçonné d'avoir facilité l'évasion d'un malfaiteur français, François Besse (*le Monde* du 1er mars). Le parquet a également fait appel du jugement condamnant, dans la même affaire, Michel Cheval, criminologue, à deux ans d'emprisonnement avec sursis, et Françoise Villers, étudiante, à huit mois avec sursis.

● *Un avocat a été tué* lundi 3 mars, en plein centre de Madrid, par une rafale d'arme automatique, à bord de sa voiture. L'avocat, Me Adolfo Cotelo Villareal, se trouvait avec ses deux fillettes qu'il conduisait à l'école. L'une d'elles aurait été blessée.

La victime n'ayant aucune activité politique d'aucune sorte, des sources policières ont indiqué que l'auteur de l'attentat, selon toute vraisemblance, s'est trompé de cible.

A Amsterdam

LA POLICE DÉGAGE PAR LA FORCE DES BARRICADES ÉLEVÉES PAR DES SQUATTERS

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Après quarante-huit heures de tension, qui ont commencé par une bataille rangée, un millier de policiers, aidés de bulldozers, de six chars Centurion et de voitures blindées, ont dégagé les barricades élevées par des squatters dans le quartier ouest d'Amsterdam. L'intervention avait été prescrite par le maire.

Cette « guerre des squatters » s'est déclenchée dans la soirée du 29 février, lorsque des manifestants ont occupé un immeuble appartenant à la municipalité. Après l'intervention de la brigade anti-émeute, de violents combats les ont opposés aux policiers, dont vingt-cinq ont été blessés. Durant le week-end, des négociations ont eu lieu pour obtenir la suppression des barricades et l'évacuation des squatters.

La crise du logement est un des principaux problèmes d'Amsterdam, où cinquante-trois mille personnes sont inscrites pour obtenir un appartement. Les squatters sont, pour la plupart, des étudiants et des employés. Des groupes d'action bien organisés luttent contre la spéculation foncière.

RENÉ TER STEEGE.

Scandale sur le « Totocalcio »

DES FOOTBALLEURS ITALIENS ONT ÉTÉ PAYÉS POUR FAIRE PERDRE LEURS ÉQUIPES

(De notre correspondant.)

Rome. — Un scandale qui concerne le « totocalcio », ces paris sur le football qui ont mis en jeu plus de 300 milliards de lires en 1979, soit 1,5 milliard de francs, a éclaté pendant le week-end. Désireux de s'enrichir à tout prix, des gros parieurs avaient choisi le moyen le plus sûr : établir à l'avance l'issue des matches. Il leur suffisait pour cela de convaincre quelques footballeurs de mal jouer, moyennant un petit cadeau (1).

Contactées discrètement certaines vedettes, dont des gardiens de but, auraient exigé jusqu'à 30 millions de lires (160 000 F) par partie. La somme était triplée ou quadruplée si ces joueurs débauchaient l'un ou l'autre de leurs camarades. Les commanditaires, eux, investissaient des centaines de millions de lires chaque dimanche dans les paris.

A leur grand étonnement, la plupart des matches ne suivirent pas leur cours « normal ». Les joueurs soudoyés se montraient incapables de perdre. Les parieurs commencèrent à s'affoler, puis à menacer.

A bout de nerfs (et d'argent), une trentaine de ces commanditaires ont fini par déposer une plainte en justice. Vingt-sept joueurs sont dénoncés, dont plusieurs grandes vedettes : Paolo Rossi, Albertosi, Damiani, Jordano, Savoldi... Ils appartiennent à douze équipes, dont dix de série A (Bologne, Lazio de Rome, Milan, Pérouse, Naples).

Très émue, la Fédération de football italienne mène sa propre enquête. Un célèbre club, comme le Lazio, dont six joueurs sont impliqués, risque la faillite. Ses supporters ne comprennent pas pourquoi des footballeurs millionnaires auraient eu besoin d'arrondir leurs fins de mois en faussant complètement le rite sacro-saint du « calcio ».

R. S.

(1) En Yougoslavie, cinq personnes impliquées dans un match truqué ont été condamnées, le 28 février, par le tribunal de Kavadarci à des peines allant de six à neuf mois de prison ferme. Le vice-président du club avait versé des pots-de-vin de 100 000 dinars (20 000 F) à quatre personnes d'une équipe rivale.

HEINRICH BOLL HOSPITALISÉ

Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, est hospitalisé à Cologne et se trouverait en salle de réanimation, a indiqué une collaboratrice de l'homme de lettres. L'écrivain, qui est âgé de soixante-deux ans, a refusé que des bulletins de santé soient publiés et que le nom de l'hôpital soit révélé.

En Thaïlande

Le général Prem Tinsulanond a été désigné comme premier ministre par le Parlement

Réunies ce lundi matin 3 mars, à Bangkok, à huis clos, les deux chambres du Parlement thaïlandais ont désigné, à une très forte majorité, le général Prem Tinsulanond comme nouveau premier ministre, en remplacement du général Kriangsak Chamanand, qui avait démissionné vendredi. Il a obtenu, selon les différentes sources — qui donnent des chiffres divergents, — entre 395 et 399 voix, contre entre 79 et 84 voix au prince Kukrit Pramoj, chef du Parti d'action sociale, premier ministre en 1975-1976 ; le général Kriangsak n'a eu que 4 suffrages. Le Parlement thaïlandais est composé d'une Assemblée nationale élue de 225 membres et d'un Sénat de 301 membres nommés, en majorité des militaires.

Le président du Parlement, M. Harin Hongsakul, s'est rendu à Chiangmai, où réside actuellement le roi Bhumibol, pour lui soumettre le nom du nouveau chef du gouvernement, qui devait former son cabinet dans les deux semaines. Le général Prem, commandant en chef de l'armée, et qui exerçait les fonctions de ministre de la défense dans le gouvernement sortant, a déclaré en apprenant sa nomination : *« Je sais que j'ai une capacité limitée pour prendre en main les problèmes du pays, mais je demande la coopération de tous. »* Il a l'intention de s'entourer de technocrates et de confier le portefeuille de la défense à un militaire.

Le général Prem est né le 26 août 1920 à Songkhla, dans le sud de la Thaïlande. Sorti en 1941 de l'Académie militaire, il entre ensuite à l'Ecole américaine de cavalerie. Célibataire, il est populaire dans l'armée en raison de ses prises de position contre la corruption et de son refus, jusqu'à une période récente, de se mêler aux cabales politiques qui divisent les généraux. *« Je suis marié avec l'armée »*, a-t-il l'habitude de dire. Son influence au sein des forces armées s'était renforcée l'an dernier aux dépens du général Kriangsak. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

DES ÉTUDIANTS OCCUPENT LE BUREAU DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

Quelques dizaines d'étudiants ont envahi, ce lundi 3 mars, vers 10 h. 30, le bureau de M. Pierre Merlin, président de l'université de Vincennes (Paris - VIII), où se réunissait un conseil extraordinaire de l'université. Cette occupation fait suite aux mesures prises par le conseil, instituant un système de contrôle de cartes à l'entrée du campus (« le Monde » du 1er mars). Ce contrôle a été mis en place lundi pour lutter « contre la recrudescence du trafic de drogue dans l'enceinte universitaire ».

Dès 9 h. 30, des étudiants se sont groupés devant les portes de l'université pour protester contre la présence des vigiles, aux cris de : « Vigiles hors des facs ! » ; ces étudiants ont organisé des entrées groupées de leurs camarades sans se soumettre au contrôle. Ces actions ont eu lieu sans incidents, les étudiants se réunissant ensuite en assemblée générale.